OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME VINGT-CINQUIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.



PRECIS
DU SIECLE
DE
LOUIS XV.

PRECIS
DU SIECLE
DE
LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de l'Europe après la mort de Louis XIV.

NOUS avons donné avec quelque étendue une idée du ſiècle de *Louis XIV*, ſiècle des grands hommes, des beaux arts et de la politeſſe : il fut marqué, il eſt vrai, comme tous les autres, par des calamités publiques et particulières, inſéparables de la nature humaine; mais tout ce qui peut conſoler les hommes dans la misère de leur condition faible et périſſable, ſemble avoir été prodigué dans ce ſiècle. Il faut voir maintenant ce qui ſuivit ce règne, orageux dans ſon commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé enſuite de grandes adverſités et

de quelque bonheur, et finiſſant dans une triſteſſe aſſez ſombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Teſtament de *Louis XIV* caſſé.

Septemb. 1715.

Louis XV était un enfant orphelin. Il eût été trop long, trop difficile et trop dangereux d'aſſembler les états généraux pour régler les prétentions à la régence. Le parlement de Paris l'avait déjà donnée à deux reines : il la donna au duc d'Orléans. Il avait caſſé le teſtament de *Louis XIII*, il caſſa celui de *Louis XIV*. *Philippe*, duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître abſolu par ce même parlement qu'il envoya bientôt après en exil. (*a*)

(*a*) Après tous les abſurdes menſonges qu'on a été forcé de relever dans les prétendus mémoires de madame de *Maintenon*, et dans les notes de *la Beaumelle*, inſérées dans ſon édition du *Siècle de Louis XIV*, à Francfort, le lecteur ne ſera point ſurpris que cet auteur ait oſé avancer que la grande ſalle était remplie d'officiers armés ſous leurs habits. Cela n'eſt pas vrai; j'y étais; il y avait beaucoup plus de gens de robe et de ſimples citoyens que d'officiers. Nulle apparence d'aucun parti, encore moins de tumulte. Il eût été de la plus grande folie d'introduire des gens apoſtés avec des piſtolets, et de révolter les eſprits qui étaient tous diſpoſés en faveur du duc d'Orléans. Il n'y avait autour du palais où l'on rend la juſtice qu'un détachement des gardes françaiſes et ſuiſſes. Cette fable que la grand'ſalle était pleine d'officiers armés ſous leurs habits eſt tirée des mémoires de la régence et de la vie de *Philippe*, duc d'orléans, ouvrages de ténèbres imprimés en Hollande, et remplis de fauſſetés.

L'auteur des mémoires de *Maintenon* avance que *le préſident Lubert, le premier préſident de Maiſons, et pluſieurs membres de l'aſſemblée : étaient près de ſe déclarer contre le duc d'Orléans.*

Il y avait en effet un préſident de *Lubert*, mais qui n'était que préſident aux enquêtes, et qui ne ſe mêlait de rien. Il n'y a jamais eu de premier préſident de *Maiſons*. C'était alors

Pour mieux ſentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde ſont gouvernées, il faut remarquer que l'empire ottoman, qui avait pu attaquer l'empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la concluſion totale de la paix générale, pour faire la guerre contre les chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aiſément, en 1715, du Péloponèſe, que le célèbre *Moroſini*, ſurnommé *le péloponéſiaque*, avait pris ſur eux vers la fin du dix-ſeptième ſiècle, et qui était reſté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'empereur, garant de cette paix, fut obligé de ſe déclarer

Guerre de l'Allemagne contre la Turquie, en 1715.

Claude de Meſmes, du nom d'*Avaux*, qui avait cette place; M. de *Maiſons*, beau-frère du maréchal de *Villars*, était préſident à mortier, et très-attaché au duc d'Orléans. C'était chez lui que le marquis de *Canillac* avait arrangé le plan de la régence avec quelques autres confidens du prince. Il avait parole d'être garde des ſceaux, et mourut quelque temps après. Ce ſont des faits publics dont j'ai été témoin, et qui ſe trouvent dans les mémoires manuſcrits du maréchal de *Villars*.

Le compilateur des mémoires de *Maintenon* ajoute à cette occaſion que dans le traité de Raſtadt, fait par le maréchal de *Villars* et le prince *Eugène*, *il y a des articles ſecrets qui excluent le duc d'Orléans du trône.* Cela eſt faux et abſurde : il n'y eut aucun article ſecret dans le traité de Raſtadt : c'était un traité de paix authentique. On n'insère des articles ſecrets qu'entre des confédérés qui veulent cacher leurs conventions au public. Exclure le duc d'Orléans en cas de malheur, c'eût été donner la France à *Philippe V*, roi d'Eſpagne, compétiteur de l'empereur *Charles VI*, avec lequel on traitait; c'eût été détruire l'édifice de la paix d'Utrecht auquel on donnait la dernière main, outrager l'empereur, renverſer l'équilibre de l'Europe. On n'a jamais rien écrit de plus abſurde.

contre les Turcs. Le prince *Eugène*, qui les avait déjà battus autrefois à Zenta, paſſa le Danube, et livra bataille près de Petervaradin, au grand viſir *Ali*, ſavori du ſultan *Achmet III*, et remporta la victoire la plus ſignalée.

Comte de *Bonneval.* Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un français, célèbre par ſes aventures ſingulières. Un comte de *Bonneval*, qui avait quitté le ſervice de France ſur quelques mécontentemens du miniſtère, major général alors ſous le prince *Eugène*, ſe trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janiſſaires; il n'avait auprès de lui que deux cents ſoldats de ſon régiment; il réſiſta une heure entière; et ayant été abattu d'un coup de lance, dix ſoldats qui lui reſtaient le portèrent à l'armée victorieuſe. Ce même homme proſcrit en France vint enſuite ſe marier publiquement à Paris; et quelques années après il alla prendre le turban à Conſtantinople, où il eſt mort bacha.

Le grand viſir *Ali* fut bleſſé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'étaient pas encore adoucies; ce viſir, avant d'expirer, fit maſſacrer un général de l'empereur, qui était ſon priſonnier. (*b*)

(*b*) Il s'appelait *Breüner*.

L'année d'après, le prince *Eugène* affiégea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garnifon ; il fe vit lui-même affiégé par une armée innombrable de turcs qui avançaient contre fon camp, et qui l'environnèrent de tranchées ; il était précifément dans la fituation où fe trouva *Céfar* en affiégeant Alexie ; il s'en tira comme lui ; il battit les ennemis, et prit la ville ; toute fon armée devait périr, mais la difcipline militaire triompha de la force et du nombre.

Victoires du prince *Eugène*. 1717.

Ce prince mit le comble à fa gloire par la paix de Paffarovitz, qui donna Belgrade et Témefvar à l'empereur ; mais les Vénitiens, pour qui on avait fait la guerre, furent abandonnés, et perdirent la Gréce fans retour.

Paix avec les Turcs. 1718.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les princes chrétiens. L'intelligence et l'union de la France et de l'Efpagne qu'on avait tant redoutée, et qui avait alarmé tant d'Etats, fut rompue dès que *Louis XIV* eut les yeux fermés. Le duc d'Orléans, régent de France, quoiqu'irréprochable fur les foins de la confervation de fon pupille, fe conduifit comme s'il eût dû lui fuccéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France, et rompit ouvertement avec la branche de *Bourbon* qui régnait à Madrid : et *Philippe V*, qui avait renoncé à la

Régence du duc d'Orléans.

couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta ſon nom pour exciter des ſéditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainſi, après la mort de *Louis XIV*, toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique, changèrent dans ſa famille et chez tous les princes.

Alberoni. Le cardinal *Alberoni*, premier miniſtre d'Eſpagne, ſe mit en tête de bouleverſer l'Europe, et fut ſur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances et les forces de la monarchie eſpagnole; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors à l'empereur, et la Sicile, dont les ducs de Savoie étaient en poſſeſſion depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la conſtitution de l'Angleterre, pour l'empêcher de s'oppoſer à ſes deſſeins; et, dans la même vue, il était près d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte ottomane, avec le czar *Pierre le grand*, et avec *Charles XII.* Il était près d'engager les Turcs à renouveler la guerre contre l'empereur; et *Charles XII*, réuni avec le czar, devait mener lui-même le prétendant en Angleterre, et le rétablir ſur le trône de ſes pères.

Ce cardinal en même temps ſoulevait la Bretagne en France; et déjà il feſait filer

ſecrètement dans le royaume quelques troupes déguiſées en faux-ſauniers, conduites par un nommé *Colineri*, qui devait ſe joindre aux révoltés. La conſpiration de la ducheſſe du Maine, du cardinal de *Polignac*, et de tant d'autres, était prête à éclater; le deſſein était d'enlever, ſi l'on pouvait, le duc d'Orléans, de lui ôter la régence, et de la donner au roi d'Eſpagne, *Philippe V.* Ainſi le cardinal *Alberoni*, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier miniſtre d'Eſpagne et de France, et donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vaſtes projets; une ſimple courtiſane découvrit à Paris la conſpiration, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Cette affaire mérite un détail qui fera voir comment les plus faibles reſſorts font ſouvent les grandes deſtinées.

Le prince de *Cellamare*, ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris, conduiſait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune abbé de *Porto-Carrero*, qui feſait ſon apprentiſſage de politique et de plaiſir. Une femme publique, nommée *Fillon*, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuſe diſtinguée, fourniſſait des filles à ce jeune homme. Elle avait long-temps ſervi l'abbé *du Bois*, alors ſecrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, depuis

cardinal et premier miniſtre. Il employa la *Fillon* dans ſon nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite, qui vola des papiers importans avec quelques billets de banque dans les poches de l'abbé *Carrero*, au moment de ces diſtractions où perſonne ne penſe à ſes poches. Les billets de banque lui demeurèrent, les lettres furent portées au duc d'Orléans ; elles donnèrent aſſez de lumières pour faire connaître la conſpiration , mais non aſſez pour en découvrir tout le plan.

L'abbé *Porto-Carrero* ayant vu ſes papiers diſparaître , et ne retrouvant plus la fille , partit ſur le champ pour l'Eſpagne ; on courut après lui, on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la conſpiration fut trouvé dans ſa valiſe , avec les lettres du prince de *Cellamare.* Il s'agiſſait de faire révolter une partie du royaume, et d'exciter une guerre civile ; et, ce qui eſt très-remarquable , l'ambaſſadeur, qui ne parle que de mettre le feu aux poudres, et de faire jouer les mines , parle auſſi de la *miſéricorde divine.* Et à qui en parlait-il ? au cardinal *Alberoni*, homme auſſi pénétré de la miſéricorde divine que le cardinal *du Bois*, ſon émule.

Alberoni, dans le même temps qu'il voulait bouleverſer la France, voulait mettre le prétendant , fils du roi *Jacques* , ſur le trône

d'Angleterre, par les mains de *Charles XII.* Ce héros imprudent fut tué en Norvège, et *Alberoni* ne fut point découragé. Une partie des projets de ce cardinal commençait déjà à s'effectuer, tant il avait préparé de ressorts. La flotte qu'il avait armée descendit en Sardaigne, dès l'année 1717, et la réduisit en peu de jours sous l'obéissance de l'Espagne; bientôt après elle s'empara de presque toute la Sicile, en 1718.

Mais *Alberoni* n'ayant pu réussir ni à empêcher les Turcs de consommer leur paix avec l'empereur *Charles VI*, ni à susciter des guerres civiles en France et en Angleterre, vit à la fois l'empereur, le régent de France, et le roi *George I*, réunis contre lui.

Le régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglais, de sorte que la première guerre, entreprise sous *Louis XV*, fut contre son oncle, que *Louis XIV* avait établi au prix de tant de sang; c'était en effet une guerre civile.

Le régent fait sous le nom de *Louis XV* la guerre au roi d'Espagne, oncle de *Louis XV*.

Le roi d'Espagne avait eu soin de faire peindre les trois fleurs de lis sur tous les drapeaux de son armée. Le même maréchal de *Berwick*, qui lui avait gagné des batailles pour affermir son trône, commandait l'armée française. Le duc de *Liria*, son fils, était officier général dans l'armée espagnole. Le père exhorta

1719. le fils, par une lettre pathétique, à bien faire ſon devoir contre lui-même. L'abbé *du Bois*, depuis cardinal, enfant de la fortune comme *Alberoni*, et auſſi ſingulier que lui par ſon caractère, dirigea toute cette entrepriſe. *La Motte-Houdard*, de l'académie françaiſe, compoſa le manifeſte qui ne fut ſigné de perſonne.

Une flotte anglaiſe battit celle d'Eſpagne auprès de Meſſine, et alors tous les projets du cardinal *Alberoni* étant déconcertés, ce miniſtre, regardé ſix mois auparavant comme le plus grand homme d'Etat, ne paſſa plus alors que pour un téméraire et un brouillon. Le duc d'Orléans ne voulut donner la paix à *Philippe V*, qu'à condition qu'il renverrait ſon miniſtre ; il fut livré par le roi d'Eſpagne aux troupes françaiſes, qui le conduiſirent ſur les frontières d'Italie. (1) Ce même homme étant depuis

Chute d'*Alberoni*.

(1) C'eſt au même miniſtre que l'Eſpagne doit la conſervation du tribunal de l'inquiſition, et de cette foule de prérogatives tyranniques ou ſéditieuſes qui, ſous le nom d'immunités eccléſiaſtiques, ont changé en couvens et en déſerts le pays de l'Europe le plus beau et le plus fertile, et ont rendu inutiles cette force d'ame et cette ſagacité naturelle qui ont toujours formé le caractère et l'eſprit de la nation eſpagnole.

Macanaz, fiſcal du conſeil de Caſtille, avait préſenté un mémoire à *Philippe V*, ſur la néceſſité de diminuer les énormes abus de ces immunités eccléſiaſtiques. Le cardinal *Guidice*, grand inquiſiteur et ambaſſadeur en France, ayant une copie de ce mémoire, qu'un miniſtre lui avait confiée, trahit ſon prince, et la remit à un inquiſiteur. Le ſaint office rendit un décret contre le mémoire, et *Guidice* confirma ce décret par ſon approbation.

légat à Bologne, et ne pouvant plus entreprendre de bouleverser des royaumes, occupa son loisir à tenter de détruire la république de Saint-Marin. Cependant il résulta de tous ses grands desseins qu'on s'accorda à donner la

Cet excès d'insolence devait faire détruire l'inquisition, et perdre *Guidice*. Qu'espérer pour un pays dans lequel un mémoire présenté au souverain peut être condamné et flétri par un tribunal, où les avis qu'un citoyen, qu'un ministre croit devoir donner au prince, sont poursuivis comme un crime ?

Philippe V défendit la publication du décret. Alors les inquisiteurs déclarent que leur conscience ne leur permet point d'obéir. *Guidice* offre de se démettre de sa place de grand inquisiteur, ne pouvant, disait-il, concilier son respect pour le roi avec son devoir ; mais il s'arrangea pour faire refuser sa démission par le pape.

Alberoni venait de conclure le mariage de *Philippe V* avec la princesse de Parme ; il croit qu'il est de son intérêt de s'unir avec *Guidice*. Tous deux déterminent la nouvelle reine a chasser honteusement la princesse des *Ursins ; Orri* qui gouvernait sous elle est renvoyé en France. *Macanaz* est forcé de s'enfuir, et le petit-fils d'*Henri IV* soumet sa couronne au saint office. Ce fut sous ces auspices qu'*Alberoni* entra dans le ministère.

Le jésuite *Robinet*, confesseur du roi, n'avait pas désapprouvé *Macanaz ;* il avait même dit à son pénitent que ce ministre n'avançait dans son mémoire que des principes avoués en France, qu'on pouvait les adopter sans blesser la conscience ; il perdit sa place, et on vit disgracier un jésuite pour n'avoir pas été assez fanatique.

Daubenton, plus digne d'être l'instrument d'*Alberoni*, fut appelé pour diriger la conscience de *Philippe V*.

Le cardinal *Guidice* se crut maître de l'Espagne ; mais *Alberoni*, qui avait apprécié son ambition et son incapacité, brisa bientôt un appui devenu inutile, et *Guidice* alla intriguer à Rome contre le roi d'Espagne, de qui il tenait sa fortune.

C'est ainsi que l'Espagne conserva l'inquisition, et les abus ecclésiastiques que l'établissement d'une nouvelle race de souverains semblait devoir anéantir ; et cette révolution, qui devait rendre ce royaume une des premières puissances de l'Europe, fut arrêtée par les intrigues de deux prêtres.

1720. Sicile à l'empereur *Charles VI*, et la Sardaigne aux ducs de Savoie, qui l'ont toujours possédée depuis ce temps, et qui prennent le titre de rois de Sardaigne : mais la maison d'Autriche a perdu depuis la Sicile.

Ces événemens publics sont assez connus; mais ce qui ne l'est pas, et qui est très-vrai, c'est que quand le régent voulut mettre pour condition de la paix, qu'il marierait sa fille, mademoiselle de *Montpensier*, au prince des Asturies, dom *Louis*, et qu'on donnerait l'infante d'Espagne au roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jésuite *Daubenton*, confesseur de *Philippe V.* Ce jésuite détermina le roi d'Espagne à ce double mariage; mais ce fut à condition que le duc d'Orléans, qui s'était déclaré contre les jésuites, en deviendrait le protecteur, et qu'il ferait enregistrer la constitution. Il le promit, et tint parole. Ce sont-là souvent les secrets ressorts des grands changemens dans l'Etat et dans l'Eglise. L'abbé *du Bois*, désigné archevêque de Cambrai, conduisit seul cette affaire, et ce fut ce qui lui valut le cardinalat. Il fit enregistrer la bulle purement et simplement, comme on l'a déjà dit, par le grand conseil, ou plutôt malgré le grand conseil, par les princes du sang, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les conseillers d'Etat et les maîtres des requêtes,

et fur-tout par le chancelier d'*Agueffeau* lui-même, qui avait été fi long-temps contraire à cette acceptation. D'*Agueffeau*, par cette faibleffe, fe déshonorait aux yeux des citoyens, mais non pas des politiques. L'abbé *du Bois* obtint même une rétractation du cardinal de *Noailles*. Le régent de France, dans cette intrigue, fe trouva lié pendant quelque temps, par les mêmes intérêts, avec le jéfuite *Daubenton*.

Philippe V commençait à être attaqué d'une mélancolie qui, jointe à fa dévotion, le portait à renoncer aux embarras du trône, et à le réfigner à fon fils aîné, dom *Louis*; projet qu'en effet il exécuta depuis, en 1724. (2)

(2) *Philippe V* était attaqué d'une mélancolie profonde qui le rendait quelquefois incapable de tout travail. Ce fut pour dérober cet état aux yeux de la nation que ceux qui le confeillaient fe prêtèrent au projet d'abdiquer qu'il avait formé. Il fe retira au château de Balfain avec la reine, fon confeffeur et fon miniftre de confiance; mais le jeune roi, dom *Louis*, n'eut d'abord que les honneurs de la royauté; c'était à Balfain que fe décidaient toutes les affaires. Cependant, quoique ce règne n'ait duré que quelques mois, les miniftres du nouveau roi, tous nommés par *Philippe*, tentèrent de brouiller le père et le fils. On propofa dans le confeil de *Louis*, de retrancher la moitié de la penfion du roi *Philippe*, fous le prétexte du défordre des finances. *Louis* rejeta cette propofition avec l'indignation qu'elle méritait. *Philippe* en fut inftruit; et lorfqu'il remonta fur le trône, à la mort de fon fils, il dit au marquis de *Leide*, l'un de ceux qui avaient opiné pour le retranchement, et qui lui devait fa fortune: *M. le marquis de Leide, je n'aurais jamais cru cela de vous.* De *Leide* fe retira de la cour, et mourut de chagrin peu de temps après. Nous verrons bientôt un exemple plus frappant encore de l'ingratitude des miniftres à l'égard des rois defcendus du trône.

Révéla-tion de la confeſſion de *Philippe V.*

Il confia ce ſecret à *Daubenton*. Ce jéſuite trembla de perdre tout ſon crédit quand ſon pénitent ne ſerait plus le maître, et d'être réduit à le ſuivre dans une ſolitude. Il révéla au duc d'Orléans la confeſſion de *Philippe V*, ne doutant pas que ce prince ne fît tout ſon poſſible pour empêcher le roi d'Eſpagne d'abdiquer. Le régent avait des vues contraires: il eût été content que ſon gendre fût roi, et qu'un jéſuite, qui avait tant gêné ſon goût dans l'affaire de la conſtitution, ne fût plus en état de lui preſcrire des conditions. Il envoya la lettre de *Daubenton* au roi d'Eſpagne. Ce monarque montra froidement la lettre à ſon confeſſeur, qui tomba évanoui, et mourut peu de temps après. (*c*)

(*c*) Ce fait ſe trouve atteſté dans l'hiſtoire civile d'Eſpagne, écrite par *Bellando*, imprimée avec la permiſſion du roi d'Eſpagne lui-méme; elle doit être dans la bibliothèque des cordeliers à Paris. On peut la lire à la page 306 de la quatrième partie. J'en ai la copie entre les mains. Cette perfidie de *Daubenton*, plus commune qu'on ne croit, eſt connue de plus d'un grand d'Eſpagne qui l'atteſte.

N. B. Victor-Amédée eſt le premier prince de l'Europe qui ait renoncé aux confeſſeurs jéſuites, et ôté à ces pères les colléges de ſes Etats. Voici à quelle occaſion. Un jéſuite qu'il avait pour confeſſeur étant tombé malade, *Victor* allait ſouvent le voir; peu de jours avant de mourir le confeſſeur le pria de s'approcher de lui: *Comblé de vos bontés*, lui dit-il, *je ne puis vous marquer ma reconnaiſſance qu'en vous donnant un dernier conſeil; mais ſi important que peut-être il ſuffit pour m'acquitter envers vous. N'ayez jamais de confeſſeur jéſuite. Ne me demandez point les motifs de ce conſeil, il ne me ſerait pas permis de vous le dire. Victor* le crut, et depuis ce temps il ne voulut plus confier aux jéſuites ni ſa

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Syſtême de Law ou Laſs.

Ce qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelque temps après, en 1724 et 1725, *Philippe V* et *Charles VI*, autrefois ſi acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis, et les affaires ſorties de leur route naturelle au point que le miniſtère de Madrid gouverna une année entière la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la maiſon françaiſe d'Eſpagne tout accès dans l'Italie, ſe laiſſa entraîner loin de ſes propres ſentimens, juſqu'à recevoir un fils de *Philippe V* et d'*Eliſabeth de Parme*, ſa ſeconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout français et tout eſpagnol. L'empereur donna à ce fils puîné de ſon concurrent l'inveſtiture de Parme et de Plaiſance, et du grand duché de Toſcane : quoique la ſucceſſion de

conſcience, ni l'éducation de ſes ſujets. Nous tenons ce fait d'un homme auſſi véridique qu'éclairé, qui l'a entendu de la bouche même de *Victor-Amédée*.

ces Etats ne fût point ouverte, dom *Carlos* y fut introduit avec six mille espagnols ; et il n'en coûta à l'Espagne que deux cents mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du conseil de l'empereur ne fut pas au rang des fautes heureuses ; elle lui coûta plus cher dans la suite. Tout était étrange dans cet accord; c'étaient deux maisons ennemies qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre ; c'était les Anglais qui, ayant tout fait pour détrôner *Philippe V*, et lui ayant arraché Minorque et Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité ; c'était un hollandais, *Ripperda*, devenu duc et tout puissant en Espagne, qui le signait, qui fut disgracié après l'avoir signé, et qui alla mourir ensuite dans le royaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France la régence du duc d'Orléans, que ses ennemis secrets et le bouleversement général des finances devaient rendre la plus orageuse des régences, avait été la plus paisible et la plus fortunée. L'habitude que les Français avaient prise d'obéir sous *Louis XIV*, fit la sureté du régent et la tranquillité publique. La conspiration, dirigée de loin par le cardinal *Alberoni*, et mal tramée en France, fut dissipée aussitôt que formée. Le parlement, qui, dans la minorité de

Louis XIV, avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, et qui avait caſſé les teſtamens de *Louis XIII* et de *Louis XIV* avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances lorſqu'on eut augmenté la valeur numéraire des eſpèces trois fois au-delà du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'chambre au louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuſte qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un royaume d'avoir chez ſoi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La diſette entière des eſpèces dans le public; tout un peuple en foule ſe preſſant pour aller recevoir à un bureau quelques monnaies néceſſaires à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée; pluſieurs citoyens écraſés dans cette foule, et leurs cadavres portés par le peuple au palais royal, ne produiſirent pas une apparence de ſédition. Enfin ce fameux ſyſtême de *Laſs*, qui ſemblait devoir ruiner la régence et l'Etat, ſoutint en effet l'un et l'autre par des conſéquences que perſonne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple juſqu'aux magiſtrats, aux évêques et aux princes,

détourna tous les eſprits de toute attention au bien public , et de toute vue politique et ambitieuſe, en les rempliſſant de la crainte de perdre et de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau et prodigieux , où tous les citoyens pariaient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva, par un preſtige dont les reſſorts ne purent être viſibles qu'aux yeux les plus exercés et les plus fins , qu'un ſyſtême tout chimérique enfanta un commerce réel, et fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre *Colbert*, et ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante et plus riche. Ce ſyſtême éclaira les eſprits, comme les guerres civiles aiguiſent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui ſe répandit de France en Hollande et en Angleterre ; elle mérite l'attention de la poſtérité ; car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleverſait des nations. Les peuples ſe précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, et qui en réduiſit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence précédée et ſuivie de tant de folies.

Syſtème de *Law* ou *Laſs*.

Un écoſſais, nommé *Jean Law*, que nous nommons *Jean Laſs*, (*a*) qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur et grand calculateur, obligé de fuir de la Grande Bretagne pour un meurtre, avait dès long-temps rédigé le plan d'une compagnie qui payerait en billets les dettes d'un Etat, et qui ſe rembourſerait par les profits. Ce ſyſtême était très-compliqué; mais réduit à ſes juſtes bornes, il pouvait être très-utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre et de ſa compagnie des Indes. Il propoſa cet établiſſement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, *Victor-Amédée*, qui répondit qu'il n'était pas aſſez puiſſant pour ſe ruiner. Il le vint propoſer au contrôleur général *Deſmarets*; mais c'était dans le temps d'une guerre malheureuſe où toute confiance était perdue; et la baſe de ce ſyſtême était la confiance.

Enfin il trouva tout favorable ſous la régence du duc d'Orléans : deux milliars de dettes à éteindre, une paix qui laiſſait du loiſir au gouvernement, un prince et un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en ſon propre nom, en 1716. Elle devint bientôt un bureau

(*a*) On le dit fils d'un orfévre dans les mémoires infidèles de la régence. On appelle en anglais orfèvre, *goldſmith*, un dépoſitaire d'argent, eſpèce d'agent de change.

général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Miſſiſſipi, compagnie dont on feſait eſpérer de grands avantages. Le public, ſéduit par l'appât du gain, s'empreſſa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richeſſes, auparavant reſſerrées par la défiance, circulèrent avec profuſion ; les billets doublaient, quadruplaient ces richeſſes. La France fut très-riche en effet par le crédit. Toutes les profeſſions connurent le luxe ; et il paſſa chez les voiſins de la France qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du roi, en 1718. Elle ſe chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilége de l'ancienne compagnie des Indes, fondée par le célèbre *Colbert*, tombée depuis en décadence, et qui avait abandonné ſon commerce aux négocians de Saint-Malo. Enfin elle ſe chargea des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'écoſſais *Laſs*, et toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraiſſant établie ſur de ſi vaſtes fondemens, ſes actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. Le duc d'Orléans fit, ſans doute, une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il

était aisé au gouvernement de mettre un frein à cette frénésie ; mais l'avidité des courtisans et l'espérance de profiter de ce désordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets, produisirent à des hommes inconnus des biens immenses : plusieurs en moins de six mois devinrent beaucoup plus riches que beaucoup de princes. *Lass*, séduit lui-même par son systême, et ivre de l'ivresse publique et de la sienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait, en 1719, quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papiers tous les rentiers de l'Etat.

Le régent ne pouvait plus gouverner une machine si immense, si compliquée, et dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers et les gros banquiers réunis épuisèrent la banque royale, en tirant sur elle des sommes considérables. Chacun chercha à convertir ses billets en espèces ; mais la disproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup : le régent voulut le ranimer par des arrêts qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier ; une misère réelle commençait à succéder à tant de richesses fictives. Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur général des finances à *Lass*, précisément dans le

temps qu'il était impoffible qu'il la remplît ; c'était en 1720, époque de la fubverfion de toutes les fortunes des particuliers et des finances du royaume. On le vit en peu de temps, d'écoffais, devenir français par la naturalifation ; (1) de proteftant, catholique ; d'aventurier, feigneur des plus belles terres ; et de banquier, miniftre d'Etat. Je l'ai vu arriver dans les falles du palais royal, fuivi de ducs et pairs, de maréchaux de France et d'évêques. Le défordre était au comble. Le parlement de Paris s'oppofa autant qu'il le put à ces innovations, et il fut exilé à Pontoife. Enfin dans la même année *Lafs*, chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir, et qu'il avait bouleverfé. Il partit dans une chaife de pofte que lui prêta le duc de *Bourbon-Condé*, n'emportant avec lui que deux mille louis, prefque le feul refte de fon opulence paffagère.

Duc d'Orléans encore calomnié.

Les libelles de ce temps-là accufent le régent de s'être emparé de tout l'argent du royaume pour les vues de fon ambition ; et il eft certain qu'il eft mort endetté de fept millions exigibles. On accufait *Lafs* d'avoir fait

(1) Les lettres de naturalifation ne furent pas enregiftrées. L'académie l'avait choifi, en 1719, pour un de fes honoraires ; mais fon élection fut déclarée nulle, en 1721, à caufe de ce défaut d'enregiftrement, et le cardinal de *Fleuri* élu à fa place.

paffer

paſſer pour ſon profit les eſpèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque temps à Londres des libéralités du marquis de *Laſſay*, et eſt mort à Veniſe, en 1729, dans un état à peine au-deſſus de l'indigence. J'ai vu ſa veuve à Bruxelles, auſſi humiliée qu'elle avait été fière et triomphante à Paris. De telles révolutions ne ſont pas les objets les moins utiles de l'hiſtoire. (2)

(2) Il eſt sûr qu'en payant en papier-monnaie les dettes d'un Etat, il ſe trouve libéré ſans qu'il en ait rien coûté : mais pour que cette opération ſoit juſte et utile, il faut que ces billets aient dans le commerce une valeur égale à la ſomme d'argent qu'ils repréſentent. Or des billets ne peuvent conſerver cette valeur, s'il n'exiſte pas une opinion générale que tout poſſeſſeur de ces billets pourra, au moment qu'il voudra, les convertir en argent comptant. Cette opinion n'eſt pas fondée uniquement ſur la proportion de la ſomme de ces billets avec la maſſe d'argent donné à la banque, ni même avec la totalité de l'argent du pays. Il ſuffit que chacun ſe regarde comme aſſuré que le nombre des billets qu'on voudra liquider à la fois n'excédera point la ſomme que la banque peut réaliſer à chaque inſtant ; et, ce qui en eſt la conſéquence, qu'ils continueront de circuler dans le commerce ; mais lorſque la ſomme de ces billets eſt ſupérieure à celle qu'on ſuppoſe que la banque peut réunir en argent, cette opération ne peut s'établir que peu à peu et par l'habitude. En ſuppoſant même la confiance entière, la valeur totale des billets doit encore avoir des bornes ; ſi elle ſurpaſſe la quantité d'argent néceſſaire pour la circulation, c'eſt-à-dire, pour les opérations du commerce intérieur, le ſurplus devient inutile, et ceux qui le poſsèdent doivent chercher à le réaliſer. Il faudrait donc qu'outre la ſomme néceſſaire à tenir en réſerve pour liquider les billets qui ſervent à la circulation, la banque eût toujours en argent comptant une ſomme égale à la valeur de ces billets ſuperflus. Ainſi, loin d'être utiles à la banque dont ils ſeraient ſortis, ou à l'Etat qui les aurait employés, ils leur deviendraient à

Peste en Provence.

Pendant ce temps la peste désolait la Provence. On avait la guerre avec l'Espagne. La

charge, et les exposeraient à perdre leur crédit, s'ils n'avaient pas des moyens sûrs, quoiqu'onéreux, de rassembler en peu de jours les sommes nécessaires pour ces liquidations. Les Etats-Unis de l'Amérique, tout éclairés qu'ils sont, n'ont pas senti ces vérités si simples, et le discrédit rapide de leurs papiers a prouvé combien l'opinion de l'usage indéfini d'un papier-monnaie était peu fondée.

Lass paraît avoir été dans la même erreur; mais il savait très-bien que si l'on se bornait, dans la circonstance où il se trouvait, à payer les dettes en papier-monnaie, ces billets seraient bientôt sans valeur; il fallait donc chercher à leur en donner une. Il employa pour cela trois moyens; le premier consistait à donner à la banque des profits de finance ou des priviléges de commerce, en admettant les porteurs de billets au partage de ces profits. Il était clair en effet que dès-lors le papier pouvait valoir, outre la somme qu'il représentait, un profit plus ou moins considérable; il devait donc, suivant l'idée qu'on aurait de la possibilité de ces profits, ou se maintenir au niveau de sa valeur, ou même s'élever au-dessus. Le gouvernement avait besoin d'une confiance moins grande, puisque l'espérance de gagner doit engager à courir des risques: mais il fallait que le profit espéré fût au-dessus de l'intérêt ordinaire du commerce, et dès-lors l'établissement de la banque n'était plus qu'un emprunt onéreux pour l'Etat. Aussi ce n'était point ce que voulait *Lass;* il espérait seulement accréditer les billets par des espérances vagues ou plutôt trompeuses, comptant que lorsque la nation y serait accoutumée, ils pourraient se soutenir d'eux-mêmes; et c'est surtout dans cette partie de ses opérations qu'il se permit d'employer la charlatanerie. Nous n'en citerons qu'un exemple. Lorsqu'il accorda à la banque le privilége du commerce d'Afrique, il y joignit une petite prime pour chaque livre d'or qu'elle introduirait en France; cette prime n'était pas un cinquième pour cent de la valeur, et par conséquent ne pouvait être comptée pour quelque chose, qu'en supposant l'introduction d'une grande quantité de livres d'or. Le premier moyen réussit; les actions gagnèrent, et *Lass* les multipliait à l'excès, en y attachant toujours de nouveaux profits en espérance.

Bretagne était prête à se soulever. Il s'était formé des conspirations contre le régent ; et

Ces charlataneries ne pouvaient soutenir le crédit que pendant très-peu de temps ; les billets tombèrent. Il prit alors un second moyen ; on contraignit à recevoir les billets de banque comme argent comptant. Ceux qui remboursèrent leurs dettes avec ces billets eurent le profit des banqueroutes dont ils partageaient l'honneur avec le ministère. Mais cette contrainte ne peut exister dans les opérations de commerce ; le marchand qui vend sa denrée argent comptant, est le maître de la donner à meilleur marché que s'il la vend en billets : ainsi ce moyen injuste en lui-même ne put ni soutenir suffisamment les billets, ni avoir long-temps de l'influence.

Lass jusque-là était un homme persuadé faussement que l'établissement d'une banque augmentait les richesses réelles, et que dans le cas où il la fondait, elle devait anéantir la dette publique. Peu délicat sur les moyens, il avait été injuste et charlatan ; mais il pouvait paraître habile aux yeux de ceux qui n'étaient point assez éclairés pour sentir qu'il ne pouvait résulter de son systême, en lui supposant tout le succès possible, que l'existence d'une compagnie maîtresse des impôts et des privilèges de commerce, une banque très-compliquée, enfin une banqueroute faite au hasard, et sans que les pertes fussent proportionnelles, ce qui la rendait encore plus injuste et plus funeste.

Mais à cette dernière époque toute cette habileté apparente disparut ; il imagina d'abord de dégoûter de l'argent comptant par des variations rapides dans les monnaies : l'argent monnayé devenant par ce moyen d'un usage incommode, et ceux qui avaient des monnaies anciennes ne pouvant ni les employer dans le commerce, ni les vendre avec avantage comme matière, la valeur des billets devait augmenter ; mais cette hausse était plus que compensée par la diminution de la confiance. Il finit par défendre de garder de l'argent chez soi : l'effet de cette dernière loi fut encore de rendre l'argent plus rare, mais aussi de faire tomber les billets de plus en plus. Au milieu de toutes ces lois, le public de Paris occupé, non plus des fortunes qu'on pouvait faire en actions ou en payant ses dettes en billets, mais de celles que l'agiotage de ces billets fesait espérer, ne voyait encore qu'à demi l'illusion des projets de *Lass*. Lui-même enfin réduisit ses billets à la moitié de leur valeur ; alors le prestige

cependant il vint à bout, prefque fans peine, de tout ce qu'il voulut au dehors et au dedans. Le royaume était dans une confufion qui fefait tout craindre, et cependant ce fut le règne des plaifirs et du luxe.

Vifa. Il fallut, après la ruine du fyftême de *Lafs*, réformer l'Etat ; on fit un recenfement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entreprife non moins extraordinaire que le fyftême : ce fut l'opération de finance et de juftice la plus grande et la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée, rédigée et conduite par quatre (*b*)

qui l'avait foutenu fut abfolument diffipé, et *Lafs* fut obligé de quitter le miniftère et la France.

Telle eft l'hiftoire abrégée de ce fyftême, tel que nous avons pu le faifir au milieu de cette foule de lois et d'opérations qui fe fuccédaient avec une rapidité dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemple.

L'ignorance où l'on était alors, principalement en France, fur la nature et les effets des opérations de ce genre, fut la feule caufe du fuccès momentané du fyftême de *Lafs*, des révolutions prodigieufes qu'il caufa dans les fortunes ; fon effet dans l'adminiftration fut une banqueroute partielle faite de la manière la plus injufte, la plus propre à multiplier les défaftres particuliers ; et il n'en eft refté dans les efprits que des préjugés contre les billets de banque, qui cependant peuvent fouvent être utiles, foit pour diminuer le prix de l'argent, et en laiffer une plus grande quantité pour le commerce étranger ou pour les différens ufages qu'on peut faire de l'argent non monnayé, foit pour augmenter la production et le commerce, en rendant la circulation plus facile et moins coûteufe.

(*b*) Les frères *Pâris*.

frères, qui jusque-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, et qui, par leur génie et par leurs travaux, méritèrent qu'on leur confiât la fortune de l'Etat. Ils établirent assez de bureaux de maîtres des requêtes et d'autres juges; ils formèrent un ordre assez sûr et assez net pour que le chaos fût débrouillé; cinq cents onze mille et neuf citoyens, la plupart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de seize cents trente et un millions numéraires effectifs en argent, dont l'Etat fut chargé. C'est ainsi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation. (*c*)

Après la destruction de ce vaste édifice de *Lass*, si hardiment conçu, et qui écrasa son architecte, il resta de ses débris une compagnie des Indes, qu'on crut quelque temps à

(*c*) L'historien de la régence et celui du duc d'Orléans parlent de cette grande affaire avec aussi peu de connaissance que tous les autres : ils disent que le contrôleur général, M. de *la Houssaie*, était chambellan du duc d'Orléans : ils prennent un écrivain obscur, nommé *la Jonchère*, pour *la Jonchère*, le trésorier des guerres. Ce sont des livres de Hollande. Vous trouverez dans une continuation de l'Histoire universelle de *Bénigne Bossuet*, imprimée en 1738, chez l'*Honoré*, à Amsterdam, que le duc de *Bourbon-Condé*, premier ministre après le duc d'Orléans, *fit bâtir le château de Chantilli de fond en comble du produit des actions* : vous y verrez que *Lass* avait vingt millions sur la banque d'Angleterre : autant de lignes, autant de mensonges.

Paris, la rivale de celle de Londres et d'Amſterdam. (3)

La fureur du jeu des actions, qui avait ſaiſi les Français, anima auſſi les Hollandais et les Anglais. Ceux qui avaient obſervé en France les reſſorts par leſquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes ſi rapides et ſi immenſes ſur la crédulité et ſur la misère publiques, portèrent dans Amſterdam, dans Roterdam, dans Londres, le même artifice et la même folie. On parle encore avec étonnement de ces temps de démence et de ce fléau politique; mais qu'il eſt peu conſidérable en comparaiſon des guerres civiles et de celles de religion qui ont ſi long-temps enſanglanté l'Europe, et des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de prince à prince, qui dévaſtent tant de contrées! Il ſe trouva dans Londres et dans Roterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies et des commerces imaginaires. Amſterdam fut bientôt déſabuſé. Roterdam fut ruiné pour quelque temps. Londres fut bouleverſé pendant l'année 1720. Il réſulta de cette manie, en France et en Angleterre, un nombre prodigieux

(3) Elle ne ſe ſoutint qu'aux dépens du tréſor public, que l'ignorance des miniſtres ſur les principes du commerce prodiguait à cette compagnie ou plutôt à ſes agens. Voyez le chap. XXIX.

de banqueroutes, de fraudes, de vols publics et particuliers, et toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrénée.

CHAPITRE III.

De l'abbé du Bois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier miniſtre. Mort du duc d'Orléans.

IL ne faut pas paſſer ſous ſilence le miniſtère du cardinal *du Bois.* C'était le fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, dans le fond du Limouſin. Il avait commencé par être inſtituteur du duc d'Orléans, et enſuite en ſervant ſon élève dans ſes plaiſirs, il en acquit la confiance : un peu d'eſprit, beaucoup de débauche, de la ſoupleſſe, et ſurtout le goût de ſon maître pour la ſingularité, firent ſa prodigieuſe fortune : ſi ce cardinal premier miniſtre avait été un homme grave, cette fortune aurait excité l'indignation, mais elle ne fut qu'un ridicule. Le duc d'Orléans ſe jouait de ſon premier miniſtre, et reſſemblait à ce pape qui fit ſon porte-ſinge cardinal. Tout ſe tournait en gaieté et en plaiſanterie dans la régence du duc d'Orléans : c'était le même eſprit que du temps de la fronde, à la

guerre civile près ; ce caractère de la nation, le régent l'avait fait renaître après la févère triftefſe des dernières années de *Louis XIV*.

Le cardinal *du Bois* meurt fans vouloir recevoir les facremens.

Le cardinal *du Bois*, archevêque de Cambrai, mourut d'un ulcère dans l'urètre, fuite de fes débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans fes derniers momens par les pratiques de la religion catholique, dont jamais miniftre ne fit moins de cas que lui. Il prétexta qu'il y avait pour les cardinaux un cérémonial particulier, et qu'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction et le viatique comme un autre homme. Le curé de Verfailles alla aux informations, et pendant ce temps *du Bois* mourut, le 19 augufte 1728. Nous rîmes de fa mort comme de fon miniftère : tel était le goût des Français, accoutumés à rire de tout. (*g*)

Le duc d'Orléans prit alors le titre de premier miniftre, parce que le roi étant majeur, il n'y avait plus de régence ; mais il fuivit bientôt fon cardinal. C'était un prince

(*a*) Le régent, en 1722, avait fait le cardinal *du Bois* premier miniftre. Où le compilateur des mémoires de *Maintenon* a-t-il pris que *Louis XIV*, ayant donné un petit bénéfice, en 1692, à cet abbé *du Bois*, alors obfcur, avait dit de lui : *Il ne s'attache point aux femmes qu'il aime ; s'il boit il ne s'enivre pas ; et s'il joue il ne perd jamais ?* Voilà de fingulières raifons pour donner un bénéfice. Peut-on faire parler ainfi *Louis XIV ?* et ce monarque jetait-il la vue fur l'abbé *du Bois ?* D'ailleurs l'abbé *du Bois* n'était ni joueur ni buveur.

à qui on ne pouvait reprocher que ſon goût ardent pour les plaiſirs et pour les nouveautés.

De toute la race de *Henri IV*, *Philippe d'Orléans* fut celui qui lui reſſembla le plus ; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchiſe, avec un eſprit plus cultivé. Sa phyſionomie, incomparablement plus gracieuſe, était cependant celle de *Henri IV*. Il ſe plaiſait quelquefois à mettre une fraiſe, et c'était alors *Henri IV* embelli.

Il avait alors un ſingulier projet, dont ſa mort ſubite ſauva la France. C'était de rappeler *Laſs*, réfugié et oublié dans Veniſe, et de faire revivre ſon ſyſtême, dont il comptait rectifier les abus, et augmenter les avantages. Rien ne put jamais le détacher de l'idée d'une banque générale chargée de payer toutes les dettes de l'Etat. L'exemple de Veniſe, de la Hollande, de l'Angleterre, lui feſait illuſion. Son ſecrétaire *Melon*, eſprit ſyſtématique, très-éclairé, mais chimérique, lui avait inſpiré ce deſſein, et l'y confirmait de jour en jour. Il oubliait la différence établie par la nature entre le génie des Français et des peuples qu'on voulait imiter ; combien de temps il faut pour faire réuſſir de tels établiſſemens ; que la nation était alors plus révoltée contre le ſyſtême de *Laſs*, qu'elle n'en avait été

d'abord enivrée ; et que *Lass*, revenant une seconde fois bouleverser la France avec des billets, trouverait des ennemis plus en garde, plus acharnés et plus puissans qu'il n'en avait eus à combattre dans ses premiers prestiges.

La contemplation continuelle de cette grande entreprise qui séduisait le duc d'Orléans, et celle des orages qu'il allait exciter, allumèrent son sang. Les plaisirs de la table et de l'amour dérangèrent sa santé davantage. Il fut averti par une légère attaque d'apoplexie qu'il négligea, et qui lui en attira une seconde, le 2 décembre 1723, à Versailles. Il mourut au moment qu'il en fut frappé.

Son fils, le duc de Chartres, d'un caractère faible et bizarre, plus fait pour une cellule à Sainte-Geneviève, où il a fini ses jours, que pour le ministère, ne demanda pas la place de son père. Le duc de *Bourbon*, arrière petit-fils du grand *Condé*, la demanda sur le champ au jeune roi majeur. Le roi était avec *Fleuri*, ancien évêque de Fréjus, son précepteur. Il consulta, par un regard, ce vieillard ambitieux et circonspect, qui n'osa pas s'opposer par un signe de tête à la demande du prince.

La patente de premier ministre était déjà dressée par le secrétaire d'Etat *la Vrillière*, et le duc de *Bourbon* fut le maître du royaume en deux minutes.

Le ſort des princes de *Condé* a toujours été d'être opprimés par des prêtres. Le premier prince de *Condé*, *Louis*, oncle de *Henri IV*, fut toute ſa vie perſécuté par les prêtres de Rome et de la France, aſſaſſiné ſur le champ de bataille immédiatement après la perte de la journée de Jarnac.

Le ſecond, *Henri*, couſin germain de *Henri IV*, plus pourſuivi encore par les prêtres de la ligue, empoiſonné dans Saint-Jean d'Angeli.

Le troiſième, *Henri II*, mis en priſon ſous le gouvernement du florentin *Concini*, et depuis toujours tourmenté par le cardinal de *Richelieu*, quoiqu'il eût marié ſon fils à la nièce de ce cardinal.

Le quatrième, qui eſt le grand *Condé*, enfermé à Vincennes et au Havre, pourſuivi hors du royaume par le cardinal *Mazarin*.

Enfin celui dont nous parlons, et que nous appelons *Monſieur le Duc*, ſupplanté, chaſſé de la cour, et exilé par *Fleuri*, évêque de Fréjus, qui fut cardinal bientôt après.

Voici comment ſe fit cette révolution qui étonna la France, et qui n'était après tout qu'un changement de miniſtre, ordinaire dans toutes les cours.

Monſieur le Duc abandonna d'abord tout le département de l'Egliſe, et le ſoin de pourſuivre

les calviniſtes et les janſéniſtes à l'évêque de Fréjus, ſe réſervant l'adminiſtration de tout le reſte. Ce partage produiſit quelques difficultés entre eux. Le prince était gouverné par un des frères *Pâris*, nommé *du Verney*, qui avait eu la principale part à l'ouvrage inoui de la liquidation des biens de tous les citoyens, après le renverſement des chimères de *Laſs*. Une autre perſonne gouvernait plus gaiement le prince miniſtre; c'était la fille du traitant *Pléneuf*, mariée au marquis de *Prie*, jeune femme brillante, légère, d'un eſprit vif et agréable. Pour *Fleuri*, âgé alors de ſoixante et treize ans, il n'était gouverné par perſonne, et il avait ſur le roi, ſon élève, un aſcendant ſuprême, fruit de l'autorité d'un précepteur ſur ſon diſciple et de l'habitude.

Pâris du Verney, étroitement lié avec cette marquiſe de *Prie*, réſolut avec elle de mettre le roi entièrement dans la dépendance du prince, et de chaſſer le précepteur. Nous avons déjà vu que le duc d'Orléans, régent de France, pour finir ſa guerre contre le roi d'Eſpagne, *Philippe V*, avait marié l'infante, fille de ce monarque et de la princeſſe de Parme, âgée alors de cinq ans et demi, au roi de France, qui en avait quinze. Il fallait attendre environ dix ans au moins la naiſſance incertaine d'un dauphin. Madame de

Prie et *du Verney* prirent ce prétexte pour renvoyer l'infante à ſon père, et pour faire un véritable mariage du roi de France avec une ſœur du duc de *Bourbon*, très-belle et très-capable de donner des enfans, élevée à Fontevraud ſous le nom de princeſſe de *Vermandois*.

On commença par renvoyer la femme de cinq ans avant de s'aſſurer d'une plus mûre. On la fit partir pour l'Eſpagne, ſans preſſentir ſon père et ſa mère, ſans adoucir la dureté d'une telle démarche par la plus légère excuſe. On chargea ſeulement l'abbé de *Livry Sanguin*, fils d'un premier maître d'hôtel du roi, miniſtre alors en Portugal, de paſſer en Eſpagne pour en inſtruire le roi et la reine, pendant que leur enfant était en chemin, reconduite à petites journées. Cet oubli de toute bienſéance n'était l'effet d'aucune querelle entre les cours de France et d'Eſpagne. Il ſemblait qu'une telle démarche ne pouvait être imputée qu'au caractère de *du Verney* qui, ayant été garçon cabaretier dans ſon enfance, chez ſa mère, en Dauphiné; ſoldat aux gardes dans ſa jeuneſſe, et plongé depuis dans la finance, retint toute ſa vie un peu de la dureté de ces trois profeſſions. La marquiſe de *Prie* ne ſongea jamais aux conſéquences, et *Monſieur le Duc* n'était pas politique.

L'infante, qui fut ainſi reconduite, fut depuis reine en Portugal. Elle donna à *Joſeph II* les enfans qu'on ne voulut pas qu'elle donnât à *Louis XV*, et n'en fut pas plus heureuſe.

Quelques mois après ſon renvoi, madame de *Prie* courut en poſte à Fontevraud eſſayer ſi la princeſſe de *Vermandois* lui convenait, et ſi on pouvait s'aſſurer de gouverner le roi de France par elle. La princeſſe, encore plus fière que la marquiſe n'était légère et inconſidérée, la reçut avec une hauteur dédaigneuſe, et lui fit ſentir qu'elle était indignée que ſon frère lui dépêchât une telle ambaſſadrice. Cette ſeule entrevue la priva de la couronne. On la laiſſa faire la fière dans ſon couvent : elle mourut abbeſſe de Beaumont-lès-Tours trois ans après.

Il y avait dans Paris une madame *Texier*, maîtreſſe d'un ancien militaire, nommé *Vauchon*, veuve d'un caiſſier qui avait appartenu à *Pléneuf*, père de madame de *Prie*. Elle était retenue pour toujours dans ſon lit par une maladie affreuſe qui lui avait rongé la moitié du viſage. *Vauchon* lui parla de *Staniſlas Leczinski*, fait roi de Pologne par *Charles XII*, dépoſſédé par *Pierre le grand*, et réfugié à Veiſſembourg, frontière de l'Alſace, y vivant d'une penſion modique que le miniſtère de

France lui payait très-mal. Il avait une fille élevée dès ſon berceau dans le malheur, dans la modeſtie, et dans les vertus qui rendaient ſes infortunes plus intéreſſantes. La dame *Texier* pria la marquiſe de la venir voir; elle lui parla de cette princeſſe pour laquelle on avait propoſé des partis un peu au-deſſous d'un roi de France. (1) Madame de *Prie* partit deux jours après pour Veiſſembourg, vit cette infortunée princeſſe polonaiſe, trouva qu'on ne lui en avait pas aſſez dit, et la fit reine.

Dans le conſeil privé qu'on aſſembla pour décider de cette alliance, l'évêque de Fréjus dit ſimplement qu'il ne s'était jamais mêlé de mariage. Il laiſſa conclure l'affaire ſans la recommander, et ſans s'y oppoſer. La nouvelle reine fut auſſi reconnaiſſante envers *Monſieur le Duc*, que le roi et la reine d'Eſpagne furent indignés du renvoi, ou plutôt de l'expulſion de l'infante.

Quelque temps après, les murmures de Verſailles et de Paris ayant éclaté, la défiance entre *Monſieur le Duc* et le précepteur étant augmentée, la cour ayant formé deux partis,

(1) Entre autres le dernier maréchal d'*Eſtrées* du nom de *le Tellier*. Le mariage manqua, parce qu'on ne voulut pas faire duc et pair le comte d'*Eſtrées* en conſidération de cette alliance. La princeſſe, devenue reine, le traita toujours avec diſtinction, et comme un homme qui, dans ſon infortune, s'était occupé du ſoin de l'adoucir.

les eſprits commençant à s'aigrir, l'évêque déclare enfin au prince miniſtre, que le ſeul moyen d'en prévenir les ſuites, était de renvoyer de la cour madame de *Prie*, qui était dame du palais de la reine. La marquiſe, de ſon côté, réſolut, ſelon les règles de la guerre de cour, de faire partir le précepteur.

Une des mortifications du premier miniſtre était que, lorſqu'il travaillait avec le roi aux affaires d'Etat, *Fleuri* y aſſiſtait toujours, et que, lorſque *Fleuri* feſait ſigner au roi des ordres pour l'Egliſe, le prince n'y était point admis. On engagea un jour le roi à venir tenir ſon petit conſeil ſur des objets de peu d'importance dans la chambre de la reine, et quand l'évêque de Fréjus voulut entrer, la porte lui fut fermée. *Fleuri*, incertain ſi le roi n'était pas du complot, prit incontinent le parti de ſe retirer au village d'Iſſi, entre Paris et Verſailles, dans une petite maiſon de Campagne appartenant à un ſéminaire. C'était-là ſon refuge quand il était mécontent ou qu'il feignait de l'être.

Le parti du premier miniſtre paraît triompher pendant quelques heures, mais ce fut une ſeconde *journée des dupes*, ſemblable à cette journée ſi connue, dans laquelle le cardinal de *Richelieu*, chaſſé par *Marie de Médicis*, et par ſes autres ennemis, les chaſſa tous à ſon tour.

Le

Le jeune *Louis XV*, accoutumé à ſon précepteur, aimait en lui un vieillard qui, n'ayant rien demandé juſque-là pour ſa famille inconnue à la cour, n'avait d'autre intérêt que celui de ſon pupille. *Fleuri* lui plaiſait par la douceur de ſon caractère, par les agrémens de ſon eſprit naturel et facile. Il n'y avait pas juſqu'à ſa phyſionomie, douce et impoſante, et juſqu'au ſon de ſa voix qui n'eût ſubjugué le roi. *Monſieur le Duc*, ayant reçu de la nature des qualités contraires, inſpirait au roi une ſecrète répugnance.

Le monarque, qui n'avait jamais marqué de volonté, qui avait vu avec indifférence ſon gouverneur, le maréchal de *Villeroi*, exilé par le duc d'Orléans régent; qui ayant reçu pour femme un enfant de ſix ans ſans en être ſurpris, l'avait vu partir comme un oiſeau qu'on change de cage; qui avait épouſé la fille de *Staniſlas Leczinski*, ſans faire attention à elle ni à ſon père; ce prince enfin à qui tout paraiſſait égal, fut réellement affligé de la retraite de l'évêque de Fréjus. Il le redemanda vivement, non pas comme un enfant qui ſe dépite quand on change ſa nourrice, mais comme un ſouverain qui commence à ſentir qu'il eſt le maître. Il fit des reproches à la reine qui ne répondit qu'avec des larmes. *Monſieur le Duc* fut obligé d'écrire lui-même à

l'évêque, et de le prier au nom du roi de revenir.

Ce petit démêlé domeſtique fut incontinent le ſujet de tous les diſcours chez tous les courtiſans, chez tout ce qui habitait Verſailles. Je remarquai qu'il fit plus d'impreſſion ſur les eſprits que n'en firent depuis toutes les nouvelles d'une guerre funeſte à la France et à l'Europe. On s'agitait, on s'interrogeait, on parlait avec égarement et avec défiance. Les uns déſiraient une grande révolution, les autres la craignaient, tout était en alarmes.

Il y avait ce jour-là ſpectacle à la cour : on jouait Britannicus. Le roi et la reine arrivèrent une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Tout le monde s'aperçut que la reine avait pleuré; et je me ſouviens que, lorſque *Narciſſe* prononça ce vers :

> Que tardez-vous, Seigneur, à la répudier,

preſque toute la ſalle tourna les yeux ſur la reine pour l'obſerver avec une curioſité plus indiſcrète que maligne.

Le lendemain *Fleuri* revint. Il affecta de ne ſe point plaindre; et ſans paraître demander ni ſatisfaction ni vengeance, il ſe contenta d'abord d'être en ſecret le maître des affaires. Enfin, le 11 juin 1726, le roi ayant invité *Monſieur le Duc* à venir coucher à la

maifon de plaifance de Rambouillet, et étant parti, difait-il, pour l'attendre, le duc de *Charoft*, capitaine des gardes, vint arrêter ce prince dans fon appartement; il le mit entre les mains d'un exempt qui le conduifit à Chantilli, féjour de fes pères et fon exil.

La diffimulation de l'évêque, dans cette exécution, n'était pas extraordinaire; celle du roi parut l'être; mais le précepteur avait infpiré à fon élève une partie de fon caractère; et d'ailleurs on avait dit depuis fi longtemps, *qui ne fait diffimuler*, *ne fait pas régner*, que ce proverbe royal, inventé pour les grandes occafions, était toujours appliqué aux petites.

Pâris du Verney, dès ce moment, ne fut plus le maître de l'Etat. Le roi déclara, dans un confeil extraordinaire, que c'était lui qui devait l'être, et que tous les miniftres iraient travailler chez l'évêque de Fréjus, c'eft-à-dire, que *Fleuri* allait régner; les frères *Pâris* furent exilés, et bientôt *du Verney* fut mis à la baftille.

C'eft ce même *du Verney* que nous avons vu depuis jouir d'une affez grande fortune, et de beaucoup de confidération. Il fut l'inventeur, et le vrai fondateur de l'école militaire. Pour madame de *Prie*, elle fut envoyée au fond de la Normandie, où elle mourut bientôt dans les convulfions du défefpoir.

Il manquait à *Fleuri* d'être cardinal. C'eſt une qualité étrangère à l'Egliſe et à l'Etat, que tout eccléſiaſtique romain, à portée de l'obtenir, pourſuit avec fureur, que les papes ſont long-temps eſpérer pour avoir des créatures, et que les rois honorent chez eux, par une ancienne coutume qui tient lieu de raiſon et même de politique.

Monſieur le Duc avait ſecrètement empêché, par le cardinal de *Polignac*, ambaſſadeur à Rome, et par l'abbé de *Rothelin*, qu'on n'envoyât cette barrette tant déſirée : elle arriva bientôt; *Fleuri* la reçut avec la même ſimplicité apparente, qu'il avait reçu la place de premier miniſtre, et qui dirigea toutes les actions de ſa vie, ſans jamais laiſſer entrevoir ſur ſon viſage, ni les ſourcils de la fierté, ni les grimaces de l'hypocriſie.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux ſur la terre, c'était, ſans doute, le cardinal de *Fleuri*. On le regarda comme un homme des plus aimables, et de la ſociété la plus délicieuſe juſqu'à l'âge de ſoixante et treize ans : et, lorſqu'à cet âge, où tant de vieillards ſe retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus ſages. Depuis 1726 juſqu'à 1742, tout lui proſpéra. Il conſerva juſqu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête ſaine, libre et capable d'affaires.

Quand on ſonge que de mille contemporains il y en a très-rarement un ſeul qui parvienne à cet âge, on eſt obligé d'avouer que le cardinal de *Fleuri* eut une deſtinée unique. Si ſa grandeur fut ſingulière, en ce qu'ayant commencé ſi tard, elle dura ſi long-temps ſans aucun nuage, ſa modération et la douceur de ſes mœurs ne le furent pas moins. On ſait quelles étaient les richeſſes et la magnificence du cardinal d'*Amboiſe*, qui aſpirait à la tiare; et l'hypocriſie arrogante de *Ximenès*, qui levait des armées à ſes dépens, et qui, vêtu en moine, diſait qu'avec ſon cordon il conduiſait les grands d'Eſpagne: on connaît le faſte royal de *Richelieu*, les richeſſes prodigieuſes accumulées par *Mazarin*. Il reſtait au cardinal de *Fleuri* la diſtinction de la modeſtie; il fut ſimple et économe en tout, ſans jamais ſe démentir. L'élévation manquait à ſon caractère. Ce défaut tenait à des vertus, qui ſont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre et de la paix: il prouva que les eſprits doux et concilians ſont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plus tôt qu'il avait pu de ſon évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par ſon économie, et y avoir fait beaucoup de bien par ſon eſprit de conciliation. C'étaient-là les deux parties dominantes de ſon caractère. La raiſon qu'il allégua à ſes

diocésains était l'état de sa santé qui *le mettait désormais dans l'impuissance de veiller à son troupeau ;* mais heureusement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus, loin de la cour, dans un pays peu agréable, lui avait toujours déplu. Il disait que, dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage, et signa dans une lettre de plaisanterie au cardinal *Quirini : Fleuri, évêque de Fréjus par l'indignation divine.*

Il se démit vers le commencement de 1715. Le maréchal de *Villeroi*, après beaucoup de sollicitations, obtint de *Louis XIV*, qu'il nommât l'évêque de Fréjus précepteur par son codicille. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au cardinal *Quirini :*

J'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En arrivant j'ai appris que le roi était à l'extrémité, et qu'il m'avait fait l'honneur de me nommer précepteur de son petit-fils : s'il avait été en état de m'entendre, je l'aurais supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai été malade, et je ne me console point de la perte de ma liberté.

Il s'en consola en formant insensiblement son élève aux affaires, au secret, à la probité,

et conſerva dans toutes les agitations de la cour, pendant la minorité, la bienveillance du régent et l'eſtime générale ; ne cherchant point à ſe faire valoir, ne ſe plaignant de perſonne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue : mais il s'inſtruiſait en ſecret de l'adminiſtration intérieure du royaume, et de la politique étrangère. Il fit déſirer à la France, par la circonſpection de ſa conduite, par la ſéduction aimable de ſon eſprit, qu'on le vît à la tête des affaires. Ce fut le ſecond précepteur qui gouverna la France : il ne prit point le titre de premier miniſtre, et ſe contenta d'être abſolu. Son adminiſtration fut moins conteſtée et moins enviée que celle de *Richelieu* et de *Mazarin*, dans les temps les plus heureux de leurs miniſtères. Sa place ne changea rien dans ſes mœurs. On fut étonné que le premier miniſtre fût le plus aimable et le plus déſintéreſſé des courtiſans. Le bien de l'Etat s'accorda long-temps avec ſa modération. On avait beſoin de cette paix qu'il aimait; et tous les miniſtres étrangers crurent qu'elle ne ſerait jamais rompue pendant ſa vie.

Il laiſſa tranquillement la France réparer ſes pertes, et s'enrichir par un commerce immenſe, ſans faire aucune innovation ; traitant l'Etat comme un corps puiſſant et robuſte,

qui ſe rétablit de lui-même ; haïſſant tout ſyſtême, parce que ſon eſprit était heureuſement borné ; ne comprenant abſolument rien à une affaire de finance, exigeant ſeulement des ſous-miniſtres la plus ſévère économie ; incapable d'être commis d'un bureau, et capable de gouverner l'Etat. (*b*)

Les affaires politiques rentrèrent inſenſiblement dans leur ordre naturel. Heureuſement pour l'Europe, le premier miniſtre d'Angleterre, *Robert Walpol*, était d'un caractère auſſi pacifique ; et ces deux hommes continuèrent à maintenir preſque toute l'Europe dans ce repos qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht juſqu'en 1733 ; repos qui n'avait été troublé qu'une fois par les guerres paſſagères de 1718 et de 1726. Ce fut un temps heureux pour toutes les nations, qui, cultivant à l'envi le commerce et les arts, oublièrent toutes leurs calamités paſſées.

Ruſſie et Pruſſe.

En ces temps-là ſe formaient deux puiſſances, dont l'Europe n'avait point entendu parler avant ce ſiècle. La première était la Ruſſie, que le czar *Pierre le grand* avait tirée

(*b*) Dans quelques livres étrangers, on a confondu le cardinal de *Fleuri* avec l'abbé *Fleuri*, auteur de l'hiſtoire de l'Egliſe, et des excellens diſcours qui ſont ſi au-deſſus de ſon hiſtoire. Cet abbé *Fleuri* fut le confeſſeur de *Louis XV* : mais il vécut à la cour inconnu ; il avait une modeſtie vraie, et l'autre *Fleuri* avait la modeſtie d'un ambitieux habile.

de

de la barbarie. Cette puiſſance ne conſiſtait, avant lui, que dans des déſerts immenſes et dans un peuple ſans lois, ſans diſcipline, ſans connaiſſances, tel que de tout temps ont été les Tartares. Il était ſi étranger à la France, et ſi peu connu, que, lorſqu'en 1668 *Louis XIV* avait reçu une ambaſſade moſcovite, on célébra par une médaille cet événement, comme l'ambaſſade des Siamois.

Cet empire nouveau commença à influer ſur toutes les affaires, et à donner des lois au Nord, après avoir abattu la Suède. La ſeconde puiſſance établie à force d'art, et ſur des fondemens moins vaſtes, était la Pruſſe. Ses forces ſe préparaient, et ne ſe déployaient pas encore.

La maiſon d'Autriche était reſtée à peu-près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait miſe. L'Angleterre conſervait ſa puiſſance ſur mer, et la Hollande perdait inſenſiblement la ſienne. Ce petit Etat, puiſſant par le peu d'induſtrie des autres nations, tombait en décadence, parce que ſes voiſins ſeſaient eux-mêmes le commerce dont il avait été le maître. La Suède languiſſait; le Danemarck était floriſſant; l'Eſpagne et le Portugal ſubſiſtaient par l'Amérique; l'Italie, toujours faible, était diviſée en autant d'Etats qu'au commencement du ſiècle, ſi on excepte Mantoue, devenue patrimoine autrichien.

Abdication de *Victor-Amédée*, duc de Savoie.

La Savoie donna alors un grand ſpectacle au monde et une grande leçon aux ſouverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ce *Victor-Amédée*, tantôt allié, tantôt ennemi de la France et de l'Autriche, et dont l'incertitude avait paſſé pour politique, laſſé des affaires et de lui-même, abdiqua, par un caprice, en 1730, à l'âge de ſoixante-quatre ans, la couronne qu'il avait portée le premier de ſa famille, et ſe repentit par un autre caprice un an après. La ſociété de ſa maîtreſſe devenue ſa femme, la dévotion et le repos ne purent ſatisfaire une ame occupée pendant cinquante ans des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle eſt la faibleſſe humaine, et combien il eſt difficile de remplir ſon cœur ſur le trône et hors du trône. Quatre ſouverains, dans ce ſiècle, renoncèrent à la couronne; *Chriſtine*, *Caſimir*, *Philippe V*, *Victor-Amédée*. *Philippe V* ne reprit le gouvernement que malgré lui; *Caſimir* n'y penſa jamais; *Chriſtine* en fut tentée quelque temps par un dégoût qu'elle eut à Rome; *Amédée* ſeul voulut remonter par la force ſur le trône que ſon inquiétude lui avait fait quitter. La ſuite de cette tentative eſt connue. Son fils, *Charles-Emmanuel*, aurait acquis une gloire au-deſſus des couronnes, en remettant à ſon père celle qu'il tenait de lui, ſi ce père ſeul l'eût rede-

mandée, et ſi la conjoncture des temps l'eût permis ; mais c'était, dit-on, une maîtreſſe ambitieuſe qui voulait régner, et tout le conſeil fut forcé d'en prévenir les ſuites funeſtes, et de faire arrêter celui qui avait été ſon ſouverain. Il mourut depuis en priſon, en 1732. Il eſt très-faux que la cour de France voulut envoyer vingt mille hommes pour défendre le père contre le fils, comme on l'a dit dans les mémoires de ce temps-là. Ni l'abdication de ce roi, ni ſa tentative pour reprendre le ſceptre, ni ſa priſon, ni ſa mort, ne causèrent le moindre mouvement chez les nations voiſines. Ce fut un terrible événement qui n'eut aucune ſuite. (6)

Empriſonnement et mort de *Victor-Amédée.*

(2) *Victor-Amédée* avait un fils aîné qui, rempli de qualités aimables, en feſait eſpérer de brillantes. Il mourut à dix-ſept ans. Sa mort plongea ſon père dans un déſeſpoir qui fit craindre pour ſa vie. Cependant ſon courage triompha de ſa douleur. Il s'occupa de ſon ſecond fils, que juſque-là il avait négligé, et traité même avec dureté, parce que l'extérieur peu avantageux de ce prince l'humiliait, et que ſa douceur et ſa timidité naturelles, qualités trop oppoſées au caractère impétueux du roi *Victor*, lui paraiſſaient annoncer un défaut d'activité et de courage. Il donna cependant tous ſes ſoins à l'inſtruction de ce fils, le ſeul qui lui reſtât ; ſans ceſſe il l'occupait à paſſer en revue ou à faire manœuvrer ſes régimens, à lever le plan de toutes ſes places ; il lui fit apprendre tous les détails des manufactures établies dans ſes Etats, lui développa tous ſes projets de finance et de légiſlation, les motifs de ce qu'il avait fait, le ſuccès heureux ou malheureux de toutes ſes tentatives pour rendre ſon pays floriſſant ; et lorſqu'il le crut aſſez inſtruit, il le fit travailler avec lui dans toutes les affaires, n'en décidant aucune

Tout était paiſible depuis la Ruſſie juſqu'à l'Eſpagne, lorſque la mort d'*Auguſte II*, roi

qu'après l'avoir diſcutée avec le prince *Charles*. Mais il continuait de le traiter avec la même dureté, ne lui laiſſant aucune liberté, pas même, après ſon ſecond mariage, celle de vivre à ſon gré avec ſa femme. Vers la fin de 1729, *Victor* forma le projet d'abdiquer; il croyait ſon fils en état de gouverner: l'Europe était en paix. L'on pouvait eſpérer que cette paix durerait quelques années; et il ne voulait pas expoſer ſon Etat à n'avoir pour chef, pendant la guerre qu'il prévoyait pour un temps plus éloigné, qu'un jeune prince encore ſans expérience, ou un vieillard abattu par l'age et par les infirmités. Il ne ſe trouvait plus ni la même activité pour le travail, ni la même netteté d'eſprit; il ſentait qu'il n'avait plus la force de dompter ſon humeur.

Il avait toujours mené une vie ſimple, ſe montrant ſupérieur à l'étiquette de la grandeur comme au faſte et à la molleſſe. Il imagina qu'il coulerait des jours tranquilles dans ſa retraite avec la marquiſe de *Saint-Sébaſtien*, dame d'honneur de la princeſſe de Piémont, qu'il prit la réſolution d'épouſer. Il n'avait jamais été ſon amant, et elle avait quarante-cinq ans; mais, ſouvent trompé par des femmes, il avait des preuves de la vertu de madame de *Saint-Sébaſtien*, et avait pris inſenſiblement du goût pour elle dans de fréquens tête à tête, où ils examinaient enſemble les plus ſecrets détails du ménage du prince, ſur leſquels un violent déſir d'avoir de la poſtérité donnait au roi *Victor* une curioſité ſingulière. Il ne mit point madame de *Saint-Sébaſtien* dans la confidence de ſon abdication, l'épouſa en ſecret, le 12 auguſte 1730, et abdiqua, le 3 ſeptembre, ne ſe réſervant qu'une penſion de cinquante mille écus.

Il recommanda à ſon fils le prince de *Saint-Thomas*, ancien miniſtre, ſujet fidèle et bon citoyen; *Rebender*, général allemand, qu'il venait de faire maréchal; et le marquis d'*Ormea*, alors ambaſſadeur à Rome. D'*Ormea* était un homme ſans naiſſance, que *Victor-Amédée*, qui lui trouvait de l'adreſſe, avait tiré de la misère. Ce miniſtre lui avait rendu le ſervice de terminer des différens avec la cour de Rome, qui avaient duré une grande partie de ſon règne, et d'obtenir d'elle un concordat plus favorable que *Victor* n'eût pu l'eſpérer. Il ne ſavait pas que d'*Ormea* ayant prodigué l'argent au cardinal

de Pologne, électeur de Saxe, replongea l'Europe dans les diſſentions et dans les malheurs, dont elle eſt ſi rarement exempte.

Coſcia, (Cuiſſe) qui gouvernait *Benoît XIII*, *Coſcia* avait fait lire un concordat au pape, et lui en avait fait ſigner un autre. Le marquis d'*Ormea*, rappelé de Rome, et placé dans le miniſtère, forma, dès ſon arrivée, le projet d'être le maître. Il craignait peu les autres miniſtres qu'il parvint bientôt à rendre ſuſpects ou inutiles; mais le roi *Victor* était un obſtacle à ſon ambition; on lui envoyait tous les jours un bulletin qui renfermait la note de tout ce que les différens bureaux avaient fait; et dans les affaires importantes, ſon fils paraiſſait ne décider que d'après lui.

L'hiver qui ſuivit ſon abdication, le roi *Victor* eut une attaque d'apoplexie dont il reſta défiguré. Son fils n'alla point le voir parce que lui-même s'y oppoſa; mais il lui écrivit pour l'engager à choiſir ſa retraite en Piémont, plus près de Turin, et dans un climat plus doux. Le bulletin avait été interrompu pendant la maladie de *Victor*, et on ne lui en envoya plus après ſa convaleſcence. D'*Ormea* prit ſur lui de ceſſer cet uſage, éluda les ordres du roi *Charles* qui voulait donner à ſon père cette marque de reſpect, et finit par l'en dégoûter.

Le roi *Victor* fut irrité de ce procédé. Son fils ſe propoſa de le voir à Chamberi, en allant aux eaux. Il lui envoya d'abord deux miniſtres lui rendre compte des affaires de leurs départemens. *Victor* les écouta, les remercia de leur attention pour lui; mais refuſa de croire qu'il dût leur confiance aux ordres de ſon fils; il le traita, lorſqu'il le vit, avec la même humeur et la même dureté qu'il lui avait prodiguées dans ſon enfance, et ne cacha au marquis d'*Ormea* et à *Delborgo*, autre miniſtre alors uni avec d'*Ormea*, ni ſon mépris, ni ſa haine, ni le déſir qu'il avait de détromper ſon fils, et d'obtenir de lui leur diſgrâce.

A ſon retour, le roi *Charles* revit ſon père; il en fut encore plus maltraité. Il devait reſter quinze jours avec lui. D'*Ormea* ſentit que tôt ou tard *Victor* ſe rendrait maître de ſon humeur, et que ſa perte ſerait le réſultat d'une conférence paiſible entre le père et le fils. Alors il cherche à effrayer le jeune roi, à lui perſuader qu'il n'eſt pas en ſureté dans le château de ſon père, que ſa liberté eſt en danger, ſa vie

expofée à un mouvement de violence ; il le détermina à partir à cheval, au milieu de la nuit. La reine le fuit quelques jours après, et *Victor* lui-même part pour le Piémont avec fa femme ; il s'arrête à Moncarlier, et mande à fon fils que, d'après le confeil qu'il lui avait donné de fe rapprocher de Turin, et de ne plus s'expofer au climat rigoureux de la Savoie, il a quitté Chambéri, et attend qu'il lui donne une nouvelle retraite. La première entrevue fut très-violente, et les menaces contre les miniftres redoublèrent. D'*Ormea* vit qu'il n'avait plus à choifir qu'entre fa perte et celle du roi *Victor ;* mais comment faire confentir un fils, jeune, accoutumé au refpect et à la crainte, à faire arrêter fon père, à foulever par cette violence l'Europe entière contre lui ? Il fuppofa que le roi *Victor* avait formé le projet de remonter fur le trône, tirant parti de quelques mots qui lui étaient échappés. *Fofquieri*, gouverneur de Turin, avait été féduit, ainfi que le marquis de *Rivarol ;* le roi *Victor* avait fait une tentative pour s'introduire dans la citadelle. Il avait eu des entretiens avec des médecins et des apothicaires de la cour ; tout annonçait le complot le plus funefte. Il fallait, ou rendre ces complots inutiles en s'affurant de la perfonne de *Victor*, ou lui céder le trône ; action qui, fuivant ces indignes confeillers, avilirait le roi *Charles* aux yeux de toutes les puiffances, et le ferait regarder comme incapable de régner. Cependant *Mahomet II*, qui remit deux fois le trône à fon père, avait laiffé un affez grand nom. Obfédé par fes miniftres qui ne lui laiffaient aucun relâche, et qui tous étaient les inftrumens d'*Ormea*, quoique jaloux de lui, et le haïffant, le roi *Charles* céda ; il ordonna d'arrêter fon père.

Au milieu de la nuit, des grenadiers, les uns armés de baïonnettes, les autres portant des flambeaux, entrent dans la maifon où était *Victor ;* on brife à coups de hache la porte de fa chambre qui fe remplit de foldats. Il était couché avec fa femme. On lui fignifia l'ordre de fon fils ; dédaignant de parler aux officiers, il s'adreffa aux grenadiers : *Et vous*, leur dit-il, *avez-vous oublié le fang que j'ai verfé à votre tête pour le fervice de l'Etat ?* Ils ne répondirent que par leur filence ; s'obftinant à ne point obéir, on l'arrache de fon lit, et des bras de fa femme qu'il tenait embraffée ; on la traîne dans une chambre voifine ; fa chemife déchirée l'expofait toute entière aux yeux des foldats. *Victor* confent enfin à fe faire habiller, on le porte dans une voiture ; il aperçoit en fortant les gardes de fon fils qu'on lui avait donnés par honneur, les jours précédens. *Vous avez bien fait votre devoir*, leur dit-il.

La voiture était entourée d'un détachement de dragons du régiment de fon fils. *On a pris toutes les précautions*, dit-il, en les reconnaiffant, et il fe laiffa placer dans la voiture. Un colonel des fatellites voulut y monter avec lui ; ce colonel était un homme de fortune. *Victor* le repouffa avec la main. *Apprenez*, lui dit-il, *que dans quelque état que foit votre roi, vous n'êtes pas fait pour vous affeoir à côté de lui.* On le conduifit à Revole, dans une maifon dont on avait fait griller les fenêtres, et où il était entouré de gardes et d'efpions. Sa femme fut conduite dans la fortereffe de Ceva, où l'on n'enfermait que des femmes perdues.

Le marquis *Fofquiéri*, le marquis de *Rivarol*, deux médecins, un apothicaire, furent arrêtés pour achever de tromper le roi, et pour en impofer au peuple ; mais bientôt après on fut obligé de les relâcher. On ne trouva dans la caffette du roi *Victor* aucun papier qui annonçât des projets ; et trente mille livres, refte d'un quartier de fa penfion, payé quelques jours auparavant, étaient tout fon tréfor. Tels avaient été les préparatifs de la prétendue révolution.

Louis XV, petit-fils du roi *Victor*, pouvait prendre la défenfe de fon grand-père ; il fe ferait couvert de gloire en marchant lui-même à fon fecours à la tête d'une armée. La nation eût applaudi à cette guerre ; l'Europe eût refpecté fes motifs. Comment le roi *Charles*, fans alliés, au milieu d'un peuple qui avait ceffé de haïr un prince malheureux, et qui ne fe fouvenait plus que de fa prifon, ne pouvant compter ni fur fes troupes, ni fur les commandans de fes places, ni fur fa nobleffe, eût-il pu réfifter aux premières nouvelles de la réfolution de fon neveu. Il eût vu l'abyme où l'ingratitude et la fcélérateffe d'*Ormea* l'avaient plongé ; cette victime immolée à fon père eût rétabli la paix, et lui eût rendu fa gloire.

Le cardinal de *Fleuri* n'avait qu'une politique faible ou machiavelifte ; le garde des fceaux, *Chauvelin*, n'avait point un génie plus élevé. Ils ne furent frappés que de la crainte d'obliger le roi *Charles* de s'unir avec l'empereur ; la nature, le devoir, l'honneur furent facrifiés à un intérêt qui même n'exiftait pas, et ils portèrent la pufillanimité jufqu'à ne pas ofer faire demander, au nom du roi de France, qu'on adoucît la prifon de fon grand-père, tandis que le roi *Charles* et fes deux miniftres étaient dans les plus grandes inquiétudes fur le parti que la France pourrait prendre.

Fleuri avait peut-être des motifs plus perfonnels ; il craignait de rapprocher *Louis XV* de fon aïeul ; il n'ignorait pas que

Victor-Amédée blâmait ſa conduite, le ſoin qu'il avait d'éloigner le roi des affaires, de ne lui laiſſer voir, ni ſes troupes, ni ſes places de guerre, ni ſes provinces, de favoriſer ſa timidité naturelle qui l'empêchait de parler à ſes ſujets ou aux étrangers.

Quelques mois après, on tranſporta le roi *Victor* à Moncarlier. *Rivole* était placé ſur le grand chemin de France à Rome, à la vue du palais de Turin, dans les campagnes où le roi chaſſait tous les jours. Un étranger que le roi *Victor* avait traité avec cette affabilité franche qui plaît tant dans les rois, fut le ſeul qui oſa s'intéreſſer à ſon infortune; il fit ſentir à d'*Ormea* combien toutes ces circonſtances rendaient plus odieuſe encore la priſon de ce malheureux prince. On lui rendit ſa femme, à laquelle d'*Ormea* défendit, ſous peine de la vie, d'avouer qu'elle eût été enfermée au château de Céva. Il mourut la même année. Dans ſes derniers jours, il demandait à voir ſon fils, promettant de ne lui faire aucun reproche. D'*Ormea* eut le crédit d'empêcher une entrevue qui pouvait le perdre, en apprenant au roi que toute cette horrible cataſtrophe ét it l'ouvrage de ſon miniſtre. Telle fut la fin de *Victor-Amédée*, victime d'un ſujet qu'il avait comblé de biens. Les malheurs du père et du fils doivent apprendre aux princes à quels revers, à quels crimes involontaires ils s'expoſent, lorſque, plus frappés des talens que de la probité, ils comptent la vertu pour rien dans le choix de ceux qu'ils élèvent aux grandes places.

Nous avons cru ces détails intéreſſans; c'eſt d'ailleurs un devoir de détruire des calomnies accréditées, même contre la mémoire des morts. On avait accuſé *Victor* d'inconſtance, ſa femme d'ambition, et tous deux du projet de troubler leur pays pour ſatisfaire leur ambition. Ils ne furent coupables que de trop de ſenſibilité aux outrages d'un ſujet ingrat. Pourquoi ne pas apprendre à ceux que le récit de cet événement indigne ou attendrit que le roi *Charles-Emmanuel* fut trompé lui-même, qu'il ne fut que lorſqu'il n'en était plus temps, et l'innocence des démarches de ſon père, et l'inſolente cruauté de ſes perſécuteurs? Pourquoi ne pas dévouer le vrai coupable au jugement de la poſtérité?

CHAPITRE IV.

Staniſlas Leczinski deux fois roi de Pologne et deux fois dépoſſédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.

Le roi *Staniſlas*, beau-père de *Louis XV*, déjà nommé roi de Pologne, en 1704, fut élu roi, en 1733, de la manière la plus légitime et la plus ſolennelle. Mais l'empereur *Charles VI* fit procéder à une autre élection, appuyée par ſes armes et par celles de la Ruſſie. Le fils du dernier roi de Pologne, électeur de Saxe, qui avait épouſé une nièce de *Charles VI*, l'emporta ſur ſon concurrent. Ainſi la maiſon d'Autriche, qui n'avait pas eu le pouvoir de ſe conſerver l'Eſpagne et les Indes occidentales, et qui en dernier lieu n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Oſtende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-père de *Louis XV*. La France vit renouveler ce qui était arrivé au prince de *Conti*, qui ſolennellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, et plus recommandé que ſoutenu, perdit le royaume où il avait été appelé.

Le roi *Staniſlas* alla à Dantzick ſoutenir ſon élection. Le grand nombre, qui l'avait choiſi,

céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce pays, où le peuple eſt eſclave, où la nobleſſe vend ſes ſuffrages, où il n'y a jamais dans le tréſor public de quoi entretenir les armées, où les lois ſont ſans vigueur, où la liberté ne produit que des diviſions ; ce pays, dis-je, ſe vantait en vain d'une nobleſſe belliqueuſe, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille ruſſes firent d'abord diſparaître tout ce qui était aſſemblé en faveur de *Staniſlas*. La nation polonaiſe, qui un ſiècle auparavant regardait les Ruſſes avec mépris, était alors intimidée et conduite par eux. L'empire de Ruſſie était devenu formidable, depuis que *Pierre le grand* l'avait formé. Dix mille eſclaves ruſſes diſciplinés diſperſèrent toute la nobleſſe de Pologne ; et le roi *Staniſlas*, renfermé dans la ville de Dantzick, y fut bientôt aſſiégé par une armée de ruſſes.

Le cardinal de *Fleuri* envoie quinze cents français contre trente mille ruſſes.

L'empereur d'Allemagne, uni avec la Ruſſie. était sûr du ſuccès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuſe armée ; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenſes ſans ſe déclarer. Le cardinal de *Fleuri*, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut, ni avoir la honte d'abandonner entièrement le roi *Staniſlas*, ni haſarder de grandes forces pour le

ſecourir. Il ſit partir une eſcadre avec quinze cents hommes, commandée par un brigadier. Cet officier ne crut pas que ſa commiſſion fût ſérieuſe: il jugea quand il fut près de Dantzick, qu'il ſacrifierait ſans fruit ſes ſoldats; et il alla relâcher en Danemarck. Le comte de *Plélo*, ambaſſadeur de France auprès du roi de Danemarck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraiſſait humiliante. C'était un jeune homme qui joignait à l'étude des belles-lettres et de la philoſophie des ſentimens héroïques dignes d'une meilleure fortune. Il réſolut de ſoutenir Dantzick contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des ſecrétaires d'Etat, laquelle finiſſait par ces mots: ›› Je ſuis sûr que je n'en reviendrai pas; je ›› vous recommande ma femme et mes en›› fans. ›› Il arriva à la rade de Dantzick, débarqua et attaqua l'armée ruſſe; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de ſa mort. Danzick fut pris; l'ambaſſadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut priſonnier de guerre, malgré les priviléges de ſon caractère. Le roi *Staniſlas* vit ſa tête miſe à prix par le général des Ruſſes, le comte de *Munick*, dans la ville de Dantzick, dans un pays libre, dans ſa propre patrie,

La tête du roi *Staniſlas* miſe à prix.

au milieu de la nation qui l'avait élu ſuivant toutes les lois. Il fut obligé de ſe déguiſer en matelot, et n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce comte maréchal de *Munick*, qui le pourſuivait ſi cruellement, fut quelque temps après rélégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une extrême misère, pour reparaître enſuite avec éclat. Telle eſt la viciſſitude des grandeurs.

Les priſonniers français traités à Péterſbourg avec une généroſité inouie.

A l'égard des quinze cents français qu'on avait ſi imprudemment envoyés contre une armée entière de ruſſes, ils firent une capitulation honorable : mais un navire de Ruſſie ayant été pris dans ce temps-là même par un vaiſſeau du roi de France, les quinze cents hommes furent retenus et tranſportés auprès de Pétersbourg : ils pouvaient s'attendre à être inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du ſiècle. L'impératrice *Anne* régnait alors ; elle traita les officiers comme des ambaſſadeurs, et fit donner aux ſoldats des rafraîchiſſemens et des habits. Cette généroſité inouie juſqu'alors était en ce même temps l'effet du prodigieux changement que le czar *Pierre* avait fait dans la cour de Ruſſie, et une eſpèce de vengeance noble que cette cour voulait prendre des idées déſavantageuſes ſous leſquelles l'ancien préjugé des nations l'enviſageait encore.

Le miniſtère de France eût entièrement perdu cette réputation néceſſaire au maintien de ſa grandeur, ſi elle n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne ; mais cette vengeance n'était rien, ſi elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on ſe portât ſur les Moſcovites ; et la politique voulait que la vengeance tombât ſur l'empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne et en Italie. La France s'unit avec l'Eſpagne et la Sardaigne. Ces trois puiſſances avaient leurs intérêts divers qui tous concouraient au même but d'affaiblir l'Autriche.

Les ducs de Savoie avaient depuis longtemps accru petit à petit leurs Etats, tantôt en donnant des ſecours aux empereurs, tantôt en ſe déclarant contre eux. Le roi *Charles-Emmanuel* eſpérait le Milanais ; et il lui fut promis par les miniſtres de Verſailles et de Madrid. Le roi d'Eſpagne *Philippe V*, ou plutôt la reine *Eliſabeth de Parme*, ſon épouſe, eſpérait pour ſes enfans de plus grands établiſſemens que Parme et Plaiſance. Le roi de France n'enviſageait aucun avantage pour lui que ſa propre gloire, l'abaiſſement de ſes ennemis et le ſuccès de ſes alliés.

Perſonne ne prévoyait alors que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre : on eſt preſque toujours mené par les événemens, et rarement

on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promptement terminée que celle qui unissait ces trois monarques.

L'Angleterre et la Hollande, accoutumées depuis long-temps à se déclarer pour l'Autriche contre la France l'abandonnèrent en cette occasion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité et de modération que la cour de France avait acquise. L'idée de ses vues pacifiques et dépouillées d'ambition, enchaînait encore ses ennemis naturels, lors même qu'elle fesait la guerre ; et rien ne fit plus d'honneur au ministère que d'être parvenu à faire comprendre à ces puissances que la France pouvait faire la guerre à l'empereur, sans alarmer la liberté de l'Europe. Tous les potentats regardèrent donc tranquillement ses succès rapides. Une armée de français fut maîtresse de la campagne sur le Rhin, et les troupes de

Mort du maréchal de *Villars*.

1734.

France, d'Espagne et de Savoie jointes ensemble, furent les maîtresses de l'Italie. Le maréchal de *Villars*, déclaré généralissime des armées française, espagnole et piémontaise, finit sa glorieuse carrière, à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le maréchal de *Coigni*, son successeur, gagna deux batailles, tandis que le duc de *Montemar*, général des Espagnols, remporta une victoire dans le royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le

ſurnom. C'eſt une récompenſe que la cour d'Eſpagne donne ſouvent, à l'exemple des anciens Romains. Dom *Carlos*, qui avait été reconnu prince héréditaire de Toſcane, fut bientôt roi de Naples et de Sicile. Ainſi l'empereur *Charles VI* perdit preſque toute l'Italie, pour avoir donné un roi à la Pologne : et un fils du roi d'Eſpagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, priſes et repriſes tant de fois auparavant, et l'objet continuel de l'attention de la maiſon d'Autriche pendant plus de deux ſiècles.

Seule guerre en Italie dont la fin ait été heureuſe pour la France.

Cette guerre d'Italie eſt la ſeule qui ſe ſoit terminée avec un ſuccès ſolide pour les Français depuis *Charlemagne*. La raiſon en eſt qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puiſſant prince de ces contrées ; qu'ils étaient ſecondés des meilleures troupes d'Eſpagne, et que les armées furent toujours dans l'abondance.

L'empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuſe. Le cardinal de *Fleuri*, miniſtre de France, qui avait eu la ſageſſe d'empêcher l'Angleterre et la Hollande de prendre part à cette guerre, eut auſſi celle de la terminer heureuſement ſans leur intervention.

Par cette paix, dom *Carlos* fut reconnu roi de Naples et de Sicile. L'Europe était déjà accoutumée à voir donner et changer des Etats.

On affigna à *François*, duc de Lorraine, gendre de l'empereur *Charles VI*, l'héritage des *Médicis* qu'on avait auparavant accordé à dom *Carlos*; et le dernier grand duc de Tofcane, près de fa fin, demandait *fi on ne lui donnerait pas un troifième heritier, et quel enfant l'Empire et la France voulaient lui faire.* Ce n'eft pas que le grand duché de Tofcane fe regardât comme un fief de l'Empire; mais l'empereur le regardait comme tel, auffi-bien que Parme et Plaifance, revendiqués toujours par le faint fiége, et dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape: tant les droits changent felon les temps. Par cette paix, ces duchés de Parme et Plaifance, que les droits du fang donnaient à dom *Carlos*, fils de *Philippe V* et d'une princeffe de Parme, furent cédés à l'empereur *Charles VI* en propriété.

Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, qui avait compté fur le Milanais, auquel fa maifon, toujours agrandie par degrés, avait depuis long-temps des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarois, le Tortonois, les fiefs de Langhes. Il tirait fes droits fur le Milanais d'une fille de *Philippe II*, roi d'Efpagne, dont il defcendait. La France avait auffi fes anciennes prétentions, par *Louis XII*, héritier naturel de ce duché. *Philippe V* avait les fiennes, par les inféodations

renouvelées

renouvelées à quatre rois d'Efpagne, fes prédéceffeurs. Mais toutes ces prétentions cédèrent à la convenance et au bien public. L'empereur garda le Milanais; ce n'eft pas un fief dont il doive toujours donner l'inveftiture : c'était originairement le royaume de Lombardie annexé à l'Empire, devenu enfuite un fief fous les *Vifcontis* et fous les *Sforzes*, et aujourd'hui c'eft un Etat appartenant à l'empereur; Etat démembré, à la vérité, mais qui, avec la Tofcane et Mantoue, rend la maifon impériale très-puiffante en Italie.

Par ce traité, le roi *Staniflas* renonçait au royaume qu'il avait eu deux fois, et qu'on n'avait pu lui conferver; il gardait le titre de roi. Il lui fallait un autre dédommagement; et ce dédommagement fut pour la France encore plus que pour lui. Le cardinal de *Fleuri* fe contenta d'abord du Barois, que le duc de Lorraine devait donner au roi *Staniflas*, avec la réverfion à la couronne de France; et la Lorraine ne devait être eédée que lorfque fon duc ferait en pleine poffeffion de la Tofcane. C'était faire dépendre cette ceffion de la Lorraine de beaucoup de hafards. C'était peu profiter des plus grands fuccès et des conjonctures les plus favorables. Le garde des fceaux, *Chauvelin*, encouragea le cardinal de *Fleuri* à fe fervir de fes avantages : il demanda la

Lorraine aux mêmes conditions que le Barois, et il l'obtint. (1)

Il n'en coûta que quelque argent comptant, et une penſion de trois millions cinq cents mille livres faite au duc *François*, juſqu'à ce que la Toſcane lui fût échue.

Ainſi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement; réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un roi polonais fut tranſplanté en Lorraine; cette province eut pour la dernière fois un ſouverain réſidant chez elle, et il la rendit heureuſe. La maiſon régnante des princes lorrains devint ſouveraine de la Toſcane. Le ſecond fils du roi d'Eſpagne fut transféré à Naples. On aurait pu renouveler la médaille de *Trajan : regna aſſignata*, *les trônes donnés.*

Tout reſta paiſible entre les princes chrétiens,

(1) Quoique l'Angleterre ne fût pas intervenue dans le traité, cependant le cardinal de *Fleuri* avait réglé avec l'ambaſſadeur d'Angleterre tous les points de la négociation; et ce fut par faibleſſe qu'il conſentit à demander la Lorraine ſans en inſtruire le miniſtre anglais. Cette conduite diminua la confiance qu'on avait en lui; l'Angleterre et la Hollande regardaient cette ceſſion éventuelle de la Lorraine comme un gage du conſentement que la France donnerait aux diſpoſitions de *Charles VI* et à l'élection de ſon gendre à l'empire. L'accompliſſement de la ceſſion de la Lorraine aurait été le prix de la modération de la France. Le cardinal l'avait ſenti; il voyait par cette diſpoſition la paix plus aſſurée contre les intrigues des ambitieux qui voudraient allumer la guerre; et il ne pardonna point au garde des ſceaux, *Chauvelin*, d'avoir abuſé de ſa faibleſſe.

ſi on en excepte les querelles naiſſantes de l'Eſpagne et de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'empereur feſait la guerre aux Turcs, ſans conſulter l'Empire; cette guerre fut malheureuſe : *Louis XV* le tira de ce précipice par ſa médiation; et M. de *Villeneuve*, ſon ambaſſadeur à la Porte ottomane, alla en Hongrie conclure, en 1739, avec le grand viſir la paix dont l'empereur avait beſoin.

Preſque dans le même temps il pacifiait l'Etat de Gênes menacé d'une guerre civile; il ſoumit et adoucit pour un temps les Corſes qui avaient ſecoué le joug de Gênes. Le même miniſtère étendait ſes ſoins ſur Genève, et apaiſait une guerre civile élevée dans ſes murs.

Il interpoſait ſur-tout ſes bons offices entre l'Eſpagne et l'Angleterre qui commençaient à ſe faire ſur mer une guerre plus ruineuſe que les droits qu'elles ſe diſputaient n'étaient avantageux. On avait vu le même gouvernement, en 1735, employer ſa médiation entre l'Eſpagne et le Portugal : aucun voiſin n'avait à ſe plaindre de la France, et toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice et leur mère commune. Cette gloire et cette félicité ne furent pas de longue durée.

CHAPITRE V.

Mort de l'empereur Charles VI. La ſucceſſion de la maiſon d'Autriche diſputée par quatre puiſſances. La reine de Hongrie reconnue dans tous les Etats de ſon père. La Siléſie priſe par le roi de Pruſſe.

L'EMPEREUR *Charles VI* mourut, au mois d'octobre 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du roi de Pologne, *Auguſte II*, avait cauſé de grands mouvemens, celle de *Charles VI*, dernier prince de la maiſon d'Autriche, devait entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maiſon ſembla ſurtout devoir être déchiré; il s'agiſſait de la Hongrie et de la Bohême, royaumes longtemps électifs, que les princes autrichiens avaient rendus héréditaires; de la Suabe-autrichienne appelée *Autriche antérieure*, de la haute et baſſe Autriche conquiſes au treizième ſiècle, de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes foreſtières, du Briſgau, du Frioul, du Tirol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme; à l'égard de Naples et de Sicile, ces deux royaumes

étaient entre les mains de dom *Carlos*, fils du roi d'Efpagne, *Philippe V.*

Marie-Thérèfe, fille aînée de *Charles VI*, fe fondait fur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de fon père, fur une pragmatique folennelle qui confirmait ce droit, et fur la garantie de prefque toutes les puiffances. *Charles-Albert*, électeur de Bavière, demandait la fucceffion en vertu d'un teftament de l'empereur *Ferdinand I*, frère de *Charles-Quint.*

Augufte III, roi de Pologne, électeur de Saxe, alléguait des droits plus récens, ceux de fa femme même, fille aînée de l'empereur *Jofeph I*; frère aîné de *Charles VI.*

Le roi d'Efpagne étendait fes prétentions fur tous les Etats de la maifon d'Autriche, en remontant à la femme de *Philippe II*, fille de l'empereur *Maximilien II. Philippe V* defcendait de cette princeffe par les femmes. *Louis XV* aurait pu prétendre à cette fucceffion à d'auffi juftes titres que perfonne, puifqu'il defcendait en droite ligne de la branche aînée mafculine d'Autriche par la femme de *Louis XIII*, et par celle de *Louis XIV*; mais il lui convenait plus d'être arbitre et protecteur que concurrent : car il pouvait alors décider de cette fucceffion et de l'empire, de concert avec la moitié de l'Europe ; mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre.

Cette caufe de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien par des mémoires publics ; tous les princes, tous les particuliers y prenaient intérêt. On s'attendait à une guerre univerfelle ; mais ce qui confondit la politique humaine, c'eft que l'orage commença d'un côté où perfonne n'avait tourné les yeux.

Du royaume de Pruffe.

Un nouveau royaume s'était élevé au commencement de ce fiècle : l'empereur *Léopold*, ufant du droit que fe font toujours attribué les empereurs d'Allemagne de créer des rois, avait érigé, en 1701, la Pruffe ducale en royaume, en faveur de l'électeur de Brandebourg, *Frédéric - Guillaume*. La Pruffe n'était encore qu'un vafte défert ; mais *Frédéric-Guillaume II*, fon fecond roi, qui avait une politique différente de celle des princes de fon temps, dépenfa près de vingt-cinq millions de notre monnaie à faire défricher ces terres, à bâtir des villages, et à les peupler ; il y fit venir des familles de Suabe et de Franconie; il y attira plus de feize mille émigrans de Saltzbourg, leur fourniffant à tous de quoi s'établir et de quoi travailler. En fe formant ainfi un nouvel Etat, il créait, par une économie fingulière, une puiffance d'une autre efpèce : il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en réferve, tantôt plus,

Economie du fecond roi de Pruffe.

tantôt moins ; ce qui lui composa un trésor immense en vingt-huit années de règne. Ce qu'il ne mettait pas dans ses coffres lui servait à former une armée d'environ soixante et dix mille hommes choisis, qu'il disciplina lui-même d'une manière nouvelle, sans néanmoins s'en servir: mais son fils, *Frédéric III*, fit usage de tout ce que le père avait préparé. Il prévit la confusion générale, et ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Silésie quatre duchés. Ses aïeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des transactions réitérées, parce qu'ils étaient faibles : il se trouva puissant, et il les réclama.

Déjà la France, l'Espagne, la Bavière, la Saxe se remuaient pour faire un empereur. La Bavière pressait la France de lui procurer au moins un partage de la succession autrichienne. L'électeur réclamait tous ces héritages par ses écrits; mais il n'osait les demander tout entiers par ses ministres. Cependant *Marie-Thérèse*, épouse du grand duc de Toscane *François de Lorraine*, se mit d'abord en possession de tous les domaines qu'avait laissés son père ; elle reçut les hommages des états d'Autriche à Vienne, le 7 novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême lui firent leurs sermens par leurs députés : elle gagna sur-tout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien

Serment singulier qui ne devait pas l'être.

ferment du roi *André II*, fait l'an 1222. *Si moi ou quelques-uns de mes fucceffeurs, en quelque temps que ce foit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous foit permis, en vertu de cette promeffe, à vous et à vos defcendans, de vous défendre, fans pouvoir être traités de rebelles.*

Qualités de *Marie-Thérèfe.*

Plus les aïeux de l'archiducheffe-reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagemens, plus auffi la démarche prudente dont je viens de parler rendit cette princeffe extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toujours voulu fecouer le joug de la maifon d'Autriche, embraffa celui de *Marie-Thérèfe*; et après deux cents ans de féditions, de haines et de guerres civiles, il paffa tout d'un coup à l'adoration. La reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 juin 1741. Elle n'en fut pas moins fouveraine; elle l'était déjà de tous les cœurs par une affabilité populaire que fes ancêtres avaient rarement exercée; elle bannit cette étiquette et cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux fans le rendre plus refpectable. L'archiducheffe fa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec perfonne. *Marie-Thérèfe* admettait à fa table toutes les dames et tous les officiers de diftinction : les députés des états lui parlaient librement; jamais elle ne refufa d'audience, et jamais on n'en fortit mécontent d'elle.

Son

Son premier ſoin fut d'aſſurer au grand duc de Toſcane, ſon époux, le partage de toutes ſes couronnes ſous le nom de *co-régent*, ſans perdre en rien ſa ſouveraineté, et ſans enfreindre la pragmatique ſanction: elle ſe flattait dans ces premiers momens que les dignités dont elle ornait ce prince lui préparaient la couronne impériale; mais cette princeſſe n'avait point d'argent, et ſes troupes très-diminuées étaient diſperſées dans ſes vaſtes Etats.

Le roi de Pruſſe lui fit propoſer alors qu'elle lui cédât la baſſe Siléſie, et lui offrit ſon crédit, ſes ſecours, ſes armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le reſte, et donner l'Empire à ſon époux. Des miniſtres habiles prévirent que ſi la reine de Hongrie refuſait de telles offres, l'Allemagne ſerait bientôt bouleverſée; mais le ſang de tant d'empereurs, qui coulait dans les veines de cette princeſſe, ne lui laiſſa pas ſeulement l'idée de démembrer ſon patrimoine; elle était impuiſſante et intrépide. Le roi de Pruſſe voyant qu'en effet cette puiſſance n'était alors qu'un grand nom, et que l'état où était l'Europe lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Siléſie, au milieu du mois de décembre 1740. *Frédéric III* roi de Pruſſe.

On voulut mettre ſur ſes drapeaux cette deviſe: *pro Deo et patriâ*: il raya *pro Deo*, Démarches ſingulières.

difant qu'il ne fallait point ainfi mêler le nom de DIEU dans les querelles des hommes, et qu'il s'agiffait d'une province et non de religion. Il fit porter devant fon régiment des gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui impofait la néceffité d'être invincible. Il harangua fon armée pour reffembler en tout aux anciens Romains. Entrant enfuite en Siléfie, il s'empara de prefque toute cette province dont on lui avait refufé une partie; mais rien n'était encore décidé. Le général *Neuperg* vint avec environ vingt-quatre mille autrichiens au fecours de cette province déjà envahie : il mit le roi de Pruffe dans la néceffité de donner bataille à Molvitz, près de la rivière de Neiffe. On vit alors ce que valait l'infanterie pruffienne: la cavalerie du roi, moins forte de près de moitié que l'autrichienne, fut entièrement rompue : la première ligne de fon infanterie fut prife en flanc ; on crut la bataille perdue ; tout le bagage du roi fut pillé ; et ce prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par tous ceux qui l'environnaient. La feconde ligne de l'infanterie rétablit tout par cette difcipline inébranlable à laquelle les foldats pruffiens font accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par minute, et

Bataille de Molvitz.

chargeant leurs fusils, avec leurs baguettes de fer, en un moment. La bataille fut gagnée; et cet événement devint le signal d'un embrasement universel.

CHAPITRE VI.

Le roi de France s'unit aux rois de Prusse et de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, Charles-Albert. Ce prince est déclaré lieutenant général du roi de France. Son élection, ses succès et ses pertes rapides.

L'EUROPE crut que le roi de Prusse était déjà d'accord avec la France quand il prit la Silésie; on se trompait: c'est ce qui arrive presque toujours lorsqu'on raisonne d'après ce qui n'est que vraisemblable. Le roi de Prusse hasardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même; mais il prévit que la France ne manquerait pas une si belle occasion de le seconder. L'intérêt de la France semblait être alors de favoriser contre l'Autriche, son ancien allié, l'électeur de Bavière, dont le père avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hochstet. Ce même électeur de Bavière, *Charles-Albert*, avait été retenu prisonnier dans son enfance par les Autrichiens qui lui avaient ravi jusqu'à

ſon nom de *Bavière*. La France trouvait ſon avantage à le venger ; il paraiſſait aiſé de lui procurer à la fois l'empire et une partie de la ſucceſſion autrichienne; par-là on enlevait à la nouvelle maiſon d'Autriche - Lorraine cette ſupériorité que l'ancienne avait affectée ſur tous les autres potentats de l'Europe: on anéantiſſait cette vieille rivalité entre les *Bourbons* et les Autrichiens ; on feſait plus que *Henri IV* et le cardinal de *Richelieu* n'avaient pu eſpérer.

Frédéric III, en partant pour la Siléſie, entrevit le premier cette révolution, dont aucun fondement n'était encore jeté : il eſt ſi vrai qu'il n'avait pris aucune meſure avec le cardinal de *Fleuri*, que le marquis de *Beauveau*, envoyé par le roi de France à Berlin pour complimenter le nouveau monarque, ne ſut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes de Pruſſe, ſi elles étaient deſtinées contre la France ou contre l'Autriche. Le roi *Frédéric* lui dit en partant : *Je vais, je crois, jouer votre jeu : ſi les as me viennent, nous partagerons.* (i)

Diſcours ſingulier.

Ce fut-là le ſeul commencement de la négociation encore éloignée. Le miniſtère de France héſita long-temps. Le cardinal de *Fleuri*, âgé

(a) L'auteur était en ce temps-là auprès du roi de Pruſſe. Il peut aſſurer que le cardinal de *Fleuri* ignorait abſolument à quel prince il avait à faire.

de quatre-vingt-cinq ans, ne voulait commettre ni ſa réputation, ni ſa vieilleſſe, ni la France à une guerre nouvelle. La pragmatique ſanction, ſignée et authentiquement garantie, le retenait.

Le comte, depuis maréchal de *Belle-Iſle*, et ſon frère, petits-fils du fameux *Fouquet*, ſans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du roi, ni aucun pouvoir ſur l'eſprit du cardinal de *Fleuri*, firent réſoudre cette entrepriſe.

Le maréchal de *Belle-Iſle*, ſans avoir fait de grandes choſes, avait une grande réputation. Il n'avait été ni miniſtre ni général, et paſſait pour l'homme le plus capable de conduire un Etat et une armée : mais une ſanté très-faible détruiſait ſouvent en lui le fruit de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, ſon corps pliait ſous les efforts de ſon ame ; on aimait en lui la politeſſe d'un courtiſan aimable, et la franchiſe apparente d'un ſoldat. Il perſuadait ſans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraiſſait toujours perſuadé.

Maréchal de *Belle-Iſle*.

Son frère, le chevalier de *Belle-Iſle*, avait la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une ſanté plus robuſte lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus ſombre était moins

engageant, mais il ſubjuguait lorſque ſon frère inſinuait. Son éloquence reſſemblait à ſon courage ; on y ſentait ſous un air froid et profondément occupé quelque choſe de violent ; il était capable de tout imaginer, de tout arranger et de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le ſang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe, aidés dans ce grand deſſein par une dame alors trop puiſſante. Le cardinal combattit ; il donna même au roi ſon avis par écrit : et cet avis était contre l'entrepriſe. On croyait qu'il ſe retirerait alors ; ſa carrière entière eût été glorieuſe ; mais il n'eut pas la force de renoncer au miniſtère, et de vivre avec lui-même ſur le bord de ſon tombeau.

Le maréchal de *Belle-Iſle* et ſon frère arrangèrent tout, et le vieux cardinal préſida à une entrepriſe qu'il déſapprouvait.

Tout ſembla d'abord favorable. Le maréchal de *Belle-Iſle* fut envoyé à Francfort, au camp du roi de Pruſſe, et à Dreſde, pour concerter ces vaſtes projets que le concours de tant de princes ſemblait rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le roi de Pruſſe et le roi de Pologne, électeur de Saxe. Il négociait dans toute l'Allemagne : il était

l'ame du parti qui devait procurer l'empire et des couronnes héréditaires à un prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois à l'électeur de Bavière de l'argent, des alliés, des ſuffrages et des armées. 31 juillet 1741.
Le roi, en lui envoyant l'armée qu'il lui avait promiſe, créa par lettres patentes (*b*) ſon lieutenant général celui qu'il allait faire empereur d'Allemagne.

L'électeur de Bavière, fort de tant de ſecours, entra facilement dans l'Autriche, tandis que la reine *Marie-Thérèſe* réſiſtait à peine au roi de Pruſſe. Il ſe rend d'abord maître de Paſſau, ville impériale qui appartient à ſon évêque, et qui ſépare la haute Autriche de la Bavière. Il arrive à Lintz, capitale de cette haute Autriche. Des partis pouſſent juſqu'à trois lieues de Vienne; l'alarme 15 auguſt.
s'y répand; on s'y prépare à la hâte à ſoutenir un ſiége : on détruit un faubourg preſque tout entier, et un palais qui touchait aux fortifications : on ne voit ſur le Danube que des bateaux chargés d'effets précieux qu'on cherche à mettre en ſureté. L'électeur de Bavière fit même faire une ſommation au comte de *Kevembuller*, gouverneur de Vienne.

L'Angleterre et la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient

(*b*) Ces lettres ne furent ſcellées que le 20 auguſte 1741.

long-temps prétendu avoir dans leurs mains ; les Etats Généraux reſtaient dans le ſilence à la vue d'une armée du maréchal de *Maillebois* qui était en Veſtphalie, et cette même armée en impoſait au roi d'Angleterre qui craignait pour ſes Etats d'Hanovre où il était pour lors. Il avait levé vingt-cinq mille hommes pour ſecourir *Marie-Thérèſe* ; mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle, et de ſigner un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune puiſſance ni dans l'Empire, ni hors de l'Empire qui ſoutînt cette pragmatique ſanction que tant d'Etats avaient garantie. Vienne, mal fortifiée par le côté menacé, pouvait à peine réſiſter ; ceux qui connaiſſaient le mieux l'Allemagne et les affaires publiques croyaient voir avec la priſe de Vienne le chemin fermé aux Hongrois, tout le reſte ouvert aux armées victorieuſes, toutes les prétentions réglées, et la paix rendue à l'Empire et à l'Europe.

Courage de *Marie-Thérèſe.*

11 ſeptembre 1741.

Plus la ruine de *Marie-Thérèſe* paraiſſait inévitable, plus elle eut de courage : elle était ſortie de Vienne, et elle s'était jetée entre les bras des Hongrois ſi ſévèrement traités par ſon père et par ſes aïeux. Ayant aſſemblé les quatre ordres de l'Etat à Presbourg, elle y parut tenant entre ſes bras ſon fils aîné preſque encore au berceau ; et leur parlant

en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à peu-près ces propres paroles : *Abandonnée de mes amis, perſécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de reſſource que dans votre fidélité, dans votre courage et dans ma conſtance ; je mets en vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur ſalut.* Tous les palatins attendris et animés, tirèrent leurs ſabres, en s'écriant : *moriamur pro rege noſtro Mariâ-Thereſiâ*, mourons pour notre roi *Marie-Thérèſe.* Ils donnent toujours le titre de roi à leur reine. Jamais princeſſe en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils verſaient des larmes en feſant ſerment de la défendre ; elle ſeule retint les ſiennes : mais quand elle fut retirée avec ſes filles d'honneur, elle laiſſa couler en abondance les pleurs que ſa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors, et il n'y avait pas long-temps qu'elle avait écrit à la ducheſſe de Lorraine, ſa belle-mère : *J'ignore encore s'il me reſtera une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état elle excitait le zèle de ſes Hongrois ; elle ranimait en ſa faveur l'Angleterre et la Hollande, qui lui donnaient des ſecours d'argent : elle agiſſait dans l'Empire : elle négociait avec le roi de Sardaigne, et ſes provinces lui fourniſſaient des ſoldats.

Enthousiasme de l'Angleterre pour *Marie-Thérèse.*

Toute la nation anglaiſe s'anima en ſa faveur. Ce peuple n'eſt pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette princeſſe. La ducheſſe de *Marlborough*, veuve de celui qui avait combattu pour *Charles VI*, aſſembla les principales dames de Londres ; elles s'engagèrent à fournir cent mille livres ſterling ; et la ducheſſe en dépoſa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la généroſité de lui offrir ; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation aſſemblée en parlement.

On croyait que les armées de France et de Bavière victorieuſes allaient aſſiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups déciſifs, une de ces occaſions que la fortune préſente une fois et qu'on ne trouve plus. L'électeur de Bavière avait oſé concevoir l'eſpérance de prendre Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce ſiége ; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le cardinal de *Fleuri* n'avait point porté ſes vues juſqu'à lui donner cette capitale : les partis mitoyens lui plaiſaient : il aurait voulu diviſer les dépouilles avant de les avoir ; et il ne prétendait pas que l'empereur qu'il feſait eût toute la ſucceſſion.

L'armée de France aux ordres de l'électeur

de Bavière, marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille ſaxons, au mois de novembre 1741. Le comte *Maurice de Saxe*, frère naturel du roi de Pologne, attaqua la ville. Ce général, qui avait la force du corps ſingulière du roi ſon père, avec la douceur de ſon eſprit et la même valeur, poſſédait de plus grands talens pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire, d'une commune voix, duc de Courlande; le 28 juin 1726; mais la Ruſſie, qui donnait des lois au Nord, lui avait enlevé ce que le ſuffrage de tout un peuple lui avait accordé : il s'en conſolait dans le ſervice des Français et dans les agrémens de la ſociété de cette nation qui ne le connaiſſait pas encore aſſez. Le comte de *Saxe*.

Il fallait ou prendre Prague en peu de jours, ou abandonner l'entrepriſe. On manquait de vivres, on était dans une ſaiſon avancée; cette grande ville, quoique mal fortifiée, pouvait aiſément ſoutenir les premières attaques. Le général *Ogilvi*, irlandais de naiſſance, qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garniſon; et le grand duc marchait au ſecours avec une armée de trente mille hommes; il était déjà arrivé à cinq lieues de Prague, le 25 novembre; mais la nuit même les Français et les Saxons donnèrent l'aſſaut.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas

d'artillerie, qui attira toute la garnifon de leur côté : pendant ce temps le comte de *Saxe*, en filence, fait préparer une feule échelle vers les remparts de la ville neuve, à un endroit très-éloigné de l'attaque. M. de *Chevert*, alors lieutenant colonel du régiment de Beauce, monte le premier. Le fils aîné du maréchal de *Broglie* le fuit : on arrive au rempart, on ne trouve à quelques pas qu'une fentinelle ; on monte en foule, et on fe rend maître de la ville ; toute la garnifon met bas les armes. *Ogilvi* fe rend prifonnier de guerre avec fes trois mille hommes. Le comte de *Saxe* préferva la ville du pillage ; et ce qu'il y eut d'étrange, c'eft que les conquérans et le peuple conquis furent pêle-mêle enfemble pendant trois jours ; français, faxons, bavarois, bohémiens, étaient confondus, ne pouvant fe reconnaître, fans qu'il y eut une goutte de fang répandue.

Prague prife par efcalade.

L'électeur de Bavière, qui venait d'arriver au camp, rendit compte au roi de ce fuccès, comme un général qui écrit à celui dont il commande les armées : il fit fon entrée dans la capitale de Bohême, le jour même de fa prife, et s'y fit couronner au mois de décembre. Cependant le grand duc qui n'avait pu fauver cette capitale, et qui ne pouvait fubfifter dans les environs, fe retira au fud-eft

de la province, et laiſſa à ſon frère, le prince *Charles de Lorraine*, le commandement de ſon armée.

Marie-Thérèſe près de ſa ruine.

Dans le même temps le roi de Pruſſe ſe rendait maître de la Moravie, province ſituée entre la Bohême et la Siléſie ; ainſi *Marie-Thérèſe* ſemblait accablée de tous côtés. Déjà ſon compétiteur avait été couronné archiduc d'Autriche à Lintz ; il venait de prendre la couronne de Bohême à Prague, et de là il alla à Francfort recevoir celle d'empereur, ſous le nom de *Charles VII*.

Le maréchal de *Belle-Iſle*, qui l'avait ſuivi de Prague à Francfort, ſemblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambaſſadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix, et dirigé toutes les négociations ; il recevait les honneurs dus au repéſentant d'un roi qui donnait la couronne impériale. L'électeur de Maïence, qui préſide à l'élection, lui donnait la main dans ſon palais, et l'ambaſſadeur ne donnait la main chez lui qu'aux ſeuls électeurs, et prenait le pas ſur tous les autres princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue françaiſe : la chancellerie allemande, juſque-là, avait toujours exigé que de telles pièces fuſſent préſentées en latin, comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'empire romain. *Charles-Albert*, fut

Charles-Albert empereur.

élu, le 4 janvier 1742, de la manière la plus tranquille et la plus ſolennelle : on l'aurait cru au comble de la gloire et du bonheur; mais la fortune changea, et il devint un des plus infortunés princes de la terre par ſon élévation même.

CHAPITRE VII.

Déſaſtres rapides qui ſuivent les ſuccès de l'empereur Charles-Albert de Bavière.

On commençait à ſentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas aſſez de cavalerie. Le maréchal de *Belle-Iſle* était malade à Francfort, et voulait à la fois conduire des négociations, et commander de loin une armée. La méſintelligence ſe gliſſait entre les puiſſances alliées ; les Saxons ſe plaignaient beaucoup des Pruſſiens, et ceux-ci des Français qui à leur tour les accuſaient. *Marie-Thérèſe* était ſoutenue de ſa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande et de Veniſe, d'emprunts en Flandre, mais ſur-tout de l'ardeur déſeſpérée de ſes troupes raſſemblées enfin de toutes parts. L'armée françaiſe, ſous des chefs peu accrédités, ſe détruiſait par les fatigues, la maladie et la déſertion : les recrues

venaient difficilement. Il n'en était pas comme des armées de *Gustave-Adolphe* qui, ayant commencé ses campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, se trouvait à la tête de trente mille, augmentant ses troupes dans le pays-même, à mesure qu'il y fesait des progrès. Chaque jour affaiblissait les Français vainqueurs, et fortifiait les Autrichiens. Le prince *Charles de Lorraine*, frère du grand duc, était dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes : tous les habitans étaient pour lui ; il commençait à faire avec succès une guerre défensive, en tenant continuellement son ennemi en alarmes, en coupant ses convois, en le harcelant sans relâche de tous les côtés par des nuées de houssards, de croates, de pandours et de talpaches. Les *pandours* sont des sclavons qui habitent le bord de la Drave et de la Save; ils ont un habit long ; ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre et un poignard. Les *talpaches* sont une infanterie hongroise armée d'un fusil, de deux pistolets et d'un sabre. Les *croates*, appelés en France *cravates*, sont des miliciens de Croatie. Les *houssards* sont des cavaliers hongrois, montés sur de petits chevaux légers et infatigables : ils désolent les troupes dispersées en trop de postes et peu pourvues de cavalerie. Les

Pandours

Talpaches.

Croates.

Houssards

troupes de France et de Bavière étaient partout dans ce cas. L'empereur *Charles VII* avait voulu conferver avec peu de monde une vaſte étendue de terrain, qu'on ne croyait pas la reine de Hongrie en état de reprendre ; mais tout fut repris, et la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Fauſſes démarches du cardinal de *Fleuri*.

11 juillet 1742.

Le cardinal de *Fleuri*, voyant tant d'eſpérances trompées, tant de déſaſtres qui ſuccédaient à de ſi heureux commencemens, écrivit au général de *Kœnigsek* une lettre qu'il lui fit rendre par le maréchal de *Belle-Iſle* même, il s'excuſait dans cette lettre de la guerre entrepriſe, et il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de ſes meſures. *Bien des gens ſavent*, dit-il, *combien j'ai été oppoſé aux réſolutions que nous avons priſes, et que j'ai été en quelque façon forcé d'y conſentir. Votre excellence eſt trop inſtruite de tout ce qui ſe paſſe, pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui était ſi contraire à mon goût et à mes principes.*

Pour toute réponſe, la reine de Hongrie fit imprimer la lettre du cardinal de *Fleuri*. Il eſt aiſé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire : en premier lieu elle rejetait évidemment tout le reproche de la guerre ſur le général chargé de négocier avec le comte de *Kœnigsek*, et ce n'était pas rendre

la

la négociation facile que de rendre ſa perſonne odieuſe ; en ſecond lieu, elle avouait de la faibleſſe dans le miniſtère, et c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuſerait de cette faibleſſe, que les alliés de la France ſe refroidiraient, et que ſes ennemis s'enhardiraient. Le cardinal voyant la lettre imprimée, en écrivit une ſeconde, dans laquelle il ſe plaint au général autrichien de ce qu'on a publié ſa première lettre, et lui dit, *qu'il ne lui écrira plus déſormais ce qu'il penſe.* Cette ſeconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit déſavouer toutes deux dans quelques papiers publics, et ce déſaveu, qui ne trompa perſonne, mit le comble à ſes fauſſes démarches que les eſprits les moins critiques excusèrent dans un homme de quatre-vingt-ſept ans, fatigué des mauvais ſuccès. Enfin l'empereur bavarois fit propoſer à Londres des projets de paix, et ſur-tout des ſéculariſations d'évêchés en faveur d'Hanovre. Le miniſtère anglais ne croyait pas avoir beſoin de l'empereur pour les obtenir. On inſulta à ſes offres en les rendant publiques; et l'empereur fut réduit à déſavouer ſes offres de paix, comme le cardinal de *Fleuri* avait déſavoué la guerre.

La querelle s'echauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre,

parties principales en effet ſous le nom d'auxiliaires, s'efforcèrent de tenir la balance à main armée. La maiſon de *Bourbon* fut obligée, pour la ſeconde fois, de tenir tête à preſque toute l'Europe.

Le cardinal de *Fleuri*, trop âgé pour ſoutenir un ſi peſant fardeau, prodigua à regret les tréſors de la France dans cette guerre entrepriſe malgré lui, et ne vit que des malheurs cauſés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir beſoin d'une marine : ce qui reſtait à la France de forces maritimes, fut abſolument détruit par les Anglais; et les provinces de France furent expoſées. L'empereur que la France avait fait, fut chaſſé trois fois de ſes propres Etats.

Les armées françaiſes furent détruites en Bavière et en Bohême, ſans qu'il ſe donnât une ſeule grande bataille; et le déſaſtre fut au point, qu'une retraite dont on avait beſoin, et qui paraiſſait impraticable, fut regardée comme un bonheur ſignalé. Le maréchal de *Belle-Iſle* ſauva le reſte de l'armée françaiſe aſſiégée dans Prague, et ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces, et à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Décemb. 1746.

Mort du cardinal de *Fleuri*.

Le cardinal de *Fleuri* mourut au village d'Iſſi, au milieu de tous ces déſaſtres, et laiſſa

les affaires de la guerre, de la marine, de la finance et de la politique dans une crise qui altéra la gloire de son ministère, et non la tranquillité de son ame. 29 janv. 1743.

Louis XV prit dès-lors la résolution de gouverner par lui-même, et de se mettre à la tête d'une armée. Il se trouvait dans la même situation où fut son bisaïeul dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de la succession.

Il avait à soutenir la France et l'Espagne contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire, contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie. Pour se faire une idée juste de l'embarras qu'éprouvait le roi, des périls où l'on était exposé, et des ressources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces secousses de l'Europe.

CHAPITRE VIII.

Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le prince de Conti en Italie.

On sait qu'après l'heureux temps de la paix d'Utrecht, les Anglais, qui jouissaient de Minorque, et de Gibraltar en Espagne, avaient encore obtenu de la cour de Madrid des priviléges que les Français, ses défenseurs,

n'avaient pas. Les commerçans anglais allaient vendre aux colonies eſpagnoles les nègres qu'ils achetaient en Afrique pour être eſclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piaſtres par tête qu'on payait au gouvernement eſpagnol, étaient un objet de gain conſidérable ; car la compagnie anglaiſe, en fourniſſant quatre mille huit cents nègres, avait obtenu de vendre les huit cents ſans payer de droits ; mais le plus grand avantage des Anglais, à l'excluſion des autres nations, était la permiſſion dont cette compagnie jouit, dès 1716, d'envoyer un vaiſſeau à Porto-Bello.

Ce vaiſſeau, qui d'abord ne devait être que de cinq cents tonneaux, fut, en 1717, de huit cents cinquante par convention, mais en effet de mille par abus ; ce qui feſait deux millions peſant de marchandiſes. Ces mille tonneaux étaient encore le moindre objet de ce commerce de la compagnie anglaiſe ; une patache qui ſuivait toujours le vaiſſeau, ſous prétexte de lui porter des vivres, allait et venait continuellement ; elle ſe chargeait dans les colonies anglaiſes des effets qu'elle apportait à ce vaiſſeau, lequel ne ſe déſempliſſant jamais par cette manœuvre tenait lieu d'une flotte entière. Souvent même d'autres navires

venaient remplir ce vaiſſeau de permiſſion, et leurs barques allaient encore ſur les côtes de l'Amérique porter des marchandiſes dont les peuples avaient beſoin, mais qui feſaient tort au gouvernement eſpagnol, et même à toutes les nations intéreſſées au commerce qui ſe fait des ports d'Eſpagne au golfe du Mexique. Les gouverneurs eſpagnols traitèrent avec rigueur les marchands anglais, et la rigueur ſe pouſſe toujours trop loin.

Un patron de vaiſſeau marchand fait déclarer la guerre.

Un patron de vaiſſeau, nommé *Jenkins*, vint, en 1739, ſe préſenter à la chambre des communes. C'était un homme franc et ſimple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaiſſeau avait été rencontré par un garde-côte eſpagnol dans un parage de l'Amérique où les Eſpagnols ne voulaient pas ſouffrir de navires anglais. Le capitaine eſpagnol avait ſaiſi le vaiſſeau de *Jenkins*, mis l'équipage aux fers, fendu le nez, et coupé les oreilles au patron. En cet état *Jenkins* ſe préſenta au parlement; il raconta ſon aventure avec la naïveté de ſa profeſſion et de ſon caractère. *Meſſieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainſi mutilé on me menaça de la mort; je l'attendis; je recommandai mon ame à* DIEU *et ma vengeance à ma patrie.* Ces paroles prononcées naturellement excitèrent un cri de pitié et d'indignation dans l'aſſemblée. Le peuple de

Londres criait à la porte du parlement, *la mer libre ou la guerre.* On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla ſur ce ſujet dans le parlement d'Angleterre : et je ne ſais ſi les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athènes et dans Rome, en des occaſions à peu-près ſemblables, l'emportent ſur les diſcours non préparés du chevalier de *Windham*, du lord *Carteret*, du miniſtre *Robert Walpole*, du comte de *Cheſterfield*, de M. *Pultney*, depuis comte de *Bath.* Ces diſcours, qui ſont l'effet naturel du gouvernement et de l'eſprit anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui ſont à vil prix ſur leur terrain, ſont recherchées précieuſement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'eſprit de parti domine. Le véritable état de la nation y eſt preſque toujours déguiſé. Le parti du miniſtère y peint le gouvernement floriſſant ; la faction contraire aſſure que tout eſt en décadence : l'exagération règne par-tout. *Où eſt le temps*, s'écriait alors un membre du parlement, *où eſt le temps où un miniſtre de la guerre diſait qu'il ne fallait pas qu'on osât tirer un coup de canon en Europe ſans la permiſſion de l'Angleterre?*

Enfin le cri de la nation détermina le parle-

ment et le roi. On déclara la guerre à l'Efpagne dans les formes, à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre, dans laquelle les corfaires des deux nations, pourvus de lettres patentes, allaient en Europe et en Amérique attaquer tous les vaiffeaux marchands, et ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient. On en vint bientôt à des hoftilités plus grandes.

Les Anglais prennent Porto-Bello. Mars 1740.

L'amiral *Vernon* pénétra dans le golfe du Mexique, y attaqua et prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt des tréfors du nouveau monde, la rafa et en fit un chemin ouvert, par lequel les Anglais purent exercer, à main armée, le commerce autrefois clandeftin qui avait été le fujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands fervices rendus à la nation. L'amiral fut remercié par les deux chambres du parlement : elles lui écrivirent ainfi qu'elles en avaient ufé avec le duc de *Marlborough*, après la journée d'Hochftet. Depuis ce temps, les actions de leur compagnie du Sud augmentèrent, malgré les dépenfes immenfes de la nation. Les Anglais efpérèrent alors de conquérir l'Amérique efpagnole. Ils crurent que rien ne réfifterait à l'amiral *Vernon*; et lorfque, quelque temps après, cet amiral alla mettre

le ſiége devant Carthagène, ils ſe hâtèrent d'en célébrer la priſe : de ſorte que, dans le temps même que *Vernon* en levait le ſiége, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port et les environs de Carthagène, avec cette légende, *il a pris Carthagène :* le revers repréſentait l'amiral *Vernon*, et on y liſait ces mots : *au vengeur de ſa patrie.* Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la poſtérité, ſi l'hiſtoire, plus fidelle et plus exacte, ne prévenait pas de telles erreurs.

La France, qui n'avait qu'une marine faible, ne ſe déclarait pas alors ouvertement ; mais le miniſtère de France ſecourait les Eſpagnols autant qu'il était en ſon pouvoir.

Ce qui ſe paſſait en Italie dans cet embraſement général.

On était en ces termes entre les Eſpagnols et les Anglais, quand la mort de l'empereur *Charles VI* mit le trouble dans l'Europe. On a vu ce que produiſit en Allemagne la querelle de l'Autriche et de la Bavière. L'Italie fut auſſi bientôt déſolée pour cette ſucceſſion autrichienne. Le Milanais était réclamé par la maiſon d'Eſpagne. Parme et Plaiſance devaient revenir, par le droit de naiſſance, à un des fils de la reine née princeſſe de Parme. Si *Philippe V* avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eût trop alarmé l'Italie. Si l'on eût deſtiné Parme et Plaiſance à dom *Carlos*, déjà maître de

Naples,

Naples, trop d'Etats réunis ſous un même ſouverain euſſent encore alarmé les eſprits. Dom *Philippe*, puîné de dom *Carlos*, fut le premier auquel on deſtina le Milanais et le Parmeſan. La reine de Hongrie, maîtreſſe du Milanais, feſait ſes efforts pour s'y maintenir. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, revendiquait ſes droits ſur cette province; il craignait de la voir dans les mains de la maiſon de Lorraine entée ſur la maiſon d'Autriche qui, poſſédant à la fois le Milanais et la Toſcane, pourrait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 et 1738; mais il craignait encore davantage de ſe voir preſſé par la France, et par un prince de la maiſon de *Bourbon*, tandis qu'il voyait un autre prince de cette maiſon maître de Naples et de Sicile.

Il ſe réſolut, dès le commencement de 1742, à s'unir avec la reine de Hongrie, ſans s'accorder dans le fond avec elle. Ils ſe réuniſſaient ſeulement contre le péril préſent; ils ne ſe feſaient point d'autres avantages : le roi de Sardaigne ſe réſervait même de prendre, quand il voudrait, d'autres meſures. C'était un traité de deux ennemis qui ne ſongeaient qu'à ſe défendre d'un troiſième. La cour d'Eſpagne envoyait l'infant dom *Philippe* attaquer le duc-roi de Sardaigne qui n'avait

Conduite du roi de Sardaigne.

voulu de lui ni pour ami ni pour voiſin. Le cardinal de *Fleuri* avait laiſſé paſſer dom *Philippe* et une partie de ſon armée par la France, mais il n'avait pas voulu lui donner des troupes.

On fait beaucoup dans un temps, on craint de faire même peu dans un autre. La raiſon de cette conduite était qu'on ſe flattait encore de regagner le roi de Sardaigne qui laiſſait toujours des eſpérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais, qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre, qui commençaient alors en Allemagne, ne permettaient pas de braver partout les puiſſances maritimes. Les anglais s'oppoſaient ouvertement à l'établiſſement de dom *Philippe* en Italie, ſous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue la paſſion du peuple anglais; mais un intérêt plus couvert était le but du miniſtère de Londres. Il voulait forcer l'Eſpagne à partager le commerce du nouveau monde : il eût à ce prix aidé dom *Philippe* à paſſer en Italie, ainſi qu'il avait aidé dom *Carlos*, en 1731. Mais la cour d'Eſpagne ne voulait point enrichir ſes ennemis à ſes dépens, et comptait établir dom *Philippe* dans ſes Etats.

Dès les mois de novembre et décembre 1741, la cour d'Efpagne avait envoyé par mer plufieurs corps de troupes en Italie fous la conduite du duc de *Montemar*, célèbre par la victoire de Bitonto, et enfuite par fa difgrâce. Ces troupes avaient débarqué fucceffivement fur les côtes de la Tofcane et dans les ports qu'on appelle l'Etat *degli præfidii*, appartenant à la couronne des deux Siciles. Il fallait paffer fur les terres de la Tofcane. Le grand-duc, mari de la reine de Hongrie, fut obligé de leur accorder le paffage, et de déclarer fon pays neutre. Le duc de Modène, marié à la fille du duc d'Orléans, régent de France, fe déclara neutre auffi. Le pape *Benoît IV*, fur les terres de qui l'armée efpagnole devait paffer dans ces conjonctures, ainfi que celle des Autrichiens, embraffa la même neutralité à meilleur titre que perfonne, en qualité de père commun des princes et des peuples, tandis que fes enfans vivaient à difcrétion fur fon territoire.

Neutralités fingulières en Italie.

De nouvelles troupes efpagnoles arrivèrent par la voie de Gènes. Cette république fe dit encore neutre, et les laiffa paffer. Vers ce temps-là même, le roi de Naples embraffait la neutralité, quoiqu'il s'agît de la caufe de fon père et de fon frère : mais de tous ces potentats neutres en apparence, aucun ne l'était en effet.



Etrange aventure à Naples.

A l'égard de la neutralité du roi de Naples, voici quelle en fut la suite. On fut étonné, le 18 auguſte, de voir paraître à la vue du port de Naples une eſcadre anglaiſe composée de ſix vaiſſeaux de ſoixante canons, de ſix frégates et de deux galiotes à bombes. Le capitaine *Martin*, depuis amiral, qui commandait cette eſcadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier miniſtre, qui portait en ſubſtance qu'il fallait que le roi rappelât ſes troupes de l'armée eſpagnole, ou que l'on allait dans l'inſtant bombarder la ville. On tint quelques conférences; le capitaine anglais dit enfin, en mettant ſa montre ſur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour ſe déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie; on n'avait point pris les précautions néceſſaires contre une inſulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime, *qui eſt maître de la mer l'eſt de la terre*, eſt ſouvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le commandant anglais voulait, et même il fallut le tenir juſqu'à ce qu'on eût le temps de pourvoir à la défenſe du port et du royaume.

Les Anglais eux-mêmes ſentaient bien que le roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée, que le roi d'Angleterre n'avait gardé la ſienne en Allemagne.

L'armée eſpagnole commandée par le duc de *Montemar*, venue en Italie pour ſoumettre la Lombardie, ſe retirait alors vers les frontières du royaume de Naples, toujours preſſée par les Autrichiens. Alors le roi de Sardaigne retourna dans le piémont, et dans ſon duché de Savoie, où les viciſſitudes de la guerre demandaient ſa préſence. L'infant dom *Philippe* avait en vain tenté de débarquer à Gènes avec de nouvelles troupes. Les eſcadres d'Angleterre l'en avaient empêché ; mais il avait pénétré par terre dans le duché de Savoie, et s'en était rendu maître. C'eſt un pays preſque ouvert du côté du Dauphiné. Il eſt ſtérile et pauvre. Ses ſouverains en retiraient alors à peine quinze cents mille livres de revenu. *Charles-Emmanuel*, roi de Sardaigne, et duc de Savoie, l'abandonna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

Pendant qu'on ſe bat en Allemagne l'infant dom *Philippe* prend la Savoie.

Décemb. 1743.

On voit, par cet expoſé, que tout était en alarmes, et que toutes les provinces éprouvaient des revers, du fond de la Siléſie au fond de l'Italie. L'Autriche n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière, et cependant on déſolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de Guaſtalla regardaient avec une triſteſſe impuiſſante toutes ces irruptions et toutes ces ſecouſſes, accoutumés depuis long-

Récapitulation de l'état de l'Europe.

temps à être le prix du vainqueur, ſans oſer ſeulement donner leur excluſion ou leur ſuffrage.

La cour d'Eſpagne fit demander aux Suiſſes le paſſage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie; elle fut refuſée: la Suiſſe vend des ſoldats à tous les princes, et défend ſon pays contre eux. Le gouvernement y eſt pacifique, et les peuples guerriers. Une telle neutralité fut reſpectée. Veniſe, de ſon côté, leva vingt mille hommes pour donner du poids à la ſienne.

Il y avait dans Toulon un flotte de ſeize vaiſſeaux eſpagnols, deſtinée d'abord pour tranſporter dom *Philippe* en Italie; mais il avait paſſé par terre, comme on a vu. Elle devait apporter des proviſions à ſes troupes, et ne le pouvait, retenue continuellement dans le port par une flotte anglaiſe qui dominait dans la Méditerranée, et inſultait toutes les côtes de l'Italie et de la Provence. Les canonniers eſpagnols n'étaient pas experts dans leur art; on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre mois; en les feſant tirer au blanc, et en excitant leur émulation et leur induſtrie par des prix propoſés.

Bataille navale de Toulon, 22 février 1744.

Quand ils ſe furent rendus habiles, on fit ſortir de la rade de Toulon l'eſcadre eſpagnole, commandée par dom *Joſeph Navarro*. Elle

n'était que de douze vaiſſeaux, les Eſpagnols n'ayant pas aſſez de matelots et de canonniers pour en manœuvrer ſeize. Elle fut jointe auſſitôt par quatorze vaiſſeaux français, quatre frégates et trois brûlots, ſous les ordres de M. de *Court* qui, à l'âge de quatre-vingts ans, avait toute la vigueur de corps et d'eſprit qu'un tel commandement exige. Il y avait quarante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait ſervi en qualité de capitaine ſur le vaiſſeau amiral, et depuis ce temps il ne s'était donné de bataille ſur mer en aucune partie du monde que celle de Meſſine, en 1718. L'amiral anglais *Mattheus* ſe préſenta devant les deux eſcadres combinées de France et d'Eſpagne. La flotte de *Mattheus* était de quarante-cinq vaiſſeaux, de cinq frégates et de quatre brûlots : avec cet avantage du nombre il ſut auſſi ſe donner d'abord celui du vent ; manœuvre dont dépend ſouvent la victoire dans les combats de mer, comme elle dépend ſur la terre d'un poſte avantageux. Ce ſont les Anglais qui les premiers ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, et c'eſt d'eux que les autres nations ont pris l'uſage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde et corps de bataille.

On combattit donc à la bataille de Toulon

dans cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées et également dispersées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indécise, comme presque toutes les batailles navales, (à l'exception de celle de la Hogue) dans lesquelles le fruit d'un grand appareil et d'une longue action est de tuer du monde de part et d'autre, et de démâter des vaisseaux. Chacun se plaignit ; les Espagnols crurent n'avoir pas été assez secourus ; les Français accusèrent les Espagnols de peu de reconnaissance. Ces deux nations, quoique alliées, n'étaient point toujours unies. L'antipathie ancienne se réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fût entre leurs rois.

Au reste le véritable avantage de cette bataille fut pour la France et l'Espagne : la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque temps, et les provisions dont avait besoin dom *Philippe* purent aisément lui arriver des côtes de Provence ; mais ni les flottes françaises, ni les escadres d'Espagne ne purent s'opposer à l'amiral *Mattheus*, quand il revint dans ces parages. Ces deux nations, obligées d'entretenir continuellement de nombreuses armées de terre, n'avaient pas ce fonds inépuisable de marine qui fait la ressource de la puissance anglaise.

CHAPITRE IX.

Le prince de Conti force les paſſages des Alpes. Situation des affaires d'Italie.

LOUIS XV, au milieu de tous ces efforts, déclara la guerre au roi *George II*, et bientôt à la reine de Hongrie, qui la lui déclarèrent auſſi dans les formes. Ce ne fut de part et d'autre qu'une cérémonie de plus. Ni l'Eſpagne ni Naples ne déclarèrent la guerre, mais ils la firent.

13 mai 1744. 26 avril.

Dom *Philippe*, à la tête de vingt mille eſpagnols dont le marquis de *la Mina* était le général, et le prince de *Conti*, ſuivi de vingt mille français, inſpirèrent tous deux à leurs troupes cet eſprit de confiance et de courage opiniâtre dont on avait beſoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut à chaque pas arrêter une armée entière, où il faut à tout moment combattre entre des rochers, des précipices et des torrens, et où la difficulté des convois n'eſt pas un des moindres obſtacles. Le prince de *Conti*, qui avait ſervi en qualité de lieutenant général dans la guerre malheureuſe de Bavière, avait de l'expérience dans ſa jeuneſſe.

Le premier d'avril 1744, l'infant dom *Philippe* et lui pafsèrent le Var, rivière qui tombe des Alpes, et qui fe jette dans la mer de Gènes, au-deffous de Nice. Tout le comté de Nice fe rendit; mais pour avancer il fallait attaquer les retranchemens élevés près de Ville-Franche, et après eux on trouvait ceux de la forteresse de Montalban au milieu des rochers qui forment une longue fuite de remparts prefque inacceffibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites, et par des abymes fur lefquels plongeait l'artillerie ennemie, et il fallait, fous ce feu, gravir de rochers en rochers. On trouvait encore jufque dans les Alpes des Anglais à combattre : l'amiral *Mattheus*, après avoir radoubé fes vaiffeaux, était venu reprendre l'empire de la mer. Il avait débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses foldats étaient avec les Piémontais, et fes canonniers fervaient l'artillerie. Malgré ces périls, le prince de *Conti* fe préfente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toifes, que le roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, et qui fut couvert de français et d'efpagnols. L'amiral anglais et fes matelots furent fur le point d'être faits prifonniers.

Efcalade de Ville-Franche et de Montalban.

On avança, on pénétra enfin jufqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le comte de

Journée de Château-Dauphin.

Campo-Santo ſuivait le prince de *Conti*, à la 19 juillet
tête des Eſpagnols, par une autre gorge. Le 1744.
comte de *Campo-Santo* portait ce nom et ce titre depuis la bataille de Campo-Santo où il avait fait des actions étonnantes ; ce nom était ſa récompenſe, comme on avait donné le nom de *Bitonto* au duc de *Montemar* après la bataille de Bitonto. Il n'y a guère de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée.

Le bailli de *Givri* eſcalade en plein jour un roc ſur lequel deux mille Piémontais ſont retranchés. Ce brave *Chevert*, qui avait monté le premier ſur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers ; et cette entrepriſe était plus meurtrière que celle de Prague. On n'avait point de canon : les Piémontais foudroyaient les aſſaillans avec le leur. Le roi de Sardaigne, placé lui-même derrière ces retranchemens, animait ſes troupes. Le bailli de *Givri* était bleſſé dès le commencement de l'action ; et le marquis de *Villemur*, inſtruit qu'un paſſage non moins important venait d'être heureuſement forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. *Givri* la fait battre ; mais les officiers et les ſoldats trop animés ne l'écoutent point. Le lieutenant-colonel de Poitou ſaute dans les premiers retranchemens ; les grenadiers

s'élancent les uns ſur les autres ; et, ce qui eſt à peine croyable, ils paſſent par les embraſures mêmes du canon ennemi, dans l'inſtant que les pièces ayant tiré reculaient par leur mouvement ordinaire ; on y perdit près de deux mille hommes ; mais ils n'échappa aucun piémontais. Le roi de Sardaigne au déſeſpoir voulait ſe jeter lui-même au milieu des attaquans, et on eut beaucoup de peine à le retenir : il en coûta la vie au bailli de *Givri* ; le colonel *Salis*, le marquis de *la Carte* y furent tués ; le duc d'*Agenois* et beaucoup d'autres bleſſés. Mais il en avait coûté encore moins qu'on ne devait s'attendre dans un tel terrain. Le comte de *Campo-Santo*, qui ne put arriver à ce défilé étroit et eſcarpé où ce furieux combat s'était donné, écrivit au marquis de *la Malina*, général de l'armée eſpagnole ſous dom *Philippe : Il ſe préſentera quelques occaſions où nous ferons auſſi bien que les Français ; car il n'eſt pas poſſible de faire mieux.* Je rapporte toujours les lettres des généraux, lorſque j'y trouve des particularités intéreſſantes ; ainſi je tranſcrirai encore ce que le prince de *Conti* écrivit au roi, touchant cette journée : *C'eſt une des plus brillantes et des plus vives actions qui ſe ſoient jamais paſſées ; les troupes y ont montré une valeur au-deſſus de l'humanité. La brigade de Poitou, ayant M. d'Agenois à ſa tête, s'eſt couverte de gloire.*

La bravoure et la présence d'esprit de M. de Chevert ont principalement décidé l'avantage. Je vous recommande M. de Solémi et le chevalier de Modène. La Carte a été tué ; votre majesté, qui connaît le prix de l'amitié, sent combien j'en suis touché. Ces expressions d'un prince à un roi sont des leçons de vertu pour le reste des hommes, et l'histoire doit les conserver.

Journée des barricades.

Pendant qu'on prenait Château-Dauphin, il fallait emporter ce qu'on appelait *les barricades ;* c'était un passage de trois toises entre deux montagnes qui s'élèvent jusqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchemens et un chemin couvert par-delà la rivière défendaient ce poste, qu'on appelait les barricades; il fallait ensuite se rendre maître du château de Démont, bâti avec des frais immenses sur la tête d'un rocher isolé, au milieu de la vallée de Sture; après quoi les Français, maîtres des Alpes, voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français et par les Espagnols, la veille de l'attaque de Château-Dauphin. On les emporta 18 juillet. presque sans coup férir, en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvre de l'art de la guerre ; car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, et ne fut pas sanglant.

CHAPITRE X.

Nouvelles diſgrâces de l'empereur Charles VII. Bataille de Dettingue.

TANT de belles actions ne ſervaient de rien au but principal, et c'eſt ce qui arrive dans preſque toutes les guerres. La cauſe de la reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'empereur *Charles VII*, nommé en effet empereur par le roi de France, n'en était pas moins chaſſé de ſes Etats héréditaires, et n'était pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient pas moins repouſſés au Rhin et au Mein. La France enfin n'en était pas moins épuiſée pour une cauſe qui lui était étrangère, et pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner; guerre entrepriſe par la ſeule ambition du maréchal de *Belle-Iſle*, dans laquelle on n'avait que peu de choſe à gagner et beaucoup à perdre.

L'empereur *Charles VII* ſe réfugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale et libre, qui ſe gouverne en république, fameuſe par le nom d'*Auguſte*, la ſeule qui ait conſervé les reſtes, quoique défigurés, de ce nom d'*Auguſte*, autrefois commun à tant de villes ſur les frontières de la Germanie et des

Gaules. Il n'y demeura pas long-temps, et en la quittant, au mois de juin 1743, il eut la douleur d'y voir entrer un colonel de houſſards, nommé *Mentzel*, fameux par ſes férocités et ſes brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait ſa malheureuſe deſtinée dans Francfort, ville encore plus privilégiée qu'Augſbourg, et dans laquelle s'était faite ſon élection à l'empire ; mais ce fut pour y voir accroître ſes infortunes. Il ſe donnait une bataille qui décidait de ſon ſort, à quatre milles de ſon nouveau refuge.

Le comte *Stair*, écoſſais, l'un des élèves du duc de *Marlborough*, autrefois ambaſſadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, compoſée d'anglais, d'hanovriens et d'autrichiens. Le roi d'Angleterre arriva avec ſon ſecond fils, le duc de *Cumberland*, après avoir paſſé à Francfort dans ce même aſile de l'empereur qu'il reconnaiſſait toujours pour ſon ſouverain, et auquel il feſait la guerre dans l'eſpérance de le détrôner.

Le maréchal duc de *Noailles*, qui commandait l'armée oppoſée au roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, et paſſa depuis

par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement : à la tête des finances au commencement de la régence, général d'armée et miniſtre d'Etat, il ne ceſſa dans tous ces emplois de cultiver la littérature ; exemple autrefois commun chez les Grecs et chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce général, par une manœuvre ſupérieure, fut d'abord le maître de la campagne. Il côtoya l'armée du roi d'Angleterre qui avait le Mein entre elle et les Français ; il lui coupa les vivres en ſe rendant maître des paſſages au-deſſus et au-deſſous de leur camp.

Le roi d'Angleterre s'était poſté dans Aſchafenbourg, ville ſur le Mein, qui appartient à l'électeur de Maïence. Il avait fait cette démarche malgré le comte de *Stair*, ſon général, et commençait à s'en repentir. Il y voyait ſon armée bloquée et affamée par le maréchal de *Noailles*. Le ſoldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manquait de fourrages au point qu'on propoſa de couper les jarrets aux chevaux, et on l'aurait fait ſi on était reſté encore deux jours dans cette poſition. Le roi d'Angleterre fut obligé enfin de ſe retirer pour aller chercher des vivres à Hanau ſur le chemin de Francfort ; mais en ſe retirant il était expoſé aux batteries du

canon

canon ennemi placé ſur la rive du Mein. Il fallait faire marcher en hâte une armée que la diſette affaibliſſait, et dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée françaiſe : car le maréchal de *Noailles* avait eu la précaution de jeter des ponts entre Dettingue et Aſchafenbourg, ſur le chemin de Hanau, et les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laiſſer établir ces ponts. Le 26 juin, au milieu de la nuit, le roi d'Angleterre fit décamper ſon armée dans le plus grand ſilence, et haſarda cette marche précipitée et dangereuſe à laquelle il était réduit. Le maréchal de *Noailles* voit les Anglais qui ſemblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne et la rivière. Il ne manqua pas d'abord de faire avancer tous les eſcadrons compoſés de la maiſon du roi, de dragons et de houſſards, vers le village de Dettingue, devant lequel les Anglais devaient paſſer. Il fait défiler ſur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celle des gardes françaiſes. Ces troupes avaient ordre de reſter poſtées dans le village de Dettingue en-deçà d'un ravin profond. Elles n'étaient point aperçues des Anglais, et le maréchal voyait tout ce que les Anglais feſaient. M. de *Vallière*, lieutenant général,

homme qui avait pouſſé le ſervice de l'artillerie auſſi loin qu'il peut aller, tenait ainſi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient ſur eux du rivage. Ils devaient paſſer par un chemin creux qui eſt entre Dettingue et un petit ruiſſeau. On ne devait fondre ſur eux qu'avec un avantage certain. Le roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même : c'était enfin un de ces momens déciſifs qui ſemblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le maréchal recommande au duc de *Grammont*, ſon neveu, lieutenant général et colonel des gardes, d'attendre dans cette poſition que l'ennemi vînt lui-même ſe livrer. Il alla malheureuſement reconnaître un gué pour faire encore avancer de la cavalerie. La plupart des officiers diſaient qu'il eût mieux fait de reſter à l'armée pour ſe faire obéir. Il envoya faire occuper le poſte d'Aſchafenbourg par cinq brigades, de ſorte que les Anglais étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangea toutes ces meſures.

27 juin. Le duc de *Grammont* crut que la première colonne ennemie était déjà paſſée, et qu'il n'y avait qu'à fondre ſur une arrière-garde qui ne pouvait réſiſter ; il fit paſſer le ravin à ſes troupes. Quittant ainſi un terrain avan-

tageux où il devait refter, il avance avec le régiment des gardes et celui de *Noailles* infanterie dans une petite plaine qu'on appelle *champ des coqs*. Les Anglais, qui défilaient en ordre de bataille, fe formèrent bientôt. Par-là les Français, qui avaient attiré les ennemis dans le piége, y tombèrent eux-mêmes. Ils attaquèrent les ennemis en défordre et avec des forces inégales. Le canon que M. de *Vallière* avait établi le long du Mein, et qui foudroyait les ennemis par le flanc, et fur-tout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun ufage, parce qu'il aurait tiré contre les Français mêmes. Le maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La maifon du roi à cheval, les carabiniers enfoncèrent d'abord par leur impétuofité deux lignes entières d'infanterie; mais ces lignes fe reformèrent dans le moment, et enveloppèrent les Français. Les officiers du régiment des gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps affez faible d'infanterie; vingt et un de ces officiers furent tués fur la place, autant furent dangereufement bleffés. Le régiment des gardes fut mis dans une déroute entière.

Le duc de *Chartres*, depuis duc d'Orléans, le prince de *Clermont*, le comte d'*Eu*, le duc de *Penthièvre*, malgré fa grande jeuneffe, fefaient des efforts pour arrêter le défordre.

Le comte de *Noailles* eut deux chevaux de tués ſous lui. Son frère, le duc d'*Ayen*, fut renverſé.

Le marquis de *Puyſégur*, fils du maréchal de ce nom, parlait aux ſoldats de ſon régiment, courait après eux, ralliait ce qu'il pouvait, et en tua de ſa main quelques-uns qui ne voulaient plus ſuivre, et qui criaient *ſauve qui peut.* Les princes et les ducs de *Biron*, de *Luxembourg*, de *Richelieu*, de *Péquigni-Chevreuſe* ſe mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient, et s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté la maiſon du roi et les carabiniers ne ſe rebutaient point. On voyait ici une troupe de gendarmes, là une compagnie des gardes, cent mouſquetaires dans un autre endroit, des compagnies de cavalerie s'avançant avec des chevau-légers; d'autres qui ſuivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval, et qui couraient aux Anglais, le ſabre à la main, avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait ſi peu qu'environ cinquante mouſquetaires, emportés par leur courage, pénétrèrent dans le régiment de cavalerie du lord *Stair*. Vingt-ſept officiers de la maiſon du roi à cheval périrent dans cette confuſion, et ſoixante-ſix furent bleſſés dangereuſement. Le comte d'*Eu*, le comte

d'*Harcourt*, le comte de *Beuvron*, le duc de *Boufflers* furent bleſſés ; le comte de *la Mothe-Houdancour*, chevalier d'honneur de la reine, eut ſon cheval tué, fut foulé long-temps aux pieds des chevaux, et remporté preſque mort. Le marquis de *Gontaut* eut le bras caſſé ; le duc de *Rochechouart*, premier gentilhomme de la chambre, ayant été bleſſé deux fois ; et combattant encore, fut tué ſur la place. Les marquis de *Sabran*, de *Fleuri*, le comte d'*Eſtrade*, le comte de *Roſtaing* y laiſsèrent la vie. Parmi les ſingularités de cette triſte journée on ne doit pas omettre la mort d'un comte de *Boufflers* de la branche de *Rémiancourt*. C'était un enfant de dix ans et demi : un coup de canon lui caſſa la jambe ; il reçut le coup, ſe vit couper la jambe et mourut avec un égal ſang froid. Tant de jeuneſſe et tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de ſon malheur.

La perte n'était guère moins conſidérable parmi les officiers anglais. Le roi d'Angleterre combattait à pied et à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le duc de *Cumberland* fut bleſſé à ſes côtés ; le duc d'*Aremberg*, qui commandait les Autrichiens, reçut une balle de fuſil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent pluſieurs officiers généraux. Le combat dura trois

heures. Mais il était trop inégal ; le courage ſeul avait à combattre la valeur, le nombre et la diſcipline. Enfin le maréchal de *Noailles* ordonna la retraite.

Le roi d'Angleterre dîna ſur le champ de bataille, et ſe retira enſuite, ſans même ſe donner le temps d'enlever tout ſes bleſſés dont il laiſſa environ ſix cents que le lord *Stair* recommanda à la généroſité du maréchal de *Noailles*. Les Français les recueillirent comme des compatriotes ; les Anglais et eux ſe traitaient en peuples qui ſe reſpectaient.

Les deux généraux s'écrivirent des lettres qui font voir juſqu'à quel point on peut pouſſer la politeſſe et l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'était pas particulière au comte *Stair* et au duc de *Noailles*. Le duc de *Cumberland* ſur-tout fit un acte de généroſité qui doit être tranſmis à la poſtérité. Un mouſquetaire, nommé *Girardeau*, bleſſé dangereuſement, avait été porté près de ſa tente. On manquait de chirurgiens, aſſez occupés ailleurs ; on allait panſer le prince à qui une balle avait percé la jambe. *Commencez*, dit le prince, *par ſoulager cet officier français ; il eſt plus bleſſé que moi ; il manquerait de ſecours, et je n'en manquerai pas.*

Au reſte la perte fut à peu-près égale dans

les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cents trente et un hommes, tant tués que bleſſés. On ſut ce calcul par les Anglais qui rarement diminuent leur perte, et n'augmentent guère celle de leurs ennemis.

Les Français ſouffrirent une grande perte en feſant avorter le fruit des plus belles diſpoſitions par cette ardeur précipitée et cette indiſcipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Créci, d'Azincourt. Celui qui écrit cette hiſtoire vit, ſix ſemaines après, le comte *Stair* à la Haie; il prit la liberté de lui demander ce qu'il penſait de cette bataille. Ce général lui répondit: Je penſe que les Français ont fait une grande faute, et nous deux: la vôtre a été de ne ſavoir pas attendre; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, et enſuite de n'avoir pas ſu profiter de la victoire.

Après cette action beaucoup d'officiers français et anglais allèrent à Francfort, ville toujours neutre, où l'empereur vit l'un après l'autre le comte *Stair* et le maréchal de *Noailles*, ſans pouvoir leur marquer d'autres ſentimens que ceux de la patience dans ſon infortune.

Le maréchal de *Noailles* trouva l'empereur accablé de chagrin, ſans Etats, ſans eſpérance, n'ayant pas de quoi faire ſubſiſter ſa famille

dans cette ville impériale, où perſonne ne voulait faire la moindre avance au chef de l'Empire ; il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus, certain de n'être pas déſavoué par le roi ſon maître. Voilà où en était réduite la majeſté de l'empire romain.

CHAPITRE XI.

Première campagne de Louis XV en Flandre ; ſes ſuccès. Il quitte la Flandre pour aller au ſecours de l'Alſace menacée, pendant que le prince de Conti continue à s'ouvrir le paſſage des Alpes. Nouvelles ligues. Le roi de Pruſſe prend encore les armes.

Première campagne de *Louis XV*, en 1744.

Ce fut dans ces circonſtances dangereuſes, dans ce choc de tant d'Etats, dans ce mélange et ce chaos de guerre et de politique, que *Louis XV* commença ſa première campagne. On gardait à peine les frontières du côté de l'Allemagne. La reine de Hongrie s'était fait prêter ſerment de fidélité par les habitans de la Bavière et du haut Palatinat. Elle fit préſenter dans Francfort même, où *Charles VII* était retiré, un mémoire où l'élection de cet empereur était qualifiée *nulle de toute nullité.* Il était obligé enfin de ſe déclarer neutre, tandis

qu'on

qu'on le dépouillait. On lui propofait de fe démettre, et de réfigner l'empire à *François de Lorraine*, grand duc de Tofcane, époux de *Marie-Thérèfe*.

Le prince *Charles de Lorraine*, frère du grand duc, commençait à s'établir dans une île du Rhin auprès du vieux Brifach. Des partis hongrois pénétraient jufque par-delà de la Sarre, et entamaient les frontières de la Lorraine. Ce fameux partifan *Mentzel* fefait répandre dans l'Alface, dans les Trois Evêchés, dans la Franche-Comté des manifeftes par lefquels il invitait les peuples, au nom de la reine de Hongrie, à retourner fous l'obéiffance de la maifon d'Autriche; il menaçait les habitans qui prendraient les armes de les faire pendre, *après les avoir forcés de fe couper eux-mêmes le nez et les oreilles*. Cette infolence, digne d'un foldat d'*Attila*, n'était que méprifable; mais elle était la preuve des fuccès. Les armées autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées françaifes et efpagnoles n'étaient encore que dans les Alpes. Les Anglais, victorieux fur terre, dominaient fur les mers; les Hollandais allaient fe déclarer, et promettaient de fe joindre en Flandre aux Autrichiens et aux Anglais. Tout était contraire. Le roi de Pruffe, fatisfait de s'être

emparé de la Siléſie, avait fait ſa paix particulière avec la reine de Hongrie.

Louis XV ſoutint tout ce grand fardeau. Non-ſeulement il aſſura les frontières ſur les bords du Rhin et de la Moſelle par des corps d'armée, mais il prépara une deſcente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune prince *Charles-Edouard*, fils aîné du prétendant, et petit-fils de l'infortuné roi *Jacques II.*

9 janvier 1744. Une flotte de vingt et un vaiſſeaux, chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, le porta dans le canal d'Angleterre. Ce prince vit pour la première fois le rivage de ſa patrie : mais une tempête et ſur-tout les vaiſſeaux anglais rendirent cette entrepriſe infructueuſe.

Ce fut dans ce temps-là que le roi partit pour la Flandre. Il avait une armée floriſſante que le comte d'*Argenſon*, ſecrétaire d'Etat de la guerre, avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne et de ſiége.

Louis XV arrive en Flandre. A ſon approche les Hollandais, qui avaient promis de ſe joindre aux troupes de la reine de Hongrie et aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'oſent remplir leur promeſſe : ils envoient des députés au roi au lieu de troupes contre

Courtrai, le 18 mai. lui. Le roi prend Courtrai et Menin en préſence des députés.

Menin, le 5 juin. Le lendemain même de la priſe de Menin,

il investit Ypres. C'était le prince de *Clermont*, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui commandait les principales attaques au siége d'Ypres. On n'avait point vu en France, depuis les cardinaux de *la Valette* et de *Sourdis*, d'homme qui réunît la profession des armes et celle de l'Eglise. Le prince de *Clermont* avait eu cette permission du pape *Clément XII*, qui avait jugé que l'état ecclésiastique devait être subordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand *Condé*. On insulta le chemin couvert du front de la basse ville, quoique cette entreprise parût prématurée et hasardée ; le marquis de *Beauvau*, maréchal de camp, qui marchait à la tête des grenadiers de Bourbonnais et de Royal-Comtois, y reçut une blessure mortelle qui lui causa les douleurs les plus vives. Il mourut dans des tourmens intolérables, regretté des officiers et des soldats comme capable de commander un jour les armées, et de tout Paris comme un homme de probité et d'esprit. Il dit aux soldats qui le portaient : *Mes amis, laissez-moi mourir, et allez combattre.* 6 juin.

Ypres capitula bientôt, nul moment n'était perdu. Tandis qu'on entrait dans Ypres, le duc de *Boufflers* prenait le Kenoque ; et pendant que le roi allait, après ces expéditions, visiter les places frontières, le prince de 25 juin. 29 juin. 11 juillet.

Clermont fefait le fiége de Furnes, qui arbora le drapeau blanc, au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les généraux anglais et autrichiens qui commandaient vers Bruxelles regardaient ces progrès, et ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le maréchal de *Saxe*, que le roi leur oppo ait, était fi bien poflé, et couvrait les fiéges fi à propos que les fuccès étaient affurés. Les alliés n'avaient point de plan de campagne fixe et arrêté. Les opérations de l'armée françaife étaient concertées. Le maréchal de *Saxe*, poflé à Courtrai, arrêtait tous les efforts des ennemis, et facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreufe qu'on tirait aifément de Douai, un régiment d'artillerie de près de cinq mille hommes, plein d'officiers capables de conduire des fiéges, et compofé de foldats qui font pour la plupart des artifles habiles, enfin le corps des ingénieurs, étaient des avantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte pour faire enfemble la guerre quelques années. De pareils établiffemens ne peuvent être que le fruit du temps et d'une attention fuivie dans une monarchie puiffante. La guerre de fiége devait néceffairement donner la fupériorité à la France.

Au milieu de ces progrès la nouvelle vient que les Autrichiens ont paffé le Rhin du côté

de Spire, à la vue des Français et des Bavarois, que l'Alſace eſt entamée, que les frontières de la Lorraine ſont expoſées. On ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus certain. Le prince *Charles*, en donnant de la jalouſie en pluſieurs endroits, et feſant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réuſſi du côté où était poſté le comte de *Seckendorf* qui commandait les Bavarois, les Palatins et les Heſſois, alliés payés par la France.

Le prince *Charles de Lorraine* paſſe le Rhin.

29 et 30 juin 1744.

L'armée autrichienne, au nombre d'environ ſoixante mille hommes, entre en Alſace ſans réſiſtance. Le prince *Charles* s'empare en une heure de Lauterbourg, poſte peu fortifié, mais de la plus grande importance. Il fait avancer le général *Nadaſti* juſqu'à Veiſſembourg, ville ouverte, dont la garniſon eſt forcée de ſe rendre priſonnière de guerre. Il met un corps de dix mille hommes dans la ville et dans les lignes qui la bordent. Le maréchal de *Coigni*, qui commandait dans ces quartiers, général hardi, ſage et modeſte, célèbre par deux victoires en Italie, dans la guerre de 1738, vit que ſa communication avec la France était coupée, que le pays Meſſin, la Lorraine allaient être en proie aux Autrichiens et aux Hongrois : il n'y avait d'autre reſſource que de paſſer ſur le corps de l'ennemi

Les Autrichiens en Alſace.

pour rentrer en Alſace et couvrir le pays. Il marche auſſitôt avec la plus grande partie de ſon armée à Veiſſembourg, dans le temps que les ennemis venaient de s'en emparer.
15 juillet 1744. Il les attaque dans la ville et dans les lignes; les Autrichiens ſe défendent avec courage. On ſe battait dans les places et dans les rues; elles étaient couvertes de morts. La réſiſtance dura ſix heures entières. Les Bavarois, qui avaient mal gardé le Rhin, réparèrent leur négligence par leur valeur. Ils étaient ſur-tout encouragés par le comte de *Mortagne*, alors lieutenant général de l'empereur, qui reçut dix coups de fuſil dans ſes habits. Le marquis de *Montal* menait les Français.

Celui qui rendit les plus grands ſervices dans cette journée, et qui ſauva en effet l'Alſace, fut le marquis de *Clermont-Tonnerre.* Il était à la tête de la brigade *Montmorin;* tout plia devant lui. C'eſt le même qui, l'année ſuivante, commanda une aile de l'armée à la bataille de Fontenoi, et qui contribua plus que perſonne à la victoire. On l'a vu depuis doyen des maréchaux de France. Son fils fut l'héritier de ſa valeur et de ſes vertus.

On reprit enfin Veiſſembourg et les lignes; mais on fut bientôt obligé, par l'arrivée de toute l'armée autrichienne, de ſe retirer vers Hagueneau, qu'on fut même forcé d'aban-

donner. Des partis ennemis, qui allèrent à quelques lieues au-delà de la Sare, portèrent l'épouvante jufqu'à Lunéville, dont le roi *Staniſlas Leczinski* fut obligé de partir avec fa cour.

Le roi de France marche au fecours de l'Alfa-ce.

A la nouvelle de ces revers, que le roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas fur le parti qu'il devait prendre ; il fe réfolut à interrompre le cours de fes conquêtes en Flandre, à laiffer le maréchal de *Saxe*, avec environ quarante mille hommes, conferver ce qu'il avait pris, et à courir lui-même au fecours de l'Alface.

Il fait d'abord prendre les devans au maréchal de *Noailles*. Il envoie le duc d'*Harcourt* avec quelques troupes garder les gorges de Phalzbourg. Il fe prépare à marcher à la tête de vingt-fix bataillons et trente-trois efcadrons. Ce parti, que prenait le roi dès fa première campagne, tranfporta les cœurs des Français, et raffura les provinces alarmées par le paffage du Rhin, et fur-tout par les malheureufes campagnes précédentes en Allemagne.

Le roi prit fa route par Saint-Quentin, la Fère, Laon, Reims, fefant marcher fes troupes, dont il affigna le rendez-vous à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye et la nourriture du foldat ; et cette attention redoubla encore l'affection de fes fujets. Il

arriva dans Metz, le 5 auguſte ; et le 7, on apprit un événement qui changeait toute la face des affaires, qui forçait le prince *Charles* à ſortir de l'Alſace, qui rétabliſſait l'empereur et mettait la reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eût été encore.

Il ſemblait que cette princeſſe n'eût alors rien à craindre du roi de Pruſſe après la paix de Breſlau, et ſur tout après une alliance défenſive concluе, la même année que la paix de Breſlau, entre lui et le roi d'Angleterre ; mais il était viſible que la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe et la Hollande s'étant unies contre l'empereur par un traité fait à Vorms, les puiſſances du Nord et ſur tout la Ruſſie étant vivement ſollicitées, les progrès de la reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le roi de Pruſſe : il avait enfin pris le parti de rentrer dans ſes engagemens avec la France. Le traité avait été ſigné ſecrètement,
27 mai 1744. le 5 avril, et on avait fait depuis à Francfort une alliance étroite entre le roi de France, l'empereur, le roi de Pruſſe, l'électeur palatin et le roi de Suède, en qualité de landgrave de Heſſe. Ainſi l'union de Francfort était un contre-poids aux projets de l'union de Vorms. Une moitié de l'Europe était ainſi animée contre l'autre, et des deux côtés on épuiſait

toutes les reſſources de la politique et de la guerre.

Le maréchal *Schmettau* vint, de la part du roi de Pruſſe, annoncer au roi que ſon nouvel allié marchait à Prague avec quatre-vingts mille hommes, et qu'il en feſait avancer vingt-deux mille en Moravie. Cette puiſſante diverſion en Allemagne, les conquêtes du roi en Flandre, ſa marche en Alſace diſſipaient toutes les alarmes, lorſqu'on en éprouva une d'une autre eſpèce, qui fit trembler et gémir toute la France.

La guerre plus vive qu'auparavant: le roi de Pruſſe fait marcher cent mille hommes.

CHAPITRE XII.

Le roi de France eſt à l'extrémité. Dès qu'il eſt guéri il marche en Allemagne; il va aſſiéger Fribourg, tandis que l'armée autrichienne qui avait pénétré en Alſace va délivrer la Bohême, et que le prince de Conti gagne une bataille en Italie.

LE jour qu'on chantait dans Metz un *Te Deum* pour la priſe de Château-Dauphin, le roi reſſentit des mouvemens de fièvre; c'était le 8 d'auguſte. La maladie augmenta, elle prit le caractère d'une fièvre qu'on appelle *putride* ou *maligne*; et, dès la nuit du 14, il était à

Le roi de France eſt à l'extrémité.

1745.

l'extrémité. Son tempérament était robuſte et fortifié par l'exercice ; mais les meilleures conſtitutions ſont celles qui ſuccombent le plus ſouvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en ſoutenir les premières atteintes, et d'accumuler pendant pluſieurs jours les principes d'un mal auquel elles réſiſtent dans les commencemens. Cet événement porta la crainte et la déſolation de ville en ville ; les peuples accouraient de tous les environs de Metz ; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états et de tout âge, qui par leurs différens rapports augmentaient leur commune inquiétude.

Témoignages ſinguliers de l'amour des Français pour leur roi.

Le danger du roi ſe répand dans Paris, au milieu de la nuit ; on ſe relève, tout le monde court en tumulte ſans ſavoir où l'on va. Les égliſes s'ouvrent en pleine nuit : on ne connaît plus le temps ni du ſommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même, toutes les maiſons des hommes en place étaient aſſiégées d'une foule continuelle : on s'aſſemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait : » S'il meurt, c'eſt pour » avoir marché à notre ſecours. » Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les égliſes, ſans ſe connaître. Il y eut pluſieurs égliſes où le prêtre qui prononçait la prière pour la ſanté du roi interrompit le chant par

ſes pleurs, et le peuple lui répondit par des cris. Le courrier qui apporta, le 19, à Paris la nouvelle de ſa convaleſcence fut embraſſé et preſque étouffé par le peuple : on baiſait ſon cheval ; on le menait en triomphe. Toutes les rues retentiſſaient d'un cri de joie : „ Le „ roi eſt guéri. „ Quand on rendit compte à ce monarque des tranſports inouis de joie qui avaient ſuccédé à ceux de la déſolation, il en fut attendri juſqu'aux larmes ; et en ſe ſoulevant par un mouvement de ſenſibilité qui lui rendait des forces : *Ah!* s'écria-t-il, *qu'il eſt doux d'être aimé ainſi ! et qu'ai-je fait pour le mériter ?*

Tel eſt le peuple de France, ſenſible juſqu'à l'enthouſiaſme, et capable de tous les excès dans ſes affections comme dans ſes murmures.

L'archiducheſſe, épouſe du prince de *Lorraine*, mourut à Bruxelles, vers ce même temps, d'une manière douloureuſe. Elle était chérie des Brabançons, et méritait de l'être ; mais ces peuples n'ont pas l'ame paſſionnée des Français.

Les courtiſans ne ſont pas comme le peuple. Le péril de *Louis XV* fit naître parmi eux plus d'intrigues et de cabales qu'on n'en vit autrefois quand *Louis XIV* fut ſur le point de mourir à Calais : ſon petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les momens de criſe, où il

parut expirant, furent ceux qu'on choifit pour l'accabler par les démarches les plus indifcrètes, qu'on difait infpirées par des motifs religieux, mais que la raifon réprouvait, et que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort et à ces piéges.

Dès qu'il eut repris fes fens, il s'occupa, au milieu de fon danger, de celui où le prince *Charles* avait jeté la France par fon paffage du Rhin. Il n'avait marché que dans le deffein de combattre ce prince; mais ayant envoyé le maréchal de *Noailles* à fa place, il dit au comte d'*Argenfon* : *Ecrivez de ma part au maréchal de Noailles que, pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagna une bataille*. Cependant on put à peine entamer l'arrière-garde du prince *Charles* qui fe retirait en bon ordre. Ce prince qui avait paffé le Rhin malgré l'armée de France, le repaffa prefque fans perte vis-à-vis une armée fupérieure. Le roi de Pruffe fe plaignit qu'on eût ainfi laiffé échapper un ennemi qui allait venir à lui. C'était encore une occafion heureufe manquée. La maladie du roi de France, quelque retardement dans la marche de fes troupes, un terrain marécageux et difficile par où il fallait aller au prince *Charles*, les précautions qu'il avait prifes, fes ponts affurés, tout lui facilita cette retraite; il ne perdit pas même un magafin.

Paroles de *Louis XV* étant à l'extrémité.

Ayant donc repaſſé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marche vers le Danube et l'Elbe avec une diligence incroyable; et après avoir pénétré en France aux portes de Strasbourg, il allait délivrer la Bohême une seconde fois. Mais le roi de Pruſſe s'avançait vers Prague, il l'inveſtit, le 4 ſeptembre; et ce qui parut étrange, c'eſt que le général *Ogilvi*, qui la défendait avec quinze mille hommes, ſe rendit dix jours après priſonnier de guerre, lui et ſa garniſon. C'était le même gouverneur qui, en 1741, avait rendu la ville en moins de temps, quand les Français l'eſcaladèrent.

Belle marche du prince *Charles de Lorraine*.

15 ſept.

Une armée de quinze mille hommes priſonnière de guerre, la capitale de la Bohême priſe, le reſte du royaume ſoumis peu de jours après, la Moravie envahie en même temps, l'armée de France, rentrant enfin en Allemagne, les ſuccès en Italie firent eſpérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait être décidée en faveur de l'empereur *Charles VII*. *Louis XV*, dans une convaleſcence encore faible, réſout le ſiége de Fribourg, au mois de ſeptembre, et y marche. Il va paſſer le Rhin à ſon tour. Et ce qui fortifia encore ſes eſpérances, c'eſt qu'en arrivant à Strasbourg, il y reçut la nouvelle d'une victoire remportée par le prince de *Conti*.

CHAPITRE XIII.

Bataille de Coni. Conduite du roi de France. Le roi de Naples ſurpris près de Rome.

Pour deſcendre dans le Milanais, il fallait prendre la ville de Coni. L'infant dom *Philippe* et le prince de *Conti* l'aſſiégeaient. Le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec une armée ſupérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entrepriſe de ce monarque. C'était une de ces occaſions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de reſſources, et la retraite était très-difficile; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de réſiſter dans cette ſaiſon avancée, et il avait des retraites sûres. Sa diſpoſition paſſa pour une des plus ſavantes qu'on eût jamais vues; cependant il fut vaincu. Les Français et les Eſpagnols combattirent comme des alliés qui ſe ſecourent, et comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes et le champ de bataille. Les Eſpagnols ne perdirent que neuf cents hommes, et les Français eurent mille deux cents hommes tués ou bleſſés. Le prince de

Conti, qui était général et ſoldat, eut ſa cuiraſſe percée de deux coups, et deux chevaux tués ſous lui : il n'en parla point dans ſa lettre au roi; mais il s'étendait ſur les bleſſures de meſſieurs de *la Force*, de *Seneterre*, de *Chauvelin*, ſur les ſervices ſignalés de M. de *Courtin*, ſur ceux de meſſieurs de *Choiſeul*, du *Chaila*, de *Beaupréau*, ſur tous ceux qui l'avaient ſecondé, et demandait pour eux des récompenſes. Cette hiſtoire ne ſerait qu'une liſte continuelle ſi on pouvait citer toutes les belles actions qui, devenues ſimples et ordinaires, ſe perdent continuellement dans la foule.

Mais cette nouvelle victoire fut encore au nombre de celles qui cauſent des pertes ſans produire d'avantages réels aux vainqueurs. On a donné plus de cent vingt batailles en Europe depuis 1600 ; et de tous ces combats, il n'y en a pas eu dix de déciſifs. C'eſt du ſang inutilement répandu pour des intérêts qui changent tous les jours. Cette victoire donna d'abord la plus grande confiance, qui ſe changea bientôt en triſteſſe : la rigueur de la ſaiſon, la fonte des neiges, le débordement de la Sture et des torrens furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'infant et au prince de *Conti*. Ils furent obligés de lever le ſiége, et de repaſſer les monts avec une armée affaiblie. C'eſt preſque toujours

le ſort de ceux qui combattent vers les Alpes, et qui n'ont pas pour eux le maître du Piémont, de perdre leur armée même par des victoires.

Le roi de France, dans cette ſaiſon pluvieuſe, était devant Fribourg. On ſut obligé de détourner la rivière de Treiſan, et de lui ouvrir un canal de deux mille ſix cents toiſes; mais à peine ce travail ſut-il achevé qu'une digue ſe rompit, et on recommença. On travaillait ſous le feu des châteaux de Fribourg; il fallait ſaigner à la fois deux bras de la rivière; les ponts conſtruits ſur le canal nouveau furent dérangés par les eaux; on les rétablit dans une nuit, et le lendemain on marcha au chemin couvert ſur un terrain miné et vis-à-vis d'une artillerie et d'une mouſqueterie continuelle. Cinq cents grenadiers furent couchés par terre, tués ou bleſſés; deux compagnies entières périrent par l'effet des mines du chemin couvert: et le lendemain on acheva d'en chaſſer les ennemis, malgré les bombes, les pierriers et les grenades dont ils feſaient un uſage continuel et terrible. Il y avait ſeize ingénieurs à ces deux attaques, et tous les ſeize y furent bleſſés. Une pierre atteignit le prince de *Soubiſe*, et lui caſſa le bras. Dès que le roi le ſut, il alla le voir: il y retourna pluſieurs fois; il voyait mettre l'appareil à ſes

bleſſures.

bleſſures. Cette ſenſibilité encourageait toutes ſes troupes. Les ſoldats redoublaient d'ardeur en ſuivant le duc de *Chartres*, aujourd'hui duc d'Orléans, premier prince du ſang, à la tranchée et aux attaques.

Prise de Fribourg par le roi de France.

Le général *Damnitz*, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 novembre, après deux mois de tranchée ouverte. Le ſiége des châteaux ne dura que ſept jours. Le roi était maître du Briſgau. Il dominait dans la Suabe. Le prince de *Clermont* de ſon côté s'était avancé juſqu'à Conſtance. L'empereur était retourné enfin dans Munich.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable, quoiqu'avec lenteur. Le roi de Naples pourſuivait les Autrichiens conduits par le prince de *Lobkovitz* ſur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diverſion du roi de Pruſſe; mais, par un de ces revers ſi fréquens dans cette guerre, le prince *Charles de Lorraine* chaſſait alors les Pruſſiens de la Bohême, comme il en avait fait retirer les Français, en 1742 et 1743, et les Pruſſiens feſaient les mêmes fautes et les mêmes retraites qu'ils avaient reprochées aux armées françaiſes; ils abandonnaient ſucceſſivement tous les poſtes qui aſſurent Prague; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même. 1 novembre 1744.

Le prince *Charles*, qui avait paſſé le Rhin à la vue de l'armée de France, paſſa l'Elbe, la même année, à la vue du roi de Pruſſe : il le ſuivit juſqu'en Siléſie. Les partis allèrent aux portes de Breſlau ; on doutait enfin ſi la reine *Marie-Thérèſe*, qui paraiſſait perdue au mois de juin, ne reprendrait pas juſqu'à la Siléſie, au mois de décembre de la même année ; et on craignait que l'empereur, qui venait de rentrer dans ſa capitale déſolée, ne fût obligé d'en ſortir encore.

Les Anglais ſoudoient preſque tous les princes.

Tout était révolution en Allemagne, tout y était intrigue. Les rois de France et d'Angleterre achetaient tour à tour des partiſans dans l'Empire. Le roi de Pologne, *Auguſte*, électeur de Saxe, ſe donna aux Anglais pour cent cinquante mille pièces par an. Si on s'étonnait que dans ces circonſtances un roi de Pologne, électeur, fût obligé de recevoir cet argent, on était encore plus ſurpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorſqu'il lui coûtait cinq cents mille guinées cette année pour la reine de Hongrie, deux cents mille pour le roi de Sardaigne, et qu'elle donnait encore des ſubſides à l'électeur de Maïence. Elle ſoudoyait juſqu'à l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, qui recevait vingt-deux mille pièces de la cour de Londres, pour permettre que les ennemis de ſon frère levaſſent

contre lui des troupes dans ſes évêchés de Cologne, de Munſter et d'Oſnabruck, d'Hildesheim, de Paderborn et de ſes abbayes; il avait accumulé ſur ſa tête tous ces biens eccléſiaſtiques, ſelon l'uſage d'Allemagne, et non ſuivant les règles de l'Egliſe. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux; mais il crut toujours qu'un empereur créé par la France en Allemagne ne ſe ſoutiendrait pas, et il ſacrifia les intérêts de ſon frère aux ſiens propres.

Marie-Thérèſe avait en Flandre une armée formidable compoſée d'allemands, d'anglais, et enfin de hollandais, qui ſe déclarèrent après tant d'indéciſions.

Conduite du maréchal de *Saxe*.

La Flandre françaiſe était défendue par le maréchal de *Saxe*, plus faible de vingt mille hommes que les alliés. Ce général mit en œuvre ces reſſources de la guerre auxquelles ni la fortune ni même la valeur du ſoldat ne peuvent avoir part. Camper et décamper à propos, couvrir ſon pays, faire ſubſiſter ſon armée aux dépens des ennemis, aller ſur leur terrain lorſqu'ils s'avancent vers le pays qu'on défend, et les forcer à revenir ſur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile; c'eſt ce qui eſt regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, et c'eſt ce que fit le maréchal de *Saxe* depuis le commencement d'auguſte jusqu'au mois de novembre.

La querelle de la fucceffion autrichienne était tous les jours plus vive, la deftinée de l'empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les fuccès toujours balancés.

Ce qui eft très-vrai, c'eft que cette guerre enrichiffait en fecret l'Allemagne en la dévaftant. L'argent de la France et de l'Angleterre répandu avec profufion demeurait entre les mains des Allemands : et, au fond, le réfultat était de rendre ce vafte pays plus opulent, et par conféquent un jour plus puiffant, fi jamais il pouvait être réuni fous un feul chef.

Situation de l'Italie. Il n'en eft pas ainfi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire long-temps un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons et trente-trois efcadrons qui, attendu l'incomplet ordinaire des troupes, ne compofaient pas un corps de plus de vingt-fix mille hommes. L'armée de l'infant était à peu-près de cette force au commencement de la campagne ; et toutes deux, loin d'enrichir un pays étranger, tiraient prefque toutes leurs fubfiftances des provinces de France. A l'égard des terres du pape, fur lefquelles le prince de *Lobkovitz*, général d'une armée de *Marie-Thérèfe*, était pour lors avec le fonds de trente mille hommes, ces terres étaient plutôt dévaftées qu'enrichies. Cette partie de l'Italie

devenait une ſcène ſanglante dans ce vaſte théâtre de la guerre qui ſe feſait du Danube au Tibre.

Les armées de *Marie-Thérèſe* avaient été ſur le point de conquérir le royaume de Naples, vers les mois de mars, d'avril et de mai 1744.

Rome voyait depuis le mois de juillet les armées napolitaine et autrichienne combattre ſur ſon territoire. Le roi de Naples, le duc de Modène étaient dans Velletri, autrefois capitale des Volſques, et aujourd'hui la demeure des doyens du ſacré collége. Le roi des deux Siciles y occupait le palais Ginetti, qui paſſait pour un ouvrage de magnificence et de goût. Le prince de *Lobkovitz* fit ſur Velletri la même entrepriſe que le prince *Eugène* avait faite ſur Crémone, en 1702; car l'hiſtoire n'eſt qu'une ſuite des mêmes événemens renouvelés et variés. Six mille autrichiens étaient entrés dans Velletri, au milieu de la nuit. La grand'garde était égorgée; on tuait ce qui ſe défendait; on feſait priſonnier ce qui ne ſe défendait pas. L'alarme et la conſternation étaient par-tout. Le roi de Naples, le duc de Modène allaient être pris. Le marquis de l'*Hoſpital*, ambaſſadeur de France à Naples, qui avait accompagné le roi, s'éveille au bruit, court au roi et le ſauve. A peine le marquis de l'*Hoſpital* était-il ſorti de ſa maiſon pour aller au roi,

Journée de Velletri.

La nuit du 10 au 11 d'aug.

qu'elle eſt remplie d'ennemis, pillée et ſaccagée. Le roi, ſuivi du duc de Modène et de l'ambaſſadeur, va ſe mettre à la tête de ſes troupes hors de la ville. Les Autrichiens ſe répandent dans les maiſons. Le général *Novati* entre dans celle du duc de Modène.

Tandis que ceux qui pillaient les maiſons jouiſſaient avec ſureté de la victoire, il arrivait la même choſe qu'à Crémone. Les gardes vallonnes, un régiment irlandais, des ſuiſſes repouſſaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts, et reprenaient la ville. Peu de jours après, le prince de *Lobkovitz* eſt obligé de ſe retirer vers Rome. Le roi de Naples le
2 novembre 1744. pourſuit; le premier était vers une porte de la ville, le ſecond vers l'autre; ils paſſent tous deux le Tibre; et le peuple romain, du haut des remparts, avait le ſpectacle des deux armées. Le roi, ſous le nom du comte de *Pouzzoles*, fut reçu dans Rome. Ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis que leur maître baiſait les pieds du pape; (1) et les deux armées continuèrent la guerre ſur

(1) Il ne baiſa point les pieds du pape : il fut convenu que le prince lui ferait une inclination profonde, que le pape, la prenant pour une génuflexion, s'empreſſerait de le relever et de l'embraſſer. C'eſt ce qui fut exécuté; mais le cardinal qui avait réglé ce cérémonial, craignant les reproches de ſes confrères, inſéra dans le procès-verbal de cette viſite, que le roi s'était proſterné, &c.

le territoire de Rome, qui remerciait le ciel de ne voir le ravage que dans ſes campagnes.

On voit au reſte que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la cour d'Eſpagne, que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la cour de France, et que des deux côtés le ſuccès était encore très-incertain.

CHAPITRE XIV.

Priſe du maréchal de Belle-Iſle. L'empereur Charles VII meurt; mais la guerre n'en eſt que plus vive.

Le roi de France, immédiatement après la priſe de Fribourg, retourna à Paris, où il fut reçu comme le vengeur de ſa patrie et comme un père qu'on avait craint de perdre. Il reſta trois jours dans Paris pour ſe faire voir aux habitans qui ne voulaient que ce prix de leur zèle.

Le roi, comptant toujours maintenir l'empereur, avait envoyé à Munich, à Caſſel et en Siléſie, le maréchal de *Belle-Iſle*, chargé de ſes pleins-pouvoirs et de ceux de l'empereur. Ce général venait de Munich, réſidence impériale, avec le comte ſon frère : ils avaient été

à Caſſel, et ſuivaient leur route ſans défiance dans des pays où le roi de Pruſſe a par-tout des bureaux de poſte qui, par les conventions établies entre les princes d'Allemagne, ſont toujours regardés comme neutres et inviolables.

Le maréchal de Belle-Iſle et ſon frère priſonniers.

13 novembre 1744.

Le maréchal et ſon frère, en prenant des chevaux à un de ces bureaux, dans un bourg appelé Elbingrode, appartenant à l'électeur d'Hanovre, furent arrêtés par le bailli hanovrien, maltraités, et bientôt après transférés en Angleterre. Le duc de *Belle-Iſle* était prince de l'Empire, et par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des priviléges du collége des princes. En d'autres temps, un empereur aurait vengé cet attentat; mais *Charles VII* régnait dans un temps où l'on pouvait tout oſer contre lui, et où il ne pouvait que ſe plaindre. Le miniſtère de France réclama à la fois tous les priviléges des ambaſſadeurs et les droits de la guerre. Si le maréchal de *Belle-Iſle* était regardé comme prince de l'Empire et miniſtre du roi de France, allant à la cour impériale et à celle de Pruſſe, ces deux cours n'étant point en guerre avec l'Hanovre, il paraît certain que ſa perſonne était inviolable. S'il était regardé comme maréchal de France et général, le roi de France offrait de payer ſa rançon et celle de ſon frère, ſelon le cartel établi à Francfort, le

18 juin 1743, entre la France et l'Angleterre. La rançon d'un maréchal de France était de cinquante mille livres, celle d'un lieutenant général de quinze mille. Le miniſtre de *George II* éluda ces inſtances preſſantes par une défaite inouie : il déclara qu'il regardait meſſieurs de *Belle-Iſle* comme priſonniers d'Etat. On les traita avec les attentions les plus diſtinguées, ſuivant les maximes de la plupart des cours européanes qui adouciſſent ce que la politique a d'injuſte et ce que la guerre a de cruel par tout ce que l'humanité a de dehors ſéduiſans.

Mort de l'empereur *Charles VII.*

L'empereur *Charles VII*, ſi peu reſpecté dans l'Empire, et n'y ayant d'autre appui que le roi de Pruſſe, qui alors était pourſuivi par le prince *Charles*, craignant que la reine de Hongrie ne le forçât encore de ſortir de Munich, ſa capitale, ſe voyant toujours le jouet de la fortune, accablé de maladies que les chagrins redoublaient, ſuccomba enfin et mourut à Munich, à l'âge de quarante-ſept ans et demi, en laiſſant cette leçon au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été empereur. La nature dès-lors lui avait fait plus de mal encore que la fortune. Une complication de maladies douloureuſes rendit plus

20 janvier 1745.

violens les chagrins de l'ame par les fouffrances du corps, et le conduifit au tombeau. Il avait la goutte et la pierre; on trouva fes poumons, fon foie et fon eftomac gangrenés, des pierres dans fes reins, un polype dans fon cœur; on jugea qu'il n'avait pu, dès long-temps, être un moment fans fouffrir. Peu de princes ont eu de meilleures qualités. Elles ne fervirent qu'à fon malheur, et ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait foutenir.

Le corps de cet infortuné prince fut expofé, vêtu à l'ancienne mode efpagnole; étiquette établie par *Charles-Quint*, quoique depuis lui aucun empereur n'ait été efpagnol, et que *Charles VII* n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enfeveli avec les cérémonies de l'Empire, et dans cet appareil de la vanité de la misère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de fon empire, n'avait pas même poffédé une petite et malheureufe province; on lui donna dans quelques refcrits le titre d'invincible, titre attaché par l'ufage à la dignité d'empereur, et qui ne fefait que mieux fentir les malheurs de celui qui l'avait poffédée.

On crut que la caufe de la guerre ne fubfiftant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'empire au fils de *Charles VII*, âgé de dix-fept ans. On fe

ſlattait, en Allemagne, que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin ſon mari, le grand duc, ſur le trône impérial; mais elle voulut et ce trône et la guerre. Le miniſtère anglais, qui donnait la loi à ſes alliés, puiſqu'il donnait l'argent, et qui payait à la fois la reine de Hongrie, le roi de Pologne et le roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, et à gagner par les armes.

Cette guerre générale ſe continua parce qu'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans ſon principe. C'était une de ces maladies qui à la longue changent de caractère. La Flandre, qui avait été reſpectée avant 1744, était devenue le principal théâtre; et l'Allemagne fut plutôt pour la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le miniſtère de France, qui voulait toujours faire un empereur, jeta les yeux ſur ce même *Auguſte II*, roi de Pologne, électeur de Saxe, qui était à la ſolde des Anglais; mais la France n'était guère en état de faire de telles offres. Le trône de l'Empire n'était que dangereux pour quiconque n'a pas l'Autriche et la Hongrie. La cour de France fut refuſée: l'électeur de Saxe n'oſa ni accepter cet honneur, ni ſe détacher des

L'électeur de Saxe, roi de Pologne, refuſe la couronne impériale.

Anglais, ni déplaire à la reine. Il fut le ſecond électeur de Saxe qui refuſa d'être empereur.

Il ne reſta à la France d'autre parti que d'attendre, du ſort des armes, la déciſion de tant d'intérêts divers qui avaient changé tant de fois, et qui dans tous leurs changemens avaient tenu l'Europe en alarme.

Le nouvel électeur de Bavière, *Maximilien-Joſeph*, était le troiſième de père en fils que la France ſoutenait. Elle avait fait rétablir l'aïeul dans ſes Etats ; elle avait fait donner l'Empire au père ; et le roi fit un nouvel effort pour ſecourir encore le jeune prince. Six mille heſſois à ſa ſolde, trois mille palatins et treize bataillons d'allemands, qui ſont depuis long-temps dans les corps des troupes de France, s'étaient déjà joints aux troupes bavaroiſes toujours ſoudoyées par le roi.

Pour que tant de ſecours fuſſent efficaces, il fallait que les Bavarois ſe ſecouruſſent eux-mêmes ; mais leur deſtinée était de ſuccomber ſous les Autrichiens : ils défendirent ſi malheureuſement l'entrée de leur pays, que, dès le commencement d'avril, le nouvel électeur de Bavière fut obligé de ſortir de cette même capitale, que ſon père avait été forcé de quitter tant de fois. Les malheurs de ſa maiſon le

22 avril 1744. forcèrent enfin d'avoir recours à *Marie-Thérèſe*

elle-même, de renoncer à l'alliance de la France, et de recevoir l'argent des Anglais comme les autres.

Le parti qu'on prit fut de se défendre en Italie et en Allemagne, et d'agir toujours offensivement en Flandre : c'était l'ancien théâtre de la guerre, et il n'y a pas un seul champ dans cette province qui n'ait été arrosé de sang. Une armée vers le Mein empêchait les Autrichiens de se porter contre le roi de Prusse, alors allié de la France, avec des forces trop supérieures. Le maréchal de *Maillebois* était parti de l'Allemagne pour l'Italie; et le prince de *Conti* fut chargé de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une espèce toute contraire à celle qu'il avait faite dans les Alpes.

Le roi voulut aller lui-même achever en Flandre les conquêtes qu'il avait interrompues En février
l'année précédente. Il venait de marier le 1745.
dauphin avec la seconde infante d'Espagne, au mois de février; et ce jeune prince, qui n'avait pas seize ans accomplis, se prépara à partir, au commencement de mai, avec son père.

Le roi, abandonné de ceux pour qui seuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer sans avoir d'autre objet que de la faire cesser; situation triste qui expose les peuples, et qui ne leur promet nul dédommagement.

CHAPITRE XV.

Siége de Tournai. Bataille de Fontenoi.

Le maréchal de *Saxe* était déjà en Flandre à la tête de l'armée composée de cent six bataillons complets, et de cent soixante et douze escadrons. Déjà Tournai, cette ancienne capitale de la domination française, était investi. C'était la plus forte place de la barrière. La ville et la citadelle étaient encore un des chefs-d'œuvre du maréchal de *Vauban;* car il n'y avait guère de place en Flandre dont *Louis XIV* n'eût fait construire les fortifications.

Siége de Tournai. Dès que les états généraux de sept Provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent qu'il fallait hasarder une bataille pour secourir la ville. Ces républicains, malgré leur circonspection, furent alors les premiers à prendre des résolutions hardies. Au 5 mai, les alliés avancèrent à Cambron, à sept lieues
1745. de Tournai. Le roi partit, le 6, de Paris avec le dauphin. Les aides-de-camp du roi, les menins du dauphin les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie consistait en vingt bataillons et ving-six escadrons anglais, sous le jeune duc de *Cumberland*, qui avait gagné avec le roi, son père, la bataille

de Dettingue : cinq bataillons et feize efcadrons hanovriens étaient joints aux Anglais. Le prince de *Valdeck*, à peu-près de l'âge du duc de *Cumberland* , impatient de fe fignaler, était à la tête de quarante efcadrons hollandais et de vingt-fix bataillons. Les Autrichiens n'avaient, dans cette armée, que huit efcadrons. On fefait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été fi long-temps défendue par les armes et par l'argent de l'Angleterre et de la Hollande : mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le vieux général *Kœnigfek* , qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, et contre les Français en Italie et en Allemagne. Ses confeils devaient aider l'ardeur du duc de *Cumberland* et du prince de *Valdeck*. On comptait dans leur armée au-delà de cinquante-cinq mille combattans. Le roi laiffa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient poftés en échelle jufqu'au champ de bataille ; fix mille pour garder les ponts fur l'Efcaut et les communications.

L'armée était fous les ordres d'un général en qui on avait la plus jufte confiance. Le comte de *Saxe* avait déjà mérité fa grande réputation par de favantes retraites en Allemagne et par fa campagne de 1744 ; il joignait une théorie profonde à la pratique.

La vigilance, le ſecret, l'art de ſavoir différer à propos un projet, et celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les reſſources, la prévoyance étaient ſes talens, de l'aveu de tous les officiers : mais alors ce général, conſumé d'une maladie de langueur, était preſque mourant. Il était parti de Paris très-malade pour l'armée; l'auteur de cette hiſtoire l'ayant même rencontré avant ſon départ, et n'ayant pu s'empêcher de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faibleſſe, le maréchal lui répondit : *Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

1745. Le roi étant arrivé, le 6 mai, à Douai, ſe rendit le lendemain à Pontachin près de l'Eſcaut, à portée des tranchées de Tournai. De-là il alla reconnaître le terrain qui devait ſervir de champ de bataille. Toute l'armée, en voyant le roi et le dauphin, fit entendre des acclamations de joie. Les alliés paſsèrent le 10 et la nuit du 11 à faire leurs dernières diſpoſitions. Jamais le roi ne marqua plus de gaieté que la veille du combat. La converſation roula ſur les batailles où les rois s'étaient trouvés en perſonne. Le roi dit que depuis la bataille de Poitiers aucun roi de France n'avait combattu avec ſon fils, et qu'aucun depuis *Saint-Louis* n'avait gagné de victoire ſignalée contre les Anglais; qu'il eſpérait

être le premier. Il fut éveillé le premier, le jour de l'action : il éveilla lui-même à quatre heures le comte d'*Argenſon*, miniſtre de la guerre, qui dans l'inſtant envoya demander au maréchal de *Saxe* ſes derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'oſier qui lui ſervait de lit, et dans laquelle il ſe feſait traîner quand ſes forces épuiſées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le roi et ſon fils avaient déjà paſſé un pont ſur l'Eſcaut à Calonne ; ils allèrent prendre leur poſte par-delà la juſtice de Notre-Dame-aux-bois, à mille toiſes de ce pont, et préciſément à l'entrée du champ de bataille.

La ſuite du roi et du dauphin, qui compoſait une troupe nombreuſe, était ſuivie d'une foule de perſonnes de toute eſpèce qu'attirait cette journée, et dont quelques-uns même étaient montés ſur des arbres pour voir le ſpectacle d'une bataille.

En jetant les yeux ſur les cartes qui ſont fort communes, on voit d'un coup d'œil la diſpoſition des deux armées. On remarque Antoin aſſez près de l'Eſcaut, à la droite de l'armée françaiſe, à neuf cents toiſes de ce pont de Calonne par où le roi et le dauphin s'étaient avancés ; le village de Fontenoi par-delà Antoin preſque ſur la même ligne ; un eſpace étroit de quatre cents

Bataille de Fontenoi.

cinquante toiſes de large, entre Fontenoi et un petit bois qu'on appelle *le bois de Barri.* Ce bois, ces villages étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal de *Saxe* avait établi des redoutes entre Antoin et Fontenoi : d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barri fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cents toiſes de longueur, depuis l'endroit où était le roi, auprès de Fontenoi, juſqu'à ce bois de Barri, et n'avait guère plus de neuf cents toiſes de large; de ſorte que l'on allait combattre en champ clos, comme à Dettingue, mais dans une journée plus mémorable.

Le général de l'armée françaiſe avait pourvu à la victoire et à la défaite. Le pont de Calonne, muni de canons, fortifié de retranchemens, et défendu par quelques bataillons, devait ſervir de retraite au roi et au dauphin, en cas de malheur. Le reſte de l'armée aurait défilé alors par d'autres ponts ſur le bas Eſcaut par-delà Tournai.

On prit toutes les meſures qui ſe prêtaient un ſecours mutuel ſans qu'elles puſſent ſe traverſer. L'armée de France ſemblait inabordable; car le feu croiſé, qui partait des redoutes du bois de Barri et du village de Fontenoi défendait toute approche. Outre ces précautions, on avait encore placé ſix canons de ſeize livres

de balle au-deçà de l'Efcaut, pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Antoin.

On commença à fe canonner de part et d'autre, à fix heures du matin. Le maréchal de *Noailles* était alors auprès de Fontenoi, et rendait compte au maréchal de *Saxe* d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoi à la première des trois redoutes, entre Fontenoi et Antoin: il lui fervit de premier aide-de-camp, facrifiant la jaloufie du commandement au bien de l'Etat, et s'oubliant foi-même pour un général étranger et moins ancien. Le maréchal de *Saxe* fentait tout le prix de cette magnanimité; et jamais on ne vit une union fi grande entre deux hommes que la faibleffe ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de *Noailles* embraffait le duc de *Grammont*, fon neveu, et ils fe féparaient, l'un pour retourner auprès du roi, l'autre pour aller à fon pofte, lorfqu'un boulet de canon vint frapper le duc de *Grammont* à mort: il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoi, et les Hollandais fe préfentèrent à deux reprifes devant Antoin. A leur feconde attaque, on vit un efcadron hollandais emporté prefque tout entier par le canon d'Antoin: il n'en refta que

quinze hommes, et les Hollandais ne ſe préſentèrent plus dès ce moment.

Alors le duc de *Cumberland* prit une réſolution qui pouvait lui aſſurer le ſuccès de cette journée. Il ordonna à un major général, nommé *Ingolsbi*, d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer juſqu'à la redoute de ce bois vis-à-vis Fontenoi, et de l'emporter. *Ingolsbi* marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre ; il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partiſan : c'était ce qu'on appelait les Graſſins, du nom de celui qui les avait formés. Ces ſoldats étaient en avant dans le bois, par-delà la redoute, couchés par terre. *Ingolsbi* crut que c'était un corps conſidérable : il retourne auprès du duc de *Cumberland*, et demande du canon. Le temps ſe perdait. Le prince était au déſeſpoir d'une déſobéiſſance qui dérangeait toutes ſes meſures, et qu'il fit enſuite punir à Londres par un conſeil de guerre qu'on appelle *cour martiale*.

Il ſe détermina ſur le champ à paſſer entre cette redoute et Fontenoi. Le terrain était eſcarpé ; il fallait franchir un ravin profond ; il fallait eſſuyer tout le feu de Fontenoi et de la redoute. L'entrepriſe était audacieuſe : mais il était réduit alors, ou à ne point combattre, ou à tenter ce paſſage.

Les Anglais et les Hanovriens s'avancent

avec lui fans prefque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les fentiers; il les forme fur trois lignes affez preffées, et de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cents toifes de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite et à gauche; ils étaient remplacés auffitôt; et les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi et devant les redoutes, répondaient à l'artillerie françaife. En cet état, ils marchaient fièrement, précédés de fix pièces d'artillerie, et en ayant encore fix autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux fe trouvèrent quatre bataillons des gardes-françaifes, ayant deux bataillons de gardes-fuiffes à leur gauche, le régiment de *Courten* à leur droite, enfuite celui d'*Aubeterre*, et plus loin le régiment du roi qui bordait Fontenoi, le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes-françaifes jufqu'à celui où les Anglais fe formaient.

Les officiers des gardes-françaifes fe dirent alors les uns aux autres : il faut aller prendre le canon des Anglais. Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie et la moufqueterie en couchèrent

par terre près de ſoixante, et le reſte fut obligé de revenir dans ſes rangs.

Cependant les Anglais avançaient, et cette ligne d'infanterie, compoſée des gardes-françaiſſes et ſuiſſes et de *Courten*, ayant encore ſur leur droite *Aubeterre* et un bataillon du régiment du roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de diſtance. Un régiment des gardes-anglaiſes, celui de *Cambel* et le royal-écoſſais étaient les premiers : M. de *Cambel* était leur lieutenant général ; le comte d'*Albermale*, leur général major ; et M. de *Churchil*, petit-fils naturel du grand duc de *Marlborough*, leur brigadier. Les officiers anglais ſaluèrent les français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de *Chabanes*, le duc de *Biron*, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes-françaiſes leur rendirent le ſalut. Milord *Charles Hai*, capitaine aux gardes-anglaiſes, cria : *Meſſieurs des gardes-françaiſes, tirez.*

Le comte de *Hauteroche* alors lieutenant des grenadiers et depuis capitaine, leur dit à voix haute : *Meſſieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes.* Les Anglais firent un feu roulant, c'eſt-à-dire, qu'ils tiraient par diviſions ; de ſorte que, le front d'un bataillon ſur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon feſait ſa décharge, et enſuite

un troisième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie française ne tira point ainsi : elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloignés, et n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à cette seule charge. Messieurs de *Clisson*, de *Langey*, de *Peyre* y perdirent la vie ; quatre-vingt quinze soldats demeurèrent sur la place ; deux cents quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures ; onze officiers suisses tombèrent blessés, ainsi que deux cents neuf de leurs soldats, parmi lesquels soixante quatre furent tués. Le colonel de *Courten*, son lieutenant colonel, quatre officiers, soixante et quinze soldats tombèrent morts : quatorze officiers et deux cents soldats furent blessés dangereusement. Le premier rang ainsi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, et ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toises, ils se dispersèrent. Le duc de *Grammont*, leur colonel et premier lieutenant général, qui aurait pu les faire soutenir, était tué. M. de *Luttaux*, second lieutenant général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme fesant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas et droit. Ils débordèrent Fontenoi et la redoute. Ce corps,

qui auparavant était en trois divisions, se pressant par la nature du terrain, devint une colonne longue et épaisse, presqu'inébranlable par sa masse, et plus encore par son courage; elle s'avança vers le régiment d'*Aubeterre*. M. de *Luttaux*, premier lieutenant général de l'armée, à la nouvelle de ce danger, accourt de Fontenoi où il venait d'être blessé dangereusement. Son aide de camp le suppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à sa blessure : *Le service du roi*, lui répondit M. de *Luttaux*, *m'est plus cher que ma vie*. Il s'avançait avec le duc de *Biron* à la tête du régiment d'*Aubeterre* que conduisait son colonel de ce nom. *Luttaux* reçoit en arrivant deux coups mortels. Le duc de *Biron* a un cheval tué sous lui. Le régiment d'*Aubeterre* perd beaucoup de soldats et d'officiers. Le duc de *Biron* arrête alors, avec le régiment du roi qu'il commandait, la marche de la colonne par son flanc gauche. Un bataillon des gardes-anglaises se détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très-meurtrière, et revient au petit pas se replacer à la tête de la colonne qui avance toujours lentement sans jamais se déranger, repoussant tous les régimens qui viennent l'un après l'autre se présenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toujours serré,

toujours

toujours ferme. Le maréchal de *Saxe*, qui voyait de ſang-froid combien l'affaire était périlleuſe, fit dire au roi par le marquis de *Meuze*, qu'il le conjurait de repaſſer le pont avec le dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au déſordre. *Oh je ſuis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra*, répondit le roi, *mais je reſterai où je ſuis.*

Il y avait de l'étonnement et de la confuſion dans l'armée depuis le moment de la déroute des gardes-françaiſes et ſuiſſes. Le maréchal de *Saxe* veut que la cavalerie fonde ſur la colonne anglaiſe. Le comte d'*Eſtrées* y court; mais les efforts de cette cavalerie étaient peu de choſe contre une maſſe d'infanterie ſi réunie, ſi diſciplinée et ſi intrépide, dont le feu toujours roulant et ſoutenu écartait néceſſairement de petits corps ſéparés. On ſait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer ſeule une infanterie ſerrée. Le maréchal de *Saxe* était au milieu de ce feu : ſa maladie ne lui laiſſait pas la force de porter une cuiraſſe ; il portait une eſpèce de bouclier de pluſieurs doubles de taffetas piqué qui repoſait ſur l'arçon de ſa ſelle. Il jeta ſon bouclier, et courut faire avancer la ſeconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'état major était en mouvement. M. de *Vaudreuil*, major général de l'armée, allait

de la droite à la gauche. M. de *Puyſégur*, meſſieurs de *Saint-Sauveur*, de *Saint-George*, de *Mezière*, aides maréchaux des logis, ſont tous bleſſés. Le comte de *Longaunai*, aide major général, eſt tué. Ce fut dans ces attaques que le chevalier d'*Aché*, lieutenant général, eut le pied fracaſſé. Il vint enſuite rendre compte au roi, et lui parla long-temps ſans donner le moindre ſigne des douleurs qu'il reſſentait, juſqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne anglaiſe avancait, plus elle devenait profonde et en état de réparer les pertes continuelles que lui cauſaient tant d'attaques réitérées. Elle marchait toujours ſerrée au travers des morts et des bleſſés des deux partis, et paraiſſait former un ſeul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très-grand nombre de cavaliers furent pouſſés en déſordre juſqu'à l'endroit où était le roi avec ſon fils. Ces deux princes furent ſéparés par la foule des fuyards qui ſe précipitaient entre eux. Pendant ce déſordre, les brigades des gardes du corps qui étaient en réſerve, s'avancèrent d'elles-mêmes aux ennemis. Les chevaliers de *Suzi* et de *Saumeri* y furent bleſſés à mort. Quatre eſcadrons de la gendarmerie arrivaient preſque en ce moment de Douai; et, malgré la fatigue d'une marche de ſept lieues, ils coururent aux

ennemis. Tous ces corps furent reçus comme les autres, avec cette même intrépidité et ce même feu roulant. Le jeune comte de *Chevrier*, guidon, fut tué ; c'était le jour même qu'il avait été reçu à sa troupe. Le chevalier de *Monaco*, fils du duc de *Valentinois*, y eut la jambe percée. M. du *Guesclin* reçut une blessure dangereuse Les carabiniers donnèrent ; ils eurent six officiers renversés morts, et vingt et un de blessés.

Le maréchal de *Saxe*, dans le dernier épuisement, était toujours à cheval, se promenant au pas au milieu du feu. Il passa sous le front de la colonne anglaise pour voir tout de ses yeux, auprès du bois de Barri, vers la gauche. On y fesait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne. Les régimens se présentaient les uns après les autres, et la masse anglaise fesant face de tout côté, plaçant à propos son canon, et tirant toujours par division, nourrissait ce feu continu quand elle était attaquée ; et après l'attaque, elle restait immobile, et ne tirait plus. Quelques régimens d'infanterie vinrent encore affronter cette colonne par les ordres seuls de leurs commandans. Le maréchal de *Saxe* en vit un dont les rangs entiers tombaient, et qui ne se dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des vaisseaux que commandait M. de *Guerchi*.

Comment ſe peut-il faire, s'écria-t-il, *que de telles troupes ne ſoient pas victorieuſes?*

Hainault ne ſouffrait pas moins ; il avait pour colonel le fils du prince de *Craon*, gouverneur de Toſcane. Le père ſervait le grand duc ; les enfans ſervaient le roi de France. Ce jeune homme d'une très-grande eſpérance, fut tué à la tête de ſa troupe ; ſon lieutenant colonel bleſſé à mort auprès de lui. Normandie s'avança ; il eut autant d'officiers et de ſoldats hors de combat, que celui de Hainault : il était mené par ſon lieutenant colonel, M. de *Solenci*, dont le roi loua la bravoure ſur le champ de bataille, et qu'il récompenſa enſuite en le feſant brigadier. Des bataillons irlandais coururent au flanc de cette colonne : le colonel *Dillon* tombe mort ; ainſi aucun corps, aucune attaque n'avaient pu entamer la colonne, parce que rien ne s'était fait de concert et à la fois.

Le maréchal de *Saxe* repaſſe par le front de la colonne qui s'était déjà avancée plus de trois cents pas au-delà de la redoute d'Eu et de Fontenoi. Il va voir ſi Fontenoi tenait encore : on n'y avait plus de boulets ; on ne répondait à ceux des ennemis qu'avec de la poudre.

M. du *Brocard*, lieutenant général d'artillerie, et pluſieurs officiers d'artillerie étaient

tués. Le maréchal pria alors le duc d'*Harcourt*, qu'il rencontra, d'aller conjurer le roi de s'éloigner, et il envoya ordre au comte de *la Mark*, qui gardait Antoin, d'en ſortir avec le régiment de Piémont ; la bataille parut perdue ſans reſſource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne ; on était près de faire partir celui du village de Fontenoi, quoique des boulets fuſſent arrivés. L'intention du maréchal de *Saxe* était de faire, ſi l'on pouvait, un dernier effort mieux dirigé et plus plein contre la colonne anglaiſe. Cette maſſe d'infanterie avait été endommagée, quoique ſa profondeur parût toujours égale ; elle-même était étonnée de ſe trouver au milieu des Français, ſans avoir de cavalerie ; la colonne était immobile, et ſemblait ne recevoir plus d'ordre ; mais elle gardait une contenance fière, et paraiſſait être maîtreſſe du champ de bataille. Si les Hollandais avaient paſſé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi et Antoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de reſſource, plus de retraite même, ni pour l'armée françaiſe, ni probablement pour le roi et ſon fils. Le ſuccès d'une dernière attaque était incertain. Le maréchal de *Saxe*, qui voyait la victoire ou l'entière défaite dépendre de cette dernière attaque, ſongeait à

préparer une retraite sûre; il envoya un fecond ordre au comte de *la Mark* d'évacuer Antoin, et de venir vers le pont de Calonne, pour favorifer cette retraite, en cas d'un dernier malheur. Il fait fignifier un troifième ordre au comte depuis duc de *Lorges*, en le rendant refponfable de l'exécution; le comtede *Lorges* obéit à regret. On défefpérait alors du fuccès de la journée. (*a*)

Un confeil affez tumultueux fe tenait auprès du roi; on le preffait, de la part du général et au nom de la France, de ne pas s'expofer davantage. Le duc de *Richelieu*, lieutenant général et qui fervait en qualité d'aide de camp du roi, arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainfi couru de tous côtés fans être bleffé, il fe préfente hors d'haleine, l'épée à la main, et couvert de pouffière. Quelle nouvelle apportez-vous, lui dit le maréchal? quelle eft votre avis? Ma nouvelle, dit le duc de *Richelieu*, eft que la bataille eft gagnée fi on le veut,

(*a*) Les citoyens des villes, qui dans leur heureufe oifiveté lifent dans les anciennes hiftoires les batailles d'Arbelles, de Zama, de Canne, de Pharfale, peuvent à peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les flèches n'étaient que le prélude : c'était à qui pénétrerait dans les rangs oppofés; la force du corps, l'adreffe, la promptitude fefaient tout : on fe mêlait. Une bataille était une multitude de combats particuliers; il y avait moins de bruit et plus de carnage. La manière de combattre d'aujourd'hui eft auffi différente que celle de fortifier et d'attaquer les villes.

et mon avis eſt qu'on faſſe avancer dans l'inſtant quatre canons contre le front de la colonne ; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la maiſon du roi et les autres troupes l'entoureront ; *il faut tomber ſur elle comme des fourrageurs.* Le roi ſe rendit le premier à cette idée.

Vingt perſonnes ſe détachent. Le duc de *Péquigny*, appellé depuis le duc de *Chaulnes*, va faire pointer ces quatre pièces ; on les place vis-à-vis la colonne anglaiſe. Le duc de *Richelieu* court à bride abattue au nom du roi faire marcher ſa maiſon ; il annonce cette nouvelle à M. de *Monteſſon* qui la commandait. Le prince de *Soubiſe* raſſemble ſes gendarmes, le duc de *Chaulnes* ſes chevaux-légers, tout ſe forme et marche ; quatre eſcadrons de la gendarmerie avancent à la droite de la maiſon du roi ; les grenadiers à cheval ſont à la tête, ſous M. de *Grille*, leur capitaine ; les mouſquetaires, commandés par M. de *Jumilhac*, ſe précipitent.

Dans ce même moment important, le comte d'*Eu* et le duc de *Biron*, à la droite, voyaient avec douleur les troupes d'Antoin quitter leur poſte, ſelon l'ordre poſitif du maréchal de *Saxe*. Je prends ſur moi la déſobéiſſance, leur dit le duc de *Biron ;* je ſuis sûr que le roi l'approuvera, dans un inſtant où tout va

changer de face ; je réponds que M. le maréchal de *Saxe* le trouvera bon. Le maréchal, qui arrivait dans cet endroit, informé de la réfolution du roi, et de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à fe rendre; il changea de fentiment lorfqu'il en fallait changer, et fit rentrer le régiment de Piémont dans Antoin; il fe porta rapidement, malgré fa faibleffe, de la droite à la gauche vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fauffes charges, et d'agir de concert.

Le duc de *Biron*, le comte d'*Eftrées*, le marquis de *Croiffi*, le comte de *Lovendhal*, lieutenans généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq efcadrons de Penthièvre fuivent M. de *Croiffi* et fes enfans. Les régimens de *Chambrillant*, de *Brancas*, de *Brionne*, *Aubeterre*, *Courten*, accourent guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, les carabiniers, entrent dans les premiers rangs de la colonne, et vengent leurs camarades tués dans leurs première charge. Les Irlandais les fecondent. La colonne était attaquée à la fois de front et par les deux flancs.

En fept ou huit minutes tout ce corps formidable eft ouvert de tous côtés; le général *Pofomby*, le frère du comte d'*Albermale*, cinq capitaines aux gardes, un nombre prodigieux

d'officiers

d'officiers étaient renverſés morts. Les Anglais ſe rallièrent, mais ils cédèrent ; ils quittèrent le champ de bataille ſans tumulte, ſans confuſion, et furent vaincus avec honneur.

Le roi de France allait de régiment en régiment ; les cris de victoire et de vive le roi, les chapeaux en l'air, les étendars et les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des officiers qui s'embraſſaient, formaient un ſpectacle dont tout le monde jouiſſait avec une joie tumultueuſe. Le roi était tranquille, témoignant ſa ſatiſfaction et ſa reconnaiſſance à tous les officiers généraux et à tous les commandans des corps ; il ordonna qu'on eût ſoin des bleſſés, et qu'on traitât les ennemis comme ſes propres ſujets.

Le maréchal de *Saxe*, au milieu de ce triomphe, ſe fit porter vers le roi ; il retrouva un reſte de force pour embraſſer ſes genoux, et pour lui dire ces propres paroles : *Sire, j'ai aſſez vécu ; je ne ſouhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir votre majeſté victorieuſe. Vous voyez*, ajouta-t-il enſuite, *à quoi tiennent les batailles*. Le roi le releva et l'embraſſa tendrement.

Il dit au duc de *Richelieu :* Je n'oublierai jamais le ſervice important que vous m'avez rendu ; il parla de même au duc de *Biron*. Le maréchal de *Saxe* dit au roi : *Sire, il faut que je me reproche une faute. J'aurais dû mettre*

une redoute de plus entre le bois de Barri et Fontenoi ; mais je n'ai pas cru qu'il y eût des généraux affez hardis pour hafarder de paffer en cet endroit.

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi lefquels il y avait environ deux mille prifonniers. Ils n'en firent prefque aucun fur les Français.

Par le compte exactement rendu au major général de l'infanterie françaife, il ne fe trouva que feize cents quatre-vingt-un foldats ou fergens d'infanterie tués fur la place, et trois mille deux cents quatre-vingt-deux bleffés. Parmi les officiers, cinquante-trois feulement étaient morts fur le champ de bataille; trois cents vingt-trois étaient en danger de mort par leurs bleffures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Jamais, depuis qu'on fait la guerre, on n'avait pourvu avec plus de foin à foulager les maux attachés à ce fléau. Il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voifines, et fur-tout à Lille ; les églifes même étaient employées à cet ufage digne d'elles ; non-feulement aucun fecours, mais encore aucune commodité ne manqua ni aux Français, ni à leurs prifonniers bleffés. Le zèle même des citoyens alla trop loin ; on ne ceffait d'apporter de tous côtés aux malades des alimens délicats, et les médecins des hôpitaux furent obligés de

mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin les hôpitaux étaient si bien servis, que presque tous les officiers aimaient mieux y être traités que chez des particuliers ; et c'est ce qu'on n'avait point encore vu.

On est entré dans les détails sur cette seule bataille de Fontenoi. Son importance, le danger du roi et du dauphin l'exigeaient. Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-bas, et servit de contre-poids à tous les événemens malheureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable, c'est qu'elle fut gagnée lorsque le général, affaibli et presque expirant, ne pouvait plus agir. Le maréchal de *Saxe* avait fait la disposition, et les officiers français remportèrent la victoire. (*b*)

(*b*) On est obligé d'avertir que dans une histoire aussi ample qu'infidelle de cette guerre, imprimée à Londres, en quatre volumes, on avance que les Français ne prirent aucun soin des prisonniers blessés ; on ajoute que le duc de *Cumberland* envoya au roi de France un coffre rempli de balles mâchées et de morceaux de verre trouvés dans les plaies des Anglais.

Les auteurs de ces contes puériles pensent apparemment que les balles mâchées sont un poison. C'est un ancien préjugé aussi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il est dit dans cette histoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes dans la bataille, que leur roi ne s'y trouva point, qu'il ne passa pas le pont de Calonne, qu'il resta toujours derrière l'Escaut ; il est dit enfin que le parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la prison, au bannissement et au fouet, ceux qui publieraient des relations de cette journée. On sent bien que des impostures si extravagantes ne méritent pas d'être réfutées. Mais puisqu'il s'est

CHAPITRE XVI.

Suite de la journée de Fontenoi.

Le roi de France vainqueur demande la paix.

Ce qui eſt auſſi remarquable que cette victoire, c'eſt que le premier ſoin du roi de France fut de faire écrire le jour même à l'abbé de *la Ville*, ſon miniſtre à la Haie, qu'il ne demandait pour prix de ſes conquêtes que la pacification de l'Europe, et qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les Etats Généraux ſurpris ne crurent pas l'offre ſincère; ce qui dut ſurprendre davantage, c'eſt que cette offre fut éludée par la reine de Hongrie et par les Anglais. Cette reine, qui feſait à la fois la guerre en Siléſie contre le roi de Pruſſe, en Italie contre les Français, les Eſpagnols et les Napolitains, vers le Mein contre l'armée françaiſe, ſemblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait beſoin; mais la cour d'Angleterre, qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix: la vengeance et les préjugés mènent les cours comme les particuliers.

trouvé en Angleterre un homme aſſez dépourvu de connaiſſances et de bon ſens pour écrire de ſi ſingulières abſurdités, dont ſon hiſtoire eſt toute remplie, il peut ſe trouver un jour des lecteurs capables de les croire. Il eſt juſte qu'on prévienne leur crédulité.

Cependant le roi envoya un aide major de l'armée, nommé M. de *la Tour*, officier très-éclairé, porter au roi de Pruſſe la nouvelle de la victoire ; cet officier rencontra le roi de Pruſſe au fond de la baſſe Siléſie, du côté de Ratibor, dans une gorge de montagne, près d'un village nommé Fridberg. C'eſt là qu'il 4 juin
vit ce monarque remporter une victoire ſignalée contre les Autrichiens. Il manda à ſon allié, le roi de France: *J'ai acquitté à Fridberg la lettre de change que vous avez tirée ſur moi à Fontenoi.* 1745.

Le roi de France de ſon côté, avait tous les avantages que la bataille de Fontenoi devait donner. Déjà la ville et la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours après la bataille ; le maréchal de *Saxe* avait ſecrètement concerté avec le roi la priſe de Gand, capitale de la Flandre autrichienne, ville plus grande que peuplée, mais riche et floriſſante par les débris de ſon ancienne ſplendeur.

Une des opérations de campagne qui firent le plus d'honneur au marquis de *Louvois* dans la guerre de 1689, avait été le ſiége de Gand : il s'était déterminé à ce ſiége, parce que c'était le magaſin des ennemis. *Louis XV* avait préciſément la même raiſon pour s'en rendre maître. On fit ſelon l'uſage tous les mouvemens qui devaient tromper l'armée ennemie retirée vers

P 3

Bruxelles ; on prit tellement ſes meſures, que le marquis du *Chaila* d'un côté , le comte de *Lovendhal* de l'autre, devaient ſe trouver devant Gand à la même heure. La garniſon n'était alors que de ſix cents hommes ; les habitans étaient ennemis de la France, quoique de tout temps peu contens de la domination autrichienne; mais très-différens de ce qu'ils étaient autrefois, quand eux - mêmes ils compoſaient une armée. Ces deux marches ſecrètes ſe feſaient ſelon les ordres du général, lorſque cette entrepriſe fut près d'échouer par un de ces événemens ſi communs à la guerre.

Les Anglais , quoique vaincus à Fontenoi, n'avaient été ni diſperſés ni découragés. Ils virent des environs de Bruxelles, où ils étaient poſtés , le péril évident dont Gand était menacé : ils firent marcher enfin un corps de ſix mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps s'avançait à Gand ſur la chauſſée d'Aloſt, préciſément dans le temps que M. du *Chaila* était environ à une lieue de lui , ſur la même chauſſée , marchant avec trois brigades de cavalerie , deux d'infanterie , compoſées de Normandie , *Crillon* et *Laval* , vingt pièces de canon et des pontons : l'artillerie était déjà en avant , et au - delà de cette artillerie était M. de *Graſſin*, avec une partie de ſa troupe légère qu'il avait levée ; il était nuit , et tout était

tranquille quand les six mille anglais arrivent et attaquent les *Graffins*, qui n'ont que le temps de se jeter dans une ferme près de l'abbaye de la Melle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français sont sur la chaussée, loin de leur artillerie qui est en avant, gardée seulement par cinquante hommes ; ils y courent et s'en emparent. Tout était perdu. Le marquis de *Crillon*, qui était déjà arrivé à trois cents pas, voit les Anglais maîtres du canon qu'ils tournaient contre lui, et qui allaient y mettre le feu ; il prend sa résolution dans l'instant sans se troubler ; il ne perd pas un moment, il court avec son régiment aux ennemis par un côté, le jeune marquis de *Laval* s'avance avec un autre bataillon ; on reprend le canon : on fait ferme. Tandis que les marquis de *Crillon* et de *Laval* arrêtaient ainsi les Anglais, une seule compagnie de Normandie, qui s'était trouvée près de l'abbaye, se défendait contre eux.

Journée de Melle. 9 juillet 1745.

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte. Le jeune comte de *Périgord* les commandait ; il était fils du marquis de *Talleirand*, d'une maison qui a été souveraine, mort malheureusement devant Tournai, et venait d'obtenir à dix-sept ans ce régiment de Normandie qu'avait eu son père ; il s'avança le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers. Le

bataillon anglais, attaqué par lui, jette bas les armes.

Meſſieurs dû *Chaila* et de *Souvré* paraiſſent bientôt avec la cavalerie ſur cette chauſſée. Les Anglais ſont arrêtés de tous cotés ; ils ſe défendirent encore. Le marquis de *Graville* y fut bleſſé ; mais enfin ils furent mis dans une entière déroute.

M. *Blondel d'Azincour*, capitaine de Normandie, avec quarante hommes ſeulement, fait priſonnier le lieutenant colonel du régiment de *Rich*, huit capitaines, deux cents quatre-vingts ſoldats qui jetèrent leurs armes, et qui ſe rendirent à lui. Rien ne fut égal à leur ſurpriſe, quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante français : M. d'*Azincour* conduiſit ſes priſonniers à M. de *Graville*, tenant la pointe de ſon épée ſur la poitrine du lieutenant-colonel anglais, et le menaçant de le tuer ſi ſes gens feſaient la moindre réſiſtance.

Un autre capitaine de Normandie, nommé M. de *Montalembert*, prend cent cinquante anglais avec cinquante ſoldats de ſon régiment; M. de *Saint-Sauveur*, capitaine au régiment du roi cavalerie, avec un pareil nombre, mit en fuite, ſur la fin de l'action, trois eſcadrons ennemis : enfin le ſuccès étrange de ce combat eſt peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, et qui mit le

plus de consternation chez leurs ennemis. Ce qui caractérise encore cette journée, c'est que tout y fut fait par la présence d'esprit et par la valeur des officiers français, ainsi que la bataille de Fontenoi fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment désigné par le maréchal de *Saxe*; on entre dans la ville, les armes à la main, sans la piller; on fait prisonnière la garnison de la citadelle.

Un des grands avantages de la prise de cette ville, fut un magasin immense de provisions de guerre et de bouche, de fourrages, d'armes, d'habits que les alliés avaient en dépôt dans Gand; c'était un faible dédommagement des frais de la guerre, presqu'aussi malheureuse ailleurs qu'elle était glorieuse sous les yeux du roi. Prise de Gand.

Tandis qu'on prenait la citadelle de Gand, 29 juillet. on investissait Oudenarde; et le même jour que M. de *Lovendhal* ouvrait la tranchée devant Oudenarde, le marquis de *Souvré* prenait Bruges. Oudenarde se rendit après trois jours de tranchée.

A peine le roi de France était-il maître d'une ville, qu'il en fesait assiéger deux à la fois. Le duc d'*Harcourt* prenait Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluses, et au milieu des inondations; et le comte de *Lovendhal* fesait le siége d'Ostende. Autres prises.

Ce ſiége d'Oſtende était réputé le plus difficile. On ſe ſouvenait qu'elle avait tenu trois ans et trois mois, au commencement du ſiècle paſſé. Par la comparaiſon du plan des fortifications de cette place, avec celles qu'elle avait quand elle fut priſe par *Spinola*, il paraît que c'était *Spinola* qui devait la prendre en quinze jours, et que c'était M. de *Lovendhal* qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée ; M. de *Chanclos*, lieutenant général des armées d'Autriche, la défendait avec une garniſon de quatre mille hommes, dont la moitié était compoſée d'Anglais ; mais la terreur et le découragement étaient au point que le gouverneur capitula dès que le marquis d'*Hérouville*, homme digne d'être à la tête des ingénieurs, et citoyen auſſi utile que bon officier, eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

25 auguſt. Une flotte d'Angleterre, qui avait apporté du ſecours à la ville, et qui canonnait les aſſiégeans, ne vint là que pour être témoin de la priſe. Cette perte conſterna le gouvernement d'Angleterre et celui des Provinces-Unies ; il ne reſta plus que Nieuport à prendre pour être maître de tout le comté de la Flandre proprement dite, et le roi en ordonna le ſiége.

Dans ces conjonctures, le miniſtère de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus

de prisonniers anglais qu'il n'y avait de prisonniers français en Angleterre. La détention du maréchal de *Belle-Isle* et de son frère, avait suspendu tout cartel. On avait pris les deux généraux contre le droit des gens, on les renvoya sans rançon. Il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux, après les avoir déclarés prisonniers d'Etat, et il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel.

Les Anglais rendent enfin le maréchal de *Belle-Isle* et son frère.

Cependant le roi partit pour Paris où il arriva le 7 septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la réception qu'on lui avait faite l'année précédente. Ce furent les mêmes fêtes; mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoi, celle de Melle, et la conquête du comté de Flandre.

CHAPITRE XVII.

Affaires d'Allemagne. François de Lorraine, grand duc de Toscane, élu empereur. Armées autrichiennes et saxonnes battues par Frédéric III, roi de Prusse. Prise de Dresde.

Les prospérités de *Louis XV* s'accrurent toujours dans les Pays-Bas; la supériorité de ses armées, la facilité du service en tout genre, la dispersion et le découragement des alliés, leur peu de concert, et sur-tout la capacité

du maréchal de *Saxe* qui, ayant recouvré sa santé, agissait avec plus d'activité que jamais, tout cela formait une suite non interrompue de succès qui n'a point d'exemple que les conquêtes de *Louis XIV*. Tout était favorable en Italie pour dom *Philippe*. Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déjà le trône du roi *George II*, comme on le verra dans la suite ; mais la reine de Hongrie jouissait d'une autre gloire et d'un autre avantage qui ne coûtait point de sang et qui remplit la première et la plus chère de ses vues. Elle n'avait jamais perdu l'espérance du trône impérial pour son mari, du vivant même de *Charles VII*; et après la mort de cet empereur elle s'en crut assurée, malgré le roi de Prusse qui lui fesait la guerre, malgré l'électeur palatin qui lui refusait sa voix, et malgré une armée française qui n'était pas loin de Francfort, et qui pouvait empêcher l'élection: c'était cette même armée commandée d'abord par le maréchal de *Maillebois*, et qui passa, au commencement de mai 1745, sous les ordres du prince de *Conti;* mais on en avait tiré vingt mille hommes pour l'armée de Fontenoi. Le prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la reine de Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne, et qui vinrent couvrir Francfort, où l'élection se fit comme en pleine paix.

Ainsi la France manqua le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône impérial à la maison d'Autriche. L'élection se fit le 13 septembre 1745. Le roi de Prusse fit protester de nullité par ses ambassadeurs; l'électeur palatin, dont l'armée autrichienne avait ravagé les terres, protesta de même: les ambassadeurs électoraux de ces deux princes se retirèrent de Francfort; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes, car il est dit dans la bulle d'or, *que si des électeurs ou leurs ambassadeurs se retirent du lieu de l'élection, avant que le roi des Romains, futur empereur soit élu, ils seront privés cette fois de leur droit de suffrage, comme étant censés l'avoir abandonné.* Election de *François I.*

La reine de Hongrie, désormais impératrice, vint à Francfort jouir de son triomphe et du couronnement de son époux. Elle vit, du haut d'un balcon, la cérémonie de l'entrée; elle fut la première à crier *vivat*, et tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie et de tendresse. Ce fut le plus beau jour de sa vie. 25 octob.
Elle alla voir ensuite son armée, rangée en bataille auprès de Heidelberg, au nombre de soixante mille hommes. L'empereur, son époux, la reçut l'épée à la main, à la tête de l'armée; elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dîna sous une tente, et fit distribuer un florin à chaque soldat.

C'était la deſtinée de cette princeſſe et des affaires qui troublaient ſon règne, que les événemens heureux fuſſent balancés de tous les côtés par des diſgrâces. L'empereur *Charles VII* avait perdu la Bavière pendant qu'on le couronnait empereur, et la reine de Hongrie perdait une bataille pendant qu'elle préparait
1 octobre. le couronnement de ſon époux, *François I.* Le roi de Pruſſe était encore vainqueur près de la ſource de l'Elbe à Sore.

Il y a des temps où une nation conſerve conſtamment ſa ſupériorité. C'eſt ce qu'on avait vu dans les Suédois ſous *Charles XII*, dans les Anglais ſous le duc de *Marlborough* ; c'eſt ce qu'on voyait dans les Français en Flandre ſous *Louis XV* et ſous le maréchal de *Saxe*, et dans les Pruſſiens ſous *Frédéric III.* L'impératrice perdait donc la Flandre, et avait beaucoup à craindre du roi de Pruſſe en Allemagne, pendant qu'elle feſait monter ſon mari ſur le trône de ſon père.

Dans ce temps-là même, lorſque le roi de France, vainqueur dans les Pays-Bas et dans l'Italie, propoſait toujours la paix, le roi de Pruſſe, victorieux de ſon côté, demandait auſſi à l'impératrice de Ruſſie, *Eliſabeth*, ſa médiation. On n'avait point encore vu de vainqueurs faire tant d'avances, et on pourrait s'en étonner : mais aujourd'hui il eſt dange-

reux d'être trop conquérant. Toutes les puiſſances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard, quand il y en a une qui remue : on ne voit que ligues et contre-ligues ſoutenues de nombreuſes armées. C'eſt beaucoup de pouvoir garder par la conjoncture des temps une province acquiſe.

Au milieu de ces grands embarras, on reçut l'offre inouie d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas ; c'était celle du grand ſeigneur. Son premier viſir écrivit à toutes les cours chrétiennes qui étaient en guerre, les exhortant à faire ceſſer l'effuſion du ſang humain, et leur offrant la médiation de ſon maître. Une telle offre n'eut aucune ſuite ; mais elle devait ſervir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de puiſſances chrétiennes qui, ayant commencé la guerre par intérêt, la continuaient par obſtination, et ne la finirent que par néceſſité. Au reſte cette médiation du ſultan des Turcs était le prix de la paix que le roi de France avait ménagée entre l'empereur d'Allemagne, *Charles VI*, et la Porte ottomane, en 1739.

Le grand-ſeigneur offre ſa médiation.

Le roi de Pruſſe s'y prit autrement pour avoir la paix et pour garder la Siléſie. Ses troupes battent complètement les Autrichiens et les Saxons aux portes de Dreſde ; ce fut le vieux prince d'*Anhalt* qui remporta cette

15 décembre 1746.

victoire décifive. Il avait fait la guerre cinquante ans; il était entré le premier dans les lignes des Français au fiége de Turin, en 1707; on le regardait comme le premier officier de l'Europe, pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la dernière qui mit le comble à fa gloire militaire, la feule qu'il eût jamais connue: il ne favait que combattre.

Le roi de Pruffe, habile en plus d'un genre, enferma de tous côtés la ville de Drefde. Il y entre fuivi de dix bataillons et de dix efcadrons, défarme trois régimens de milice qui compofaient la garnifon, fe rend au palais, où il va voir les deux princes et les trois princeffes, enfans du roi de Pologne, qui y étaient demeurés; il les embraffa, il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de fon fiècle. Il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, donna à dîner à tous les miniftres étrangers, fit jouer un opéra italien: on ne s'apperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur, et la prife de Drefde ne fut fignalée que par les fêtes qu'il y donna.

Le roi de Pruffe fait encore une paix utile.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eft qu'étant entré dans Drefde, le 18, il y fit la paix, le 25, avec l'Autriche et la Saxe, et laiffa tout le fardeau au roi de France.

Marie-Thérèfe renonça encore malgré elle à la

la Siléſie par cette ſeconde paix ; et *Frédéric* ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître *François I* empereur. L'électeur palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même ; et il n'en coûta au roi de Pologne, électeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il fallut donner au vainqueur avec les intérêts juſqu'au jour du payement.

Le roi de Pruſſe retourna dans Berlin jouir paiſiblement du fruit de ſa victoire ; il fut reçu ſous des arcs de triomphe : le peuple jetait ſur ſes pas des branches de ſapin, faute de mieux, en criant : *Vive Frédéric le grand !* Ce prince, heureux dans ſes guerres et dans ſes traités, ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les lois et les arts dans ſes Etats ; et il paſſa tout d'un coup du tumulte de la guerre à une vie retirée et philoſophique ; il s'adonna à la poëſie, à l'éloquence, à l'hiſtoire : tout cela était également dans ſon caractère. C'eſt en quoi il était beaucoup plus ſingulier que *Charles XII*. Il ne le regardait pas comme un grand homme, parce que *Charles* n'était qu'un héros. On n'eſt entré ici dans aucun détail des victoires du roi de Pruſſe : il les a écrites lui-même. C'était à *Céſar* à faire ſes commentaires.

28 décembre 1746.

Le roi de France, privé une ſeconde fois de cet important ſecours, n'en continua pas moins ſes conquêtes. L'objet de la guerre était alors,

du côté de la maiſon de France, de forcer la reine de Hongrie par ſes pertes en Flandre à céder ce qu'elle diſputait en Italie, et de contraindre les Etats Généraux à rentrer au moins dans l'indifférence dont ils étaient ſortis.

L'objet de la reine de Hongrie était de ſe dédommager ſur la France de ce que le roi de Pruſſe lui avait ravi; ce projet, reconnu depuis impraticable par la cour d'Angleterre, était alors approuvé et embraſſé par elle; car il y a des temps où tout le monde s'aveugle. L'empire donné à *François I*, fit eſpérer que les Cercles ſe détermineraient à prendre les armes contre la France; et il n'eſt rien que la cour de Vienne ne fit pour les y engager.

L'Empire reſta neutre conſtamment, comme toute l'Italie l'avait été dans le commencement de ce chaos de guerre; mais les cœurs des Allemands étaient tous à *Marie-Thérèſe*.

CHAPITRE XVIII.

Suite de la conquête des Pays-Bas autrichiens. Bataille de Liége ou de Rocoux.

5 ſept. 1745. LE roi de France, étant parti pour Paris après la priſe d'Oſtende, apprit en chemin
8 octobre. que Nieuport s'était rendu, et que la garniſon était priſonnière de guerre. Bientôt après le

comte de *Clermont-Gallerande* avait pris la ville d'Ath. Le maréchal de *Saxe* inveſtit Bruxelles au commencement de l'hiver. Cette ville eſt, comme on ſait, la capitale du Brabant et le ſéjour des gouverneurs des Pays-Bas autrichiens. Le comte de *Kaunitz*, alors premier miniſtre, commandant à la place du prince *Charles*, gouverneur général du pays, était dans la ville. Le comte de *Lanoy*, lieutenant général des armées, en était le gouverneur particulier; le général *Vander-Duin*, de la part des Hollandais, y commandait dix-huit bataillons et ſept eſcadrons : il n'y avait de troupes autrichiennes que cent cinquante dragons et autant de houſards. L'impératrice reine s'était repoſée ſur les Hollandais et ſur les Anglais du ſoin de défendre ſon pays, et ils portaient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le feld-maréchal *Los-Rios*; deux princes de *Ligne*, l'un général d'infanterie, l'autre de cavalerie; le général *Chanclos*, qui avait rendu Oſtende; cinq lieutenans généraux autrichiens, avec une foule de nobleſſe, ſe trouvaient dans cette ville aſſiégée, où la reine de Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de ſoldats.

29 janv. 1746.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers Malines ſous le prince de *Valdeck*, et ne pouvaient s'oppoſer au ſiége. Le maréchal de *Saxe*

avait fait ſubitement marcher ſon armée ſur quatre colonnes par quatre chemins différens. On ne perdit à ce ſiége d'homme diſtingué que le chevalier d'*Aubeterre*, colonel du régiment des vaiſſeaux. La garniſon, avec tous les officiers généraux, fut faite priſonnière. On pouvait prendre le premier miniſtre, et on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de ſaiſir le maréchal de *Belle-Iſle* : on pouvait prendre auſſi le réſident des Etats Généraux ; mais non-ſeulement on laiſſa en pleine liberté le comte de *Kaunitz* et le miniſtre hollandais, on eut encore un ſoin particulier de leurs effets et de leur ſuite ; on leur fournit des eſcortes ; on renvoya au prince *Charles* les domeſtiques et les équipages qu'il avait dans la ville : on fit dépoſer dans les magaſins toutes les armes des ſoldats, pour être rendues lorſqu'ils pourraient être échangés.

Prife de Bruxelles, 21 fév.

Le roi, qui avait tant d'avantages ſur les Hollandais, et qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes priſonniers de guerre, ménageait toujours cette république. Les Etats Généraux ſe trouvaient dans une grande perplexité ; l'orage approchait d'eux ; ils ſentaient leur faibleſſe. La magiſtrature déſirait la paix ; mais le parti anglais, qui prenait déjà toutes ſes meſures pour donner un ſtathouder à la nation, et qui était ſecondé du

peuple, criait toujours qu'il fallait la guerre. Les Etats ainſi diviſés, ſe conduiſaient ſans principes, et leur conduite annonçait leur trouble.

Cet eſprit de trouble et de diviſion redoubla dans les Provinces-Unies, quand on y apprit qu'à l'ouverture de la campagne le roi marchait en perſonne à Anvers, ayant à ſes ordres cent vingt bataillons et cent quatre-vingt-dix eſcadrons. Autrefois, quand la république de Hollande s'établit par les armes, elle détruiſit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe; elle lui interdit la navigation de l'Eſcaut, et depuis elle continua d'aggraver ſa chute, ſur-tout depuis que les Etats Généraux étaient devenus alliés de la maiſon d'Autriche. Ni l'empereur *Léopold*, ni *Charles VI*, ni ſa fille l'impératrice-reine, n'eurent jamais ſur l'Eſcaut d'autres vaiſſeaux qu'une patache, pour les droits d'entrée et de ſortie. Mais, quoique les Etats Généraux euſſent humilié Anvers à ce point, et que les commerçans de cette ville en gémiſſent, la Hollande la regardait comme un des remparts de ſon pays. Ce rempart fut bientôt emporté. 15 mars 1746.

Le prince de *Conti* eut ſous ſes ordres un corps d'armée ſéparé, avec lequel il inveſtit Mons, la capitale du Hainaut autrichien: douze bataillons, qui la défendaient, aug- Priſe de Mons, 10 juillet.

mentèrent le nombre des prifonniers de guerre. La moitié de cette garnifon était hollandaife. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, et la Hollande tant de foldats. Saint-Guillain eut le même fort. Charleroi fuivit de près. On prend d'affaut la ville baffe après deux jours feulement de tranchée ouverte. Le marquis, depuis maréchal de *la Fare*, entra dans Charleroi aux mêmes conditions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu réfifter, c'eft-à-dire, que la garnifon fut prifonnière. Le grand projet était d'aller à Maftricht, d'où l'on domine aifément dans les Provinces-Unies; mais pour ne laiffer rien derrière foi, il fallait affiéger la ville importante de Namur. Le prince *Charles*, qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce fiége. Au confluent de la Sambre et de la Meufe eft fituée Namur, dont la citadelle s'élève fur un roc efcarpé; et douze autres forts, bâtis fur la cime des rochers voifins, femblent rendre Namur inacceffible aux attaques: c'eft une des places de la barrière. Le prince de *Gavres* en était gouverneur pour l'impératrice-reine; mais les Hollandais, qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéiffance ni honneurs. Les environs de cette ville font célèbres par les campemens et par les marches du maréchal de *Luxembourg*, du maréchal de *Boufflers* et du

De Saint-Guillain, 24 juillet.

De Charleroi, 2 augufte.

roi *Guillaume*, et ne le ſont pas moins par les manœuvres du maréchal de *Saxe*. Il força le prince *Charles* à s'éloigner, et à le laiſſer aſſiéger Namur en liberté.

Le prince de *Clermont* fut chargé du ſiége de Namur. C'était en effet douze places qu'il fallait prendre. On attaqua pluſieurs forts à la fois ; ils furent tous emportés. M. de *Brulart*, aide-major général, plaçant les travailleurs après les grenadiers dans un ouvrage qu'on avait pris, leur promit double paye s'ils avançaient le travail ; ils en firent plus qu'on ne leur en demandait, et refusèrent la double paye. 5 ſept.

Je ne puis entrer dans le détail des actions ſingulières qui ſe paſsèrent à ce ſiège et à tous les autres. Il y a peu d'événemens à la guerre où des officiers et de ſimples ſoldats ne faſſent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en ſont témoins, et qui enſuite reſtent pour jamais dans l'oubli. Si un général, un prince, un monarque eût fait une de ces actions, elle ſerait conſacrée à la poſtérité ; mais la multitude de ces faits militaires ſe nuit à elle-même, et en tout genre il n'y a que les choſes principales qui reſtent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment paſſer ſous ſilence le fort Ballard pris en plein jour par quatre officiers ſeulement, M. de *Launai*, aide-major ; M. d'*Amère*, capitaine dans Champagne ; M. le

chevalier de *Fautras*, alors officier d'artillerie; et M. de *Clamouze*, jeune portugais du même régiment, qui, ſautant ſeul dans les retranchemens, fit mettre bas les armes à toute la garniſon ?

Priſe de Namur, 19 ſept. 1746.

La tranchée avait été ouverte, le 10 ſeptembre devant Namur, et la ville capitula le 19. La garniſon fut obligée de ſe retirer dans la citadelle et dans quelques autres châteaux, par la capitulation; et au bout de onze jours elle en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute priſonnière de guerre. Elle conſiſtait en douze bataillons, dont dix étaient hollandais.

Après la priſe de Namur, il reſtait à diſſiper ou à battre l'armée des alliés. Elle campait alors en-deçà de la Meuſe, ayant Maſtricht à ſa droite et Liége à ſa gauche. On s'obſerva, on eſcarmoucha quelques jours; le Jar ſéparait les deux armées. Le maréchal de *Saxe* avait deſſein de livrer bataille; il marcha aux ennemis, le 11 octobre, à la pointe du jour, ſur dix colonnes. On voyait du faubourg de Liége, comme d'un amphithéâtre, les deux armées; celle des Français de cent vingt mille combattans, l'alliée de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuſe, de Liége à Viſet, derrière cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place, avec du canon. Les alliés avaient à

Bataille de Liége ou de Rocoux. 11 octob.

craindre

craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages, ils ne puſſent paſſer la rivière. Ils riſquaient d'être entièrement détruits, et le maréchal de *Saxe* l'eſpérait.

Le ſeul officier général que la France perdit en cette journée, fut le marquis de *Fénélon*, neveu de l'immortel archevêque de Cambrai. Il avait été élevé par lui, et en avait toute la vertu, avec un caractère tout différent. Vingt années employées dans l'ambaſſade de Hollande, n'avaient point éteint un feu et un emportement de valeur qui lui coûta la vie. Bleſſé au pied depuis quarante ans, et pouvant à peine marcher, il alla ſur les retranchemens ennemis à cheval. Il cherchait la mort, et il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encore ſon intrépidité; il penſait que l'action la plus agréable à DIEU était de mourir pour ſon roi. Il faut avouer qu'une armée compoſée d'hommes qui penſeraient ainſi ſerait invincible. Les Français eurent peu de perſonnes de marque bleſſées dans cette journée. Le fils du comte de *Ségur* eut la poitrine traverſée d'une balle, qu'on lui arracha par l'épine du dos, et il échappa à une opération plus cruelle que la bleſſure même. Le marquis de *Lugeac* reçut un coup de feu qui lui fracaſſa la mâchoire, entama la langue, lui perça les deux joues. Le marquis de *Laval*, qui s'était diſtingué

à Melle, le prince de *Monaco*, le marquis de *Vaubecour*, le comte de *Balleroi*, furent bleſſés dangereuſement.

Cette bataille ne fut que du ſang inutilement répandu, et une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna ni ne perdit de terrain. Chacun prit ſes quartiers. L'armée battue avança même juſqu'à Tongres; l'armée victorieuſe s'étendit de Louvain dans ſes conquêtes, et alla jouir du repos auquel la ſaiſon, d'ordinaire, force les hommes dans ces pays, en attendant que le printemps ramène les cruautés et les malheurs que l'hiver a ſuſpendus.

CHAPITRE XIX.

Succès de l'infant don Philippe et du maréchal de Maillebois, ſuivis des plus grands déſaſtres.

Il n'en était pas ainſi dans l'Italie et vers les Alpes; il s'y paſſait alors une ſcène extraordinaire. Les plus triſtes revers avaient ſuccédé aux proſpérités les plus rapides. La maiſon de France perdait en Italie plus qu'elle ne gagnait en Flandre, et les pertes ſemblaient même plus irréparables que les ſuccès de Flandre ne paraiſſaient utiles. Car alors le véritable objet de la guerre était l'établiſſement de don

Philippe. Si on était vaincu en Italie, il n'y avait plus de ressources pour cet établissement, et on avait beau être vainqueur en Flandre, on sentait bien que tôt ou tard il faudrait rendre les conquêtes, et qu'elles n'étaient que comme un gage, une sureté passagère qui indemnisait des pertes qu'on fesait ailleurs. Les Cercles d'Allemagne ne prenaient part à rien, les bords du Rhin étaient tranquilles; c'était en effet l'Espagne qui était devenue enfin la partie principale dans la guerre. On ne combattait presque plus sur terre et sur mer que pour elle. La cour d'Espagne n'avait jamais perdu de vue Parme, Plaisance et le Milanais. De tant d'Etats disputés à l'héritière de la maison d'Autriche, il ne restait plus que ces provinces d'Italie sur lesquelles on pût faire valoir des droits.

Depuis la fondation de la monarchie, cette guerre est la seule dans laquelle la France ait été simplement auxiliaire; elle le fut dans la cause de l'empereur *Charles VII*, jusqu'à la mort de ce prince, et dans celle de l'infant don *Philippe* jusqu'à la paix.

Au commencement de la campagne de 1745 en Italie, les apparences furent aussi favorables à la maison de France, qu'elles l'avaient été en Autriche en 1741: les chemins étaient ouverts aux armées espagnole et

françaiſe par la voie de Gènes. Cette république, forcée par la reine de Hongrie et par le roi de Sardaigne à ſe déclarer contre eux, avait enfin fait ſon traité définitif; elle devait fournir environ dix-huit mille hommes. L'Eſpagne lui donnait trente mille piaſtres par mois, et cent mille une fois payées, pour le train d'artillerie que Gènes fourniſſait à l'armée eſpagnole; car dans cette guerre ſi longue et ſi variée, les Etats puiſſans et riches ſoudoyèrent toujours les autres. L'armée de don *Philippe*, qui deſcendait des Alpes avec la françaiſe jointe au corps des Génois, était de quatre-vingts mille hommes. Celle du comte de *Gages*, qui avait pourſuivi les Allemands aux environs de Rome, s'avançait, forte d'environ trente mille combattans, en comptant l'armée napolitaine. C'était au temps même que le roi de Pruſſe vers la Saxe, et le prince de *Conti* vers le Rhin, empêchaient que les forces autrichiennes ne puſſent ſecourir l'Italie. Les Génois même eurent tant de con-
28 juin 1745. fiance, qu'ils déclarèrent la guerre dans les formes au roi de Sardaigne. Le projet était, que l'armée eſpagnole et la napolitaine viendraient joindre l'armée françaiſe et eſpagnole dans le Milanais.

Au mois de mars 1745, le duc de *Modène* et le comte de *Gages*, à la tête de l'armée

d'Eſpagne et de Naples, avaient pourſuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, de Rimini à Césène, à Imola, à Forli, à Bologne, et enfin juſque dans Modène.

Le maréchal de *Maillebois*, élève du célèbre *Villars*, déclaré capitaine général de l'armée de don *Philippe*, arriva bientôt par Vintimille et Oneille, et deſcendit vers le Montferrat, ſur la fin du mois de juin, à la tête des Eſpagnols et des Français.

De la petite principauté d'Oneille on deſcend dans le marquiſat de Final, qui eſt à l'extrémité du territoire de Gènes, et de là on entre dans le Montferrat-Mantouan, pays encore hériſſé de rochers qui ſont une ſuite des Alpes; après avoir marché dans des vallées entre ces rochers, on trouve le terrain fertile d'Alexandrie; et pour aller droit à Milan, on va d'Alexandrie à Tortone. A quelques milles de là vous paſſez le Pô; enſuite ſe préſente Pavie ſur le Téſin, et de Pavie il n'y a qu'une journée à la grande ville de Milan, qui n'eſt point fortifiée et qui envoie toujours ſes clefs à quiconque a paſſé le Téſin, mais qui a un château très-fort et capable de réſiſter long-temps.

Pour s'emparer de ce pays, il ne faut que marcher en force. Pour le garder, il faut veiller

à droite et à gauche ſur une vaſte étendue de terrain , être maître du cours du Pô, depuis Caſal juſqu'à Crémone , et garder l'Oglio , rivière qui tombe des Alpes du Tirol, ou bien avoir au moins Lodi, Crême et Pizzigitone, pour fermer le chemin aux Allemands qui peuvent arriver du Trentin par ce côté. Il faut enfin ſur-tout avoir la communication libre par les derrières avec la rivière de Gènes, c'eſt-à-dire, avec ce chemin étroit qui conduit le long de la mer depuis Antibes par Monaco, Vintimille, afin d'avoir une retraite en cas de malheur. Tous les poſtes de ce pays ſont connus et marqués par autant de combats que le territoire de Flandre.

Cette campagne d'Italie, qui eut des ſuites ſi malheureuſes, commença par une des plus
17 octob. 1745. belles manœuvres qu'on ait jamais exécutées, et qui ſuffirait pour donner une gloire durable, ſi les grandes actions n'étaient pas aujourd'hui enſevelies dans la multitude innombrable des combats, et ſur-tout ſi cet événement heureux n'avait pas été ſuivi de déſaſtres.

Le roi de Sardaigne , à la tête de vingt-cinq mille ſoldats , et le comte de *Schulembourg* avec un nombre preſqu'égal d'Autrichiens, étaient retranchés dans une anſe que forme le Tanaro vers ſon embouchure dans le Pô, entre Valence et Alexandrie.

Le maréchal de *Maillebois*, qui commandait l'armée françaiſe, et le comte de *Gages*, général des Eſpagnols, ne pouvaient forcer le roi de Sardaigne et le chaſſer de ſon poſte, tant qu'il ſerait ſoutenu par les troupes impériales. Un fils du maréchal, jeune encore, imagine de les ſéparer, et pour y parvenir, il fallait tromper les Autrichiens. Il fait ſon plan, il combine tous les haſards calculés ſur la diſtance des lieux. Si on envoie un gros détachement ſur le chemin de Milan, *Schulembourg* ne voudra pas laiſſer prendre cette ville, il marchera à ſon ſecours, il dégarnira le roi de Sardaigne; ſur le champ le gros détachement reviendra joindre l'armée avant que les Autrichiens ſoient revenus, on n'aura à combattre que la moitié des troupes ennemies; cette bruſque attaque les déconcertera. Tout arriva comme le jeune comte de *Maillebois* l'avait prévu et arrangé. Les armées françaiſe et eſpagnole traverſent le Tanaro, ayant de l'eau juſqu'à la ceinture. Le maréchal de *Maillebois* ſurprend l'infanterie du roi de Sardaigne dans ſon camp, et la met en fuite. Le général *Gages*, à la tête de la cavalerie eſpagnole, attaque la cavalerie piémontaiſe, la diſperſe et la pourſuit juſque ſous le canon de Valence. Le roi de Sardaigne eſt obligé de reculer juſqu'à Caſal dans le Piémont. On ſe

rendit maître alors de tout le cours du Pô. C'était dans le temps même que le roi de France conquérait la Flandre, que le roi de Pruſſe, ſon allié, fortifiait ſa cauſe par de nouveaux ſuccès; tout était favorable alors dans tant de différentes ſcènes du théâtre de la guerre. Les Français avec les Eſpagnols ſe trouvaient en Italie, ſur la fin de l'an 1745, maîtres du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonois, du pays derrière Gènes, qu'on nomme les fiefs impériaux de la Loméline, du Paveſan, du Lodeſan, de Milan, de preſque tout le Milanais, de Parme et de Paiſance. Tous ces ſuccès s'étaient ſuivis rapidement, comme ceux du roi de France dans les Pays-Bas, et du prince *Edouard* dans l'Ecoſſe, tandis que le roi de Pruſſe, de ſon côté, battait au fond de l'Allemagne les troupes autrichiennes. Mais il arriva en Italie préciſément la même choſe qu'on avait vue en Bohême, au commencement de cette guerre. Les apparences les plus heureuſes couvraient les plus grandes calamités.

Le ſort du roi de Pruſſe était, en feſant la guerre, de nuire beaucoup à la maiſon d'Autriche, et, en feſant la paix, de nuire tout autant à la maiſon de France. Sa paix de Breſlau avait fait perdre la Bohême; ſa paix de Dreſde fit perdre l'Italie.

A peine l'impératrice-reine fut-elle délivrée pour la ſeconde fois de cet ennemi, qu'elle fit paſſer de nouvelles troupes en Italie par le Tirol et le Trentin, pendant l'hiver de 1744. L'infant don *Philippe* poſſédait Milan, mais il n'avait pas le château. Sa mère, la reine d'Eſpagne, lui ordonnait abſolument de l'attaquer. Le maréchal de *Maillebois* écrivit, au mois de décembre 1745 : *Je prédis une deſtruction totale, ſi on s'obſtine à reſter dans le Milanais.* Le conſeil d'Eſpagne s'y obſtina, et tout fut perdu.

Les troupes de l'impératrice-reine d'un côté, les piémontaiſes de l'autre, gagnèrent du terrain par-tout. Des places perdues, des échecs redoublés diminuèrent l'armée françaiſe et eſpagnole, et enfin la fatale journée de Plaiſance la réduiſit à ſortir avec peine de l'Italie dans un état déplorable.

Bataille de Plaiſance gagnée par le prince de *Lichtenſtein.* 16 juin 1746.

Le prince de *Lichtenſtein* commandait l'armée de l'impératrice-reine. Il était encore à la fleur de ſon âge; on l'avait vu ambaſſadeur du père de l'impératrice à la cour de France, dans une plus grande jeuneſſe, et il y avait acquis l'eſtime générale. Il la mérita encore davantage le jour de la bataille de Plaiſance, par ſa conduite et par ſon courage; car ſe trouvant dans le même état de maladie et de langueur où l'on avait vu le maréchal de *Saxe* à la

bataille de Fontenoi, il ſurmonta, comme lui, l'excès de ſon mal pour accourir à cette bataille, et il la gagna d'une manière auſſi complète. Ce fut la plus longue et une des plus ſanglantes de toute la guerre. Le maréchal de *Maillebois* n'était point d'avis d'attaquer l'armée impériale ; mais le comte de *Gages* lui montra des ordres précis de la cour de Madrid. Le général français attaqua trois heures avant le jour, et fut long-temps vainqueur à ſon aile droite qu'il commandait ; mais l'aile gauche de cette armée ayant été enveloppée par un nombre ſupérieur d'Autrichiens, le général d'*Aremburre* bleſſé et pris, et le maréchal de *Maillebois* n'ayant pu le ſecourir aſſez tôt, cette aile gauche fut entièrement défaite ; et on fut obligé, après neuf heures de combat, de ſe retirer ſous Plaiſance.

Si l'on combattait de près comme autrefois, une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'eſcadron contre eſcadron, et d'homme contre homme, détruirait les armées entières, et l'Europe ſerait dépeuplée par le nombre prodigieux de combats qu'on a livrés de nos jours ; mais dans ces batailles, comme je l'ai déjà remarqué, on ne ſe mêle preſque jamais. Le fuſil et le canon ſont moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique et l'épée. On eſt très-long-temps même ſans tirer,

et dans le terrain coupé d'Italie, on tire entre des haies; on consume du temps à s'emparer d'une cassine, à pointer son canon, à se former et à se reformer; ainsi neuf heures de combat ne font pas neuf heures de destruction.

La perte des Espagnols, des Français, et de quelques régimens napolitains, fut cependant de plus de huit mille hommes tués ou blessés, et on leur fit quatre mille prisonniers. Enfin l'armée du roi de Sardaigne arriva, et alors le danger redoubla; toute l'armée des trois couronnes de France, d'Espagne et de Naples, courait risque d'être prisonnière.

Mort de *Philippe V*, roi d'Espagne, oncle de *Louis XV*. 12 juillet 1744.

Dans ces tristes conjonctures, l'infant don *Philippe* reçut une nouvelle qui devait, selon toutes les apparences, mettre le comble à tant d'infortunes; c'était la mort de *Philippe V*, roi d'Espagne, son père. Ce monarque, après avoir autrefois essuyé beaucoup de revers, et s'être vu deux fois obligé d'abandonner sa capitale, avait régné paisiblement en Espagne; et s'il n'avait pu rendre à cette monarchie la splendeur où elle fut sous *Philippe II*, il l'avait mise du moins dans un état plus florissant qu'elle n'avait été sous *Philippe IV* et sous *Charles II.* Il n'y avait que la dure nécessité de voir toujours Gibraltar, Minorque, et le commerce de l'Amérique espagnole, entre les

mains des Anglais, qui eût continuellement traversé le bonheur de son administration. La conquête d'Oran sur les Maures, en 1732, la couronne de Naples et Sicile enlevée aux Autrichiens, et affermie sur la tête de son fils don *Carlos*, avaient signalé son règne, et il se flattait avec apparence, quelque temps avant sa mort, de voir le Milanais, Parme et Plaisance soumis à l'infant don *Philippe*, son autre fils de son second mariage avec la princesse de Parme.

Précipité, comme les autres princes, dans ces grands mouvemens qui agitent presque toute l'Europe, il avait senti plus que personne le néant de la grandeur, et la douloureuse nécessité de sacrifier tant de milliers d'hommes à des intérêts qui changent tous les jours. Dégoûté du trône, il l'avait abdiqué pour son premier fils, don *Louis*, et l'avait repris après la mort de ce prince, toujours prêt à le quitter, et n'ayant éprouvé, par sa complexion mélancolique, que l'amertume attachée à la condition humaine, même dans la puissance absolue.

La nouvelle de sa mort, arrivée à l'armée après sa défaite, augmenta l'embarras où l'on était. On ne savait pas encore si *Ferdinand VI*, successeur de *Philippe V*, ferait pour un frère d'un second mariage, ce que *Philippe V* avait

fait pour un fils. Ce qui reſtait de cette floriſſante armée des trois couronnes, courait riſque plus que jamais d'être enfermé ſans reſſource; elle était entre le Pô, le Lambro, le Tidone et la Trébie. Se battre en raſe campagne ou dans un poſte contre une armée ſupérieure, eſt très-ordinaire : ſauver des troupes vaincues et enfermées, eſt très-rare; c'eſt l'effort de l'art militaire.

Retraite ſavante.

Le comte de *Maillebois*, fils du maréchal, oſa propoſer de ſe retirer en combattant; il ſe chargea de l'entrepriſe, la dirigea ſous les yeux de ſon père, et en vint à bout. L'armée des trois couronnes paſſa toute entière en un jour et une nuit ſur trois ponts, avec quatre mille mulets chargés, et mille chariots de vivres, et ſe forma le long du Tidone. Les meſures étaient ſi bien priſes, que le roi de Sardaigne et les Autrichiens ne purent l'attaquer que quand elle put ſe défendre. Les Français et les Eſpagnols ſoutinrent une bataille longue et opiniâtre, pendant laquelle ils ne furent point entamés.

Bataille en feſant retraite.

Cette journée, plus eſtimée des juges de l'art, qu'éclatante aux yeux du vulgaire, fut comptée pour une journée heureuſe, parce que l'on remplit l'objet propoſé : cet objet était triſte; c'était de ſe retirer par Tortone, et de laiſſer au pouvoir de l'ennemi Plaiſance

et tout le pays. En effet, le lendemain de cette étrange bataille, Plaisance se rendit, et plus de trois mille malades y furent faits prisonniers de guerre.

De toute cette grande armée qui devait subjuguer l'Italie, il ne resta enfin que seize mille hommes effectifs à Tortone. La même chose était arrivée du temps de *Louis XIV*, après la journée de Turin. *François I*, *Louis XII*, *Charles VIII* avaient essuyé les mêmes disgrâces. Grandes leçons toujours inutiles.

17 august. On se retira bientôt à Gavi vers les confins des Génois. L'infant et le duc de Modène allèrent dans Gènes; mais au lieu de la rassurer, ils en augmentèrent les alarmes. Gènes était bloquée par les escadres anglaises. Il n'y avait pas de quoi nourrir le peu de cavalerie qui restait encore. Quarante mille autrichiens et vingt mille piémontais approchaient; si l'on restait dans Gènes, on pouvait la défendre; mais on abandonnait le comté de Nice, la Savoie, la Provence. Un nouveau général espagnol, le marquis de *la Mina*, était envoyé pour sauver les débris de l'armée. Les Génois le suppliaient, mais ils ne purent rien obtenir.

Gènes se rend, et presqu'à discrétion.

Gènes n'est pas une ville qui doive, comme Milan, porter ses clefs à quiconque approche d'elle avec une armée; outre son enceinte, elle en a une seconde de plus de deux lieues

d'étendue, formée ſur une chaîne de rochers. Par-delà cette double enceinte. l'Apennin lui ſert par-tout de fortification. Le poſte de la Bocchetta, par où les ennemis s'avançaient, avait toujours été réputé imprenable. Cependant les troupes qui gardaient ce poſte ne firent aucune réſiſtance, et allèrent ſe rejoindre aux débris de l'armée françaiſe et eſpagnole, qui ſe retiraient par Vintimille. La conſternation des Génois ne leur permit pas de tenter ſeulement de ſe défendre. Ils avaient une groſſe artillerie, l'ennemi n'avait point de canon de ſiége; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât, et la terreur les précipita dans toutes les extrémités qu'ils craignaient. Le ſénat envoya précipitamment quatre ſénateurs dans les défilés des montagnes où campaient les Autrichiens, pour recevoir du général *Brown* et du marquis de *Botta d'Adorno*, milanais, lieutenant général de l'impératrice-reine, les lois qu'ils voudraient bien donner. Ils ſe ſoumirent à remettre leur ville dans vingt-quatre-heures, à rendre priſonniers leurs ſoldats, les Français et les Eſpagnols, à livrer tous les effets qui pourraient appartenir à des ſujets de France, d'Eſpagne et de Naples. On ſtipula que quatre ſénateurs ſe rendraient en otage à Milan; qu'on payerait ſur le champ cinquante mille

genovines, qui font environ quatre cents mille livres de France, en attendant les taxes qu'il plairait au vainqueur d'impofer.

On fe fouvenait que *Louis XIV* avait exigé autrefois que le doge de Gènes vînt lui faire des excufes à Verfailles avec quatre fénateurs. On en ajouta deux pour l'impératrice-reine; mais elle mit fa gloire à refufer ce que *Louis XIV* avait exigé. Elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles; et ne fongea qu'à tirer de Gènes de fortes contributions, dont elle avait plus de befoin que du vain honneur de voir le doge de la petite république de Gènes avec fix génois aux pieds du trône impérial.

Gènes fut taxée à vingt-quatre millions de livres. C'était la ruiner entièrement. Cette république ne s'était pas attendue, quand la guerre commença pour la fucceffion de la maifon d'Autriche, qu'elle en ferait la victime; mais dès qu'on arme dans l'Europe, il n'y a point de petit Etat qui ne doive trembler.

La puiffance autrichienne, accablée en Flandre, mais victorieufe dans les Alpes, n'était plus embarraffée que du choix des conquêtes qu'elle pouvait faire vers l'Italie. Il paraiffait également aifé d'entrer dans Naples ou dans la Provence. Il lui eût été plus facile de garder Naples. Le confeil autrichien crut

qu'après

qu'après avoir pris Toulon et Marſeille, il réduirait les deux Siciles facilement, et que les Français ne pourraient plus repaſſer les Alpes.

Le 28 octobre, le maréchal de *Maillebois* était ſur le Var, qui ſépare la France du Piémont. Il n'avait pas onze mille hommes. Le marquis de *la Mina* n'en ramenait pas neuf mille. Le général eſpagnol ſe ſépara alors des Français, tourna vers la Savoie par le Dauphiné ; car les Eſpagnols étaient toujours maîtres de ce duché, et ils voulaient le conſerver en abandonnant le reſte. 1746.

Les vainqueurs paſsèrent le Var, au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée françaiſe ſe retiraient dans la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied; point d'approviſionnement, point d'outils pour rompre les ponts, peu de vivres. Le clergé, les notables, les peuples couraient au-devant des détachemens autrichiens, pour leur offrir des contributions, et être préſervés du pillage.

Les Autrichiens et les Piémontais entrent en Provence.

Tel était l'effet des révolutions d'Italie, pendant que les armées françaiſes conquéraient les Pays-Bas, et que le prince *Charles-Edouard*, dont nous parlerons, avait pris et perdu l'Ecoſſe.

CHAPITRE XX.

Les Autrichiens et les Piémontais entrent en Provence; les Anglais en Bretagne.

L'INCENDIE qui avait commencé vers le Danube, et presque aux portes de Vienne, et qui d'abord avait semblé ne devoir durer que peu de mois, était parvenu après six ans sur les côtes de France. Presque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté, leurs partis désolaient le Dauphiné; de l'autre, ils passaient au-delà de la Durance. Vence et Grasse furent abandonnées au pillage; les Anglais fesaient des descentes dans la Bretagne, et leurs escadres allaient devant Toulon et Marseille, aider leurs alliés à prendre ces deux villes, tandis que d'autres escadres attaquaient les possessions françaises en Asie et en Amérique.

Il fallait sauver la Provence; le maréchal de *Belle-Isle* y fut envoyé, mais d'abord sans argent et sans armée. C'était à lui à réparer les maux d'une guerre universelle que lui seul avait allumée. Il ne vit que de la désolation, des miliciens effrayés, des débris de

régimens ſans diſcipline, qui s'arrachaient le foin et la paille; les mulets des vivres mouraient faute de nourriture; les ennemis avaient tout rançonné, du Var à la rivière d'Argens et à la Durance. L'infant don *Philippe* et le duc de Modène étaient dans la ville d'Aix en Provence, où ils attendaient les efforts que feraient la France et l'Eſpagne pour ſortir de cette ſituation cruelle.

Les reſſources étaient encore éloignées, les dangers et le beſoin preſſaient : le maréchal eut beaucoup de peine à emprunter en ſon nom cinquante mille écus pour ſubvenir aux plus preſſans beſoins. Il fut obligé de faire les fonctions d'intendant et de munitionnaire. Enſuite, à meſure que le gouvernement lui envoyait quelques bataillons et quelques eſcadrons, il prenait des poſtes par leſquels il arrêtait les Autrichiens et les Piémontais. Il couvrit Caſtellane, Draguignan et Brignoles, dont l'ennemi allait ſe rendre maître.

Le maréchal de *Belle-Iſle*, en Provence, fait tête aux Autrichiens et aux Piémontais.

Enfin, au commencement de janvier 1747, ſe trouvant fort de ſoixante bataillons et de vingt-deux eſcadrons, et ſecondé du marquis de *la Mina*, qui lui fournit quatre à cinq mille eſpagnols, il ſe vit en état de pouſſer de poſte en poſte les ennemis hors de la Provence. Ils étaient encore plus embarraſſés que lui; car ils manquaient de ſubſiſtances. Ce point

eſſentiel eſt ce qui rend la plupart des invaſions infructueuſes. Ils avaient d'abord tiré toutes leurs proviſions de Gènes ; mais la révolution inouie qui ſe feſait pour lors dans Gènes, et dont il n'y a point d'exemple dans l'hiſtoire, les priva d'un ſecours néceſſaire, et les força de retourner en Italie.

CHAPITRE XXI.

Révolution de Gènes.

Révolutions dans Gènes.

IL ſe feſait alors dans Gènes un changement auſſi important qu'imprévu.

30 novembre 1746.

Les Autrichiens uſaient avec rigueur du droit de la victoire ; les Génois ayant épuiſé leurs reſſources et donné tout l'argent de leur banque de Saint-George pour payer ſeize millions, demandèrent grâce pour les huit autres ; mais on leur ſignifia, de la part de l'impératrice-reine, que non ſeulement il les fallait donner, mais qu'il fallait payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régimens répandus dans les faubourgs de Saint-Pierre des Arènes, de Biſagno, et dans les villages circonvoiſins. A la publication de ces ordres le déſeſpoir ſaiſit tous les habitans ; leur commerce était ruiné, leur crédit perdu, leur

banque épuiſée, les magnifiques maiſons de campagne, qui embelliſſaient les dehors de Gènes, pillées, les habitans traités en eſclaves par le ſoldat; ils n'avaient plus à perdre que la vie, et il n'y avait point de Génois qui ne parût enfin réſolu à la ſacrifier plutôt que de ſouffrir plus long-temps un traitement ſi honteux et ſi rude.

Gènes captive comptait encore parmi ſes diſgrâces la perte du royaume de Corſe, ſi long-temps ſoulevé contre elle, et dont les mécontens ſeraient ſans doute appuyés pour jamais par ſes vainqueurs.

La Corſe, qui s'était plainte d'être opprimée par Gènes, comme Gènes l'était par les Autrichiens, jouiſſait dans ce chaos de révolutions de l'infortune de ſes maîtres. Ce ſurcroît d'afflictions n'était que pour le ſénat : en perdant la Corſe, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité; mais le reſte des Génois était en proie aux afflictions réelles qu'entraîne la misère. Quelques ſénateurs fomentaient ſourdement et avec habileté les réſolutions déſeſpérées que les habitans ſemblaient diſpoſés à prendre; ils avaient beſoin de la plus grande circonſpection; car il était vraiſemblable qu'un ſoulèvement téméraire et mal ſoutenu ne produirait que la deſtruction du ſénat et de la ville. Les émiſſaires des ſénateurs ſe

contentaient de dire aux plus accrédités du peuple : ›› Jufqu'à quand attendrez-vous que ›› les Autrichiens viennent vous égorger entre ›› les bras de vos femmes et de vos enfans, ›› pour vous arracher le peu de nourriture ›› qui vous refte? Leurs troupes font difperfées ›› hors de l'enceinte de vos murs; il n'y a ›› dans la ville que ceux qui veillent à la ›› garde de vos portes; vous êtes ici plus de ›› trente mille hommes capables d'un coup de ›› main : ne vaut-il pas mieux mourir que ›› d'être fpectateurs des ruines de votre ›› patrie ? ›› Mille difcours pareils animaient le peuple; mais il n'ofait encore remuer, et perfonne n'ofait arborer l'étendard de la liberté.

5 décemb. 1746. Les Autrichiens tiraient de l'arfenal de Gènes des canons et des mortiers pour l'expédition de Provence, et ils fefaient fervir les habitans à ce travail. Le peuple murmurait, mais il obéiffait. Un capitaine autrichien ayant rudement frappé un habitant qui ne s'empreffait pas affez, ce moment fut le fignal auquel le peuple s'affembla, s'émut, et s'arma de tout ce qu'il put trouver; pierres, bâtons, épées, fufils, inftrumens de toute efpèce. Ce peuple, qui n'avait pas eu feulement la penfée de défendre fa ville quand les ennemis en étaient encore éloignés, la défendit quand ils en étaient les maîtres. Le marquis de *Botta*, qui

était à Saint-Pierre des Arènes, crut que cette émeute du peuple se ralentirait d'elle-même, et que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur passagère. Le lendemain il se contenta de renforcer la garde des portes, et d'envoyer quelques détachemens dans les rues. Le peuple, attroupé en plus grand nombre que la veille, courait au palais du doge demander les armes qui sont dans ce palais ; le doge ne répondit rien ; les domestiques indiquèrent un autre magasin ; on y court, on l'enfonce, on s'arme ; une centaine d'officiers se distribue dans la place ; on se barricade dans les rues ; et l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleversement subit et furieux, n'en ralentit point l'ardeur.

Il semble que dans cette journée et dans les suivantes, la consternation qui avait si long-temps atterré l'esprit des Génois, eût passé dans les Allemands ; ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières ; ils laissèrent les soulevés se rendre maîtres de la porte Saint-Thomas et de la porte Saint-Michel. Le sénat, qui ne savait pas encore si le peuple soutiendrait ce qu'il avait si bien commencé, envoya une députation au général autrichien dans Saint-Pierre des Arènes. Le marquis de *Botta* négocia

lorſqu'il fallait combattre ; il dit aux ſénateurs qu'ils armaſſent les troupes génoiſes laiſſées déſarmées dans la ville, et qu'ils les joigniſſent aux Autrichiens, pour tomber ſur les rebelles au ſignal qu'il ferait. Mais on ne devait pas s'attendre que le ſénat de Gènes ſe joignît aux oppreſſeurs de la patrie pour accabler ſes défenſeurs, et pour achever ſa perte.

9 décemb. 1746. Les Allemands, comptant ſur les intelligences qu'ils avaient dans la ville, s'avancèrent à la porte de Biſagno par le faubourg qui porte ce nom ; mais ils y furent reçus par des ſalves de canon et de mouſqueterie. Le peuple de Gènes compoſait alors une armée ; on battait la caiſſe dans la ville au nom du peuple, et on ordonnait ſous peine de la vie à tous les citoyens de ſortir en armes hors de leurs maiſons, et de ſe ranger ſous les drapeaux de leurs quartiers. Les Allemands furent attaqués à la fois dans le faubourg de Biſagno, et dans celui de Saint-Pierre des Arènes ; le tocſin ſonnait en même temps dans tous les villages des vallées ; les payſans s'aſſemblèrent au nombre de vingt mille. Un prince *Doria*, à la tête du peuple, attaqua le marquis de *Botta* dans Saint-Pierre des Arènes ; le général et ſes neuf régimens ſe retirèrent en déſordre ; ils laiſsèrent quatre mille priſonniers et près de mille morts ; tous leurs magaſins, tous

leurs

leurs équipages, et allèrent au poſte de la Bocchetta, pourſuivis ſans ceſſe par de ſimples payſans, et forcés enfin d'abandonner ce poſte, et de fuir juſqu'à Gavi.

C'eſt ainſi que les Autrichiens perdirent Gènes pour avoir trop mépriſé et accablé le peuple, et pour avoir eu la ſimplicité de croire que le ſénat ſe joindrait à eux contre les habitans qui ſecouraient le ſénat même. L'Europe vit avec ſurpriſe qu'un peuple faible, nourri loin des armes, et que ni ſon enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Eſpagne, de Naples n'avaient pu ſauver du joug des Autrichiens, l'eût briſé ſans aucun ſecours, et eût chaſſé ſes vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages; le peuple pilla pluſieurs maiſons appartenantes aux ſénateurs ſoupçonnés de favoriſer les Autrichiens. Mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'eſt que ce même peuple, qui avait quatre mille de ſes vainqueurs dans ſes priſons, ne tourna point ſes forces contre ſes maîtres. Il avait des chefs; mais ils étaient indiqués par le ſénat, et parmi eux il ne s'en trouva point d'aſſez conſidérable pour uſurper long-temps l'autorité. Le peuple choiſit trente-ſix citoyens pour le gouverner; mais il y ajouta quatre ſénateurs, *Grimaldi*, *Scaglia*, *Lomelini*, *Fornari*, et ces

quatre nobles rendaient ſecrètement compte au ſénat qui paraiſſait ne ſe mêler plus du gouvernement : mais il gouvernait en effet : il feſait déſavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gènes, et dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son miniſtre dans cette cour déclara que la nobleſſe génoiſe n'avait aucune part à ce changement qu'on appelait révolte. Le conſeil de Vienne, agiſſant encore en maître, et croyant être bientôt en état de reprendre Gènes, lui ſignifia que le ſénat eût à faire payer inceſſamment les huit millions reſtans de la ſomme à laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages cauſés à ſes troupes, à rendre tous les priſonniers, à faire juſtice des ſéditieux. Ces lois, qu'un maître irrité aurait pu donner à des ſujets rebelles et impuiſſans, ne firent qu'affermir les Génois dans la réſolution de ſe défendre, et dans l'eſpérance de repouſſer de leur territoire ceux qu'ils avaient chaſſés de la capitale. Quatre mille autrichiens dans les priſons de Gènes étaient encore des otages qui les raſſuraient.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontais, en ſortant de Provence, menaçaient Gènes de rentrer dans ſes murs. Un des généraux autrichiens avait déjà renforcé ſes troupes de ſoldats albanois, accoutumés

à combattre au milieu des rochers. Ce ſont les anciens Epirotes, qui paſſent encore pour être auſſi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces Epirotes par le moyen de ſon oncle, ce fameux *Schulembourg* qui, après avoir réſiſté au roi de Suède, *Charles XII*, avait défendu Corfou contre l'empire ottoman. Les Autrichiens repaſsèrent donc la Bocchetta; ils reſſerraient Gènes d'aſſez près; la campagne, à droite et à gauche, était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au ſaccagement et à la dévaſtation. Gènes était conſternée, et cette conſternation même y produiſait des intelligences avec ſes oppreſſeurs : pour comble de malheur, il y avait alors une grande diviſion entre le ſénat et le peuple. La ville avait des vivres, mais plus d'argent; et il fallait dépenſer dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne, ou qui gardaient la ville. La république n'avait ni aucune troupes régulières aguerries, ni aucun officier expérimenté. Nul ſecours n'y pouvait arriver que par mer, et encore au haſard d'être pris par une flotte anglaiſe conduite par l'amiral *Medlay*, qui dominait ſur les côtes.

Le roi de France fit d'abord tenir au ſénat un million, par un petit vaiſſeau qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon et de

Marſeille partent chargées d'environ ſix mille hommes. On relâcha en Corſe et à Monaco à cauſe d'une tempête, et ſur-tout de la flotte anglaiſe. Cette flotte prit ſix bâtimens qui portaient environ mille ſoldats. Mais enfin le reſte entra dans Gènes au nombre d'environ quatre mille cinq cents français qui firent renaître l'eſpérance.

Le duc de *Boufflers* vient ſecourir Gènes, le dernier avril 1747.

Bientôt après, le duc de *Boufflers* arrive et vient commander les troupes qui défendent Gènes, et dont le nombre augmente de jour en jour. Il fallut que ce général paſsât dans une barque, et trompât la flotte de l'amiral *Medlay*.

Le duc de *Boufflers* ſe trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt aſſiégée; il y avait peu d'ordre, peu de proviſions, point de poudre; les chefs du peuple étaient peu ſoumis au ſénat. Les Autrichiens conſervaient toujours quelques intelligences. Le duc de *Boufflers* eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il venait défendre qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre par-tout; des proviſions de toute eſpèce abordèrent en ſureté, moyennant une rétribution qu'on donnait en ſecret à des capitaines de vaiſſeaux anglais: tant l'intérêt particulier ſert toujours à faire

ou à réparer les malheurs publics. Les Autrichiens avaient quelques moines dans leur parti : on leur oppofa les mêmes armes avec plus de force ; on engagea les confeffeurs à refufer l'abfolution à quiconque balançait entre la patrie et les ennemis. Un ermite fe mit à la tête des milices qu'il encourageait par fon enthoufiafme en leur parlant, et par fon exemple en combattant. Il fut tué dans un de ces petits combats qui fe donnaient tous les jours, et mourut en exhortant les Génois à fe défendre. Les dames génoifes mirent en gage leurs pierreries chez des juifs, pour fubvenir aux frais des ouvrages néceffaires.

Moines et confeffion employés pour fauver Gènes.

Mais le plus puiffant de ces encouragemens fut la valeur des troupes françaifes, que le duc de *Boufflers* employait fouvent à attaquer les ennemis dans leurs poftes au-delà de la double enceinte de Gènes. On réuffit dans prefque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, et qui fe perdent enfuite parmi les événemens innombrables.

La cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le duc de *Boufflers* ne jouit point de ce bonheur et de cette gloire ; il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis fe retiraient. Il était fils du maréchal de *Boufflers*, ce général fi eftimé

Mort du duc de *Boufflers*.

27 juin 1747.

ſous *Louis XIV*, homme vertueux, bon citoyen : et le duc avait les qualités de ſon père.

Gènes n'était pas alors preſſée, mais elle était toujours très menacée par les Piémontais, maîtres de tous les environs, par la flotte anglaiſe qui bouchait ſes ports, par les Autrichiens qui revenaient des Alpes fondre ſur elle. Il fallait que le maréchal de *Belle-Iſle* deſcendît en Italie, et c'eſt ce qui était d'une extrême difficulté.

Gènes devait à la fin être accablée, le royaume de Naples expoſé, toute eſpérance ôtée à don *Philippe* de s'établir en Italie. Le duc de Modène en ce cas paraiſſait ſans reſſource. *Louis XV* ne ſe rebuta pas.

27 ſept. 1747. Il envoya à Gènes le duc de *Richelieu*, de nouvelles troupes, de l'argent. Le duc de *Richelieu* arrive dans un petit bâtiment, malgré la flotte anglaiſe ; ſes troupes paſſent à la faveur de la même manœuvre. La cour de Madrid ſeconde ces efforts ; elle fait paſſer à Gènes environ trois mille hommes ; elle promet deux cents cinquante mille livres par mois aux Génois, mais le roi de France les donne ; le duc de *Richelieu* repouſſe les ennemis dans pluſieurs combats, fait fortifier tous les poſtes, met les côtes en ſureté. Alors la cour d'Angleterre s'épuiſait pour faire tomber

Gènes, comme celle de France pour la défendre. Le miniſtère anglais donne cent cinquante mille livres ſterling à l'impératrice-reine, et autant au roi de Sardaigne pour entreprendre le ſiége de Gènes. Les Anglais perdirent leurs avances. Le maréchal de *Belle-Iſle*, après avoir pris le comté de Nice, tenait les Autrichiens et les Piémontais en alarmes. S'ils feſaient le ſiége de Gènes, il tombait ſur eux. Ainſi étant encore arrêté par eux, il les arrêtait.

CHAPITRE XXII.

Combat d'Exilles funeſte aux Français.

POUR pénétrer en Italie malgré les armées d'Autriche et de Piémont, quel chemin fallait-il prendre ? Le général eſpagnol, *la Mina*, voulait qu'on tirât à Final par le chemin de la côte du Ponent, où l'on ne peut aller qu'un à un ; mais il n'avait ni canons ni proviſions : tranſporter l'artillerie françaiſe, garder une communication de près de quarante marches par une route auſſi ſerrée qu'eſcarpée, où tout doit être porté à dos de mulet ; être expoſé ſans ceſſe au canon des vaiſſeaux anglais ; de telles difficultés paraiſſaient inſurmontables. On propoſait la route de Démont et de Coni : mais aſſiéger Coni

était une entreprise dont tout le danger était connu. On se détermina pour la route du col d'Exilles, à près de vingt-cinq lieues de Nice, et on résolut d'emporter cette place.

Cette entreprise n'était pas moins hasardeuse, mais on ne pouvait choisir qu'entre des périls. Le comte de *Belle-Isle* saisit avidement cette occasion de se signaler ; il avait autant d'audace pour exécuter un projet que de dextérité pour le conduire, homme infatigable dans le travail du cabinet et dans celui de la campagne. Il part donc, et prend son chemin en retournant vers le Dauphiné, et s'enfonçant ensuite vers le col de l'Assiette, sur le chemin d'Exilles : c'est là que vingt et un bataillons piémontais l'attendaient derrière des retranchemens de pierre et de bois, hauts de dix-huit pieds sur treize pieds de profondeur, et garnis d'artillerie.

Pour emporter ces retranchemens, le comte de *Belle-Isle* avait vingt-huit bataillons et sept canons de campagne, qu'on ne put guère placer d'une manière avantageuse. On s'enhardissait à cette entreprise par le souvenir des journées de Montalban et de Château-dauphin, qui semblaient justifier tant d'audace. Il n'y a jamais d'attaques entièrement semblables, et il est bien difficile encore et plus meurtrier d'attaquer des palissades qu'il faut arracher

avec les mains sous un feu plongeant et continu, que de gravir et de combattre sur des rochers ; enfin ce qu'on doit compter pour beaucoup, les Piémontais étaient très-aguerris, et l'on ne pouvait mépriser des troupes que le roi de Sardaigne avait commandées. L'action dura deux heures, c'est-à-dire, que les Piémontais tuèrent deux heures de suite sans peine et sans danger tous les français qu'ils choisirent. M. d'*Arnaud*, maréchal de camp, qui menait une division, fut blessé à mort des premiers avec M. de *Grille*, major général de l'armée.

19 juillet 1747.

Parmi tant d'actions sanglantes qui signalèrent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeunesse florissante, inutilement sacrifiée. Le comte de *Goas*, colonel de Bourbonnais, y périt. Le marquis de *Donge*, colonel de Soissonnais, y reçut une blessure dont il mourut six jours après. Le marquis de *Brienne*, colonel d'Artois, ayant eu un bras emporté, retourna aux palissades, en disant : *Il m'en reste un autre pour le service du roi ;* et il fut frappé à mort. On compta trois mille six cents quatre-vingt-quinze morts, et mille six cents six blessés ; fatalité contraire à l'événement de toutes les autres batailles, où les blessés sont toujours le plus grand nombre.

Celui des officiers qui périrent fut très-grand; presque tous ceux du régiment de Bourbonnais furent blessés ou moururent, et les Piémontais ne perdirent pas cent hommes.

Belle-Isle désespéré arrachait les palissades, et, blessé aux deux mains, il tirait des bois avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Il avait dit souvent qu'il ne fallait pas qu'un général survécût à sa défaite, et il ne prouva que trop que ce sentiment était dans son cœur. Les blessés furent menés à Briançon, où l'on ne s'était pas attendu au désastre de cette journée. M. d'*Audifret*, lieutenant de roi, vendit sa vaisselle d'argent, pour secourir les malades; sa femme, près d'accoucher, prit elle-même le soin des hôpitaux, pansa de ses mains les blessés, et mourut en s'acquittant de ce pieux office : exemple aussi triste que noble, et qui mérite d'être consacré dans l'histoire. (1)

(1) On a prétendu que le chevalier de *Belle-Isle* avait connaissance de l'ordre que le roi de Sardaigne avait donné de se retirer en cas d'attaque, parce qu'il croyait que les généraux français n'attaqueraient ce poste qu'après l'avoir tourné, et s'être emparés des hauteurs; ce qui n'était pas impossible. *Belle-Isle* avait donc l'espérance de réussir, et le succès l'eût couvert de gloire; mais le général piémontais sut interpréter les ordres de son souverain, et il ne crut pas qu'on lui eût défendu d'attendre une attaque dont le succès était impossible.

CHAPITRE XXIII.

Le roi de France, maître de la Flandre et victorieux, propose en vain la paix. Prise du Brabant hollandais. Les conjonctures font un ſtathouder.

DANS ce fracas d'événemens, tantôt malheureux, tantôt favorables, le roi victorieux en Flandre était le ſeul ſouverain qui voulût la paix. Toujours en droit d'attaquer le territoire des Hollandais, et toujours le menaçant, il crut les amener à ſon grand deſſein d'une pacification générale, en leur propoſant un congrès dans une de leurs villes; on choiſit Bréda. Le marquis de *Puiſieux* y alla des premiers, en qualité de plénipotentiaire. Les Hollandais envoyèrent à Bréda M. de *Vaſſenaer*, ſans avoir aucune vue déterminée. La cour d'Angleterre, qui ne penchait pas à la paix, ne put paraître publiquement la refuſer. Le comte de *Sandwich*, petit-fils par ſa mère du fameux *Vilmot*, comte de *Rocheſter*, fut le plénipotentiaire anglais. (1) Mais tandis

Congrès inutile.

(1) Il était alors très-jeune; c'eſt le même que nous avons vu deux fois dans le miniſtère britannique, et qui a été premier lord de l'amirauté juſqu'en 1782, dans la guerre actuelle.

que les puiſſances auxiliaires de l'impératrice-reine avaient des miniſtres à ce congrès inutile, cette princeſſe n'y en eut aucun.

Les Hollandais devaient, plus que toute autre puiſſance, preſſer l'heureux effet de ces apparences pacifiques. Un peuple tout commerçant, qui n'était plus guerrier, qui n'avait ni bons généraux ni bons ſoldats, et dont les meilleures troupes étaient priſonnières en France au nombre de plus de trente-cinq mille hommes, ſemblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer ſur ſon terrain l'orage qu'il avait vu fondre ſur la Flandre. La Hollande n'était plus même une puiſſance maritime ; ſes amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaiſſeaux de guerre. Les régens ſentaient tous que ſi la guerre entamait leurs provinces, ils ſeraient forcés de ſe donner un ſtathouder, et par conſéquent un maître. Les magiſtrats d'Utrecht, de Dordrecht, de la Brille, avaient toujours inſiſté pour la neutralité ; quelques membres de la république étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il eſt certain que ſi les Etats Généraux avaient pris la ferme réſolution de pacifier l'Europe, ils en ſeraient venus à bout ; ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autrefois d'un ſi petit pays un Etat puiſſant et libre, et cette gloire a été long-temps dans leurs

mains ; mais le parti anglais et le préjugé général prévalurent. Je ne crois pas qu'il y ait un peuple qui revienne plus difficilement de ſes anciennes impreſſions que la nation hollandaiſe. L'irruption de *Louis XIV* et l'année 1672 étaient encore dans leurs cœurs ; et j'oſe dire que je me ſuis aperçu plus d'une fois que leur eſprit, frappé de la hauteur ambitieuſe de *Louis XIV*, ne pouvait concevoir la modération de *Louis XV* ; ils ne la crurent jamais ſincère. On regardait toutes ſes démarches pacifiques et tous ſes ménagemens, tantôt comme des preuves de faibleſſe, tantôt comme des piéges.

Priſe du Brabant hollandais.

Le roi, qui ne pouvait les perſuader, fut forcé de conquérir une partie de leur pays pendant la tenue d'un congrès inutile : il fit entrer ſes troupes dans la Flandre hollandaiſe ; c'eſt un démembrement des domaines de cette même Autriche dont ils prenaient la défenſe : il commence une lieue au-deſſous de Gand, et s'étend à droite et à gauche, d'un côté à Middelbourg ſur la mer, de l'autre juſqu'au-deſſous d'Anvers ſur l'Eſcaut. Il eſt garni de petites places d'un difficile accès, et qui auraient pu ſe défendre. Le roi, avant de prendre cette province, pouſſa encore les ménagemens juſqu'à déclarer aux Etats Généraux qu'il ne regarderait ces places que comme

un dépôt, qu'il s'engageait à reftituer fitôt que les Hollandais cefferaient de fomenter la guerre, en accordant des paffages et des fecours d'hommes et d'argent à fes ennemis.

On ne fentit point cette indulgence, on ne vit que l'irruption, et la marche des troupes françaifes fit un ftathouder. Il arriva précifément ce que l'abbé de *la Ville*, dans le temps qu'il fefait les fonctions d'envoyé en Hollande, avait dit à plufieurs feigneurs des Etats, qui refufaient toute conciliation, et qui voulaient changer la forme du gouvernement : *Ce ne fera pas vous, ce fera nous qui vous donnerons un maître.*

Tout le peuple, au bruit de l'invafion, demanda pour ftathouder le prince d'Orange; la ville de Terveere, dont il était feigneur, commença, et le nomma; toutes les villes de
25 avril la Zélande fuivirent; Roterdam, Delft le pro-
1747. clamèrent; il n'eût pas été sûr pour les régens de s'oppofer à la multitude; ce n'était partout qu'un avis unanime. Tout le peuple de la Haie entoura le palais où s'affemblent les députés de la province de Hollande et de Veftfrife, la plus puiffante des fept, qui feule paye la moitié des charges de tout l'Etat, et dont le penfionnaire eft regardé comme le plus confidéré perfonnage de la république. Il fallut dans l'inftant, pour apaifer le peuple,

arborer le drapeau d'Orange au palais et à l'hôtel-de-ville, et deux jours après le prince fut élu. Le diplôme porta *qu'en considération des tristes circonstances où l'on était, on nommait stathouder, capitaine et amiral général, Guillaume-Charles-Henri Frison, prince d'Orange, de la branche de Nassau-Diest*, qu'on nomme *Dist*. Il fut bientôt reconnu par toutes les villes, et reçu en cette qualité à l'assemblée des Etats Généraux. Les termes dans lesquels la province de Hollande avait conçu son élection, montraient trop que les magistrats l'avaient nommé malgré eux. On sait assez que tout prince veut être absolu, et que toute république est ingrate. Les Provinces-Unies, qui devaient à la maison de Nassau la plus grande puissance où jamais un petit Etat soit parvenu, purent rarement établir ce juste milieu entre ce qu'ils devaient au sang de leurs libérateurs, et ce qu'ils devaient à leur liberté.

1er mai. Création d'un stathouder dans les Provinces-Unies

Louis XIV en 1672, *Louis XV* en 1747, ont créé deux stathouders par la terreur; et le peuple hollandais a rétabli deux fois ce stathoudérat, que la magistrature voulait détruire.

Les régens avaient laissé, autant qu'ils l'avaient pu, le prince *Henri Frison* d'Orange dans l'éloignement des affaires, et même quand la province de Gueldre le choisit pour son

ſtathouder, en 1722, quoique cette place ne fût qu'un titre honorable, quoiqu'il ne diſposât d'aucun emploi, quoiqu'il ne pût ni changer ſeulement une garniſon, ni donner l'ordre, les états de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre, pour les détourner d'une réſolution qu'ils appelaient funeſte. Un moment leur ôta ce pouvoir, dont ils avaient joui pendant près de cinquante années.

Le nouveau ſtathouder commença par laiſſer d'abord la populace piller et démolir les maiſons des receveurs, tous parens et créatures des bourgmeſtres; et quand on eut attaqué ainſi les magiſtrats par le peuple, on contint le peuple par les ſoldats.

Le prince, tranquille dans ces mouvemens, ſe fit donner la même autorité qu'avait eue le roi *Guillaume*, et aſſura mieux encore ſa puiſſance à ſa famille. Non-ſeulement le ſtathoudérat devint l'héritage de ſes enfans mâles, mais de ſes filles et de leur poſtérité; car quelque temps après on paſſa en loi, qu'au défaut de la race maſculine, une fille ſerait ſtathouder et capitaine général, pourvu qu'elle fît exercer ces charges par ſon mari; et en cas de minorité, la veuve d'un ſtathouder doit avoir le titre de gouvernante, et nommer un prince pour faire les fonctions du ſtathoudérat.

Par

Par cette révolution, les Provinces-Unies devinrent une eſpèce de monarchie mixte, moins reſtreinte à beaucoup d'égards que celles d'Angleterre, de Suède et de Pologne. Ainſi il n'arriva rien dans toute cette guerre de ce qu'on avait d'abord imaginé, et tout le contraire de ce que les nations avaient attendu arriva; mais l'entrepriſe, les ſuccès et les malheurs du prince *Charles-Edouard* en Angleterre furent peut-être le plus ſingulier de ces événemens qui étonnèrent l'Europe.

CHAPITRE XXIV.

Entrepriſe, victoires, défaites, malheurs déplorables du prince Charles-Edouard Stuart.

Le prince *Charles-Edouard* était fils de celui qu'on appelait le *prétendant*, ou le *chevalier de Saint-George*. On ſait aſſez que ſon grand-père avait été détrôné par les Anglais, ſon biſaïeul condamné à mourir ſur un échafaud par ſes propres ſujets, ſa quadriſaïeule livrée au même ſupplice par le parlement d'Angleterre. Ce dernier rejeton de tant de rois et de tant d'infortunés conſumait ſa jeuneſſe auprès de ſon père retiré à Rome. Il avait marqué plus d'une fois le déſir d'expoſer ſa vie pour remonter au trône de ſes pères. On l'avait appelé

en France dès l'an 1742, et on avait tenté en vain de le faire débarquer en Angleterre. Il attendait dans Paris quelque occaſion favorable, pendant que la France s'épuiſait d'hommes et d'argent en Allemagne, en Flandre et en Italie. Les viciſſitudes de cette guerre univerſelle ne permettaient plus qu'on pensât à lui : il était ſacrifié aux malheurs publics.

Ce prince s'entretenant un jour avec le cardinal de *Tencin*, qui avait acheté ſa nomination au cardinalat de l'ex-roi ſon père, *Tencin* lui dit : „ Que ne tentez-vous de paſſer „ ſur un vaiſſeau vers le nord de l'Ecoſſe ? „ votre ſeule préſence pourra vous former un „ parti et une armée ; alors il faudra bien „ que la France vous donne des ſecours. „

Ce conſeil hardi, conforme au courage de *Charles-Edouard*, le détermina. Il ne fit confidence de ſon deſſein qu'à ſept officiers, les uns irlandais, les autres écoſſais, qui voulurent courir ſa fortune. L'un d'eux s'adreſſe à un négociant de Nantes, nommé *Walsh*, d'une famille noble d'Irlande attachée à la maiſon *Stuart*. Ce négociant avait une frégate de dix-huit canons ſur laquelle le prince s'embarqua, le 12 juin 1745, n'ayant, pour une expédition dans laquelle il s'agiſſait de la couronne de la Grande-Bretagne, que ſept officiers, environ

dix-huit cents ſabres, douze cents fuſils, et quarante-huit mille francs. La frégate était eſcortée d'un vaiſſeau de roi de ſoixante-quatre canons, nommé l'Eliſabeth, qu'un armateur de Dunkerque avait armé en courſe. C'était alors l'uſage que le miniſtère de la marine prêtât des vaiſſeaux de guerre aux armateurs et aux négocians, qui payaient une ſomme au roi, et qui entretenaient l'équipage à leurs dépens pendant le temps de la courſe. Le miniſtre de la marine, et le roi de France lui-même ignoraient à quoi ce vaiſſeau devait ſervir.

Le 20 juin, l'Eliſabeth et la frégate, voguant de conſerve rencontrèrent trois vaiſſeaux de guerre anglais qui eſcortaient une flotte marchande. Le plus fort de ces vaiſſeaux, qui était de ſoixante et dix canons, ſe ſépara du convoi pour aller combattre l'Eliſabeth, et par un bonheur qui ſemblait préſager des ſuccès au prince *Edouard*, ſa frégate ne fut point attaquée. L'Eliſabeth et le vaiſſeau anglais engagèrent un combat violent, (*a*) long et inutile. La frégate qui portait le petit-fils de *Jacques II* échappait, et feſait force de voiles vers l'Ecoſſe.

(*a*) Du moins c'eſt ce qui m'a été aſſuré par l'un des chefs de l'entrepriſe.

Débarquement du prince *Edouard Stuart*, dans une île d'Ecosse : juin 1745.

Le prince aborda d'abord dans une petite île presque déserte, au-delà de l'Irlande, vers le cinquante-huitième degré. Il cingle au continent de l'Ecosse. Il débarque dans un petit canton, appelé le Moidart; quelques habitans auxquels il se déclara se jettèrent à ses genoux : mais que pouvons-nous faire, lui dirent-ils? nous n'avons point d'armes, nous sommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, et nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le prince, *je mangerai de ce pain*, *je partagerai votre pauvreté*, *et je vous apporte des armes*.

On peut juger si de tels sentimens et de tels discours attendrirent ces habitans. Il fut joint par quelques chefs des tribus de l'Ecosse. Ceux du nom de *Makdonsall*, de *Lokil*, les *Camerone*, les *Frasers* vinrent le trouver.

Mœurs et lois des montagnards d'Ecosse.

Ces tribus d'Ecosse, qui sont nommées *clans* dans la langue écossaise, habitent un pays hérissé de montagnes et de forêts dans l'étendue de plus de deux cents milles. Les trente-trois îles des Orcades et les trente du Zetland sont habitées par les mêmes peuples, qui vivent sous les mêmes lois. L'ancien habit romain militaire s'est conservé chez eux seuls, comme on l'a dit au sujet du régiment des montagnards écossais qui combattit à la bataille

de Fontenoi. On peut croire que la rigueur du climat et la pauvreté extrême les endurciſſent aux plus grandes fatigues; ils dorment ſur la terre, ils ſouffrent la diſette, ils ſont de longues marches au milieu des neiges et des glaces. Chaque clan était ſoumis à ſon laird, c'eſt-à-dire, ſon ſeigneur, qui avait ſur eux le droit de juridiction, droit qu'aucun ſeigneur ne poſsède en Angleterre; et ils ſont d'ordinaire du parti que ce laird a embraſſé.

Cette ancienne anarchie, qu'on nomme le *droit féodal*, ſubſiſtait dans cette partie de la Grande-Bretagne ſtérile, pauvre, abandonnée à elle-même. Les habitans ſans induſtrie, ſans aucune occupation qui leur aſſurât une vie douce, étaient toujours prêts à ſe précipiter dans les entrepriſes qui les flattaient de l'eſpérance de quelque butin. Il n'en était pas ainſi de l'Irlande, pays plus fertile, mieux gouverné par la cour de Londres, et dans lequel on avait encouragé la culture des terres et les manufactures. Les Irlandais commençaient à être plus attachés à leur repos et à leurs poſſeſſions qu'à la maiſon des *Stuart*. Voilà pourquoi l'Irlande reſta tranquille, et que l'Ecoſſe fut en mouvement.

Depuis la réunion du royaume d'Ecoſſe à celui de l'Angleterre ſous la reine *Anne*, pluſieurs écoſſais qui n'étaient pas nommés

membres du parlement de Londres, et qui n'étaient pas attachés à la cour par des penſions, étaient ſecrétement dévoués à la maiſon des *Stuart ;* et en général les habitans des parties ſeptentrionales, plutôt ſubjugués qu'unis, ſupportaient impatiemment cette réunion, qu'ils regardaient comme un eſclavage.

Les clans des ſeigneurs attachés à la cour, comme des ducs d'*Argile*, d'*Athol*, de *Queensburi*, et d'autres, demeurèrent fidèles au gouvernement ; il en faut pourtant excepter un grand nombre qui furent ſaiſis de l'enthouſiaſme de leurs compatriotes, entraînés bientôt dans le parti d'un prince qui tirait ſon origine de leur pays, et qui excitait leur admiration et leur zèle.

Les ſept hommes que le prince avait menés avec lui, étaient le marquis de *Tullibardine*, frère du duc d'*Athol*, un *Makdonall*, *Thomas Sheridan*, *Sullivan* déſigné maréchal des logis de l'armée qu'on n'avait pas ; *Kelli* irlandais, et *Strikland* anglais.

On n'avait pas encore raſſemblé trois cents hommes autour de ſa perſonne, qu'on fit un étendard royal d'un morceau de taffetas apporté par *Sullivan*. A chaque moment la troupe groſſiſſait, et le prince n'avait pas encore paſſé le bourg de Fenning, qu'il ſe vit à la tête de quinze cents combattans,

qu'il arma de fusils et de sabres dont il était pourvu.

Il envoya en France la frégate sur laquelle il était venu, et informa les rois de France et d'Espagne de son débarquement. Ces deux monarques lui écrivirent et le traitèrent de *frère*; non qu'ils le reconnussent solennellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne, mais ils ne pouvaient en lui écrivant refuser ce titre à sa naissance et à son courage; ils lui envoyèrent à diverses reprises quelques secours d'argent, de munitions et d'armes. Il fallait que ces secours se dérobassent aux vaisseaux anglais qui croisaient à l'orient et à l'occident de l'Ecosse. Quelques-uns étaient pris, d'autres arrivaient, et servaient à encourager le parti qui se fortifiait de jour en jour. Jamais le temps d'une révolution ne parut plus favorable. Le roi *George* alors était hors du royaume; il n'y avait pas six mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Quelques compagnies du régiment de *Sinclair* marchèrent d'abord des environs d'Edimbourg, contre la petite troupe du prince: elles furent entièrement défaites. Trente montagnards prirent quatre-vingts anglais prisonniers avec leurs officiers et leurs bagages.

Ce premier succès augmentait le courage et l'espérance, et attirait de tous côtés de nou- Ses premiers succès.

veaux ſoldats. On marchait ſans relâche. Le prince *Edouard* toujours à pied, à la tête de ſes montagnards, vêtu comme eux, ſe nourriſſant comme eux, traverſe le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perth-shire, s'empare de Perth, ville conſidérable dans l'Ecoſſe. Ce fut là qu'il fut proclamé ſolennellement régent d'Angleterre, de France, d'Ecoſſe et d'Irlande pour ſon père *Jacques III.* Ce titre de *régent de France*, que s'arrogeait un prince à peine maître d'une petite ville d'Ecoſſe, et qui ne pouvait ſe ſoutenir que par le ſecours du roi de France, était une ſuite de l'uſage étonnant qui a prévalu, que les rois d'Angleterre prennent le titre de rois de France; uſage qui devrait être aboli, et qui ne l'eſt pas, parce que les hommes ne ſongent jamais à réformer les abus que quand ils deviennent importans et dangereux.

15 ſept. 1745.

Le duc de *Perth*, le lord *George Murray* arrivèrent alors à Perth, et firent ſerment au prince. Ils amenèrent de nouvelles troupes; une compagnie entière d'un régiment écoſſais, au ſervice de la cour, déſerta pour ſe ranger ſous ſes drapeaux. Il prend Dundée, Drumond, Neubourg. On tint un conſeil de guerre: les avis ſe partageaient ſur la marche. Le prince dit qu'il fallait aller droit à Edimbourg, la capitale de l'Ecoſſe. Mais comment

eſpérer

eſpérer de prendre Edimbourg avec ſi peu de monde et point de canon ? Il avait des partiſans dans la ville, mais tous les citoyens n'étaient pas pour lui. *Il faut me montrer*, dit-il, *pour les faire déclarer tous :* et ſans perdre de temps, il marche à la capitale, il arrive ; il s'empare de la porte. L'alarme eſt dans la ville ; les uns veulent reconnaître l'héritier de leurs anciens rois, les autres tiennent pour le gouvernement. On craint le pillage : les citoyens les plus riches tranſportent leurs effets dans le château : le gouverneur *Gueſt* s'y retire avec quatre cents ſoldats de garniſon. Les magiſtrats ſe rendent à la porte dont *Charles-Edouard* était maître. Le prévôt d'Edimbourg, nommé *Stuart*, qu'on ſoupçonna d'être d'intelligence avec lui, paraît en ſa préſence, et demanda d'un air éperdu ce qu'il faut faire. Tomber à ſes genoux, lui répondit un habitant, et le reconnaître. Il fut auſſitôt proclamé dans la capitale.

Il prend Edimbourg, 29 ſept.

Cependant on mettait dans Londres ſa tête à prix. Les ſeigneurs de la régence, pendant l'abſence du roi *George*, firent proclamer qu'on donnerait trente mille livres ſterling à celui qui le livrerait. Cette proſcription était une ſuite de l'acte du parlement fait la dix-ſeptième année du règne du roi, et d'autres actes du même parlement. La reine *Anne* elle-même

avait été forcée de profcrire fon propre frère, à qui dans les derniers temps elle aurait voulu laiffer fa couronne, fi elle n'avait confulté que fes fentimens. Elle avait mis fa tête à quatre mille livres, et le parlement la mit à quatre-vingts mille.

Si une telle profcription eft une maxime d'Etat, c'en eft une bien difficile à concilier avec ces principes de modération que toutes les cours font gloire d'étaler. Le prince *Charles-Edouard* pouvait faire une proclamation pareille ; mais il crut fortifier fa caufe, et la rendre plus refpectable, en oppofant, quelques mois après, à ces proclamations fanguinaires, des manifeftes dans lefquels il défendait à fes adhérens d'attenter à la perfonne du roi régnant, et d'aucun prince de la maifon d'Hanovre.

D'ailleurs il ne fongea qu'à profiter de cette première ardeur de fa faction, qu'il ne fallait pas laiffer ralentir. A peine était-il maître de la ville d'Edimbourg, qu'il apprit qu'il pouvait donner une bataille, et il fe hâta de la donner. Il fut que le général *Cope* s'avançait contre lui avec des troupes réglées, qu'on affemblait les milices, qu'on formait des régimens en Angleterre, qu'on en fefait revenir de Flandre, qu'enfin il n'y avait pas un moment à perdre. Il fort d'Edimbourg

ſans y laiſſer un ſeul ſoldat, et marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étaient au nombre de plus de quatre mille : ils avaient deux régimens de dragons. La cavalerie du prince n'était composée que de quelques chevaux de bagage. Il ne ſe donna ni le temps ni la peine de faire venir ſes canons de campagne. Il ſavait qu'il y en avait ſix dans l'armée ennemie, mais rien ne l'arrêta. Il atteignit les ennemis à ſept milles d'Edimbourg, à Preſton-pans. A peine eſt-il arrivé qu'il range ſon armée en bataille. Le duc de *Perth* et le lord *George Murray* commandaient l'un la gauche et l'autre la droite de l'armée, c'eſt-à-dire, chacun environ ſept ou huit cents hommes. *Charles-Edouard* était ſi rempli de l'idée qu'il devait vaincre, qu'avant de charger les ennemis, il remarqua un défilé par où ils pouvaient ſe retirer, et il le fit occuper par cinq cents montagnards. Il engagea donc le combat, ſuivi d'environ deux mille cinq cents hommes ſeulement, ne pouvant avoir ni ſeconde ligne, ni corps de réſerve. Il tire ſon épée, et jetant le fourreau loin de lui : *Mes amis*, dit-il, *je ne la remettrai dans le fourreau que quand vous ſerez libres et heureux*. Il était arrivé ſur le champ de bataille preſque auſſitôt que l'ennemi : il ne lui donna pas le temps de faire des décharges d'artillerie.

Il gagne une victoire complète à Preſton-pans.

Toute ſa troupe marche rapidement aux Anglais ſans garder de rang, ayant des cornemuſes pour trompettes ; ils tirent à vingt pas ; ils jettent auſſitôt leurs fuſils, mettent d'une main leurs boucliers ſur leur tête ; et ſe précipitant entre les hommes et les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignards, 2 octobre 1745. et attaquent les hommes, le ſabre à la main. Tout ce qui eſt nouveau et inattendu ſaiſit toujours. Cette nouvelle manière de combattre effraya les Anglais : la force du corps, qui n'eſt aujourd'hui d'aucun avantage dans les autres batailles, était beaucoup dans celle-ci. Les Anglais plièrent de tous côtés ſans réſiſtance ; on en tua huit cents ; le reſte fuyait par l'endroit que le prince avait remarqué, et ce fut là même qu'on en fit quatorze cents priſonniers. Tout tomba au pouvoir du vainqueur ; il ſe fit une cavalerie avec les chevaux des dragons ennemis. Le général *Cope* fut obligé de fuir lui quinzième. La nation murmura contre lui ; on l'accuſa devant une cour martiale de n'avoir pas pris aſſez de meſures ; mais il fut juſtifié, et il demeura conſtant que les véritables raiſons qui avaient décidé de la bataille, étaient la préſence d'un prince qui inſpirait à ſon parti une confiance audacieuſe, et ſur-tout cette manière nouvelle d'attaquer qui étonna les Anglais. C'eſt un avantage

qui réuſſit preſque toujours les premières fois, et que peut-être ceux qui commandent les armées ne ſongent pas aſſez à ſe procurer.

Le prince *Edouard*, dans cette journée, ne perdit pas ſoixante hommes. Il ne fut embarraſſé dans ſa victoire que de ſes priſonniers : leur nombre était preſque égal à celui des vainqueurs. Il n'avait point de places fortes; ainſi ne pouvant garder ſes priſonniers, il les renvoya ſur leur parole, après les avoir fait jurer de ne point porter les armes contre lui d'une année. Il garda ſeulement les bleſſés pour en avoir ſoin. Cette magnanimité devait lui faire de nouveaux partiſans.

Peu de jours après cette victoire, un vaiſſeau français et un eſpagnol abordèrent heureuſement ſur les côtes, et y apportèrent de l'argent et de nouvelles eſpérances : il y avait ſur ces vaiſſeaux des officiers irlandais qui, ayant ſervi en France et en Eſpagne, étaient capables de diſcipliner ſes troupes. Le vaiſſeau français lui amena, le 11 octobre, au port de Mont-roſs, un envoyé (*b*) ſecret du roi de France qui débarqua de l'argent et des armes. Le prince, retourné dans Edimbourg, vit bientôt après augmenter ſon armée juſqu'à

(*b*) C'était un frère du marquis d'*Argens*, très-connu dans la littérature. Il fut depuis préſident au parlement d'Aix.

près de ſix mille hommes. L'ordre s'introduiſait dans ſes troupes et dans ſes affaires. Il avait une cour, des officiers, des ſecrétaires d'Etat. On lui fourniſſait de l'argent de plus de trente milles à la ronde. Nul ennemi ne paraiſſait ; mais il lui fallait le château d'Edimbourg, ſeule place véritablement forte qui puiſſe ſervir dans le beſoin de magaſin et de retraite, et tenir en reſpect la capitale. Le château d'Edimbourg eſt bâti ſur un roc eſcarpé : il a un large foſſé taillé dans le roc, et des murailles de douze pieds d'épaiſſeur. La place, quoiqu'irrégulière, exige un ſiége régulier et ſur-tout du gros canon. Le prince n'en avait point. Il ſe vit obligé de permettre à la ville de faire avec le commandant *Gueſt* un accord, par lequel la ville fournirait des vivres au château, et le château ne tirerait point ſur elle.

Ce contre-temps ne parut pas déranger ſes affaires. La cour de Londres le craignait beaucoup, puiſqu'elle cherchait à le rendre odieux dans l'eſprit des peuples : elle lui reprochait d'être né catholique romain, et de venir bouleverſer la religion et les lois du pays. Il ne ceſſait de proteſter qu'il reſpecterait la religion et les lois, et que les anglicans et les presbytériens n'auraient pas plus à craindre de lui, quoique né catholique, que du roi

George né luthérien. On ne voyait dans sa cour aucun prêtre : il n'exigeait pas même que dans les paroisses on le nommât dans les prières, et il se contentait qu'on priât en général pour le roi et la famille royale sans désigner personne.

Le roi d'Angleterre était revenu en hâte, le 11 septembre, pour s'opposer aux progrès de la révolution ; la perte de la bataille de Preston-pans l'alarma au point qu'il ne se crut pas assez fort pour résister avec les milices anglaises. Plusieurs seigneurs levaient des régimens de milices à leurs dépens en sa faveur, et le parti *Wigh* sur-tout, qui est le dominant en Angleterre, prenait à cœur la conservation du gouvernement qu'il avait établi, et de la famille qu'il avait mise sur le trône ; mais si le prince *Edouard* recevait de nouveaux secours et avait de nouveaux succès, ces milices mêmes pouvaient se tourner contre le roi *George*. Il exigea d'abord un nouveau serment des milices de la ville de Londres ; ce serment de fidélité portait ces propres mots : *J'abhorre, je déteste, je rejette comme un sentiment impie cette damnable doctrine, que des princes excommuniés par le pape peuvent être déposés et assassinés par leurs sujets ou quelqu'autre que ce soit, &c.* Mais il ne s'agissait ni d'excommunication ni du pape dans cette affaire ; et quant à l'assassinat, on

ne pouvait guère en craindre d'autres que celui qui avait été solennellemeut proposé au prix

24 sept. de trente mille livres sterling. On ordonna, selon l'usage pratiqué dans les temps de troubles, depuis *Guillaume III*, à tous les prêtres catholiques de sortir de Londres et de son territoire. Mais ce n'était pas les prêtres catholiques qui étaient dangereux. Ceux de cette religion ne composaient qu'une petite partie du peuple d'Angleterre. C'était la valeur du prince *Edouard* qui était réellement à redouter; c'était l'intrépidité d'une armée victorieuse animée par des succès inespérés. Le roi *George* se crut obligé de faire revenir six mille hommes des troupes de Flandre, et d'en demander encore six mille aux Hollandais, suivant les traités faits avec la république.

Les Hollandais envoient servir en Angleterre des troupes qui avaient fait serment de ne point servir.

Les Etats Généraux lui envoyèrent précisément les mêmes troupes qui, par la capitulation de Tournai et de Dendermonde, ne devaient servir de dix-huit mois. Elles avaient promis de ne faire aucun service, *pas même dans les places les plus éloignées des frontières ;* et les Etats justifiaient cette infraction, en disant que l'Angleterre n'était point *place frontière*. Elles devaient mettre bas les armes devant les troupes de France; mais on alléguait que ce n'était pas contre des français qu'elles allaient combattre. Elles ne devaient passer

à aucun ſervice étranger ; et on répondait qu'en effet elles n'étaient point dans *un ſervice étranger*, puiſqu'elles étaient aux ordres et à la ſolde des Etats Généraux.

C'eſt par de telles diſtinctions qu'on éludait la capitulation qui ſemblait la plus préciſe, mais dans laquelle on n'avait pas ſpécifié un cas que perſonne n'avait prévu.

Quoiqu'il ſe paſsât alors d'autres grands événemens, je ſuivrai celui de la révolution d'Angleterre, et l'ordre des matières ſera préféré à l'ordre des temps qui n'en ſouffrira pas. Rien ne prouve mieux les alarmes que l'excès des précautions. Je ne puis m'empêcher de parler ici d'un artifice dont on ſe ſervit pour rendre la perſonne de *Charles-Edouard* odieuſe dans Londres. On fit imprimer un journal imaginaire, dans lequel on comparait les événemens rapportés dans les gazettes ſous le gouvernement du roi *George*, à ceux qu'on ſuppoſait ſous la domination d'un prince catholique.

» A préſent, diſait-on, nos gazettes nous » apprennent, tantôt qu'on a porté à la » banque les tréſors enlevés aux vaiſſeaux » français et eſpagnols, tantôt que nous » avons raſé Porto-Bello, tantôt que nous » avons pris Louisbourg, et que nous ſom- » mes maîtres du commerce. Voici ce que

„ nos gazettes diront ſous la domination du
„ prétendant : Aujourd'hui il a été proclamé
„ dans les marchés de Londres par des mon-
„ tagnards et par des moines. Pluſieurs
„ maiſons ont été brûlées, et pluſieurs
„ citoyens maſſacrés.

„ Le 4, la maiſon du Sud et la maiſon des
„ Indes ont été changées en couvens.

„ Le 20, on a mis en priſon ſix membres
„ du parlement.

„ Le 26, on a cédé trois ports d'Angle-
„ terre aux Français.

„ Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie,
„ et on a paſſé un nouvel acte pour brûler
„ les hérétiques.

„ Le 29, le père *Poignardini*, jéſuite ita-
„ lien, a été nommé garde du ſceau privé. „

Loi *habeas corpus.*

Cependant on ſuſpendait en effet, le 28 octobre, la loi *habeas corpus.* C'eſt une loi regardée comme fondamentale en Angleterre, et comme le boulevard de la liberté de la nation. Par cette loi, le roi ne peut faire empriſonner aucun citoyen, ſans qu'il ſoit interrogé dans les vingt-quatre heures, et relâché ſous caution, juſqu'à ce que ſon procès lui ſoit fait : ou s'il a été arrêté injuſtement, le ſecrétaire d'Etat doit être condamné à lui payer chèrement chaque heure.

Le roi n'a pas le droit de faire arrêter un

membre du parlement, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans le conſentement de la chambre. Le parlement, dans les temps de rebellion, ſuſpend toujours ces lois par un acte particulier, pour un certain temps, et donne pouvoir au roi de s'aſſurer, pendant ce temps ſeulement, des perſonnes ſuſpectes. Il n'y eut aucun membre des deux chambres qui donnât ſur lui la moindre priſe. Quelques-uns cependant étaient ſoupçonnés par la voix publique d'être jacobites, et il y avait des citoyens dans Londres qui étaient ſourdement de ce parti; mais aucun ne voulait haſarder ſa fortune et ſa vie ſur des eſpérances incertaines. La défiance et l'inquiétude tenaient en ſuſpens tous les eſprits; on craignait de ſe parler. C'eſt un crime en ce pays de boire à la ſanté d'un prince proſcrit qui diſpute la couronne, comme autrefois à Rome c'en était un, ſous un empereur régnant, d'avoir chez ſoi la ſtatue de ſon compétiteur. On buvait à Londres à la ſanté du roi et du prince, ce qui pouvait auſſi-bien ſignifier le roi *Jacques* et ſon fils, le prince *Charles-Edouard*, que le roi *George* et ſon fils aîné, le prince de *Galles*. Les partiſans ſecrets de la révolution ſe contentaient de faire imprimer des écrits, tellement meſurés, que le parti pouvait aiſément les entendre, ſans que le

gouvernement pût les condamner. On en diſtingua beaucoup de cette eſpèce ; un entre autres par lequel on avertiſſait *qu'il y avait un jeune homme de grande eſpérance qui était prêt à faire une fortune conſidérable ; qu'en peu de temps il s'était fait plus de vingt mille livres de rente, mais qu'il avait beſoin d'amis pour s'établir à Londres.* La liberté d'imprimer eſt un des priviléges dont les Anglais ſont le plus jaloux. La loi ne permet pas d'attrouper le peuple et de le haranguer ; mais elle permet de parler par écrit à la nation entière. Le gouvernement fit viſiter toutes les imprimeries ; mais n'ayant le droit d'en faire fermer aucune ſans un délit conſtaté, il les laiſſa ſubſiſter toutes.

26 nov. 1745. La fermentation commença à ſe manifeſter dans Londres, quand on apprit que le prince *Edouard* s'était avancé juſqu'à Carlîle, et qu'il s'était rendu maître de la ville ; que ſes forces augmentaient, et qu'enfin il était à Derbi dans l'Angleterre même, à trente lieues de Londres : alors il eut pour la première fois des anglais nationaux dans ſes troupes. Trois cents hommes du comté de Lancaſtre prirent parti dans ſon régiment de Mancheſter. La renommée, qui groſſit tout, feſait ſon armée forte de trente mille hommes. On diſait que tout le comté de Lancaſtre s'était déclaré. Les boutiques et la banque furent fermées un jour à Londres.

CHAPITRE XXV.

Suite des aventures du prince Charles-Edouard. Sa défaite, ſes malheurs, et ceux de ſon parti.

Depuis le jour que le prince *Edouard* aborda en Ecoſſe, ſes partiſans ſollicitaient des ſecours de France; les ſollicitations redoublaient avec les progrès. Quelques Irlandais qui ſervaient dans les troupes françaiſes s'imaginèrent qu'une deſcente en Angleterre vers Plymouth ſerait praticable. Le trajet eſt court de Calais ou de Boulogne vers les côtes. Ils ne voulaient point une flotte de vaiſſeaux de guerre, dont l'équipement eût conſumé trop de temps, et dont l'appareil ſeul eût averti les eſcadres anglaiſes de s'oppoſer au débarquement. Ils prétendaient qu'on pourrait débarquer huit ou dix mille hommes, et du canon pendant la nuit; qu'il ne fallait que des vaiſſeaux marchands et quelques corſaires pour une telle tentative; et ils aſſuraient que, dès qu'on ſerait débarqué, une partie de l'Angleterre ſe joindrait à l'armée de France, qui bientôt pourrait ſe réunir auprès de Londres avec les troupes du prince. Ils feſaient enviſager enfin une révolution prompte et entière. Ils demandèrent pour chef de cette entrepriſe le

duc de *Richelieu* qui, par le ſervice rendu dans la journée de Fontenoi et par la réputation qu'il avait en Europe, était plus capable qu'un autre de conduire avec vivacité cette affaire hardie et délicate. Ils preſsèrent tant, qu'on leur accorda enfin ce qu'ils demandaient.

Le colonel *Lalli.*

Lalli, qui depuis fut lieutenant général, et qui a péri d'une mort ſi tragique, était l'ame de l'entrepriſe. L'écrivain de cette hiſtoire, qui travailla long-temps avec lui, peut aſſurer qu'il n'a jamais vu d'homme plus zélé, et qu'il ne manqua à l'entrepriſe que la poſſibilité. On ne pouvait ſe mettre en mer vis-à-vis des eſcadres anglaiſes, et cette tentative fut regardée à Londres comme abſurde.

On ne put faire paſſer au prince que quelques petits ſecours d'hommes et d'argent, par la mer germanique et par l'eſt de l'Ecoſſe. Le lord *Drummond*, frère du duc de *Perth*, officier au ſervice de France, arriva heureuſement avec quelques piquets et trois compagnies du régiment royal-écoſſais. Dès qu'il fut débarqué à Mont-roſs, il fit publier qu'il venait par ordre du roi de France ſecourir le prince de Galles, régent d'Ecoſſe, ſon allié, et faire la guerre au roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre. Alors les troupes hollandaiſes, qui par leur capitulation ne pouvaient ſervir contre le roi de France, furent obligées de ſe conformer à cette

loi de la guerre, ſi long-temps éludée. On les fit repaſſer en Hollande, tandis que la ville de Londres feſait revenir ſix mille heſſois à leur place. Ce beſoin de troupes étrangères était un aveu du danger que l'on courait. Le prétendant feſait répandre dans le nord et dans l'occident de l'Angleterre de nouveaux manifeſtes, par leſquels il invitait la nation à ſe joindre à lui. Il déclarait qu'il traiterait les priſonniers de guerre comme on traiterait les ſiens, et il renouvelait expreſſément à ſes partiſans la défenſe d'attenter à la perſonne du roi régnant et à celle des princes de ſa maiſon. Ces proclamations, qui paraiſſaient ſi généreuſes dans un prince dont on avait mis la tête à prix, eurent une deſtinée que les maximes d'Etat peuvent ſeules juſtifier. Elles furent brûlées par la main du bourreau.

Les troupes hollandaiſes cèdent enfin à la loi de la guerre qui les obligeait à ne pas ſervir.

Il était plus important et plus néceſſaire de s'oppoſer à ſes progrès, que de faire brûler ſes manifeſtes. Les milices anglaiſes reprirent Edimbourg. Ces milices répandues dans le comté de Lancaſtre lui coupent les vivres ; il faut qu'il retourne ſur ſes pas. Son armée était tantôt forte, tantôt faible, parce qu'il n'avait pas de quoi la retenir continuellement ſous le drapeau par un payement exact. Cependant il lui reſtait environ huit mille hommes. A peine le prince fut-il informé que les ennemis

Nouvelle victoire du prince *Edouard*, à Falkirck.

28 janvier 1746.

étaient à ſix milles de lui, près des marais de Falkirck, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fuſſent près d'une fois plus forts que lui. On ſe battit de la même manière et avec la même impétuoſité qu'au combat de Preſton-pans. Ses Ecoſſais, ſecondés encore d'un violent orage qui donnait au viſage des Anglais, les mirent d'abord en déſordre; mais bientôt après ils furent rompus eux-mêmes par leur propre impétuoſité. Six piquets de troupes françaiſes les couvrirent, ſoutinrent le combat, et leur donnèrent le temps de ſe rallier. Le prince *Edouard* diſait toujours que s'il avait eu ſeulement trois mille hommes de troupes réglées, il ſe ſerait rendu maître de toute l'Angleterre.

Les dragons anglais commencèrent la fuite, et toute l'armée anglaiſe ſuivit, ſans que les généraux et les officiers puſſent arrêter les ſoldats. Ils regagnèrent leur camp à l'entrée de la nuit. Ce camp était retranché et preſque entouré de marais.

Le prince, demeuré maître du champ de bataille, prit à l'inſtant le parti d'aller les attaquer dans leur camp, malgré l'orage qui redoublait avec violence. Les montagnards perdirent quelque temps à chercher dans l'obſcurité leurs fuſils, qu'ils avaient jetés dans l'action, ſuivant leur coutume. Le prince ſe met donc en marche avec eux pour livrer un

ſecond

second combat ; il pénètre jusqu'au camp ennemi l'épée à la main ; la terreur s'y répandit, et les troupes anglaises deux fois battues en un jour, quoiqu'avec peu de perte, s'enfuirent à Edimbourg. Ils n'eurent pas six cents hommes de tués dans cette journée, mais ils laissèrent leurs tentes et leurs équipages au pouvoir du vainqueur. Ces victoires fesaient beaucoup pour la gloire du prince, mais peu encore pour ses intérêts. Le duc de *Cumberland* marchait en Ecosse ; il arriva à Edimbourg, le 10 février. Le prince *Edouard* fut obligé de lever le siége du château de Sterling. L'hiver était rude ; les subsistances manquaient. Sa plus grande ressource était dans quelques partis qui erraient tantôt vers Invernefs, et tantôt vers Aberdeen, pour recueillir le peu de troupes et d'argent qu'on hasardait de lui faire passer de France. La plupart de ces vaisseaux étaient observés et pris par les Anglais. Trois compagnies du régiment de *Fitz-James* abordèrent heureusement. Lorsque quelque petit vaisseau abordait, il était reçu avec des acclamations de joie ; les femmes couraient au-devant ; elles menaient par la bride les chevaux des officiers. On fesait valoir les moindres secours, comme des renforts considérables ; mais l'armée du prince *Edouard* n'en était pas moins pressée par le duc de *Cumberland*. Elle

Il livre un second combat le même jour.

était retirée dans Invernefs, et tout le pays n'était pas pour lui. Le duc de *Cumberland* paffe enfin la rivière de Spey, et marche vers Invernefs ; il fallut en venir à une bataille décifive.

23 avril 1746.

Le prince avait à peu-près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirck. Le duc de *Cumberland* avait quinze bataillons et neuf efcadrons avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours néceffairement du côté des Anglais : ils avaient de la cavalerie et une artillerie bien fervie, ce qui leur donnait une très-grande fupériorité. Enfin ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards, qui ne les étonnait plus. Ils avaient à réparer, aux yeux du duc de *Cumberland*, la honte de leurs défaites paffées. Les deux armées furent en préfence, le 27 avril 1746, à deux heures après midi dans un lieu nommé Culloden. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire qui était fi redoutable. La bataille fut entièrement perdue, et le prince, légèrement bleffé, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les temps font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre, en Allemagne, en Italie et en Flandre, des batailles de près de cent mille hommes qui n'ont pas eu de grandes fuites ; mais à Culloden, une action

Bataille décifive de Culloden, et victoire complète du duc de *Cumberland*.

entre onze mille hommes d'un côté, et ſept à huit mille de l'autre, décida du ſort de trois royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cents hommes de tués parmi les rebelles ; car c'eſt ainſi que leur malheur les a fait nommer en Ecoſſe même. On ne leur fit que trois cents vingt priſonniers. Tout s'enfuit du côté d'Invernefs, et y fut pourſuivi par les vainqueurs. Le prince, accompagné d'une centaine d'officiers, fut obligé de ſe jeter dans une rivière à trois milles d'Invernefs, et de la paſſer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes, au milieu deſquelles périſſaient cinq ou ſix cents montagnards dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, et il entendit leurs cris.

Des femmes combattaient pour le prince *Edouard.*

Il y avait pluſieurs femmes dans ſon armée, une entre autres, nommée Madame de *Séford*, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards, qu'elle avait amenées ; elle échappa à la pourſuite ; quatre autres furent priſes. Tous les officiers français furent faits priſonniers de guerre, et celui qui feſait la fonction de miniſtre de France auprès du prince *Edouard*, ſe rendit priſonnier dans Invernefs. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués et deux cents cinquante-neuf de bleſſés dans cette affaire déciſive.

Le duc de *Cumberland* fit diſtribuer cinq

mille livres ſterling (environ cent quinze mille livres de France) aux ſoldats : c'était un argent qu'il avait reçu du maire de Londres ; il avait été fourni par quelques citoyens qui ne l'avaient donné qu'à cette condition. Cette ſingularité prouvait encore que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus ; on les pourſuivit partout. Les ſimples ſoldats ſe retiraient aiſément dans leurs montagnes et dans leurs déſerts. Les officiers ſe ſauvaient avec plus de peine ; les uns étaient trahis et livrés, les autres ſe rendaient eux-mêmes dans l'eſpérance du pardon. Le prince *Edouard*, *Sullivan*, *Sheridan*, et quelques-uns de ſes adhérens, ſe retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguſte, dont il fallut bientôt ſortir. A meſure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ſes amis. La diviſion ſe mettait parmi eux, et ils ſe reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs ; ils s'aigriſſaient dans leurs conteſtations ſur les partis qu'il fallait prendre ; pluſieurs ſe retirèrent ; il ne lui reſta que *Sheridan* et *Sullivan* qui l'avaient ſuivi quand il partit de France.

Extrémités affreuſes où le prince *Charles-Edouard* eſt réduit.

Il marcha avec eux cinq jours et cinq nuits, ſans preſque prendre un moment de repos, et manquant ſouvent de nourriture. Ses ennemis le ſuivaient à la piſte. Tous les environs étaient remplis de ſoldats qui le cherchaient, et le prix

mis à ſa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du ſort qu'il éprouvait étaient en tout ſemblables à celles où fut réduit ſon grand-oncle, *Chàrles II*, après la bataille de Vorceſter, auſſi funeſte que celle de Culloden. Il n'y a pas d'exemple ſur la terre d'une ſuite de calamités auſſi ſingulières et auſſi horribles que celles qui avaient affligé toute ſa maiſon. Il était né dans l'exil, et il n'en était ſorti que pour traîner, après des victoires, ſes partiſans ſur l'échafaud, et pour errer dans des montagnes. Son père, chaſſé au berceau du palais des rois et de ſa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au ſupplice de ſes partiſans. Tout ce long amas d'infortunes uniques ſe préſentait ſans ceſſe au cœur du prince, et il ne perdait pas l'eſpérance. Il marchait à pied, ſans appareil à ſa bleſſure, ſans aucun ſecours, à travers ſes ennemis ; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident ſeptentrional de l'Ecoſſe.

La fortune ſembla vouloir alors le conſoler. Deux armateurs de Nantes feſaient voile vers cet endroit, et lui apportaient de l'argent, des hommes et des vivres : mais avant qu'ils abordaſſent, les recherches continuelles qu'on feſait de ſa perſonne, l'obligèrent de partir du ſeul endroit où il pouvait alors trouver ſa

ſureté ; et à peine fut-il à quelques milles de ce port, qu'il apprit que ces deux vaiſſeaux avaient abordé, et qu'ils s'en étaient retournés. Ce contre-temps aggravait encore ſon infortune. Il fallait toujours fuir et ſe cacher. *Onel*, un de ſes partiſans irlandais au ſervice d'Eſpagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit qu'il pouvait trouver une retraite aſſurée dans une petite île voiſine, nommée Stornai, la dernière qui eſt au nord-oueſt de l'Ecoſſe. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur ; ils arrivent dans cet aſile ; mais à peine ſont-ils ſur le rivage, qu'ils apprennent qu'un détachement de l'armée du duc de *Cumberland* eſt dans l'île. Le prince et ſes amis furent obligés de paſſer la nuit dans un marais pour ſe dérober à une pourſuite ſi opiniâtre. Ils haſardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, et de ſe remettre en mer ſans proviſions, et ſans ſavoir quelle route tenir. A peine eurent-ils vogué deux milles, qu'ils furent entourés de vaiſſeaux ennemis.

Il n'y avait plus de ſalut qu'en échouant entre des rochers ſur le rivage d'une petite île déſerte et preſque inabordable. Ce qui en d'autres temps eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique reſſource. Ils cachèrent leur barque

derrière un rocher, et attendirent dans ce déſert que les vaiſſeaux anglais fuſſent éloignés, ou que la mort vînt finir tant de déſaſtres. Il ne reſtait au prince, à ſes amis et aux matelots, qu'un peu d'eau-de-vie pour ſoutenir leur vie malheureuſe. On trouva par haſard quelques poiſſons ſecs que des pêcheurs, pouſſés par la tempête, avaient laiſſés ſur le rivage. On rama d'île en île, quand les vaiſſeaux ennemis ne parurent plus. Le prince aborde dans cette même île de Wiſt, où il était venu prendre terre, lorſqu'il arriva en France. Il y trouve un peu de ſecours et de repos; mais cette légère conſolation ne dura guère. Des milices du duc de *Cumberland* arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel aſile. La mort ou la captivité paraiſſait inévitable.

Le prince avec ſes deux compagnons ſe cacha trois jours et trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de ſe rembarquer, et de fuir dans une autre île déſerte, où il reſta huit jours avec quelques proviſions d'eau-de-vie, de pain d'orge et de poiſſon ſalé. On ne pouvait ſortir de ce déſert et regagner l'Ecoſſe qu'en riſquant de tomber entre les mains des Anglais qui bordaient le rivage; mais il fallait ou périr par la faim, ou prendre ce parti.

Ils ſe remettent donc en mer, et ils abordent pendant la nuit. Ils erraient ſur le rivage,

n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtemens à l'ufage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une demoifelle à cheval, fuivie d'un jeune domeftique. Ils hafardèrent de lui parler. Cette demoifelle était de la maifon de *Makdonall* attachée aux *Stuart*. Le prince qui l'avait vue dans le temps de fes fuccès, la reconnut, et s'en fit reconnaître. Elle fe jeta à fes pieds : le prince, fes amis et elle fondaient en larmes, et les pleurs que mademoifelle de *Makdonall* verfait dans cette entrevue fi fingulière et fi touchante, redoublaient par le danger où elle voyait le prince. On ne pouvait faire un pas fans rifquer d'être pris. Elle confeilla au prince de fe cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard connu d'elle et affidé ; et elle promit de venir le prendre dans cette retraite, ou de lui envoyer quelque perfonne sûre qui fe chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encore dans une caverne avec fes fidèles compagnons. Le payfan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau ; mais ils perdirent toute efpérance, lorfque, ayant paffé deux jours dans ce lieu affreux, perfonne ne vint à leur fecours. Tous les environs étaient garnis de milices. Il ne reftait plus de vivres à ces fugitifs.

fugitifs. Une maladie cruelle affaibliſſait le prince ; ſon corps était couvert de boutons ulcérés. Cet état, ce qu'il avait ſouffert, et tout ce qu'il avait à craindre, mettaient le comble à cet excès des plus horribles misères que la nature humaine puiſſe éprouver ; mais il n'était pas au bout.

Mademoiſelle de *Makdonall* envoie enfin un exprès dans la caverne ; et cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent eſt impoſſible ; qu'il faut fuir encore dans une petite île nommée Benbécula, et s'y réfugier dans la maiſon d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique ; que mademoiſelle de *Makdonall* s'y trouvera, et que là on verra les arrangemens qu'on pourra prendre pour leur ſureté. La même barque qui les avait portés au continent, les tranſporte donc dans cette île. Ils marchent vers la maiſon de ce gentilhomme. Mademoiſelle de *Makdonall* s'embarque à quelques milles de là pour les aller trouver. Mais ils ſont à peine arrivés dans l'île, qu'ils apprennent que le gentilhomme chez lequel ils comptaient trouver un aſile, avait été enlevé la nuit avec toute ſa famille. Le Prince et ſes amis ſe cachent encore dans des marais. *Onel* enfin va à la découverte. Il rencontra mademoiſelle de *Makdonall* dans une chaumière. Elle lui dit qu'elle pouvait ſauver

le prince en lui donnant des habits de servante qu'elle avait apportés avec elle, mais qu'elle ne pouvait sauver que lui, qu'une seule personne de plus serait suspecte. Ces deux hommes n'hésitèrent pas à préférer son salut au leur. Ils se séparèrent en pleurant. *Charles-Edouard* prit des habits de servante, et suivit, sous le nom de *Betti*, mademoiselle *Makdonall*. Les dangers ne cessèrent pas malgré ce déguisement. Cette demoiselle et le prince déguisé se réfugièrent d'abord dans l'île de Skie, à l'occident de l'Ecosse.

Ils étaient dans la maison d'un gentilhomme, lorsque cette maison est tout à coup investie par les milices ennemies. Le prince ouvre lui-même la porte aux soldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu ; mais bientôt après on sut dans l'île qu'il était dans ce château. Alors il fallut se séparer de mademoiselle de *Makdonall*, et s'abandonner seul à sa destinée. Il marcha dix milles, suivi d'un simple batelier. Enfin, pressé de la faim et prêt à succomber, il se hasarda d'entrer dans une maison, dont il savait bien que le maître n'était pas de son parti. *Le fils de votre roi*, lui dit-il, *vient vous demander du pain et un habit. Je sais que vous êtes mon ennemi ; mais je vous crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. Prenez les misérables vêtemens qui me*

couvrent, gardez-les; vous pourrez me les apporter un jour dans le palais des rois de la Grande-Bretagne. Le gentilhomme auquel il s'adreſſait fut touché, comme il devait l'être. Il s'empreſſa de le ſecourir, autant que la pauvreté de ce pays peut le permettre, et lui garda le ſecret.

De cette île il regagna encore l'Ecoſſe, et ſe rendit dans la tribu de Morar qui lui était affectionnée; il erra enſuite dans le Lockaber, dans le Badenock. Ce fut là qu'il apprit qu'on avait arrêté mademoiſelle de *Makdonall*, ſa bienfaitrice, et preſque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liſte de tous ſes partiſans condamnés par contumace. C'eſt ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'atteinder.* Il était toujours en danger lui-même; et les ſeules nouvelles qui lui venaient étaient celles de la priſon de ſes ſerviteurs dont on préparait la mort.

Le roi de France fait en vain intercéder en faveur du prince *Edouard*, et de ſes partiſans.

Le bruit ſe répandit alors en France que ce prince était au pouvoir de ſes ennemis. Ses agens de Verſailles effrayés, ſupplièrent le roi de permettre qu'au moins on fît écrire en ſa faveur. Il y avait en France pluſieurs priſonniers de guerre anglais; et les partiſans du prétendant s'imaginèrent que cette conſidération pourrait retenir la vengeance de la cour d'Angleterre, et prévenir l'effuſion du ſang qu'on s'attendait à voir verſer ſur les échafauds.

Le marquis d'*Argenſon*, alors miniſtre des affaires étrangères et frère du ſecrétaire de la guerre, s'adreſſa à l'ambaſſadeur des Provinces-unies, M. *Van-Hoëy*, comme à un médiateur. Ces deux miniſtres ſe reſſemblaient en un point qui les rendait différens de preſque tous les hommes d'Etat; c'eſt qu'ils mettaient toujours de la franchiſe et de l'humanité où les autres n'emploient guère que la politique.

Lettre ſingulière de l'ambaſſadeur *Van-Hoëy*.

L'Ambaſſadeur *Van-Hoëy* écrivit donc une longue lettre au duc de *Neucaſtle*, ſecrétaire d'Etat d'Angleterre. *Puiſſiez-vous*, lui diſait-il, *bannir cet art pernicieux que la diſcorde a enfanté pour exciter les hommes à ſe détruire mutuellement: miſérable politique qui ſubſtitue la vengeance, la haine, la méfiance, l'avidité aux préceptes divins de la gloire des rois et du ſalut des peuples.*

Cette exhortation ſemblait être, pour la ſubſtance et pour les expreſſions, d'un autre temps que le nôtre : on la qualifia d'*homélie* : elle choqua le roi d'Angleterre au lieu de l'adoucir. Il fit porter ſes plaintes aux Etats Généraux de ce que leur ambaſſadeur avait oſé lui envoyer des remontrances d'un roi ennemi, ſur la conduite qu'il avait à tenir envers des ſujets rebelles. Le duc de *Neucaſtle* écrivit que c'était un procédé inoui. Les Etats Généraux reprimandèrent vivement leur ambaſſadeur, et lui ordonnèrent de faire excuſe au duc de

Neucaſtle, et de réparer ſa faute. L'ambaſſadeur, convaincu qu'il n'en avait point faite, obéit, et écrivit que *s'il avait manqué, c'était un malheur inſéparable de la condition humaine*. Il pouvait avoir manqué aux lois de la politique, mais non à celles de l'humanité. Le miniſtère anglais et les Etats Généraux devaient ſavoir combien le roi de France était en droit d'intercéder pour les Ecoſſais : ils devaient ſavoir que quand *Louis XIII* eut pris la Rochelle, ſecourue en vain par les armées navales du roi d'Angleterre, *Jacques I*, ce roi envoya le chevalier *Montaigu* au roi de France, pour le prier de faire grâce aux Rochelois rebelles, et *Louis XIII* eut égard à cette prière. Le miniſtère anglais n'eut pas la même clémence.

Il commença par tâcher de rendre le prince *Charles-Edouard* mépriſable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden ; le bourreau portait celui du prince ; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, et le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies ſanglantes qui ſuivirent. Supplices ſanglans.

On commença, le 10 auguſte 1746, par exécuter dix-ſept officiers. Le plus conſidérable était le colonel du régiment de Mancheſter,

nommé *Tounley*; il fut traîné, avec huit officiers, ſur la claie au lieu du ſupplice, dans la plaine de Kennengton près de Londres; et après qu'on les eut pendus, on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues, et on mit leurs membres en quartiers. Ce ſupplice eſt un reſte d'une ancienne barbarie. On arrachait le cœur autrefois aux criminels condamnés, quand ils reſpiraient encore. On ne fait aujourd'hui cette exécution que quand ils ſont étranglés. Leur mort eſt moins cruelle, et l'appareil ſanguinaire qu'on y ajoute, ſert à effrayer la multitude. Il n'y eut aucun d'eux qui ne proteſtât, avant de mourir, qu'il périſſait pour une juſte cauſe, et qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours après, trois pairs écoſſais furent condamnés à perdre la tête.

On ſait qu'en Angleterre les lois ne conſidèrent comme nobles que les lords, c'eſt-à-dire, les pairs. Ils ſont jugés, pour crime de haute trahiſon, d'une autre manière que le reſte de la nation. On choiſit, pour préſider à leur jugement, un pair à qui on donne le titre de *grand-ſtuard* du royaume. Ce nom répond à peu-près à celui de grand ſénéchal. Les pairs de la Grande-Bretagne reçoivent alors ſes ordres. Il les convoque dans la grand'ſalle de Weſtminſter par des lettres ſcellées de ſon ſceau, et écrites en latin. Il faut qu'il ait au

moins douze pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les féances fe tiennent avec grand appareil; il s'affied fous un dais; le clerc de la couronne délivre fa commiffion à un roi d'armes, qui la lui préfente à genoux: fix maffiers l'accompagnent toujours, et font aux portières de fon carroffe quand il fe rend à la falle et quand il en fort, et il a cent guinées par jour pendant l'inftruction du procès. Quand les pairs accufés font amenés devant lui et devant les pairs, leurs juges, un fergent d'armes crie trois fois *oyez*, en ancienne langue françaife. Un huiffier porte devant l'accufé une hache dont le tranchant eft tourné vers le *grand-ftuard;* et quand l'arrêt de mort eft prononcé, on tourne alors la hache vers le coupable.

Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena à Weftminfter les trois lords *Balmerino*, *Kilmarnock*, *Cromarty*. Le chancelier fefait les fonctions de *ftuard*: ils furent tous trois convaincus d'avoir porté les armes pour le prétendant, et condamnés à être pendus et écartelés felon la loi. Le *grand-ftuard*, qui leur prononça l'arrêt, leur annonça en même temps que le roi, en vertu de la prérogative de fa couronne, changeait ce fupplice en celui de perdre la tête. L'époufe du lord *Cromarty*, qui avait huit enfans, et qui était enceinte du neuvième, alla avec toute fa famille fe jeter aux pieds du roi, et obtint la grâce de fon mari. 12 augufte 1746.

Z 4

29 auguſt. Les deux autres furent exécutés. *Kilmarnock* monté ſur l'échafaud, sembla témoigner du repentir. *Balmerino* y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme, ſous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la tour ayant crié, ſelon l'uſage, vive le roi *George!* *Balmerino* répondit hautement, vivent le roi *Jacques* et ſon digne fils ! Il brava la mort comme il avait bravé ſes juges.

On voyait preſque tous les jours des exécutions ; on rempliſſait les priſons d'accuſés. Un ſecrétaire du prince *Edouard*, nommé *Murray*, racheta ſa vie en découvrant au gouvernement des ſecrets, qui firent connaître au roi le danger qu'il avait couru. Il fit voir qu'il y avait en effet dans Londres et dans les provinces un parti caché, et que ce parti avait fourni d'aſſez grandes ſommes d'argent. Mais, ſoit que ces aveux ne fuſſent pas aſſez circonſtanciés, ſoit plutôt que le gouvernement craignît d'irriter la nation par des recherches odieuſes, on ſe contenta de pourſuivre ceux qui avaient une part évidente à la rebellion. Dix furent exécutés à Yorck, dix à Carlîle, quarante-ſept à Londres : au mois de novembre, on fit tirer au ſort des ſoldats et des bas-officiers, dont le vingtième ſubit la mort, et le reſte fut tranſporté dans les colonies. On fit mourir encore, au même mois, ſoixante et dix perſonnes à

Penrith, à Brumpton, et à Yorck, dix à Carlîle, neuf à Londres. Un prêtre anglican, qui avait eu l'imprudence de demander au prince *Edouard* l'évêché de Carlîle, tandis que ce prince était en poſſeſſion de cette ville, y fût mené à la potence en habits pontificaux : il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du roi *Jacques*, et il pria DIEU pour tous ceux qui périſſaient comme lui dans cette querelle.

Celui dont le ſort parut le plus à plaindre fut le lord *Devenwater*. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres, en 1715, pour avoir combattu dans la même cauſe ; ce fut lui qui voulut que ſon fils, encore enfant, montât ſur l'échafaud, et qui lui dit : *Soyez couvert de mon ſang, et apprenez à mourir pour vos rois.* Son frère puîné qui, s'étant échappé alors, alla ſervir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de ſon frère aîné. Il repaſſa en Angleterre, dès qu'il ſut qu'il pouvait être utile au prince *Edouard ;* mais le vaiſſeau ſur lequel il s'était embarqué avec ſon fils et pluſieurs officiers, des armes et de l'argent, fut pris par les Anglais. Il ſubit la même mort que ſon frère, et avec la même fermeté, en diſant que le roi de France aurait ſoin de ſon fils. Ce jeune gentilhomme, qui n'était point né ſujet du roi d'Angleterre, fut relâché, et revint en France, où le roi exécuta en effet ce que ſon

père s'était promis, en lui donnant une pension à lui et à sa sœur.

Le dernier pair qui mourut par la main du bourreau, fut le lord *Lovat*, âgé de quatre-vingts ans; c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entreprise. Il en avait jeté les fondemens dès l'année 1740; les principaux mécontens s'étaient assemblés secrètement chez lui; il devait faire soulever les clans, en 1743, lorsque le prince *Charles-Edouard* s'embarqua. Il employa, autant qu'il le put, les subterfuges des lois à défendre un reste de vie qu'il perdit enfin sur l'échafaud: mais il mourut avec autant de grandeur d'ame qu'il avait mis dans sa conduite de finesse et d'art; il prononça tout haut ce vers d'*Horace* avant de recevoir le coup:

Dulce et decorum est pro patriâ mori.

Ce qu'il y eut de plus étrange, et ce qu'on ne peut guère voir qu'en Angleterre, c'est qu'un jeune étudiant d'Oxford, nommé *Painter*, devoué au parti jacobite, et enivré de ce fanatisme qui produit tant de choses extraordinaires dans les imaginations ardentes, demanda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus pressantes instances qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaissait point *Lovat*; mais il savait qu'il avait été le chef de la conspiration, et le regardait comme un homme respectable et nécessaire.

Le gouvernement joignit aux vengeances du paſſé des précautions pour l'avenir ; il établit un corps de milice ſubſiſtant vers les frontières d'Ecoſſe. On dépouilla tous les ſeigneurs écoſſais de leurs droits de juridiction qui leur attachait leurs tribus : et les chefs, qui étaient demeurés fidèles, furent indemniſés par des penſions et par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France ſur la deſtinée du prince *Edouard*, on avait fait partir, dès le mois de juin, deux petites frégates, qui abordèrent heureuſement ſur la côte occidentale d'Ecoſſe, où ce prince était deſcendu quand il commença cette entrepriſe malheureuſe. On le chercha inutilement dans ce pays et dans pluſieurs îles voiſines de la côte du Lockaber. Enfin, le 29 ſeptembre, le prince arriva par des chemins détournés, et au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il était attendu. Ce qui eſt étrange, et ce qui prouve bien que les cœurs étaient à lui, c'eſt que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du ſéjour, ni du départ de ces deux vaiſſeaux. Ils ramenèrent le prince juſqu'à la vue de Breſt ; mais ils trouvèrent vis-à-vis le port une eſcadre anglaiſe. On retourna alors en haute mer, et on revint enſuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte anglaiſe s'y trouve encore ; on haſarda de paſſer à travers

les vaiſſeaux ennemis; et enfin le prince, après tant de malheurs et de dangers, arriva, le 10 octobre 1746, au port de Saint-Paul-de-Léon, avec quelques-uns de ſes partiſans échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà où aboutit une aventure qui eût réuſſi dans les temps de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de ſuccès dans un temps où la diſcipline militaire, l'artillerie, et ſur-tout l'argent décident de tout à la longue.

Pendant que le prince *Edouard* avait erré dans les montagnes, et dans les îles d'Ecoſſe, et que les échafauds étaient dreſſés de tous côtés pour ſes partiſans, ſon vainqueur, le duc de *Cumberland*, avait été reçu à Londres en triomphe; le parlement lui aſſigna vingt-cinq mille pièces de rente, c'eſt-à-dire, environ cinq cents cinquante mille livres, monnaie de France, outre ce qu'il avait déjà. La nation anglaiſe fait elle-même ce que font ailleurs les ſouverains.

Le prince *Edouard* ne fut pas alors au terme de ſes calamités; car étant réfugié en France, et ſe voyant obligé à la fin d'en ſortir pour ſatisfaire les Anglais, qui l'exigèrent dans le traité de paix, ſon courage aigri par tant de ſecouſſes ne voulut pas plier ſous la néceſſité. Il réſiſta aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la

parole de ne le pas abandonner. On ſe crut obligé de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Il fut arrêté, garrotté, mis en priſon, conduit hors de France; ce fut-là le dernier coup dont la deſtinée accabla une génération de rois pendant trois cents années.

Charles-Edouard depuis ce temps ſe cacha au reſte de la terre. Que les hommes privés, qui ſe plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux ſur ce prince et ſur ſes ancêtres. (*a*)

CHAPITRE XXVI.

Le roi de France n'ayant pu parvenir à la paix qu'il propoſe, gagne la bataille de Lawfelt. On prend d'aſſaut Berg-op-zoom. Les Ruſſes marchent enfin au ſecours des alliés.

LORSQUE cette fatale ſcène tendait à ſa cataſtrophe en Angleterre, *Louis XV* achevait ſes conquêtes. Malheureux alors par-tout où il n'était pas, victorieux par-tout où il était

(*a*) Toutes ces particularités furent écrites en 1748, ſous la dictée d'un hommme qui avait accompagné long-temps le prince *Edouard* dans ſes proſpérités et dans ſes infortunes. L'hiſtoire de ce prince entrait dans les mémoires de la guerre de 1741. Elle a échappé entièrement aux recherches de ceux qui ont volé, défiguré, et vendu une partie du manuſcrit.

avec le maréchal de *Saxe*, il propofait toujours une pacification néceffaire à tous les partis qui n'avaient plus de prétexte pour fe détruire. L'intérêt du nouveau ftathouder ne paraiffait pas de continuer la guerre dans les commencemens d'une autorité qu'il fallait affermir, et qui n'était encore foutenue d'aucun fubfide réglé : mais l'animofité contre la cour de France allait fi loin, les anciennes défiances étaient fi invétérées, qu'un député des Etats, en repréfentant le ftathouder aux Etats Généraux, le jour de l'inftallation, avait dit dans fon difcours *que la république avait befoin d'un chef contre un voifin ambitieux et perfide, qui fe jouait de la foi des traités.* Paroles étranges, pendant qu'on traitait encore, et dont *Louis XV* ne fe vengea qu'en n'abufant point de fes victoires, ce qui doit paraître encore plus furprenant.

Cette aigreur violente était entretenue dans tous les efprits par la cour de Vienne, toujours indignée qu'on eût voulu dépouiller *Marie-Thérèfe* de l'héritage de fes pères, malgré la foi des traités : on s'en repentait, mais les alliés n'étaient pas fatisfaits d'un repentir. La cour de Londres, pendant les conférences de Bréda, remuait l'Europe pour faire de nouveaux ennemis à *Louis XV*.

Enfin le miniftère de *George II* fit paraître dans le fond du Nord un fecours formidable.

L'impératrice des Ruſſes, *Eliſabeth Pétrowna*, fille du czar *Pierre*, fit marcher cinquante mille hommes en Livonie, et promit d'équiper cinquante galères. Cet armement devait ſe porter par-tout où voudrait le roi d'Angleterre, moyennant cent mille livres ſterling ſeulement. Il en coûtait quatre fois autant pour les dix-huit mille hanovriens qui ſervaient dans l'armée anglaiſe. Ce traité, entamé long-temps auparavant, ne put être conclu que le mois de juin 1747.

Il n'y a point d'exemple d'un ſi grand ſecours venu de ſi loin, et rien ne prouvait mieux que le czar *Pierre le grand*, en changeant tout dans ſes vaſtes Etats, avait préparé de grands changemens dans l'Europe. Mais pendant qu'on ſoulevait ainſi les extrémités de la terre, le roi de France avançait ſes conquêtes : la Flandre hollandaiſe fut priſe auſſi rapidement que les autres places l'avaient été ; le grand objet du maréchal de *Saxe* était toujours de prendre Maſtricht. Ce n'eſt pas une de ces places qu'on puiſſe prendre aiſément après des victoires, comme preſque toutes les villes d'Italie. Après la priſe de Maſtricht on allait à Nimègue, et il était probable qu'alors les Hollandais auraient demandé la paix avant qu'un ruſſe eût pu paraître pour les ſecourir; mais on ne pouvait aſſiéger Maſtricht qu'en

donnant une grande bataille, et en la gagnant complètement.

Le roi était à la tête de ſon armée, et les alliés étaient campés entre lui et la ville. Le duc de *Cumberland* les commandait encore. Le maréchal *Bathiani* conduiſait les Autrichiens; le prince de *Valdeck*, les Hollandais.

Bataille de Lawfelt gagnée par le roi de France et le maréchal de Saxe. 2 juillet 1747.

Le roi voulut la bataille, le maréchal de *Saxe* la prépara; l'événement fut le même qu'à la journée de Liége. Les Français furent vainqueurs, et les alliés ne furent pas mis dans une déroute aſſez complète, pour que le grand objet du ſiége de Maſtricht pût être rempli. Ils ſe retirèrent ſous cette ville aprés avoir été vaincus, et laiſsèrent à *Louis XV*, avec la gloire d'une ſeconde victoire, l'entière liberté de toutes ſes opérations dans le Brabant hollandais. Les Anglais furent encore dans cette bataille ceux qui firent la plus brave réſiſtance. Le maréchal de *Saxe* chargea lui-même à la tête de quelques brigades. Les Français perdirent le comte de *Bavière*, frère naturel de l'empereur *Charles VII;* le marquis de *Froulai*, maréchal de camp, jeune homme qui donnait les plus grandes eſpérances; le colonel *Dillon*, nom célèbre dans les troupes irlandaiſes; le brigadier d'*Erlach*, excellent officier; le marquis d'*Autichamp;* le comte d'*Aubeterre*, frère de celui qui avait été tué

au

au siége de Bruxelles : le nombre des morts fut considérable. Le marquis de *Bonac*, fils d'un homme qui s'était acquis une grande réputation dans ses ambassades, y perdit une jambe; le jeune marquis de *Ségur* eut un bras emporté : il avait été long-temps sur le point de mourir des blessures qu'il avait reçues auparavant; et à peine était-il guéri, que ce nouveau coup le mit encore en danger de mort. Le roi dit au comte de *Ségur*, son père : *Votre fils méritait d'être invulnérable.* La perte fut à peu-près égale des deux côtés. Cinq à six mille hommes tués ou blessés de part et d'autre signalèrent cette journée. Le roi de France la rendit célèbre par le discours qu'il tint au général *Ligonier* qu'on lui amena prisonnier : *Ne vaudrait-il pas mieux*, lui dit-il, *songer sérieusement à la paix que de faire périr tant de braves gens?*

Paroles mémorables du roi de France au général *Ligonier*, son prisonnier, et né son sujet.

Cet officier général des troupes anglaises était né son sujet ; il le fit manger à sa table : et des écossais, officiers au service de France, avaient péri par le dernier supplice en Angleterre, dans l'infortune du prince *Charles-Edouard.*

En vain à chaque victoire, à chaque conquête, *Louis XV* offrait toujours la paix, il ne fut jamais écouté. Les alliés comptaient sur le secours des Russes, sur des succès en

Italie, ſur le changement de gouvernement en Hollande, qui devait enfanter des armées, ſur les cercles de l'Empire, ſur la ſupériorité des flottes anglaiſes, qui menaçaient toujours les poſſeſſions de la France en Amérique et en Aſie.

Siége de Berg-op-zoom.

Il fallait à *Louis XV* un fruit de la victoire : on mit le ſiége devant Berg-op-zoom, place réputée imprenable, moins par l'art de *Cohorn* qui l'avait fortifiée, que par un bras de mer formé par l'Eſcaut derrière la ville. Outre ces défenſes, outre une nombreuſe garniſon, il y avait des lignes auprès des fortifications et dans ces lignes un corps de troupes qui pouvait à tout moment ſecourir la place.

De tous les ſiéges qu'on a jamais faits, celui-ci peut-être a été le plus difficile. On en chargea le comte de *Lovendhal* qui avait déjà pris une partie du Brabant hollandais. Ce général, né en Danemarck, avait ſervi l'empire de Ruſſie. Il s'était ſignalé aux aſſauts d'Oczakow, quand les Ruſſes forcèrent les janiſſaires dans cette ville. Il parlait preſque toutes les langues de l'Europe, connaiſſait toutes les cours, leur génie, celui des peuples, leur manière de combattre : et il avait enfin donné la préférence à la France, où l'amitié du maréchal de *Saxe* le fit recevoir en qualité de lieutenant général.

Les alliés et les Français, les assiégés et les assiégeans même, crurent que l'entreprise échouerait. *Lovendhal* fut presque le seul qui compta sur le succès. Tout fut mis en œuvre par les alliés, garnison renforcée, secours de provisions et de toute espèce par l'Escaut, artillerie bien servie, sorties des assiégés, attaques faites par un corps considérable qui protégeait les lignes auprès de la place, mines qu'on fit jouer en plusieurs endroits. Les maladies des assiégeans, campés dans un terrain mal-sain, secondaient encore la résistance de la ville. Ces maladies contagieuses mirent plus de vingt mille hommes hors d'état de servir; mais ils furent aisément remplacés. Enfin, après trois semaines de tranchée ouverte, le comte de *Lovendhal* fit voir qu'il y avait des occasions où il faut s'élever au-dessus des règles de l'art. Les brèches n'étaient pas encore praticables. Il y avait trois ouvrages fortement endommagés, le ravelin d'Edem et deux bastions, dont l'un s'appelait la pucelle, et l'autre Cohorn. Le général résolut de donner l'assaut à la fois à ces trois endroits, et d'emporter la ville.

Berg-op-zoom prise d'assaut. 17 sept. 1747.

Les Français en bataille rangée trouvent des égaux, et quelquefois des maîtres dans la discipline militaire; ils n'en ont point dans ces coups de main et dans ces entreprises

rapides, où l'impétuoſité, l'agilité, l'ardeur, renverſent en un moment les obſtacles. Les troupes commandées en ſilence, tout étant prêt, au milieu de la nuit, les aſſiégés ſe croyant en ſureté, on deſcend dans le foſſé; on court aux trois brèches; douze grenadiers ſeulement ſe rendent maîtres du fort d'Edem, tuent ce qui veut ſe défendre, font mettre bas les armes au reſte épouvanté. Les baſtions la Pucelle et Cohorn ſont aſſaillis et emportés avec la même vivacité; les troupes montent en foule. On emporte tout, on pouſſe aux remparts, on s'y forme; on entre dans la ville, la baïonnette au bout du fuſil: le marquis de *Luſac* ſe ſaiſit de la porte du port; le commandant de la forteresse de ce port ſe rend à lui à diſcrétion: tous les autres forts ſe rendent de même. Le vieux baron de *Cromſtrom*, qui commandait dans la ville, s'enfuit vers les lignes; le prince de *Heſſe-Philipſtadt* veut faire quelque réſiſtance dans les rues avec deux régimens, l'un écoſſais, l'autre ſuiſſe; ils ſont taillés en pièces; le reſte de la garniſon fuit vers ces lignes qui devaient la protéger; ils y portent l'épouvante, tout fuit; les armes, les proviſions, le bagage, tout eſt abandonné; la ville eſt en pillage au ſoldat vainqueur. On s'y ſaiſit, au nom du roi, de dix-ſept grandes barques chargées dans le port de munitions

de toute espèce, et de rafraîchissemens que les villes de Hollande envoyaient aux assiégés. Il y avait sur les coffres, en gros caractères : *A l'invincible garnison de Berg-op-zoom.* Le roi, en apprenant cette nouvelle, fit le comte de *Lovendhal* maréchal de France. La surprise fut grande à Londres, la consternation extrême dans les Provinces-Unies. L'armée des alliés fut découragée.

Malgré tant de succès, il était encore très-difficile de faire la conquête de Mastricht. On réserva cette entreprise pour l'année suivante 1748. *La paix est dans Mastricht*, disait le maréchal de *Saxe.*

La campagne fut ouverte par les préparatifs de ce siége important. Il fallait faire la même chose à peu-près que lorsqu'on avait assiégé Namur, s'ouvrir et s'assurer tous les passages, forcer une armée entière à se retirer, et la mettre dans l'impuissance d'agir. Ce fut la plus savante manœuvre de toute cette guerre. On ne pouvait venir à bout de cette entreprise, sans donner le change aux ennemis. Il était à la fois nécessaire de les tromper et de laisser ignorer son secret à ses propres troupes. Les marches devaient être tellement combinées, que chaque marche abusât l'ennemi, et que toutes réussissent à point nommé. MM. de *Crémille* et de *Beauteville*, qui connaissaient

un projet formé, l'année précédente, pour ſurprendre quelques quartiers, proposèrent au maréchal de *Saxe* de s'en ſervir pour l'envahiſſement de Maſtricht. A peine avaient-ils commencé de lui en tracer le plan, que le maréchal le ſaiſit, et l'acheva.

Marche admirable du maréchal de *Saxe* commencée vers le 5 avril 1748.

On fait d'abord croire aux ennemis qu'on en veut à Bréda. Le maréchal va lui-même conduire un grand convoi à Berg-op-zoom, à la tête de vingt-cinq mille hommes, et ſemble tourner le dos à Maſtricht. Une autre diviſion marche en même temps à Tirlemont, ſur le chemin de Liége; une autre eſt à Tongres, une autre menace Luxembourg, et toutes enfin marchent vers Maſtricht, à droite et à gauche de la Meuſe.

Maſtricht inveſtie, le 13.

Les alliés, ſéparés en pluſieurs corps, ne voient le deſſein du maréchal que quand il n'eſt plus temps de s'y oppoſer. La ville ſe trouve inveſtie des deux côtés de la rivière; nul ſecours n'y peut plus entrer. Les ennemis, au nombre de près de quatre-vingts mille hommes, ſont à Mazeick, à Ruremonde. Le duc de *Cumberland* ne peut plus qu'être témoin de la priſe de Maſtricht.

Arrivée d'une armée de trente-cinq milles Ruſſes au ſecours des alliés.

Pour arrêter cette ſupériorité conſtante des Français, les Autrichiens, les Anglais et les Hollandais, attendaient trente-cinq mille ruſſes, au lieu de cinquante mille, ſur leſquels

ils avaient d'abord compté. Ce ſecours venu de ſi loin arrivait enfin. Les Ruſſes étaient déjà dans la Franconie. C'étaient des hommes infatigables, formés à la plus grande diſcipline. Ils couchaient en plein champ, couverts d'un ſimple manteau, et ſouvent ſur la neige. La plus ſauvage nourriture leur ſuffiſait. Il n'y avait pas quatre malades alors par régiment dans leur armée; ce qui pouvait rendre ce ſecours plus important, c'eſt que les Ruſſes ne déſertent jamais. Leur religion, différente de toutes les communions latines, leur langue qui n'a aucun rapport avec les autres, leur averſion pour les étrangers, rendent inconnue parmi eux la déſertion qui eſt ſi fréquente ailleurs. Enfin c'était cette même nation qui avait vaincu les Turcs et les Suédois; mais les ſoldats ruſſes devenus ſi bons manquaient alors d'officiers. Les nationaux ſavaient obéir, mais leurs capitaines ne ſavaient pas commander; et ils n'avaient plus ni un *Munick*, ni un *Laſci*, ni un *Keith*, ni un *Lovendhal* à leur tête.

Tandis que le maréchal de *Saxe* aſſiégeait Maſtricht, les alliés mettait toute l'Europe en mouvement. On allait recommencer vivement la guerre en Italie, et les Anglais avaient attaqué les poſſeſſions de la France en Amérique et en Aſie. Il faut voir les grandes choſes qu'ils feſaient alors avec peu de moyens, dans l'ancien et le nouveau monde.

CHAPITRE XXVII.

Voyage de l'amiral Anſon autour du globe.

La France ni l'Eſpagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre que cette ſecouſſe donnée à l'Europe ne ſe faſſe ſentir aux extrémités du monde. Si l'induſtrie et l'audace de nos nations modernes ont un avantage ſur le reſte de la terre et ſur toute l'antiquité, c'eſt par nos expéditions maritimes. On n'eſt pas aſſez étonné peut-être de voir ſortir des ports de quelques petites provinces, inconnues autrefois aux anciennes nations civiliſées, des flottes dont un ſeul vaiſſeau eût détruit tous les navires des anciens Grecs et des Romains. D'un côté, ces flottes vont au-delà du Gange ſe livrer des combats à la vue des plus puiſſans empires, ſpectateurs tranquilles d'un art et d'une fureur qui n'ont point encore paſſé juſqu'à eux. De l'autre, elles vont au-delà de l'Amérique ſe diſputer des eſclaves dans un nouveau monde.

Rarement le ſuccès eſt-il proportionné à ces entrepriſes, non-ſeulement parce qu'on ne peut prévoir tous les obſtacles, mais parce qu'on n'emploie preſque jamais d'aſſez grands moyens.

L'expédition

L'expédition de l'amiral *Anſon* eſt une preuve de ce que peut un homme intelligent et ferme, malgré la faibleſſe des préparatifs et la grandeur des dangers.

On ſe ſouvient que quand l'Angleterre déclara la guerre à l'Eſpagne, en 1739, le miniſtère de Londres envoya l'amiral *Vernon* vers le Mexique, qu'il y détruiſit Porto-Bello, et qu'il manqua Carthagène. On deſtinait dans le même temps *George Anſon* à faire une irruption dans le Pérou, par la mer du Sud, afin de ruiner, ſi on pouvait, ou du moins d'affaiblir par les deux extrémités le vaſte empire que l'Eſpagne a conquis dans cette partie du monde. On fit *Anſon* commodore, c'eſt-à-dire chef d'eſcadre; on lui donna cinq vaiſſeaux, une eſpèce de petite frégate de huit canons, portant environ cent hommes, et deux navires chargés de proviſions et de marchandiſes; ces deux navires étaient deſtinés à faire le commerce à la faveur de cette entrepriſe, car c'eſt le propre des Anglais de mêler le négoce à la guerre. L'eſcadre portait quatorze cents hommes d'équipage, parmi leſquels il y avait de vieux invalides et deux cents jeunes gens de recrue; c'était trop peu de forces, et on les fit encore partir trop tard. Cet armement ne fut en haute mer qu'à la fin de ſeptembre 1740. Il prend ſa route par l'île de Madère

qui appartient au Portugal ; il s'avance aux îles du Cap-verd, et range les côtes du Bréfil. On fe repofa dans une petite île nommée Sainte-Catherine, couverte en tout temps de verdure et de fruits, à vingt-fept degrés de latitude auftrale ; et après avoir enfuite côtoyé le pays froid et inculte des Patagons, fur lequel on a débité tant de fables, le commodore entra, fur la fin de février 1741, dans le détroit de le Maire ; ce qui fait plus de cent degrés de latitude franchis en moins de cinq mois. La petite chaloupe de huit canons, nommée le tryal, l'épreuve, fut le premier navire de cette efpèce qui ofa doubler le cap Horn. Elle s'empara depuis, dans la mer du Sud, d'un bâtiment efpagnol de fix cents tonneaux, dont l'équipage ne pouvait comprendre comment il avait été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'Océan pacifique.

Singulière aventure.

Cependant en doublant le cap Horn, après avoir paffé le détroit de le Maire, des tempêtes extraordinaires battent les vaiffeaux d'*Anfon*, et les difperfent. Un fcorbut d'une nature affreufe fait périr la moitié de l'équipage ; le feul vaiffeau du commodore aborde dans l'île déferte de Fernandez, dans la mer du Sud, en remontant vers le tropique du capricorne.

Un lecteur raifonnable, qui voit avec quelque horreur ces foins prodigieux que prennent les hommes pour fe rendre malheureux, eux et leurs femblables, apprendra peut-être avec fatisfaction que *George Anfon*, trouvant dans cette île déferte le climat le plus doux et le terrain le plus fertile, y fema des légumes et des fruits dont il avait apporté les femences et les noyaux, et qui bientôt couvrirent l'île entière. Des efpagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant été depuis prifonniers en Angleterre, jugèrent qu'il n'y avait qu'*Anfon* qui eût pu réparer par cette attention généreufe le mal que fait la guerre; et ils le remercièrent comme leur bienfaiteur.

On trouva fur la côte beaucoup de lions de mer, dont les mâles fe battent entre eux pour les femelles; et on fut étonné d'y voir dans les plaines des chèvres qui avaient les oreilles coupées, et qui par-là fervirent de preuve aux aventures d'un anglais, nommé *Shelkrift*, qui, abandonné dans cette île, y avait vécu feul plufieurs années. Qu'il foit permis d'adoucir par ces petites circonftances la trifteffe d'une hiftoire qui n'eft qu'un récit de meurtres et de calamités. Une obfervation plus intéreffante fut celle de la variation de la bouffole, qu'on trouva conforme au fyftême

Belle obfervation.

de *Halley*. L'aiguille aimantée ſuivait exactement la route que ce grand aſtronome lui avait tracée. Il donna des lois à la matière magnétique, comme *Newton* en donna à toute la nature. (1) Et cette petite eſcadre, qui n'allait franchir des mers inconnues que dans l'eſpérance du pillage, ſervait la philoſophie ſans le ſavoir.

Aventure plus ſingulière encore.

Anſon, qui montait un vaiſſeau de ſoixante canons, ayant été rejoint par un vaiſſeau de guerre et par cette chaloupe nommée l'épreuve, fit, en croiſant vers cette île de Fernandez, pluſieurs priſes aſſez conſidérables. Mais bientôt après, s'étant avancé juſque vers la ligne équinoxiale, il oſa attaquer la ville de Païta ſur cette même côte de l'Amérique. Il ne ſe ſervit ni de ſes vaiſſeaux de guerre, ni de tout ce qui lui reſtait d'hommes, pour tenter ce coup hardi. Cinquante ſoldats dans une chaloupe à rames firent l'expédition ; ils abordent pendant la nuit ; cette ſurpriſe ſubite, la confuſion et le déſordre que l'obſcurité redouble, multiplient et augmentent

(1) On a pu le dire en Angleterre, mais cela n'eſt pas exact ; les lois de la matière magnétique ſont encore inconnues, et le ſeront vraiſemblablement très-long-temps. Les phénomènes de l'aimant ſont trop compliqués, et paraiſſent dépendre de trop de cauſes, pour que le génie ſeul puiſſe en deviner les lois. Cette découverte eſt au nombre de celles qui ne peuvent être que l'ouvrage du temps.

le danger. Le gouverneur, la garnifon, les habitans, fuient de tous côtés Le gouverneur va dans les terres raffembler trois cents hommes de cavalerie et la milice des environs. Les cinquante anglais cependant font tranfporter paifiblement pendant trois jours les tréfors qu'ils trouvent dans la douane et dans les maifons. Des efclaves nègres, qui n'avaient pas fui, efpèce d'animaux appartenans au premier qui s'en faifit, aident à enlever les richeffes de leurs anciens maîtres. Les vaiffeaux de guerre abordent. Le gouverneur n'eut ni la hardieffe de redefcendre dans la ville et d'y combattre, ni la prudence de traiter avec les vainqueurs pour le rachat de la ville et des effets qui reftaient encore. *Anfon* fit réduire Novemb.
Païta en cendres, et partit, ayant dépouillé 1741.
auffi aifément les Efpagnols, que ceux-ci avaient autrefois dépouillé les Américains. La perte pour l'Efpagne fut de plus de quinze cents mille piaftres, le gain pour les Anglais d'environ cent quatre-vingts mille, ce qui, joint aux prifes précédentes, enrichiffait déjà l'efcadre. Le grand nombre enlevé par le fcorbut laiffait encore une plus grande part aux furvivans. Cette petite efcadre remonta enfuite vis-à-vis Panama fur la côte où l'on pêche les perles, et s'avança devant Acapulco, au revers du Mexique. Le gouvernement de Madrid ne

ſavait pas alors le danger qu'il courait de perdre cette grande partie du monde.

Si l'amiral *Vernon*, qui avait aſſiégé Carthagène ſur la mer oppoſée, eût réuſſi, il pouvait donner la main au commodore *Anſon*. L'iſthme de Panama était pris à droite et à gauche par les Anglais, et le centre de la domination eſpagnole perdu. Le miniſtère de Madrid, averti long-temps auparavant, avait pris des précautions qu'un malheur preſque ſans exemple rendait inutiles. Il prévint l'eſcadre d'*Anſon* par une flotte plus nombreuſe, plus forte d'hommes et d'artillerie, ſous le commandement de don *Joſeph Pizarro*. Les mêmes tempêtes qui avaient aſſailli les Anglais, diſperſèrent les Eſpagnols avant qu'ils puſſent atteindre le détroit de le Maire. Non-ſeulement le ſcorbut, qui fit périr la moitié des Anglais, attaqua les Eſpagnols avec la même furie, mais des proviſions qu'on attendait de Buénos-Ayres n'étant point venues, la faim ſe joignit au ſcorbut. Deux vaiſſeaux eſpagnols, qui ne portaient que des mourans, furent fracaſſés ſur les côtes; deux autres échouèrent. Le commandant fut obligé de laiſſer ſon vaiſſeau amiral à Buénos-Ayres; il n'y avait plus aſſez de mains pour le gouverner, et ce vaiſſeau ne put être réparé qu'au bout de trois années; de ſorte que le com-

mandant de cette flotte retourna en Eſpagne, en 1646, avec moins de cent hommes, qui reſtaient de deux mille ſept cents dont ſa flotte était montée ; événement funeſte qui ſert à faire voir que la guerre ſur mer eſt plus dangereuſe que ſur terre, puiſque ſans combattre on eſſuie preſque toujours les dangers et les extrémités les plus horribles.

Les malheurs de *Pizarro* laiſsèrent *Anſon* en pleine liberté dans la mer du Sud ; mais les pertes qu'*Anſon* avait faites de ſon côté le mettaient hors d'état de faire de grandes entrepriſes ſur les terres, et ſur-tout depuis qu'il eut appris par les priſonniers le mauvais ſuccès du ſiége de Carthagène, et que le Mexique était raſſuré.

Anſon réduiſit donc ſes entrepriſes et ſes grandes eſpérances à ſe ſaiſir d'un galion immenſe que le Mexique envoie tous les ans dans les mers de la Chine à l'île de Manille, capitale des Philippines, ainſi nommées parce qu'elles furent découvertes ſous le règne de *Philippe II.*

Ce galion chargé d'argent ne ſerait point parti ſi on avait vu les Anglais ſur les côtes, et il ne devait mettre à la voile que longtemps après leur départ. Le commodore va donc traverſer l'Océan pacifique, et tous les climats oppoſés à l'Afrique, entre notre tropique et l'équateur. L'avarice, devenue

honorable par la fatigue et le danger, lui fait parcourir le globe avec deux vaiſſeaux de guerre.

Le ſcorbut pourſuit encore l'équipage ſur ces mers, et l'un des vaiſſeaux feſant eau de tous côtés, on eſt obligé de l'abandonner, et de le brûler au milieu de la mer, de peur que ſes débris ne ſoient portés dans quelques îles des Eſpagnols, et ne leur deviennent utiles. Ce qui reſtait de matelots et de ſoldats ſur ce vaiſſeau paſſe dans celui d'*Anſon*, et le commodore n'a plus, de ſon eſcadre, que ſon ſeul vaiſſeau nommé le centurion, monté de ſoixante canons, ſuivi de deux eſpèces de chaloupes. Le centurion, échappé ſeul à tant de dangers, mais délabré lui-même, et ne portant que des malades, relâche pour ſon bonheur dans une des îles Mariannes, qu'on nomme Tinian, alors preſque entièrement déſerte, peuplée naguère de trente mille ames, mais dont la plupart des habitans avaient péri par une maladie épidémique, et dont le reſte avait été tranſporté dans une autre île par les Eſpagnols.

Le ſéjour de Tinian ſauva l'équipage. Cette île, plus fertile que celle de Fernandez, offrait de tous côtés, en bois, en eau pure, en animaux domeſtiques, en fruits, en légumes, tout ce qui peut ſervir à la nourriture, aux

commodités de la vie, et au radoub d'un vaiſſeau. Ce qu'on trouva de plus ſingulier, eſt un arbre dont le fruit d'un goût agréable peut remplacer le pain ; tréſor réel qui, tranſplanté, s'il ſe pouvait, dans nos climats, ſerait bientôt préférable à ces richeſſes de convention qu'on va ravir parmi tant de périls au bout de la terre. De cette île il range celle de Formoſe, et cingle vers la Chine à Macao, à l'entrée de la rivière de Kanton, pour radouber le ſeul vaiſſeau qui lui reſte.

Macao appartient depuis cent cinquante ans aux Portugais. L'empereur de la Chine leur permit de bâtir une ville dans une petite île qui n'eſt qu'un rocher, mais qui leur était néceſſaire pour leur commerce. Les Chinois n'ont jamais violé depuis ce temps les priviléges accordés aux Portugais. Cette fidélité devait, ce me ſemble, déſarmer l'auteur anglais qui a donné au public l'hiſtoire de l'expédition de l'amiral *Anſon*. Cet hiſtorien, d'ailleurs judicieux, inſtructif et bon citoyen, ne parle des Chinois que comme d'un peuple mépriſable, ſans foi et ſans induſtrie. Quant à leur induſtrie, elle n'eſt en rien de la nature de la nôtre ; quant à leurs mœurs, je crois qu'il faut plutôt juger d'une puiſſante nation par ceux qui ſont à la tête, que par la populace des extrémités d'une province. Il me paraît que

la foi des traités, gardée par le gouvernement pendant un ſiècle et demi, fait plus d'honneur aux Chinois qu'ils ne reçoivent de honte de l'avidité et de la fourberie d'un vil peuple d'une côte de ce vaſte empire. Faut-il inſulter la nation la plus ancienne, la plus policée de la terre, parce que quelques malheureux ont voulu dérober à des anglais, par des larcins et par des gains illicites, la vingt millième partie tout au plus de ce que les Anglais allaient voler par force aux Eſpagnols dans la mer de la Chine? Il n'y a pas long-temps que les voyageurs éprouvaient des vexations beaucoup plus grandes dans plus d'un pays de l'Europe. Qu'aurait dit un chinois, ſi, ayant fait naufrage ſur les côtes de l'Angleterre, il avait vu les habitans courir en foule s'emparer avidement à ſes yeux de tous ſes effets naufragés?

Le commodore ayant mis ſon vaiſſeau en très-bon état à Macao, par le ſecours des Chinois, et ayant reçu ſur ſon bord quelques matelots indiens et quelques hollandais qui lui parurent des hommes de ſervice, il remet à la voile, feignant d'aller à Batavia, le diſant même à ſon équipage; mais n'ayant en effet d'autre objet que de retourner vers les Philippines, à la pourſuite de ce galion, qu'il préſumait être alors dans ces parages. Dès qu'il

eſt en pleine mer, il fait part de ſon projet à tout ſon monde. L'idée d'une ſi riche priſe les remplit de joie et d'eſpérance, et redoubla leur courage.

Enfin, le 9 juin 1743, on découvre ce vaiſſeau qu'on pourſuivait depuis ſi long-temps d'un bout de l'hémiſphère à l'autre. Il avançait vers Manille, monté de ſoixante-quatre canons, dont vingt-huit n'étaient que de quatre livres de balle à cartouche. Cinq cents cinquante hommes de combat compoſaient l'équipage. Le tréſor qu'il portait n'était que d'environ quinze cents mille piaſtres en argent, avec de la cochenille; parce que tout le tréſor, qui eſt d'ordinaire le double, ayant été partagé, la moitié avait été portée ſur un autre galion.

Le commodore n'avait ſur ſon vaiſſeau le centurion que deux cents quarante hommes. Le capitaine du galion ayant aperçu l'ennemi, aima mieux haſarder le tréſor que perdre ſa gloire en fuyant devant un anglais, et fit force de voiles hardiment pour le venir combattre.

La fureur de ravir des richeſſes, plus forte que le devoir de les conſerver pour ſon roi, l'expérience des Anglais et les manœuvres ſavantes du commodore lui donnèrent la victoire. Il n'eut que deux hommes tués dans le combat; le galion perdit ſoixante-ſept

hommes tués ſur les ponts, et il eut quatre-vingt-quatre bleſſés. Il lui reſtait encore plus de monde qu'au commodore ; cependant il ſe rendit. Le vainqueur retourna à Kanton avec cette riche priſe. Il y ſoutint l'honneur de ſa nation, en refuſant de payer à l'empereur de la Chine les impôts que doivent tous les étrangers. Il prétendait qu'un vaiſſeau de guerre n'en devait pas : ſa conduite en impoſa. Le gouverneur de Kanton lui donna une audience, à laquelle il fut conduit à travers deux haies de ſoldats, au nombre de dix mille ; après quoi il retourna dans ſa patrie par les îles de la Sonde et par le cap de Bonne-Eſpérance. Ayant ainſi fait le tour du monde en victorieux, il aborda en Angleterre, le 4 juin 1744, après un voyage de trois ans et demi.

Il fit porter à Londres en triomphe, ſur trente-deux chariots, au ſon des tambours et des trompettes, et aux acclamations de la multitude, les richeſſes qu'il avait conquiſes. Ses priſes ſe montaient en argent et en or à dix millions, monnaie de France, qui furent le prix du commodore, de ſes officiers, des matelots et des ſoldats, ſans que le roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues et de leur valeur. Ces richeſſes, circulant bientôt dans la nation, contribuèrent à lui faire ſupporter les frais immenſes de la guerre.

De ſimples corſaires firent des priſes encore plus conſidérables. Le capitaine *Talbot* prit, avec ſon ſeul vaiſſeau, deux navires français qu'il crut d'abord venir de la Martinique, et ne porter que des marchandiſes communes: mais ces deux bâtimens malouins avaient été frétés par les Eſpagnols avant que la guerre eût été déclarée entre la France et l'Angleterre: ils croyaient revenir en ſureté. Un eſpagnol, qui avait été gouverneur du Pérou, était ſur l'un de ces vaiſſeaux; et tous les deux rapportaient des tréſors en or, en argent, en diamans et en marchandiſes précieuſes. Cette priſe était eſtimée vingt-ſix millions de livres. L'équipage du corſaire fut ſi étonné de ce qu'il voyait qu'il ne daigna pas prendre les bijoux que chaque paſſager eſpagnol portait ſur ſoi. Il n'y en avait preſque aucun qui n'eût une épée d'or et un diamant au doigt; on leur laiſſa tout: et quand *Talbot* eut amené ſes priſes au port de Kingſale, en Irlande, il fit préſent de vingt guinées à chacun des matelots et des domeſtiques eſpagnols. Le butin fut partagé entre deux vaiſſeaux corſaires, dont l'un, qui était compagnon de *Talbot*, avait pourſuivi en vain un autre vaiſſeau, nommé l'eſpérance, et le plus riche des trois. Chaque matelot de ces deux corſaires eut huit cents cinquante guinées pour ſa part; les deux

capitaines eurent chacun trois mille cinq cents guinées. Le reste fut partagé entre les associés, après avoir été porté en triomphe de Bristol à Londres, sur quarante-trois chariots. La plus grande partie de cet argent fut prêtée au roi même, qui en fit une rente aux propriétaires. Cette seule prise valait au-delà d'une année de revenu de la Flandre entière. On peut juger si de telles aventures encourageaient les Anglais à aller en course, et relevaient les espérances d'une partie de la nation, qui envisageait dans les calamités publiques des avantages si prodigieux.

CHAPITRE XXVIII.

Louisbourg. Combats de mer : prises immenses que font les Anglais.

Une autre entreprise, commencée plus tard que celle de l'amiral *Anson*, montre bien de quoi est capable une nation commerçante à la fois et guerrière. Je veux parler du siége de Louisbourg; ce ne fut point une opération du cabinet des ministres de Londres, ce fut le fruit de la hardiesse des marchands de la nouvelle Angleterre. Cette colonie, l'une des plus florissantes de la nation anglaise, est éloignée d'environ quatre-vingts lieues de

l'île de Louisbourg ou du Cap-Breton, île alors importante pour les Français, située vers l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, la clef de leurs possessions dans le nord de l'Amérique. Ce territoire avait été confirmé à la France par la paix d'Utrecht. La pêche de la morue, qui se fait dans ces parages, était l'objet d'un commerce utile, qui employait par an plus de cinq cents petits vaisseaux de Baïonne, de Saint-Jean-de-Luz, du Havre-de-Grâce et d'autres villes; on en rapportait au moins trois mille tonneaux d'huile, nécessaires pour les manufactures de toute espèce. C'était une école de matelots; et ce commerce, joint à celui de la morue, fesait travailler dix mille hommes, et circuler dix millions.

Un négociant, nommé *Vaugan*, propose à ses concitoyens de la nouvelle Angleterre de lever des troupes pour assieger Louisbourg. On reçoit cette idée avec acclamation. On fait une loterie, dont le produit soudoie une petite armée de quatre mille hommes. On les arme, on les approvisionne, on leur fournit des vaisseaux de transport; tout cela aux dépens des habitans. Ils nomment un général; mais il leur fallait l'agrément de la cour de Londres; il leur fallait sur-tout des vaisseaux de guerre. Il n'y eut de perdu que

le temps de demander. La cour envoie l'amiral *Waren* avec quatre vaiſſeaux protéger cette entrepriſe de tout un peuple.

Louisbourg eſt une place qui pouvait ſe défendre et rendre tous ces efforts inutiles, ſi on avait eu aſſez de munitions : mais c'eſt le ſort de la plupart des établiſſemens éloignés, qu'on leur envoie rarement d'aſſez bonne heure ce qui leur eſt néceſſaire. A la première nouvelle des préparatifs contre la colonie, le miniſtre de la marine de France fait partir un vaiſſeau de ſoixante-quatre canons, chargé de tout ce qui manquait à Louisbourg. Le vaiſſeau arrive pour être pris à l'entrée du port par les Anglais. Le commandant de la place, après une vigoureuſe défenſe de cinquante jours, fut obligé de ſe rendre. Les Anglais lui firent les conditions : ce fut d'amener eux-mêmes en France la garniſon et tous les habitans au nombre de deux mille. On fut étonné à Breſt de recevoir, quelques mois après, une colonie entière de Français, que des vaiſſeaux anglais laiſsèrent ſur le rivage.

La priſe de Louisbourg fut encore fatale à la compagnie françaiſe des Indes ; elle avait pris à ferme le commerce des pelleteries du Canada, et ſes vaiſſeaux au retour des grandes Indes venaient ſouvent mouiller à Louisbourg.

Deux

Deux gros vaiſſeaux de la compagnie y abordent immédiatement après ſa priſe, et ſe livrent eux-mêmes. Ce n'e fut pas tout; une fatalité non moins ſingulière enrichit encore les nouveaux poſſeſſeurs du Cap-Breton. Un gros bâtiment eſpagnol, nommé l'eſpérance, qui avait échappé à des armateurs, croyait trouver ſa ſureté dans le port de Louisbourg, comme les autres; il y trouva ſa perte comme eux. La charge de ces trois navires, qui vinrent ainſi ſe rendre eux-mêmes du fond de l'Aſie et de l'Amérique, allait à vingt-cinq millions de livres. Si dès long-temps on a appelé la guerre un jeu de haſard, les Anglais en une année gagnèrent à ce jeu trois millions de livres ſterling. Non-ſeulement les vainqueurs comptaient garder à jamais Louisbourg, mais ils firent des préparatifs pour s'emparer de toute la nouvelle France.

Il ſemble que les Anglais duſſent faire de plus grandes entrepriſes maritimes. Ils avaient alors ſix vaiſſeaux de 100 pièces de canon, treize de 90, quinze de 80, vingt-ſix de 70, trente-trois de 60. Il y en avait trente-ſept de 50 à 54 canons; et au-deſſous de cette forme, depuis les frégates de 40 canons juſqu'aux moindres, on en comptait juſqu'à cent quinze. Ils avaient encore quatorze galiotes à bombes et dix brûlots. C'était en

tout deux cents ſoixante-trois vaiſſeaux de guerre, indépendamment des corſaires et des vaiſſeaux de tranſport. Cette marine avait le fonds de quarante mille matelots. Jamais aucune nation n'a eu de pareilles forces. Tous ces vaiſſeaux ne pouvaient être armés à la fois, il s'en fallait beaucoup; le nombre des ſoldats était trop diſproportionné: mais enfin, en 1746 et 1747, les Anglais avaient à la fois une flotte dans les mers de l'Ecoſſe et d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes orientales, une vers la Jamaïque, une à Antigoa, et ils en armaient de nouvelles ſelon le beſoin.

Il fallut que la France réſiſtât pendant toute la guerre, n'ayant en tout qu'environ trente-cinq vaiſſeaux de roi à oppoſer à cette puiſſance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour, de ſoutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeuraient ſans ſecours à la merci des flottes anglaiſes. Si les convois partaient ou de France ou des îles, ils couraient riſque étant eſcortés d'être pris avec leurs eſcortes. En effet les Français eſſuyèrent quelqueſois des pertes terribles; car une flotte marchande de quarante voiles, venant en France de la Martinique, ſous l'eſcorte de quatre vaiſſeaux de guerre, fut rencontrée par une flotte anglaiſe;

il y en eut trente de pris, coulés à fond ou échoués; deux vaiſſeaux de l'eſcorte, dont l'un était de quatre-vingts canons, tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Octobre 1745.

En vain on tenta d'aller dans l'Amérique ſeptentrionale, pour eſſayer de reprendre le Cap-Breton, ou pour ruiner la colonie anglaiſe d'Annapolis dans la nouvelle Ecoſſe. Le duc d'*Enville*, de la maiſon de *la Rochefoucauld*, y fut envoyé avec quatorze vaiſſeaux. C'était un homme d'un grand courage, d'une politeſſe et d'une douceur de mœurs que les Français ſeuls conſervent dans la rudeſſe attachée au ſervice maritime; mais la force de ſon corps ne ſecondait pas celle de ſon ame. Il mourut de maladie ſur le rivage barbare de Chiboctou, après avoir vu ſa flotte diſperſée par des tempêtes. C'eſt lui dont la veuve s'eſt fait dans Paris une ſi grande réputation par ſes vertus courageuſes, et par la conſtance d'une ame forte, qualité rare en France. Juin 1746. Septemb.

Un des plus grands avantages que les Anglais eurent ſur mer, fut le combat naval de Finiſterre; combat où ils prirent ſix gros vaiſſeaux de roi, et ſept de la compagnie des Indes armés en guerre, dont quatre ſe rendirent dans le combat et trois autres enſuite; le tout portant quatre mille hommes d'équipage.

Londres eſt remplie de négocians et de

gens de mer qui s'intéressent beaucoup plus aux succès maritimes qu'à tout ce qui se passe en Allemagne ou en Flandre. Ce fut dans la ville un transport de joie inoui, quand on vit arriver dans la Tamise le même vaisseau le centurion, si fameux par son expédition autour du monde; il apportait la nouvelle de la bataille de Finisterre gagnée par ce
16 mai 1747. même *Anson*, devenu à juste titre vice-amiral général, et par l'amiral *Waren*. On vit arriver vingt deux chariots chargés de l'or, de l'argent et des effets pris sur la flotte de France. La perte de ces effets et de ces vaisseaux fut estimée plus de vingt millions de France. De l'argent de cette prise on frappa quelques espèces, sur lesquelles on voyait pour légende *Finisterre ;* monument flatteur à la fois et encourageant pour la nation, et imitation glorieuse de l'usage qu'avaient les Romains de graver ainsi sur la monnaie courante, comme sur des médailles, les plus grands événemens de leur empire. Cette victoire était plus heureuse et plus utile qu'étonnante : les amiraux *Anson* et *Waren* avaient combattu avec dix-sept vaisseaux de guerre contre six vaisseaux de roi, dont le meilleur ne valait pas, pour la construction, le moindre navire de la flotte anglaise.

Ce qu'il y avait de surprenant, c'est que le

marquis de *la Jonquière*, chef de cette efcadre, eût foutenu long-temps le combat, et donné encore à un convoi qu'il amenait de la Martinique le temps d'échapper. Le capitaine du vaiffeau le windfor s'exprimait ainfi dans fa lettre fur cette bataille: *Je n'ai jamais vu une meilleure conduite que celle du commodore français; et pour dire la vérité, tous les officiers de cette nation ont montré un grand courage; aucun d'eux ne s'eft rendu que quand il leur a été abfolument impoffible de manœuvrer.*

Il ne reftait plus aux Français fur ces mers que fept vaiffeaux de guerre, pour efcorter les flottes marchandes aux îles de l'Amérique, fous le commandement de M. de l'*Eftanduère*. Ils furent rencontrés par quatorze 14 octob.
vaiffeaux anglais. On fe battit comme à 1747.
Finifterre, avec le même courage et la même fortune. Le nombre l'emporta, et l'amiral *Hawkes* emmena dans la Tamife fix vaiffeaux des fept qu'il avait combattus.

La France n'avait plus alors qu'un feul vaiffeau de guerre. On connut dans toute fon étendue la faute du cardinal de *Fleuri*, d'avoir négligé la mer; cette faute eft difficile à réparer. La marine eft un art et un grand art. On a vu quelquefois de bonnes troupes de terre formées en deux ou trois années par des généraux habiles et appliqués; mais il faut un longtemps pour fe procurer une marine redoutable.

CHAPITRE XXIX.

De l'Inde, de Madrafs, de Pondichéri. Expédition de la Bourdonnais. Conduite de Dupleix, &c.

PENDANT que les Anglais portaient leurs armes victorieufes fur tant de mers, et que tout le globe était le théâtre de la guerre, ils en reffentirent enfin les effets dans leur colonie de Madrafs. Un homme à la fois négociant et guerrier, nommé *Mahé de la Bourdonnais*, vengea l'honneur du pavillon français au fond de l'Afie.

Pour rendre cet événement plus fenfible, il eft néceffaire de donner quelque idée de l'Inde, du commerce des Européans dans cette vafte et riche contrée, et de la rivalité qui régna entre eux, rivalité fouvent foutenue par les armes.

Les nations européanes ont inondé l'Inde. On a fu y faire de grands établiffemens, on y a porté la guerre; plufieurs y ont fait des fortunes immenfes, peu fe font appliqués à connaître les antiquités de ce pays, plus renommé autrefois pour fa religion, fes fciences et fes lois, que pour fes richeffes qui ont

fait de nos jours l'unique objet de nos voyages.

Un anglais (*a*) qui a demeuré trente ans dans le Bengale, et qui ſait les langues moderne et ancienne des brames, détruit tout ce vain amas d'erreurs dont ſont remplies nos hiſtoires des Indes, et confirme ce que le petit nombre d'hommes inſtruits en a penſé. (*b*) Ce pays eſt, ſans contredit, le plus anciennement policé qui ſoit dans le monde; les ſavans chinois même lui accordent cette ſupériorité. Les plus anciens monumens que l'empereur *Cam-hi* avait recueillis dans ſon cabinet de curioſités étaient tous indiens. Le docte et infatigable anglais qui a copié, en 1754, leur première loi écrite, nommée le Shaſta, antérieure au Veidam, aſſure que cette loi a quatre mille ſix cents ſoixante et ſix ans d'antiquité dans le temps qu'il la copie. Long-temps avant ce monument, le plus ancien de la terre, s'il faut l'en croire, cette loi était conſacrée par la tradition et par des hiéroglyphes antiques.

On ne fait d'ordinaire aucune difficulté dans toutes les relations de l'Inde, copiées ſans examen les unes ſur les autres, de diviſer

(*a*) M. *Holwell.*

(*b*) *J'ai étudié*, dit-il, *tout ce qui a été écrit ſur les Indiens, depuis Arrien juſqu'à l'abbé Guyon même; et je n'ai trouvé qu'erreur et menſonge.* (page 5 de la préface.)

toutes les nations des Indiens en mahométans et en idolâtres ; mais il eſt avéré que les brames et les banians, loin d'être idolâtres, ont toujours reconnu un ſeul Dieu créateur que leurs livres appellent toujours l'ETERNEL ; ils le reconnaiſſent encore au milieu de toutes les ſuperſtitions qui défigurent leur ancien culte. Nous avons cru, en voyant les figures monſtrueuſes expoſées dans leurs temples à la vénération publique, qu'ils adoraient des diables, quoique ces peuples n'aient jamais entendu parler du diable. Ces repréſentations ſymboliques n'étaient autre choſe que les emblêmes des vertus. La vertu en général eſt figurée comme une belle femme qui a dix bras pour réſiſter aux vices. Elle porte une couronne, elle eſt montée ſur un dragon, et tient du premier de ſes bras droits une pique dont la pointe reſſemble à une fleur de lis. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans le détail de toutes leurs antiques cérémonies qui ſe ſont conſervées juſqu'à nos jours, ni de diſcuter le Chaſtubat et le Veidam, ni de montrer à quel point les brames d'aujourd'hui ont dégénéré de leurs ancêtres ; mais quoique leur aſerviſſement aux Tartares, l'horrible cupidité et les débauches des européans établis ſur leurs côtes, les aient rendus pour la plupart fourbes et méchans, cependant

l'auteur

l'auteur qui a vécu ſi long-temps avec eux, dit que les brames qui n'ont point été corrompus par aucune fréquentation avec les commerçans d'Europe, ou par les intrigues des cours des Nababs, *ſont le modèle le plus pur de la vraie piété qu'on puiſſe trouver ſur la face de la terre.* (*c*)

Le climat de l'Inde eſt ſans contredit le plus favorable à la nature humaine. Il n'eſt pas rare d'y voir des vieillards de ſix vingts ans. Les triſtes mémoires de notre compagnie des Indes nous apprennent que dans une bataille livrée par un autre tyran, l'un des deux, nommé *Anaverdikan*, que nous fîmes aſſaſſiner dans le combat par un traître de ſes ſuivans, était âgé de cent ſept années, et qu'il avait ramené trois fois ſes ſoldats à la charge. L'empereur *Aurengzeb* vécut plus de cent ans. *Niſan Elmoluk*, grand chancelier de l'empire ſous *Mahomet-Sha*, détrôné et rétabli par *Sha-Nadir*, eſt mort à l'âge de cent ans révolus. Quiconque eſt ſobre dans ces pays, jouit d'une vie longue et ſaine.

(*c*) Le grand prêtre de l'île de Chéringam, dans la province d'Arcate, qui juſtifia le chevalier *Laſs* contre les accuſations du gouverneur *Dupleix*, était un vieillard de cent années, reſpecté pour ſa vertu incorruptible. Il ſavait le français, et rendit de grands ſervices à la compagnie des Indes. C'eſt lui qui traduiſit l'Ezourveidam, dont j'ai remis le manuſcrit à la bibliothèque du roi.

Les Indiens auraient été les peuples du monde les plus heureux, s'ils avaient pu demeurer inconnus aux Tartares et à nous. L'ancienne coutume immémoriale de leurs philoſophes, de finir leurs jours ſur un bûcher, dans l'eſpoir de recommencer une nouvelle carrière, et celle des femmes, de ſe brûler ſur le corps de leurs maris pour renaître avec eux ſous une forme différente, prouvent une grande ſuperſtition, mais auſſi un grand courage dont nous n'approchons pas. Ces peuples autrefois avaient horreur de tuer leurs ſemblables, et ne craignaient pas de ſe tuer eux-mêmes. Les femmes dans les caſtes des brames ſe brûlent encore, mais plus rarement qu'autrefois. Nos dévotes affligent leur corps; celles-ci le détruiſent, et toutes vont contre le but de la nature, dans l'idée que ce corps ſera plus heureux.

L'horreur de répandre le ſang des bêtes augmenta chez cette antique nation celle de répandre le ſang des hommes. La douceur de leurs mœurs en fit toujours de très-mauvais ſoldats; c'eſt une vertu qui a cauſé leurs malheurs, et qui les a fait eſclaves. Le gouvernement tartare, qui eſt préciſément celui de nos anciens grands fiefs, ſoumet preſque tous ces peuples à de petits brigands, nommés par des vice-rois, leſquels ſont inſti-

tués par l'empereur. Tous ces tyrans ſont très-riches, et le peuple très-pauvre. C'eſt cette adminiſtration qui fut établie dans l'Europe, dans l'Aſie et dans l'Afrique, par les Goths, les Vandales, les Francs, les Turcs, tous originaires de la Tartarie, gouvernement entièrement contraire à celui des anciens Romains, et encore plus à celui des Chinois, le meilleur qui ſoit ſur la terre, après celui du petit nombre de peuplades policées qui ont conſervé leur liberté.

Les Marattes, dans ces vaſtes pays, ſont preſque les ſeuls qui ſoient libres. Ils habitent des montagnes derrière la côte de Malabar, entre Goa et Bombai, dans l'eſpace de plus de ſept cents milles. Ce ſont les Suiſſes de l'Inde, auſſi guerriers, moins policés, mais plus nombreux et par-là plus redoutables. Les vice-rois qui ſe font la guerre achètent leurs ſecours, les payent, et les craignent.

La prodigieuſe ſupériorité de génie et de force qu'ont les Européans ſur les Aſiatiques orientaux, eſt aſſez prouvée par les conquêtes que nos peuples ont faites chez ces nations, et qu'ils ſe diſputent encore tous les jours. Les Portugais, établis les premiers ſur les côtes de l'Inde, portèrent leurs armes et leur religion dans l'étendue de plus de deux mille lieues, depuis le cap de Bonne-Eſpérance

jufqu'à Malaca , ayant des comptoirs et des forts qui fe fecouraient les uns les autres. *Philippe II*, maître du Portugal, aurait pu former dans l'Inde une domination auffi avantageufe pour le moins que celle du Pérou et du Mexique ; et fans le courage et l'induftrie des Hollandais et enfuite des Anglais, le pape aurait donné plus d'évêchés réels dans ces vaftes contrées, qu'il n'en confère en Italie , et en aurait retiré plus d'argent qu'il n'en lève fur les peuples devenus fes fujets.

On n'ignore pas que les Hollandais font ceux qui ont les plus grands établiffemens dans cette partie du monde, depuis les îles de la Sonde jufqu'à la côte de Malabar. Les Anglais viennent après eux. Ils font prefque fur les deux côtes de la prefqu'île de l'Inde et jufque dans le Bengale. Les Français , arrivés les derniers , ont été les plus mal partagés : c'eft leur fort dans l'Inde orientale comme dans l'occidentale.

Leur compagnie établie par *Louis XIV*, anéantie en 1712 , renaiffante en 1720 dans Pondichéri , paraiffait, ainfi qu'on l'a déjà dit, très-floriffante; elle avait beaucoup de vaiffeaux , de commis , de directeurs, même des canons et des foldats; mais elle n'a jamais pu fournir le moindre dividende à fes action-

naires du produit de ſon commerce. C'eſt la ſeule compagnie de l'Europe qui ſoit dans ce cas; et au fond, ſes actionnaires et ſes créanciers n'ont jamais été payés que de la conceſſion faite par le roi d'une partie de la ferme du tabac, abſolument étrangère à ſon négoce. Par cela même elle floriſſait à Pondichéri: car l'argent de ſes retours était employé à augmenter ſes fonds, à fortifier la ville, à l'embellir, à ſe ménager dans l'Inde des alliés utiles.

Dupleix, homme auſſi actif qu'intelligent, et auſſi méditatif que laborieux, avait dirigé long-temps le comptoir de Chandernagor ſur le Gange, dans la fertile et riche province de Bengale, à onze cents milles de Pondichéri, y avait formé un vaſte établiſſement, bâti une ville, équipé quinze vaiſſeaux. C'était une conquête de génie et d'induſtrie, bien préférable à toutes les autres. La compagnie trouva bon que chaque particulier fît alors le commerce pour ſon propre avantage. L'adminiſtrateur, en la ſervant, acquit une immenſe fortune. Chacun s'enrichit. Il créa encore un autre établiſſement à Patna, en remontant le Gange jusqu'à trente lieues de Bénarès, cette antique école des brachmanes.

Tant de ſervices lui méritèrent le gouvernement général des établiſſemens français à

Pondichéri, en 1742. Ce fut alors que la guerre s'alluma entre l'Angleterre et la France. On a déjà remarqué que le contre-coup de ces guerres se fait toujours sentir aux extrémités du monde en Asie et en Amérique.

Les Anglais ont, à quatre-vingt-dix milles de Pondichéri, la ville de Madrass dans la province d'Arcate. Cet établissement est pour l'Angleterre ce que Pondichéri est pour la France. Ces deux villes sont rivales ; mais le commerce est si vaste de ce monde au nôtre, l'industrie européane est si active, si supérieure à celle des Indiens, que ces deux colonies pouvaient s'enrichir sans se nuire.

Dupleix, gouverneur de Pondichéri, et chef de la nation française dans les Indes, avait proposé la neutralité à la compagnie anglaise. Rien n'était plus convenable à des commerçans, qui ne doivent point vendre des étoffes et du poivre à main armée. Le commerce est fait pour être le lien des nations, pour consoler la terre, et non pour la dévaster. L'humanité et la raison avaient fait ces offres ; la fierté et l'avarice les refusèrent. Les Anglais se flattaient, non sans vraisemblance, d'être aisément vainqueurs sur les mers de l'Inde comme ailleurs, et d'anéantir la compagnie de France.

Mahé de la Bourdonnais était, comme les

du *Quesne*, les *Bart*, les du *Gué-Trouin*, capable de faire beaucoup avec peu, et aussi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il était gouverneur des îles de Bourbon et de la Maurice, nommé à ces emplois par le roi, et gérant au nom de la compagnie. Ces îles étaient devenues florissantes sous son administration : il sort enfin de l'île de Bourbon avec neuf vaisseaux armés par lui en guerre, chargés d'environ deux mille trois cents blancs et de huit cents noirs, qu'il a disciplinés lui-même, et dont il a fait de bons canonniers. Une escadre anglaise sous l'amiral *Barnet* croisait dans ces mers, défendait Madrass, inquiétait Pondichéri, et fesait beaucoup de prises. Il attaque cette escadre, il la disperse, et se hâte d'aller mettre le siége devant Madrass.

Des députés vinrent lui représenter qu'il n'était pas permis d'attaquer les terres du grand-mogol. Ils avaient raison ; c'est le comble de la faiblesse asiatique de le souffrir, et de l'audace européane de le tenter. Les Français débarquent sans résistance ; leur canon est amené devant les murailles de la ville mal fortifiée, défendue par une garnison de cinq cents soldats. L'établissement anglais consistait dans le fort Saint-George, où étaient tous les magasins ; dans la ville qu'on nomme

6 juillet 1746.

Blanche, qui n'eſt habitée que par des européans ; dans celle qu'on nomme *Noire*, peuplée de négocians et d'ouvriers de toutes les nations de l'Inde, juifs, banians, arméniens, mahométans, idolâtres, nègres de différentes eſpèces, indiens rouges, indiens de couleur bronzée : cette multitude allait à cinquante mille ames. Le gouverneur fut bientôt obligé de ſe rendre. La rançon de la ville fut évaluée à onze cents mille pagodes, qui valent environ neuf millions de France.

La Bourdonnais avait un ordre exprès du miniſtère *de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire dans l'Inde ;* ordre peut-être inconſidéré comme tous ceux qu'on donne de loin ſur des objets qu'on n'eſt pas à portée de connaître. Il exécuta ponctuellement cet ordre, et reçut des otages et des ſuretés pour le payement de cette conquête qu'il ne gardait pas. Jamais on ne ſut ni mieux obéir, ni rendre un plus grand ſervice. Il eut encore le mérite de mettre l'ordre dans la ville, de calmer les frayeurs des femmes, toutes réfugiées dans des temples et dans des pagodes, de les faire reconduire chez elles avec honneur, et de rendre enfin la nation victorieuſe reſpectable et chère aux vaincus.

Le ſort de la France a preſque toujours été que ſes entrepriſes et même ſes ſuccès,

hors de ſes frontières, lui ſont devenus funeſtes. *Dupleix*, gouverneur de la compagnie des Indes, eut le malheur d'être jaloux de *la Bourdonnais*. Il caſſa la capitulation, s'empara de ſes vaiſſeaux, et voulut même le faire arrêter. Les Anglais et les habitans de Madraſs, qui comptaient ſur le droit des gens, demeurèrent interdits, quand on leur annonça la violation du traité et de la parole d'honneur donnée par *la Bourdonnais*. Mais l'indignation fut extrême, quand *Dupleix*, s'étant rendu maître de la ville Noire, la détruiſit de fond en comble. Cette barbarie fit beaucoup de mal aux colons innocens, ſans faire aucun bien aux Français. La rançon qu'on devait recueillir fut perdue, et le nom français fut en horreur dans l'Inde.

Au milieu des aigreurs, des reproches, des voies de fait, qu'üne telle conduite produiſait, *Dupleix* fit ſigner par le conſeil de Pondichéri, et par les principaux citoyens qui étaient à ſes ordres, les mémoires les plus outrageans contre ſon rival. On l'accuſait d'avoir exigé de Madraſs une rançon trop faible, et d'avoir reçu pour lui des préſens trop conſidérables.

Enfin, pour prix du plus ſignalé ſervice, le vainqueur de Madraſs en arrivant à Paris fut enfermé à la baſtille. Il y reſta trois ans

et demi, pendant qu'on envoyait chercher des témoins contre lui dans l'Inde. La permiſſion de voir ſa femme et ſes enfans lui fut refuſée. Cruellement puni ſur le ſoupçon ſeul, il contracta dans ſa priſon une maladie mortelle : mais avant que cette perſécution terminât ſa vie, il fut déclaré innocent par la commiſſion du conſeil, nommée pour le juger. On douta ſi dans cet état c'était une conſolation ou une douleur de plus, d'être juſtifié ſi tard et ſi inutilement. Nulle récompenſe pour ſa famille de la part de la cour. Tout le public lui en donnait une flatteuſe en nommant *la Bourdonnais* le vengeur de la France, et la victime de l'envie.

3 février 1761.

Mais bientôt le public pardonna à ſon ennemi *Dupleix*, quand il défendit Pondichéri contre les Anglais qui l'aſſiégèrent par terre et par mer. L'amiral *Boſcaven* vint l'aſſiéger avec environ quatre mille ſoldats anglais ou hollandais, et autant d'indiens, renforcés encore la plupart des matelots de ſa flotte compoſée de vingt et une voiles. M. *Dupleix* fut à la fois commandant, ingénieur, artilleur, munitionnaire : ſes ſoins infatigables furent ſecondés par M. de *Buſſi*, qui repouſſa ſouvent les aſſiégeans à la tête d'un corps de volontaires. Tous les officiers y ſignalèrent un courage qui méritait la reconnaiſſance de la

patrie. Cette capitale des colonies françaifes, qu'on n'avait pas crue en état de réfifter, fut fauvée cette fois. Ce fut une des opérations qui valurent enfin à M. *Dupleix* le grand cordon de Saint-Louis, honneur qu'on n'avait jamais fait à aucun homme hors du fervice militaire. Nous verrons comme il devint le protecteur et le vainqueur des vice-rois de l'Inde, et quelle cataftrophe fuivit trop de gloire.

CHAPITRE XXX.

Paix d'Aix-la-chapelle.

DANS ce flux et ce reflux de fuccès et de pertes communs à prefque toutes les guerres, *Louis XV* ne ceffait d'être victorieux dans les Pays-Bas. Déjà Maftricht était prêt de fe rendre au maréchal de *Saxe* qui l'affiégeait après la plus favante marche que jamais général eût faite, et de là on allait droit à Nimègue. Les Hollandais étaient confternés; il y avait en France près de trente-cinq mille de leurs foldats prifonniers de guerre. Des défaftres plus grands que ceux de l'année 1672 femblaient menacer cette république : mais ce que la France gagnait d'un côté, elle le perdait de l'autre; fes colonies étaient expofées, fon

commerce périſſait, elle n'avait plus de vaiſſeaux de guerre. Toutes les nations ſouffraient, et toutes avaient beſoin de la paix, comme dans les guerres précédentes. Près de ſept mille vaiſſeaux marchands, ſoit de France, ſoit d'Eſpagne, ou d'Angleterre, ou de Hollande, avaient été pris dans le cours de ces déprédations réciproques : et de-là on peut conclure que plus de cinquante mille familles avaient fait de grandes pertes. Joignez à ces déſaſtres la multitude des morts, la difficulté des recrues : c'eſt le ſort de toute guerre. La moitié de l'Allemagne et de l'Italie, les Pays-Bas, étaient ravagés; et pour accroître et prolonger tant de malheurs, l'argent de l'Angleterre et de la Hollande feſait venir trente-cinq mille ruſſes qui étaient déjà dans la Franconie. On allait voir vers les frontières de la France les mêmes troupes qui avaient vaincu les Turcs et les Suédois.

Ce qui caractériſait plus particulièrement cette guerre, c'eſt qu'à chaque victoire que *Louis XV* avait remportée, il avait offert la paix, et qu'on ne l'avait jamais acceptée. Mais enfin quand on vit que Maſtricht allait tomber après Berg-op-zoom, et que la Hollande était en danger, les ennemis demandèrent auſſi cette paix devenue néceſſaire à tout le monde.

Le marquis de *Saint-Sévérin*, l'un des pléni- 16 octob. 1748.
potentiaires de France au congrès d'Aix-la-chapelle, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de son maître, *qui voulait faire la paix, non en marchand, mais en roi.*

Louis XV ne voulut rien pour lui, mais il fit tout pour ses alliés ; il assurait par cette paix le royaume des deux Siciles à don *Carlos*, prince de son sang : il établit dans Parme, Plaisance et Guastalle, don *Philippe*, son gendre ; le duc de Modène, son allié, et gendre du duc d'Orléans régent, fut remis en possesion de son pays, qu'il avait perdu pour avoir pris les intérêts de la France. Gènes rentra dans tous ses droits. Il parut plus beau, et même plus utile à la cour de France, de ne penser qu'au bonheur de ses alliés, que de se faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalousie.

L'Angleterre, qui n'avait eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre universelle que celui d'un vaisseau, y perdit beaucoup de trésors et de sang, et la querelle de ce vaisseau resta dans le même état où elle était auparavant. Le roi de Prusse fut celui qui retira les plus grands avantages ; il conserva la conquête de la Silésie, dans un temps où toutes les

puiſſances avaient pour maxime de ne ſouffrir l'aggrandiſſement d'aucun prince. Le duc de Savoie, roi de Sardaigne, fut après le roi de Pruſſe celui qui gagna le plus, la reine de Hongrie ayant payé ſon alliance d'une partie du Milanais.

Après cette paix, la France ſe rétablit faiblement. Alors l'Europe chrétienne ſe trouva partagée entre deux grands partis, qui ſe ménageaient l'un l'autre, et qui ſoutenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devrait aſſurer une éternelle paix. Les Etats de l'impératrice reine de Hongrie, et une partie de l'Allemagne, la Ruſſie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne compoſaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France, l'Eſpagne, les deux Siciles, la Pruſſe, la Suède. Toutes les puiſſances reſtèrent armées; et on eſpéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe ſemblaient inſpirer l'une à l'autre.

Louis XIV avait le premier entretenu ces nombreuſes armées, qui forcèrent les autres princes à faire les mêmes efforts; de ſorte qu'après la paix d'Aix-la-chapelle, en 1748, les puiſſances chrétiennes de l'Europe eurent environ un million d'hommes ſous les armes, au détriment des arts et des profeſſions néceſ-

ſaires, ſur-tout de l'agriculture : on ſe flatta que de long-temps il n'y aurait aucun agreſſeur, parce que tous les Etats étaient armés pour ſe défendre : mais on ſe flatta en vain.

CHAPITRE XXXI.

Etat de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conſpirations et ſupplices en Suede. Guerres funeſtes pour quelques territoires vers le Canada. Priſe de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu.

L'EUROPE entière ne vit guère luire de plus beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-chapelle, en 1748, juſque vers l'an 1755. Le commerce floriſſait de Pétersbourg juſqu'à Cadix ; les beaux arts étaient par-tout en honneur ; on voyait entre toutes les nations une correſpondance mutuelle ; l'Europe reſſemblait à une grande famille réunie après ſes différends. Les malheurs nouveaux de l'Europe ſemblèrent être annoncés par des tremblemens de terre qui ſe firent ſentir en pluſieurs provinces, mais d'une manière plus terrible à Lisbonne qu'ailleurs. Un grand tiers de cette ville fut renverſé ſur ſes habitans ; il y périt près de trente mille perſonnes : ce fléau

s'étendit en Efpagne ; la petite ville de Sétubal fut prefque détruite, d'autres endommagées ; la mer s'élevant au-deffus de la chauffée de Cadix, engloutit tout ce qui fe trouva fur le chemin ; les fecouffes de la terre qui ébranlaient l'Europe fe firent fentir de même en Afrique ; et le même jour que les habitans de Lisbonne périffaient, la terre s'ouvrit auprès de Maroc ; une peuplade entière d'arabes fut enfevelie dans les abymes ; les villes de Fez et de Méquinez furent encore plus maltraitées que Lisbonne.

Ce fléau femblait devoir faire rentrer les hommes en eux-mêmes, et leur faire fentir
20 juin 1756. qu'ils ne font en effet que des victimes de la mort, qui doivent au moins fe confoler les uns les autres. Les Portugais crurent obtenir la clémence de DIEU en fefant brûler des juifs et d'autres hommes dans ce qu'ils appellent un *auto-da-fé*, acte de foi, que les autres nations regardent comme un acte de barbarie : mais dès ce temps-là même on prenait des mefures dans d'autres parties de l'Europe pour enfanglanter cette terre qui s'écroulait fous nos pieds.

La première cataftrophe funefte fe paffa en Suède. Ce royaume était devenu une république dont le roi n'était que le premier magiftrat. Il était obligé de fe conformer à la

pluralité

pluralité des voix du ſénat : les états, compoſés de la nobleſſe, de la bourgeoiſie, du clergé et des payſans, pouvaient réformer les lois du ſénat, mais le roi ne le pouvait pas.

Quelques ſeigneurs, plus attachés au roi qu'aux nouvelles lois de la patrie, conſpirèrent contre le ſénat en faveur du monarque : tout fut découvert; les conjurés furent punis de mort. Ce qui dans un Etat purement monarchique aurait paſſé pour une action vertueuſe, fut regardé comme une trahiſon infame dans un pays devenu libre : ainſi les mêmes actions ſont crimes ou vertus ſelon les lieux et ſelon les temps. Juin 1756.

Cette aventure indiſpoſa la Suède contre ſon roi, et contribua enſuite à faire déclarer la guerre (comme nous le verrons) à *Frédéric*, roi de Pruſſe, dont la ſœur avait épouſé le roi de Suède.

Les révolutions que ce même roi de Pruſſe et ſes ennemis préparaient dès-lors étaient un feu qui couvait ſous la cendre; ce feu embraſa bientôt l'Europe, mais les premières étincelles vinrent d'Amérique.

Une légère querelle entre la France et l'Angleterre, pour quelques terrains ſauvages vers l'Acadie, inſpira une nouvelle politique à tous les ſouverains d'Europe. Il eſt utile d'obſerver que cette querelle était le fruit

de la négligence de tous les miniſtres qui travaillèrent, en 1712 et 1713, au traité d'Utrecht. La France avait cédé à l'Angleterre par ce traité l'Acadie voiſine du Canada, avec toutes ſes anciennes limites; mais on n'avait pas ſpécifié quelles étaient ces limites; on les ignorait : c'eſt une faute qu'on n'a jamais commiſe dans des contrats entre particuliers. Des démêlés ont réſulté néceſſairement de cette omiſſion. Si la philoſophie et la juſtice ſe mêlaient des querelles des hommes, elles leur feraient voir que les Français et les Anglais ſe diſputaient un pays ſur lequel ils n'avaient aucun droit : mais ces premiers principes n'entrent point dans les affaires du monde. Une pareille diſpute élevée entre de ſimples commerçans aurait été apaiſée en deux heures par des arbitres; mais entre des couronnes il ſuffit de l'ambition ou de l'humeur d'un ſimple commiſſaire pour bouleverſer vingt Etats. On accuſait les Anglais de ne chercher qu'à détruire entièrement le commerce de la France dans cette partie de l'Amérique. Ils étaient très-ſupérieurs, par leurs nombreuſes et riches colonies, dans l'Amérique ſeptentrionale; ils l'étaient encore plus ſur mer par leurs flottes; et ayant détruit la marine de France dans la guerre de 1741, ils ſe flattaient que rien ne leur réſiſterait,

ni dans le nouveau monde ni ſur nos mers : leurs eſpérances furent d'abord trompées.

Ils commencèrent, en 1756, par attaquer les Français vers le Canada; et ſans aucune déclaration de guerre, ils prirent plus de trois cents vaiſſeaux marchands, comme on ſaiſirait des barques de contrebande; ils s'emparèrent même de quelques navires des autres nations, qui portaient aux Français des marchandiſes. Le roi de France dans ces conjonctures eut une conduite toute différente de celle de *Louis XIV*. Il ſe contenta d'abord de demander juſtice; il ne permit pas ſeulement alors à ſes ſujets d'armer en courſe. *Louis XIV* avait parlé ſouvent aux autres cours avec ſupériorité ; *Louis XV* fit ſentir dans toutes les cours la ſupériorité que les Anglais affectaient. On avait reproché à *Louis XIV* une ambition qui tendait ſur terre à la monarchie univerſelle; *Louis XV* fit connaître la ſupériorité réelle que les Anglais prenaient ſur les mers.

Cependant *Louis XV* s'aſſurait quelque vengeance ; ſes troupes battaient les Anglais, en 1755, vers le Canada; il préparait dans ſes ports une flotte conſidérable, et il comptait attaquer par terre le roi d'Angleterre, *George II*, dans ſon électorat d'Hanovre. Cette irruption en Allemagne menaçait l'Europe

d'un embrafement allumé dans le nouveau monde. Ce fut alors que toute la politique de l'Europe fut changée. Le roi d'Angleterre appela une feconde fois du fond du Nord trente mille ruffes qu'il devait foudoyer. L'empire de Ruffie était l'allié de l'empereur et de l'impératrice reine de Hongrie. Le roi de Pruffe devait craindre que les Ruffes, les Impériaux et les Hanovriens ne tombaffent fur lui. Il avait environ cent quarante mille hommes en armes ; il n'héfita pas à fe liguer avec le roi d'Angleterre, pour empêcher d'une main que les Ruffes n'entraffent en Allemagne, et pour fermer de l'autre le chemin aux Français. Voila donc encore toute l'Europe en armes, et la France replongée dans de nouvelles calamités qu'on aurait pu éviter, fi on pouvait fe dérober à fa deftinée.

Le roi de France eut avec facilité et en un moment tout l'argent dont il avait befoin, par une de ces promptes reffources qu'on ne peut connaître que dans un royaume auffi opulent que la France. Vingt places nouvelles de fermiers généraux, et quelques emprunts, fuffirent pour foutenir les premières années de la guerre; facilité funefte qui ruina bientôt le royaume.

On feignit de menacer les côtes de l'Angleterre. Ce n'était plus le temps où la reine

Elifabeth, avec le fecours de fes feuls Anglais, ayant l'Ecoffe à craindre, et pouvant à peine contenir l'Irlande, foutint les prodigieux efforts de *Philippe II.* Le roi d'Angleterre, *George II*, fe crut obligé de faire venir des Hanovriens et des Heffois pour défendre fes côtes. L'Angleterre, qui n'avait pas prévu cette fuite de fon entreprife, murmura de fe voir inondée d'étrangers ; plufieurs citoyens pafsèrent de la fierté à la crainte, et tremblèrent pour léur liberté.

Le gouvernement anglais avait pris le change fur les deffeins de la France : il craignait une invafion, et ils ne fongeait pas à l'île de Minorque, ce fruit de tant de dépenfes prodiguées dans l'ancienne guerre de la fucceffion d'Efpagne.

Le maré-chal de *Richelieu* prend Minorque. 1756.

Les Anglais avaient pris, comme on a vu, Minorque fur l'Efpagne ; la poffeffion de cette conquête, affurée par tous les traités, leur était plus importante que Gibraltar qui n'eft point un port, et leur donnait l'empire de la Méditerranée. Le roi de France envoya dans cette île, fur la fin d'avril 1756, le maréchal duc de *Richelieu*, avec environ vingt bataillons, efcortés d'une douzaine de vaiffeaux du premier rang, et quelques frégates que les Anglais ne croyaient pas être fitôt prêtes : tout le fut à point nommé, et rien ne l'était

du côté des Anglais. Ils tentèrent au moins, mais trop tard, d'attaquer au mois de juin la flotte françaiſe commandée par le marquis de *la Galiſſonnière*. Cette bataille ne leur eût pas conſervé l'ile de Minorque, mais elle pouvait ſauver leur gloire. L'entrepriſe fut infructueuſe ; le marquis de *la Galiſſonnière* mit leur flotte en déſordre, et la repouſſa. Le miniſtère anglais vit quelque temps avec douleur qu'il avait forcé la France à établir une marine redoutable.

Il reſtait aux Anglais l'eſpérance de défendre la citadelle de Port-Mahon, qu'on regardait après Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte, par ſa ſituation, par la nature de ſon terrain, et par trente ans de ſoins qu'on avait mis à la fortifier : c'était partout un roc uni ; c'étaient des foſſés profonds de vingt pieds, et en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc ; c'étaient quatre-vingts mines ſous des ouvrages devant leſquels il était impoſſible d'ouvrir la tranchée : tout était impénétrable au canon, et la citadelle entourée par-tout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Le maréchal de *Richelieu* tenta une entrepriſe plus hardie que n'avait été celle de Berg-op-zoom ; ce fut de donner à la fois un aſſaut à tous ces ouvrages qui défendaient

le corps de la place. Il fut ſecondé dans cette entrepriſe audacieuſe par le comte de *Maillebois*, qui dans cette guerre déploya toujours de grands talens déjà exercés dans l'Italie.

On deſcendit dans les foſſés malgré le feu de l'artillerie anglaiſe; on planta des échelles hautes de treize pieds : les officiers et les ſoldats, parvenus au dernier échelon s'élançaient ſur le roc en montant ſur les épaules les uns des autres : c'eſt par cette audace difficile à comprendre qu'ils ſe rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage qu'elles avaient affaire à près de trois mille anglais, ſecondés de tout ce que la nature et l'art avaient fait pour les défendre.

Le lendemain la place ſe rendit. Les Anglais 10 juin.
ne pouvaient comprendre comment les ſoldats français avaient eſcaladé ces foſſés, dans leſquels il n'était guère poſſible à un homme de ſang-froid de deſcendre. Cette action donna une grande gloire au général et à la nation, mais ce fut le dernier de ſes ſuccès contre l'Angleterre.

On fut ſi indigné à Londres de n'avoir pu l'emporter ſur mer contre des Français, que l'amiral *Bing*, qui avait combattu le marquis de *la Galiſſonnière*, fut, d'après ſes inſtructions qui lui ordonnaient de tout riſquer pour

faire entrer dans le port de Mahon un convoi qu'il efcortait, condamné par une cour martiale à être arquebufé, en vertu d'une ancienne loi portée du temps de *Charles II.* En vain le maréchal de *Richelieu* envoya à l'auteur de cette hiftoire une déclaration qui juftifiait l'amiral *Bing*, déclaration parvenue bientôt au roi d'Angleterre; en vain les juges mêmes recommandèrent fortement le condamné à la clémence du roi, qui a le droit de faire grâce; cet amiral fut exécuté. Il était fils d'un autre amiral qui avait gagné la bataille de Meffine, en 1618. Il mourut avec une grande fermeté, et avant d'être frappé, il envoya fon mémoire juftificatif à l'auteur, et fes remercîmens au maréchal de *Richelieu.* (*a*)

(*a*) Le jour qu'on inveftit le fort Saint-Philippe, le chevalier de *Laurenci*, italien au fervice de France, trouva dans une maifon de campagne, appartenante à un commiffaire de la marine anglaife, parmi fes papiers, la table des fignaux de l'efcadre anglaife. Le maréchal l'envoya à M. de *la Galiffonnière* qui la reconnut pour être très-exacte dès que l'amiral *Bing* eut fait des fignaux. Ainfi M. de *la Galiffonnière* acquit un grand avantage fur fon ennemi.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXII.

Guerre en Allemagne. Un électeur de Brandebourg réſiſte à la maiſon d'Autriche, à l'empire allemand, à celui de Ruſſie, à la France. Evénemens mémorables.

On avait admiré *Louis XIV* d'avoir ſeul réſiſté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunies contre lui. Nous avons vu un événement plus extraordinaire : un électeur de Brandebourg tenir ſeul contre les forces de la maiſon d'Autriche, de la France, de la Ruſſie, de la Suède et de la moitié de l'Empire.

C'eſt un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la diſcipline de ſes troupes, et à la ſupériorité du capitaine. Le haſard peut faire gagner une bataille ; mais quand le faible réſiſte aux forts ſept années dans un pays tout ouvert, et répare les plus grands malheurs, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune. C'eſt en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais déſolé le monde.

On a déjà vu que le ſecond roi de Pruſſe était le ſeul prince de l'Europe qui eût un tréſor, et le ſeul qui ayant mis dans ſes armées une vraie diſcipline, avait établi une puiſſance

nouvelle en Allemagne. On a vu combien les préparatifs du père avaient enhardi le fils à braver ſeul la puiſſance autrichienne, et à s'emparer de la Siléſie.

L'impératrice-reine attendait que les conjonctures lui fourniſſent les moyens de rentrer dans cette province. C'eût été autrefois un objet indifférent pour l'Europe, qu'un petit pays annexé à la Bohême appartînt à une maiſon ou à une autre : mais la politique s'étant raffinée plus que perfectionnée en Europe, ainſi que tous les autres objets de l'eſprit humain, cette petite querelle a mis ſous les armes plus de cinq cents mille hommes. Il n'y eut jamais tant de combattans effectifs, ni dans les croiſades, ni dans les irruptions des conquérans de l'Aſie. Voici comment cette nouvelle ſcène s'ouvrit.

Eliſabeth, impératrice de Ruſſie, était liée avec l'impératrice *Marie-Théréſe* par d'anciens traités, par l'intérêt commun qui les uniſſait contre l'empire ottoman, et par une inclination réciproque. *Auguſte III*, roi de Pologne et électeur de Saxe, réconcilié avec l'impératrice-reine et attaché à la Ruſſie, à laquelle il devait le titre de roi de Pologne, était intimement uni avec ces deux ſouveraines. Ces trois puiſſances avaient chacune leurs griefs contre le roi *Frédéric III* de Pruſſe. *Marie-*

Thérèſe voyait la Siléſie arrachée à ſa maiſon; *Auguſte* et ſon conſeil ſouhaitaient un dédommagement pour la Saxe ruinée par le roi de Pruſſe dans la guerre de 1741, et il y avait entre *Eliſabeth* et *Frédéric* des ſujets de plainte perſonnels qui ſouvent influent plus qu'on ne penſe ſur la deſtinée des Etats.

Ces trois puiſſances, animées contre le roi de Pruſſe, avaient entre elles une étroite correſpondance, dont ce prince craignait les effets. L'Autriche augmentait ſes troupes; celles d'*Eliſabeth* étaient prêtes; mais le roi de Pologne, électeur de Saxe, était hors d'état de rien entreprendre; les finances de ſon électorat étaient épuiſées; nulle place conſidérable ne pouvait empêcher les Pruſſiens de marcher à Dreſde. Autant l'ordre et l'économie rendaient le Brandebourg formidable, autant la diſſipation avait affaibli la Saxe. Le conſeil ſaxon du roi de Pologne héſitait beaucoup d'entrer dans des meſures qui pouvaient lui être funeſtes.

Le roi de Pruſſe n'héſita pas, et dès l'année 16 janvier
1755, il prit ſeul, et ſans conſulter perſonne, 1759.
la réſolution de prévenir les puiſſances dont il avait de ſi grands ombrages. Il ſe ligua d'abord avec le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, ſur le refus que fit la France de s'unir à lui, s'aſſura du landgrave de Heſſe et de la maiſon de Brunſwick, et renonça ainſi à l'alliance de la France.

Ce fut alors que l'ancienne inimitié entre les maiſons de France et d'Autriche, fomentée depuis *Charles-Quint* et *François I*, fit place à une amitié qui parut ſincèrement établie, et qui étonna toutes les nations. Le roi de France, qui avait fait une guerre ſi cruelle à *Marie-Thérèſe*, devint ſon allié, et le roi de Pruſſe qui avait été allié de la France devint ſon ennemi. La France et l'Autriche s'unirent après trois cents ans d'une diſcorde toujours ſanglante. Ce que n'avaient pu tant de traités de paix, tant de mariages, un mécontentement reçu d'un électeur, et l'animoſité de quelques perſonnes alors toutes puiſſantes que le roi de Pruſſe avait bleſſées par des plaiſanteries, le fit en un moment. Le parlement d'Angleterre appela cette union *monſtrueuſe*; mais étant néceſſaire, elle était très-naturelle. On pouvait même eſpérer que ces deux maiſons puiſſantes réunies, ſecondées de la Ruſſie, de la Suède et de pluſieurs Etats de l'Empire, pourraient contenir le reſte de l'Europe.

Mai 1756. Le traité fut ſigné à Verſailles entre *Louis XV* et *Marie-Thérèſe*. L'abbé de *Bernis*, depuis cardinal, eut ſeul l'honneur de ce fameux traité qui détruiſait tout l'édifice du cardinal de *Richelieu*, et qui ſemblait en élever un autre plus haut et plus vaſte. Il fut bientôt après miniſtre d'Etat, et preſqu'auſſitôt diſgracié.

On ne voit que des révolutions dans les affaires publiques et particulières.

Le roi de Pruſſe, menacé de tous côtés, n'en fut que plus prompt à ſe mettre en campagne. Il fait marcher ſes troupes dans la Saxe qui était preſque ſans défenſe, comptant ſe faire de cette province un rempart contre la puiſſance autrichienne, et un chemin pour aller juſqu'à elle. Il s'empare d'abord de Leipſick; une partie de ſon armée ſe préſente devant Dreſde; le roi *Auguſte* ſe retire, comme ſon père devant *Charles XII;* il quitte ſa capitale, et va occuper le camp de Pirna, près de Kœnigſtein, ſur le chemin de la Bohême et ſur la rive de l'Elbe, où il ſe croit en ſureté.

(*) *Frédéric III* entre dans Dreſde en maître, ſous le nom de protecteur. La reine de Pologne, fille de l'empereur *Joſeph*, n'avait point voulu fuir; on lui demanda les clefs des archives. Sur le refus qu'elle fit de les donner, on ſe mit en devoir d'ouvrir les portes; la reine ſe plaça au-devant, ſe flattant qu'on reſpecterait ſa perſonne et ſa fermeté: on ne reſpecta ni l'une ni l'autre; elle vit ouvrir ce dépôt de l'Etat. Il importait au roi de Pruſſe d'y trouver des preuves des deſſeins de la Saxe contre lui;

(*) Je l'appelle toujours *Frédéric III*, parce que ſon père était *Frédéric Guillaume*, et ſon aïeul *Frédéric*, premier roi.

il trouva en effet des témoignages de la crainte qu'il inſpirait; mais cette même crainte, qui aurait dû forcer la cour de Dreſde à ſe mettre en défenſe, ne ſervit qu'à la rendre victime d'un voiſin puiſſant. Elle ſentit trop tard qu'il eût fallu, dans la ſituation où était la Saxe depuis tant d'années, donner tout à la guerre et rien aux plaiſirs Il eſt des poſitions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de ſe préparer à combattre, à vaincre ou à périr.

20 ſept. 1756. Au bruit de cette invaſion, le conſeil aulique de l'empereur déclara le roi de Pruſſe perturbateur de la paix publique, et rebelle. Il était difficile de faire valoir cette déclaration contre un prince qui avait près de cent cinquante mille combattans à ſes ordres, et qui paſſait déjà pour le plus grand général
12 octob. de l'Europe. Il répondit aux lois par une bataille; elle ſe donna entre lui et l'armée autrichienne qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohême, près d'un bourg nommé *Lovoſitz*.

Cette première bataille fut indéciſe par le nombre des morts, mais elle ne le fut point par les ſuites qu'elle eut. On ne put empêcher le roi de bloquer les Saxons dans le camp de Pirna même; les Autrichiens ne purent jamais leur prêter la main, et cette petite armée du roi de Pologne, compoſée d'environ treize à quatorze mille hommes, ſe rendit priſonnière de guerre ſept jours après la bataille.

Auguste, dans cette capitulation ſingulière, ſeul événement militaire entre lui et le roi de Pruſſe, demanda ſeulement qu'on ne fît point ſes gardes priſonniers. *Frédéric* répondit *qu'il ne pouvait écouter cette prière; que ſes gardes ſerviraient infailliblement contre lui, et qu'il ne voulait pas avoir la peine de les prendre une ſeconde fois.* Cette réponſe fut une terrible leçon à tous les princes, qu'il faut ſe rendre puiſſant quand on a un voiſin puiſſant.

Le roi de Pologne, ayant perdu ainſi ſon électorat et ſon armée, demanda des paſſeports à ſon ennemi pour aller en Pologne; ils lui furent aiſément accordés; on eut la politeſſe inſultante de lui fournir des chevaux de poſte. Il alla de ſes Etats héréditaires dans ſon royaume électif, où il ne trouva perſonne qui proposât même de s'armer pour ſecourir ſon roi. Tout l'électorat fut mis à contribution, et le roi de Pruſſe en feſant la guerre trouva dans les pays envahis de quoi la ſoutenir. La reine de Pologne ne ſuivit point ſon mari; elle reſta dans Dreſde, le chagrin y termina bientôt ſa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée; mais dans le cours de ces calamités publiques, un million de familles eſſuyaient des malheurs non moins grands, quoique plus obſcurs. Les magiſtrats municipaux de Leipſick firent des remontrances ſur les contributions que le

vainqueur leur imposait ; ils se dirent dans l'impuissance de payer ; on les mit en prison, et ils payèrent.

Jamais on ne donna tant de batailles que dans cette guerre. Les Russes entrèrent dans les Etats prussiens par la Pologne. Les Français, devenus auxiliaires de la reine d'Hongrie, combattirent pour lui faire rendre cette même Silésie, dont ils avaient contribué à la dépouiller, quelques années auparavant, lorsqu'ils étaient les alliés du roi de Prusse. Le roi d'Angleterre, qu'on avait vu le partisan le plus déclaré de la maison d'Autriche, devint un de ses plus dangereux ennemis. La Suède, qui autrefois avait porté de si grands coups à cette maison impériale d'Autriche, la servit alors contre le roi de Prusse, moyennant neuf cents mille francs que le ministère français lui donnait, et ce fut elle qui causa le moins de ravages.

L'Allemagne se vit déchirée par beaucoup plus d'armées nationales et étrangères, qu'il n'y en eut dans la fameuse guerre de trente ans.

Tandis que les Russes venaient au secours de l'Autriche par la Pologne, les Français entraient par le duché de Clèves, et par Vesel que les Prussiens abandonnèrent : ils prirent toute la Hesse ; ils marchèrent vers le pays d'Hanovre, contre une armée d'anglais, d'hanovriens,

d'heſſois, conduite par ce même duc de *Cumberland* qui avait attaqué *Louis XV* à Fontenoi.

Le roi de Pruſſe allait chercher l'armée autrichienne en Bohême ; il oppoſait un corps conſidérable aux Ruſſes. Les troupes de l'Empire, qu'on appelait les troupes d'exécution, étaient commandées pour pénétrer dans la Saxe, tombée toute entière au pouvoir du Pruſſien. Ainſi l'Allemagne était en proie à ſix armées formidables qui la dévoraient en même temps.

D'abord le roi de Pruſſe court attaquer le prince *Charles de Lorraine*, frère de l'empereur, et le générale *Broun*, auprès de Prague. La bataille fut ſanglante, le Pruſſien la gagna, et une partie de l'infanterie autrichienne fut obligée de ſe jeter dans Prague, où elle fut bloquée plus de deux mois par le vainqueur. Une foule de princes était dans la ville ; les proviſions commençaient à manquer; on ne doutait pas que Prague ne ſubît bientôt le joug, et que l'Autriche ne fût plus accablée par *Frédéric* que par *Guſtave-Adolphe*. 6 mai 1757.

Le vainqueur perdit tout le fruit de ſa conquête en voulant tout emporter à la fois. Le comte de *Kaunitz*, premier miniſtre de *Marie-Thérèſe*, homme auſſi actif dans le cabinet que le roi de Pruſſe l'était en campagne, avait déjà fait raſſembler une armée ſous le commandement du maréchal *Daun*. Le roi de

Bataille de Kolin ou de Chodemitz. 18 juillet 1777.

Pruſſe ne balança pas à courir attaquer cette armée que la réputation de ſes victoires devait intimider. Cette armée une fois diſſipée, Prague bombardée depuis quelque temps allait ſe rendre à diſcrétion. Il devenait le maître abſolu de l'Allemagne. Le maréchal *Daun* retrancha ſes troupes ſur la croupe d'une colline. Les Pruſſiens y montèrent juſqu'à ſept fois, comme à un aſſaut général; ils furent ſept fois repouſſés et renverſés. Le roi perdit environ vingt-cinq mille hommes, en morts, en bleſſés, en fuyards, en déſerteurs. Le prince *Charles de Lorraine*, renfermé dans Prague, en ſortit, et pourſuivit les Pruſſiens. La révolution fut auſſi grande que l'avaient été auparavant les exploits et les eſpérances du roi de Pruſſe.

Bataille de Haſtembeck. 29 juillet 1757.

Les Français, de leur côté, ſecondaient puiſſamment *Marie-Thérèſe*. Le maréchal d'*Eſtrées* qui les commandait avait déjà paſſé le Veſer: il ſuivit pas à pas le duc de *Cumberland* vers Minden; il l'atteignit vers Haſtembeck, lui livra bataille, et remporta une victoire complète. Les princes de *Condé* et de *la Marche-Conti* ſignalèrent dans cette journée leurs premières armes, et le ſang de France ſoutenait la gloire de la patrie contre le ſang d'Angleterre. On y perdit un comte de *Laval-Montmorenci*, et un brave officier traducteur de la tactique d'*Elien*, frère du même *Buſſi* qui s'eſt rendu ſi fameux dans

l'Inde. Un coup de fuſil, qu'on crut long-temps mortel, perça le comte du *Châtelet* de la maiſon de *Lorraine*, fils de cette célèbre marquiſe du *Châtelet*, dont le nom ne périra jamais parmi ceux qui ſavent qu'une dame françaiſe a commenté le grand *Newton*.

Remarquons ici que des intrigues de cour avaient déjà ôté le commandement au maréchal d'*Eſtrees*. Les ordres étaient partis pour lui faire cet affront, tandis qu'il gagnait une bataille. On affectait à la cour de ſe plaindre qu'il n'eût pas encore pris tout l'électorat d'Hanovre, et qu'il n'eût pas marché juſqu'à Magdebourg. On penſait que tout devait ſe terminer en une campagne. Telle avait été la confiance des Français quand ils firent un empereur, et qu'ils crurent diſpoſer des Etats de la maiſon d'Autriche, en 1741 : telle elle avait été quand, au commencement du ſiècle, *Louis XIV* et *Philippe V*, maîtres de l'Italie et de la Flandre, et ſecondés de deux électeurs, penſaient donner des lois à l'Europe : et l'on fut toujours trompé. Le maréchal d'*Eſtrées* diſait que ce n'était pas aſſez de s'avancer en Allemagne, qu'il fallait ſe préparer les moyens d'en ſortir. Sa conduite et ſa valeur prouvèrent que, lorſqu'on envoie une armée, on doit laiſſer faire le général ; car ſi on l'a choiſi, on a eu en lui de la confiance.

CHAPITRE XXXIII.

Suite des évènemens mémorables. L'armée anglaise obligée de capituler. Journée de Rosbach. Révolutions.

Le ministère de France avait déjà fait partir le maréchal de *Richelieu* pour commander l'armée du maréchal d'*Estrées*, avant qu'on eût su la victoire importante de ce général. Le maréchal de *Richelieu*, long-temps célèbre par les agrémens de sa figure et de son esprit, et devenu plus célèbre par la défense de Genes et par la prise de Minorque, alla combattre le duc de *Cumberland*; il le poussa jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, et là, il le força à capituler avec toute son armée. Cette capitulation, plus singulière qu'une bataille gagnée, était non moins glorieuse. L'armée du duc de *Cumberland* fut obligée, par écrit, de se retirer au-delà de l'Elbe, et de laisser le champ libre aux Français contre le roi de Prusse. Il ravageait la Saxe, mais on ruinait aussi son pays. Le général autrichien *Haddik* avait surpris la ville de Berlin, et lui avait épargné le pillage, moyennant huit cents mille de nos livres.

8 sept. 1757.

Alors la perte de ce monarque paraissait inévitable. Sa grande déroute auprès de

Prague, ſes troupes battues près de Landshut à l'entrée de la Siléſie, une bataille contre les Ruſſes, indéciſe, mais ſanglante, tout l'affaibliſſait.

Il pouvait être enveloppé d'un côté par l'armée du maréchal de *Richelieu*, et de l'autre par celle de l'Empire, tandis que les Autrichiens et les Ruſſes entraient en Siléſie. Sa perte paraiſſait ſi certaine, que le conſeil aulique n'héſita pas à déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'Empire, et qu'il était privé de tous ſes fiefs, droits, grâces, priviléges, &c. Il ſembla lui-même déſeſpérer pour lors de ſa fortune, et n'enviſagea plus qu'une mort glorieuſe. Il fit une eſpèce de teſtament philoſophique; et telle était la liberté de ſon eſprit au milieu de ſes malheurs, qu'il l'écrivit en vers français. Cette anecdote eſt unique.

22 auguſte 1757.

Le prince de *Soubiſe*, général d'un courage tranquille et ferme, d'un eſprit ſage, d'une conduite meſurée, marchait contre lui en Saxe, à la tête d'une forte armée que le miniſtère avait encore renforcée d'une partie de celle du maréchal de *Richelieu*. Cette armée était jointe à celle des Cercles, commandée par le prince d'*Hildbourghauſen*.

Bataille de Roſbach. Novemb 1757.

Frédéric, entouré de tant d'ennemis, prit le parti d'aller mourir, les armes à la main, dans les rangs de l'armée du prince de *Soubiſe*, et

cependant il prit toutes les mefures pour vaincre. Il alla reconnaître l'armée de France et des Cercles, et fe retira d'abord devant elle pour prendre une pofition avantageufe. Le prince d'*Hildbourghaufen* voulut abfolument attaquer. Son fentiment devait prévaloir, parce que les Français n'étaient qu'auxiliaires. On marcha près de Rosbach et de Mersbourg à l'armée pruffienne qui femblait être fous fes tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaiffent ; l'armée pruffienne paraît en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie.

Ce fpectacle frappa les yeux des troupes françaifes et impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu excercer les foldats français à la pruffienne ; enfuite on avait changé plufieurs évolutions dans cet exercice : le foldat ne favait plus où il en était ; fon ancienne manière de combattre était changée, il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Pruffiens avancer dans cet ordre fingulier, inconnu prefque par-tout ailleurs, il crut voir fes maîtres. L'artillerie du roi de Pruffe était auffi mieux fervie, et bien mieux poftée que celle de fes ennemis. Les troupes des Cercles s'enfuirent fans prefque rendre de combat. La cavalerie françaife, commandée par le marquis de *Caftries*, chargea

la cavalerie pruſſienne, et en perça quelques eſcadrons; mais cette valeur fut inutile.

Bientôt une terreur panique ſe répandit partout; l'infanterie françaiſe ſe retira en déſordre devant ſix bataillons pruſſiens. Ce ne fut point une bataille, ce fut une armée entière qui ſe préſenta au combat, et qui s'en alla. L'hiſtoire n'a guère d'exemples d'une pareille journée; il ne reſta que deux régimens ſuiſſes ſur le champ de bataille; le prince de *Soubiſe* alla à eux au milieu du feu, et les fit retirer au petit pas.

Le régiment de *Diesbach* eſſuya ſur-tout très-long-temps le feu du canon et de la mouſqueterie, et les approches de la cavalerie. Le prince de *Soubiſe* empêcha qu'il ne fût entamé en partageant toujours ſes dangers. (*a*) Cette étrange journée changeait entièrement la face des affaires. Le murmure fut univerſel dans Paris. Le même général remporta une victoire ſur les Hanovriens et les Heſſois, l'année ſuivante, et on en a parlé à peine. On a déjà obſervé que tel eſt l'eſprit d'une grande ville heureuſe et oiſive dont on ambitionne le ſuffrage.

(*a*) C'eſt contre le colonel *Diesbach* qu'il a plu au nommé *la Beaumelle* de ſe déchaîner dans un libelle intitulé : *Mes penſées*, ainſi que contre les d'*Erlach*, les *Sinner*, et toutes les illuſtres familles de la Suiſſe, qui prodiguent leur ſang depuis deux ſiecles pour les rois de France. La groſſièreté impudente de cet homme doit être réprimée dans toutes les occaſions.

Le miniſtère de France n'avait point voulu ratifier la convention et les lois que le maréchal de *Richelieu* avait impoſées au duc de *Cumberland*. Les Anglais ſe crurent, non ſans raiſon, dégagés de leur parole. La ratification de Verſailles n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosbach. Il n'était plus temps même avant la bataille de Rosbach; la cour de Londres avait pris la réſolution de rompre la convention : le prince *Ferdinand de Brunſwick* était déjà choiſi pour commander l'armée réfugiée ſous Stade, et ſe propoſait d'attaquer l'armée françaiſe affaiblie et diſperſée dans l'électorat d'Hanovre. La fermeté du maréchal de *Richelieu* et l'habileté du comte de *Maillebois* firent échouer ce projet. L'armée ſe raſſembla ſans perte, et de ſavantes manœuvres forcèrent l'armée du prince *Ferdinand* à ſe retirer et à prendre ſes quartiers. Mais le maréchal de *Richelieu* et le comte de *Maillebois* ayant été rappelés, les Anglais reprirent bientôt l'électorat d'Hanovre, et repouſsèrent les Français juſque ſur le Rhin.

Si la journée de Rosbach était inouie, ce que fit le roi de Pruſſe après cette victoire inespérée fut encore plus extraordinaire. Il vole en Siléſie, où les Autrichiens vainqueurs avaient défait ſes troupes, et s'étaient emparés de Schveidnitz et de Breſlau. Sans ſon extrême

diligence

diligence, la Siléfie était perdue pour lui, et la bataille de Rosbach lui devenait inutile.

Il arrive au bout d'un mois vis-à-vis des Autrichiens. A peine arrivé, il les attaque avec furie. On combattit pendant cinq heures. *Frédéric* fut pleinement victorieux ; il rentra dans Schveidnitz et dans Breflau. Ce ne fut depuis qu'une viciffitude continuelle de combats fréquens gagnés ou perdus. Les Français feuls furent prefque toujours malheureux ; mais le gouvernement ne fut jamais découragé, et la France s'épuifa à faire marcher continuellement des armées en Allemagne.

Bataille de Liffa. 5 décembre 1757.

Le roi de Pruffe s'affaibliffait en combattant : les Ruffes lui prirent tout le royaume de Pruffe, et dévaftèrent fa Poméranie, tandis qu'il dévaftait la Saxe. Les Autrichiens et enfuite les Ruffes entrèrent dans Berlin. Prefque tous les tréfors de fon père, et ceux qu'il avait lui-même amaffés, étaient néceffairement diffipés dans cette guerre ruineufe pour tous les partis : il fut obligé de recourir aux fubfides de l'Angleterre. Les Autrichiens, les Français et les Ruffes ne fe découragèrent jamais, et le pourfuivirent toujours. Sa famille n'ofait plus refter à Berlin continuellement expofé ; elle était réfugiée à Magdebourg ; pour lui, après tant de fuccès divers, il était, en 1762, retranché fous Breflau. *Marie-Thérèfe* femblait toucher

au moment de recouvrer sa Silésie. Il n'avait
6 janvier 1762. plus Dresde, ni rien de la partie de la Saxe qui touche à la Bohême. Le roi de Pologne espérait de rentrer dans ses Etats héréditaires, lorsque la mort d'*Elisabeth*, impératrice de Russie, donna encore une nouvelle face aux affaires qui changèrent si souvent.

Le nouvel empereur, *Pierre III*, était l'ami secret du roi de Prusse depuis long-temps. Non-seulement il fit la paix avec lui dès qu'il fut sur le trône, mais il devint son allié contre cette même impératrice-reine, dont *Elisabeth* avait été l'amie la plus constante. Ainsi on vit tout d'un coup le roi de Prusse, qui était auparavant si pressé par les Russes et les Autrichiens, se préparer à entrer en Bohême à l'aide d'une armée de ces mêmes Russes qui combattaient contre lui quelques semaines auparavant.

Cette nouvelle situation fut aussi promptement dérangée qu'elle avait été formée; une révolution subite changea les affaires de la Russie.

Pierre III voulait répudier sa femme, et indisposait contre lui la nation. Il avait dit un jour, étant ivre, au régiment *Préobasinski*, à la parade, qu'il le battrait avec cinquante prussiens. Ce fut ce régiment qui prévint tous ses desseins, et qui le détrôna. Les soldats et le peuple se déclarèrent contre lui. Il fut pour-

ſuivi, pris et mis dans une priſon où il ne ſe conſola qu'en buvant du punch pendant huit jours de ſuite, au bout deſquels il mourut. L'armée et les citoyens proclamèrent d'une commune voix ſa femme, *Catherine d'Anhalt*, impératrice, quoiqu'elle fût étrangère, étant de cette maiſon d'*Aſcanie*, l'une des plus anciennes de l'Europe. C'eſt elle qui depuis eſt devenue la véritable légiſlatrice de ce vaſte empire. Ainſi la Ruſſie a été gouvernée par cinq femmes de ſuite, *Catherine*, veuve de *Pierre le grand; Anne*, nièce de ce monarque; la ducheſſe de *Brunſvick*, régente ſous le court empire de ſon malheureux fils, le prince *Iwan; Eliſabeth*, fille du czar *Pierre le grand* et de *Catherine I;* et enfin cette *Catherine II* qui s'eſt fait en ſi peu de temps un ſi grand nom. Cette ſucceſſion de cinq femmes ſans interruption eſt une choſe unique dans l'hiſtoire du monde.

Mort de *Pierre III*, empereur de Ruſſie. 28 juillet.

Le roi de Pruſſe, privé du ſecours de l'empereur ruſſe, qui voulait combattre ſous lui, n'en continua pas moins la guerre contre la maiſon d'Autriche, la moitié de l'Empire, la France et la Suède.

Il eſt vrai que les exploits des Suédois n'étaient pas ceux de *Guſtave-Adolphe*. Sa ſœur, femme du roi de Suède, n'avait nulle envie de lui faire du mal. Ce n'était pas la cour

de Stockholm qui armait contre lui, c'était le ſénat; et le ſénat n'armait que parce que la France lui donnait de l'argent. La cour, qui n'était pas aſſez puiſſante pour empêcher ce ſénat d'envoyer des troupes en Poméranie, l'était aſſez pour les rendre inutiles; et, dans le fond, les Suédois feſaient ſemblant de faire la guerre pour le peu d'argent qu'on leur donnait.

Ce fut en Allemagne principalement que le ſang fut toujours répandu. Les frontières de France ne furent jamais entamées. L'Allemagne devint un gouffre qui engloutiſſait le ſang et l'argent de la France. Les bornes de cette hiſtoire, qui n'eſt qu'un précis, ne permettent pas de raconter ce nombre prodigieux de combats livrés depuis les bords de la mer Baltique juſqu'au Rhin; preſqu'aucune bataille n'eut de grandes ſuites, parce que chaque puiſſance avait toujours des reſſources. Il n'en était pas de même en Amérique et dans l'Inde, où la perte de douze cents hommes eſt irréparable. La journée même de Rosbach ne fut ſuivie d'aucune révolution. La bataille
auguſte. que les Français perdirent auprès de Minden, en 1759, et les autres échecs qu'ils eſſuyèrent, les firent rétrograder; mais ils reſtèrent toujours en Allemagne. Lorſqu'ils furent battus à
23 juin 1758. Crevelt, entre Clèves et Cologne, ils reſtèrent

pourtant encore les maîtres du duché de Clèves et de la ville de Gueldres. Ce qui fut le plus remarquable dans cette journée de Crevelt, ce fut la perte du comte de *Gisors*, fils unique du maréchal de *Belle-Isle*, blessé en combattant à la tête des carabiniers. C'était le jeune homme de la plus grande espérance, également instruit dans les affaires et dans l'art militaire, capable des grandes vues et des détails, d'une politesse égale à sa valeur, chéri à la cour et à l'armée. Le prince héréditaire de *Brunswick* qui le prit prisonnier, en eut soin comme de son frère, ne le quitta point jusqu'à sa mort, qu'il honora de ses larmes. Il l'aima d'autant plus qu'il retrouvait en lui son caractère. C'est ce même prince de *Brunswick* qui voyagea depuis en France et dans une grande partie de l'Europe; que j'ai vu jouir si modestement de sa renommée et des sentimens qu'on lui devait. Il combattait alors tantôt en chef, tantôt sous le prince de *Brunswick*, son oncle, beau-frère du roi de Prusse, qui acquit une grande réputation et qui avait la même modestie, compagne de la véritable gloire, et apanage de sa famille. Le prince héréditaire commandait dans plusieurs occasions des corps séparés, et il fut souvent aussi heureux qu'audacieux.

La bataille de Crevelt, dont on ne parlait à 13 avril
Paris qu'avec le plus grand découragement, 1759.

n'empêcha pas le duc de *Broglie* de remporter une victoire complète à Bergen vers Francfort, contre ces mêmes princes de *Brunſwick*, victorieux ailleurs, et de mériter la dignité de maréchal de France, à l'exemple de ſon père et de ſon grand-père. Mais ce même prince gagna encore, en 1760, la bataille de Varbourg, où furent bleſſés le marquis de *Caſtries*, le prince de *Rohan-Rochefort*, ſon couſin le marquis de *Bétiſi*, le comte de *la Tour-du-Pin*, le marquis de *Valence* et une quantité prodigieuſe d'officiers français. Leur malheur était une preuve de leur courage.

Le comte de *Montbarey*, à la tête du régiment de la couronne, ſoutint long-temps l'effort des ennemis ; il y fut bleſſé d'un coup de canon et de deux coups de fuſil.

Les braves actions de tant d'officiers et de ſoldats ſont innombrables dans toutes les guerres ; mais il y en a eu de ſi ſingulières, de ſi uniques dans leur eſpèce, que ce ſerait manquer à la patrie que de les laiſſer dans l'oubli. En voici une, par exemple, qui mérite d'être à jamais conſervée dans la mémoire des Français.

Le prince héréditaire de *Brunſwick* aſſiégeait Veſel, dont la priſe eût porté la guerre ſur
15 octob. le bas Rhin, et dans le Brabant ; cet évé-
1758. nement eût pu engager les Hollandais à ſe

déclarer contre nous. Le marquis de *Castries* commandait l'armée françaiſe formée à la hâte. Veſel allait ſuccomber aux attaques du prince héréditaire. Le marquis de *Castries* s'avança avec rapidité, emporta Rhinsberg, l'épée à la main, et jeta des ſecours dans Veſel. Méditant une action plus déciſive encore, il vint camper, le 15 octobre, à un quart de lieue de l'abbaye appelée Cloſter-camp. Le prince ne crut pas devoir l'attendre devant Veſel; il ſe décida à l'attaquer, et ſe porta au-devant de lui, par une marche forcée, la nuit du 15 au 16.

Le général Français, qui ſe doute du deſſein du prince, fait coucher ſon armée ſous les armes; il envoie à la découverte, pendant la nuit, M. d'*Aſſas*, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis en embuſcade l'environnent et le ſaiſiſſent à peu de diſtance de ſon régiment. Ils lui préſentent la baïonnette, et lui diſent que, s'il fait du bruit, il eſt mort. M. d'*Aſſas* ſe recueille un moment pour mieux renforcer ſa voix, il crie, *à moi*, *Auvergne*, *voilà les ennemis;* il tombe auſſitôt percé de coups. Ce dévouement, digne des anciens Romains, aurait été immortaliſé par eux. On dreſſait alors des ſtatues à de pareils hommes; dans nos jours ils ſont oubliés,

et ce n'eſt que long-temps après avoir écrit cette hiſtoire, que j'ai appris cette action ſi mémorable. J'apprends qu'elle vient enfin d'être récompenſée par une penſion de mille livres accordée à perpétuité aux aînés de ce nom.

Ces ſuccès divers du jeune prince héréditaire n'empêchèrent pas non plus que le prince de
30 auguſte 1762. *Condé*, à peu-près de ſon âge, et rival de ſa gloire, n'eût ſur lui un avantage à ſix lieues de Francfort vers la Vétéravie; c'eſt là que le prince de *Brunſwick* fut bleſſé, et qu'on vit tous les officiers français s'intéreſſer à ſa guériſon comme les ſiens propres.

Quel fut le réſultat de cette multitude innombrable de combats, dont le récit même ennuie aujourd'hui ceux qui s'y ſont ſignalés? que reſte-t-il de tant d'efforts? Rien que du ſang inutilement verſé dans des pays incultes et déſolés, des villages ruinés, des familles réduites à la mendicité; et rarement même un bruit ſourd de ces calamités perçait-il juſque dans Paris toujours profondément occupé de plaiſirs ou de diſputes également frivoles.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXIV.

Les Français malheureux dans les quatre parties du monde. Désastres du gouverneur Dupleix. Supplice du général Lalli.

La France alors semblait plus épuisée d'hommes et d'argent dans son union avec l'Autriche, qu'elle n'avait paru l'être dans deux cents ans de guerre contre elle. C'est ainsi que sous *Louis XIV* il en avait coûté pour secourir l'Espagne, plus qu'on n'avait prodigué pour la combattre depuis *Louis XII.* Les ressources de la France ont fermé ces plaies ; mais elles n'ont pu réparer encore celles qu'elle a reçues en Asie, en Afrique et en Amérique.

Elle parut d'abord triomphante en Asie. La compagnie des Indes était devenue conquérante pour son malheur. L'empire de l'Inde, depuis l'irruption de *Sha-Nadir*, n'était plus qu'une anarchie. Les soubabs, qui sont des vice-rois, ou plutôt des rois tributaires, achetaient leurs royaumes à la Porte du grand padisha mogol, et revendaient leurs provinces à des nababs qui cédaient, à prix d'argent, des districts à des raïas. Souvent les ministres du mogol ayant donné une patente de roi, donnaient la même patente à qui en payait

davantage. Soubab, nabab, raïa, en uſaient de même. Chacun ſoutenait par les armes un droit chèrement acheté. Les Marattes ſe déclaraient pour celui qui les payait le mieux, et pillaient amis et ennemis. Deux bataillons français ou anglais pouvaient battre ces multitudes indiſciplinées, qui n'avaient nul art, et qui même, aux Marattes près, manquaient de courage. Les plus faibles imploraient donc, pour être ſouverains dans l'Inde, la protection des marchands venus de France et d'Angleterre, qui pouvaient leur fournir quelques ſoldats et quelques officiers d'Europe. C'eſt dans ces occaſions qu'un ſimple capitaine pouvait quelquefois faire une plus grande fortune dans ces pays qu'aucun général parmi nous.

Pendant que les princes de la preſqu'île ſe battaient entre eux, on a vu que ces marchands anglais et français ſe battaient auſſi, parce que leurs rois étaient ennemis en Europe.

Après la paix de 1748, le gouverneur *Dupleix* conſerva le peu de troupes qu'il avait, tant les ſoldats d'Europe, qu'on appelle blancs, que les noirs des îles tranſplantés dans l'Inde, et les cipayes et pions indiens.

Un des ſous-tyrans de ces contrées, nommé *Chandaſaeb*, aventurier arabe, né dans le déſert qui eſt au ſud-eſt de Jéruſalem, tranſplanté dans l'Inde pour y faire fortune, était devenu gendre du nabab d'Arcate. Cet

arabe aſſaſſina ſon beau-père, ſon frère et ſon neveu. Ayant éprouvé des revers peu proportionnés à ſes crimes, il eut recours au gouverneur *Dupleix* pour obtenir la nababie d'Arcate, dont dépend Pondichéri. *Dupleix* lui prêta d'abord ſecrètement dix mille louis d'or qui, joints aux débris de la fortune de ce ſcélérat, lui valurent cette vice-royauté d'Arcate. Son argent et ſes intrigues lui obtinrent le diplôme de ce vice-roi d'Arcate. Dès qu'il en eſt en poſſeſſion, *Dupleix* lui prête des troupes. Il combat avec ces troupes réunies aux ſiennes le véritable vice-roi d'Arcate. C'était ce même *Anaverdi-kan*, âgé de cent ſept ans, dont nous avons déjà parlé, qui fut aſſaſſiné à la tête de ſon armée.

Le vainqueur *Chandaſaeb*, devenu poſſeſſeur des tréſors du mort, diſtribua la valeur de deux cents mille francs aux ſoldats de Pondichéri, combla les officiers de préſens, et fit enſuite une donation de trente-cinq aldées à la compagnie des Indes. *Aldée* ſignifie *village*; c'eſt encore le terme dont on ſe ſert en Eſpagne depuis l'invaſion des Arabes, qui dominèrent également dans l'Eſpagne et dans l'Inde, et dont la langue a laiſſé des traces dans plus de cent provinces.

Ce ſuccès éveilla les Anglais. Ils prirent auſſitôt le parti de la famille vaincue. Il y eut

deux nababs; et comme le ſoubab ou roi de Décan était lié avec le gouverneur de Pondichéri, un autre roi, ſon compétiteur, s'unit avec les Anglais. Voilà donc encore une guerre ſanglante allumée entre les comptoirs de France et d'Angleterre ſur les côtes de Coromandel, pendant que l'Europe jouiſſait de la paix. On conſumait de part et d'autre dans cette guerre tous les fonds deſtinés au commerce, et chacun eſpérait ſe dédommager ſur les tréſors des princes indiens.

On montra des deux côtés un grand courage. MM. d'*Auteuil*, de *Buſſi*, *Laſs*, et beaucoup d'autres, ſe ſignalèrent par des actions qui auraient eu de l'éclat dans les armées du maréchal de *Saxe.* Il y eut ſur-tout un exploit auſſi ſurprenant qu'il eſt indubitable; c'eſt qu'un officier, nommé M. de *la Touche*, ſuivi de trois cents français, entouré d'une armée de quatre-vingts mille hommes qui menaçait Pondichéri, pénétra la nuit dans leur camp, tua douze cents ennemis ſans perdre plus de deux ſoldats, jeta l'épouvante dans cette grande armée, et la diſperſa toute entière. C'était une journée ſupérieure à celle des trois cents ſpartiates au pas des Thermopyles, puiſque ces ſpartiates y périrent, et que les Français furent vainqueurs. Mais nous ne ſavons peut-être pas célébrer aſſez ce qui

mérite de l'être, et la multitude innombrable de nos combats en étouffe la gloire.

Le roi protégé par les Français s'appelait *Mouza-Ferſingue*. Il était neveu du roi favoriſé par les Anglais. L'oncle avait fait le neveu priſonnier, et cependant il ne l'avait point encore mis à mort, malgré les uſages de la famille. Il le traînait chargé de fers à la ſuite de ſes armées, avec une partie de ſes tréſors. Le gouverneur *Dupleix* négocia ſi bien avec les officiers de l'armée ennemie, que dans un ſecond combat le vainqueur de *Mouza-Ferſingue* fut aſſaſſiné. Le captif fut roi, et les tréſors de ſon ennemi furent ſa conquête. Il y avait dans le camp dix-ſept millions d'argent comptant. *Mouza-Ferſingue* en promit la plus grande partie à la compagnie des Indes; la petite armée françaiſe partagea douze cents mille francs. Tous les officiers furent mieux récompenſés qu'ils ne l'auraient été d'aucune puiſſance de l'Europe.

Dupleix reçut *Mouza-Ferſingue* dans Pondichéri, comme un grand roi fait les honneurs de ſa cour à un monarque voiſin. Le nouveau ſoubab, qui lui devait ſa couronne, donna à ſon protecteur quatre-vingts aldées, une penſion de deux cents quarante mille livres pour lui, autant pour madame *Dupleix*, une de quarante mille écus pour une fille de

madame *Dupleix*, du premier lit. *Chandaſaeb*, bienfaiteur et protégé, fut nommé vice-roi d'Arcate. La pompe de *Dupleix* égalait au moins celle des deux princes. Il alla au-devant d'eux, porté dans une palanquin, eſcorté de cinq cents gardes précédés d'une muſique guerrière, et ſuivis d'éléphans armés.

Après la mort de ſon protégé *Mouza-Ferſingue*, tué dans une ſédition de ſes troupes, il nomma encore un autre roi, et il en reçut quatre petites provinces en don pour la compagnie. On lui diſait de toutes parts qu'il ferait trembler le grand mogol avant un an. Il était ſouverain en effet; car ayant acheté une patente de vice-roi de Carnate à la chancellerie du grand mogol même, pour la ſomme modique de deux cents quarante mille livres, il ſe trouvait égal à ſa créature *Chandaſaeb*, et très-ſupérieur par ſon crédit. Marquis en France et décoré du grand ordre de Saint-Louis, ces faibles honneurs étaient fort peu de choſe en comparaiſon de ſes dignités et de ſon pouvoir dans l'Inde. J'ai vu des lettres où ſa femme était traitée de reine. Tant de ſuccès et de gloire éblouirent alors les yeux de la compagnie, des actionnaires, et même du miniſtère; la chaleur de l'enthouſiaſme fut preſque auſſi grande que dans les commencemens du ſyſtême; et les eſpérances étaient bien autre-

ment fondées, car il paraiſſait que les ſeules terres concédées à la compagnie rapportaient environ trente-neuf millions annuels. On vendait, année commune, pour vingt millions d'effets en France, au port de l'Orient; il ſemblait que la compagnie dût compter ſur cinquante millions par année, tous frais faits. Il n'y a point de ſouverain en Europe, ni peut-être ſur la terre, qui ait un tel revenu quand toutes les charges ſont acquittées.

L'excès même de cette richeſſe devait la rendre ſuſpecte. Auſſi toutes ces grandeurs et toutes ces proſpérités s'évanouirent comme un ſonge; et la France, pour la ſeconde fois, s'aperçut qu'elle n'avait été opulente qu'en chimères.

Le marquis *Dupleix* voulut faire aſſiéger la capitale du Maduré, dans le voiſinage d'Arcate. Les Anglais y envoyèrent du ſecours. Les officiers lui repréſentèrent l'impoſſibilité de l'entrepriſe; il s'y obſtina, et ayant donné des ordres plutôt en roi qui veut être obéi qu'en homme chargé du maintien de la compagnie, il arriva que les aſſiégeans furent vaincus par les aſſiégés. La moitié de ſon armée fut tuée, l'autre captive. Les dépenſes immenſes prodiguées pour ces conquêtes furent perdues, et ſon protégé *Chandaſaeb*, ayant été pris dans cette déroute, eut la tête tranchée. Ce Mars 1752.

fut le fameux lord *Clive* qui eut la part principale à la victoire. C'eſt par-là qu'il commença ſa glorieuſe carrière, qui a valu depuis à la compagnie anglaiſe preſque tout le Bengale. Il acquit et conſerva la grandeur et les richeſſes que *Dupleix* avait entrevues. Enfin depuis ce jour la compagnie françaiſe tomba dans la plus triſte décadence.

Dupleix fut rappelé en 1753. A celui qui avait joué le rôle d'un grand roi, on donna un ſucceſſeur qui n'agit qu'en bon marchand. *Dupleix* fut réduit à diſputer à Paris les triſtes reſtes de ſa fortune contre la compagnie des Indes, et à ſolliciter des audiences dans l'antichambre de ſes juges. Il en mourut bientôt de chagrin; mais Pondichéri était réſervé à de plus grands malheurs.

La guerre funeſte de 1756 ayant éclaté en Europe, le miniſtère français craignant avec trop juſte raiſon pour Pondichéri et pour tous les établiſſemens de l'Inde, y envoya le lieutenant général comte de *Lalli*. C'était un irlandais de ces familles qui ſe tranſplantèrent en France avec celle de l'infortuné *Jacques II*. Il s'était ſi fort diſtingué à la bataille de Fontenoi, où il avait pris de ſa main pluſieurs officiers anglais, que le roi le fit colonel ſur le champ de bataille. C'était lui qui avait formé le plan, plus audacieux que

praticable, de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, lorſque le prince *Charles Edouard* y diſputait la couronne. Sa haine contre les Anglais et ſon courage le firent choiſir de préférence pour aller les combattre ſur les côtes de Coromandel. Mais malheureuſement il ne joignait pas à ſa valeur la prudence, la modération, la patience, néceſſaires dans une commiſſion ſi épineuſe.

Il s'était figuré qu'Arcate était encore le pays de la richeſſe, que Pondichéri était bien pourvu de tout, qu'il ſerait parfaitement ſecondé de la compagnie et des troupes, et ſur-tout de ſon ancien régiment irlandais qu'il menait avec lui. Il fut trompé dans toutes ſes eſpérances. Point d'argent dans les caiſſes, peu de munitions de toute eſpèce, des noirs et des cipayes pour armée, des particuliers riches et la colonie pauvre; nulle ſubordination. Ces objets l'irritèrent et allumèrent en lui cette mauvaiſe humeur qui ſied ſi mal à un chef, et qui nuit toujours aux affaires. S'il avait ménagé le conſeil, s'il avait careſſé les principaux officiers, il aurait pu ſe procurer des ſecours d'argent, établir l'union, et mettre en ſureté Pondichéri.

La direction de la compagnie des Indes l'avait conjuré, à ſon départ, de *réformer les abus ſans nombre*, *la prodigalité outrée*, *et le*

grand désordre qui absorbait tous les revenus. Il se prévalut trop de cette prière, et se fit des ennemis de tous ceux qui lui devaient obéir.

Lalli arrive à Pondichéri, le 28 avril 1758.

Malgré le triste aspect sous lequel il envisageait tous les objets, il eut d'abord des succès heureux. Il prit aux Anglais le fort Saint-David à quelques lieues de Pondichéri, et en rasa les murs. Si l'on veut bien connaître la source de sa catastrophe si intéressante pour tout le militaire, il faut lire la lettre qu'il écrivit du camp devant Saint-David à *Duval Leyrit*, qui était gouverneur de la ville de Pondichéri pour la compagnie.

18 mai 1758.

» Cette lettre, Monsieur, sera un secret » éternel entre vous et moi, si vous me fournissez les moyens de terminer mon entreprise. Je vous ai laissé cent mille livres de » mon argent pour vous aider à subvenir » aux frais qu'elle exige. Je n'ai pas trouvé » en arrivant la ressource de cent sous dans » votre bourse ni dans celle de tout votre » conseil. Vous m'avez refusé les uns et les » autres d'y employer votre crédit. Je vous » crois cependant tous plus redevables à la » compagnie que moi, qui n'ai malheureusement l'honneur de la connaître que pour » y avoir perdu la moitié de mon bien, en » 1720. Si vous continuez à me laisser » manquer de tout, et exposé à faire face à

„ un mécontentement général, non - ſeule-
„ ment j'inſtruirai le roi et la compagnie du
„ beau zèle que ſes employés témoignent ici
„ pour leur ſervice, mais je prendrai des meſu-
„ res efficaces pour ne pas dépendre ,dans le
„ court ſéjour que je déſire faire dans ce pays,
„ de l'eſprit de parti et des motifs perſonnels
„ dont je vois que chaque membre paraît
„ occupé, au riſque total de la compagnie. „

Une telle lettre ne devait ni lui faire des amis, ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concuſſionnaire, mais il montra indiſcrètement une telle envie contre tous ceux qui s'étaient enrichis, que la haine publique en augmenta. Toutes les opérations de la guerre en ſouffrirent. Je trouve dans un journal de l'Inde, fait par un officier principal, ces propres paroles : „ Il ne parle que de chaînes
„ et de cachots, ſans avoir égard à la diſtinc-
„ tion et à l'âge des perſonnes. Il vient de
„ traiter ainſi M. de *Moracin* lui-même. M. de
„ *Lalli* ſe plaint de tout le monde, et tout
„ le monde ſe plaint de lui. Il a dit à M.
„ le comte de.... Je ſens qu'on me déteſte,
„ et qu'on voudrait me voir bien loin. Je
„ vous engage ma parole d'honneur, et je
„ vous la donnerai par écrit, que ſi M. de
„ *Leyrit* veut me donner cinq cents mille
„ francs, je me démets de ma charge, et
„ je paſſe en France ſur la frégate. „

Le journal dit enſuite : ,, On eſt aujour-
,, d'hui à Pondichéri dans le plus grand
,, embarras. On n'y a pas pu ramaſſer cent
,, mille roupies ; les ſoldats menacent haute-
,, ment de paſſer en corps chez l'ennemi. ,,

Décemb. 1758. Malgré cette horrible confuſion, il eut le courage d'aller aſſiéger Madraſs, et s'empara d'abord de toute la ville noire ; mais ce fut préciſément ce qui l'empêcha de réuſſir devant la ville haute, qui eſt le fort Saint-George. Il écrivait de ſon camp devant ce fort, le 11 février 1759 : ,, Si nous manquons Madraſs,
,, comme je le crois, la principale raiſon à
,, laquelle il faudra l'attribuer, eſt le pillage
,, de quinze millions au moins, tant de
,, dévaſté que de répandu dans le ſoldat, et,
,, j'ai honte de le dire, dans l'officier qui n'a
,, pas craint de ſe ſervir de mon nom en
,, s'emparant des cipayes chelingues et autres,
,, pour faire paſſer à Pondichéri un butin que
,, vous auriez dû faire arrêter, vu ſon énorme
,, quantité. ,,

J'ai le journal d'un officier général que j'ai déjà cité. L'auteur n'eſt pas l'ami du comte de *Lalli*, il s'en faut beaucoup ; ſon témoignage n'en eſt que plus recevable, quand il atteſte les mêmes griefs qui feſaient le déſeſpoir de *Lalli*. Voici notamment comme il s'exprime.

,, Le pillage immenſe que les troupes

„ avaient fait dans la ville noire, avait mis „ parmi elles l'abondance. De grands maga- „ ſins de liqueurs fortes y entretenaient „ l'ivrognerie et tous les maux dont elle eſt „ le germe. C'eſt une ſituation qu'il faut avoir „ vue. Les travaux, les gardes de la tranchée „ étaient faits par des hommes ivres. Le „ régiment de Lorraine fut ſeul exempt de „ cette contagion; mais les autres corps s'y „ diſtinguèrent. Le régiment de *Lalli* ſe ſur- „ paſſa. De-là les ſcènes les plus honteuſes „ et les plus deſtructives de la ſubordination „ et de la diſcipline. On a vu des officiers „ ſe colleter avec des ſoldats, et mille autres „ actions infames, dont le détail renfermé „ dans les bornes de la vérité la plus exacte, „ paraîtrait une exagération monſtrueuſe. „

Le comte de *Lalli* écrivait avec encore plus de déſeſpoir cette lettre funeſte : „ L'enfer „ m'a vomi dans ce pays d'iniquités, et „ j'attends, comme *Jonas*, la baleine qui me „ recevra dans ſon ventre. „ 27 décembre 1758.

Dans un tel déſordre rien ne pouvait réuſſir. On leva le ſiége après avoir perdu une partie de l'armée. Les autres entrepriſes furent encore plus malheureuſes ſur terre et ſur mer. Les troupes ſe révoltent, on les apaiſe à peine. Le général les mène dans la province d'Arcate, pour reprendre la fortereſſe de 18 février 1759.

Vandavachi; les Anglais s'en étaient emparés après deux tentatives inutiles, dans l'une desquelles ils avaient été complètement battus par le chevalier de *Geogeghan. Lalli* osa les attaquer avec des forces inférieures; il les eût vaincus s'il eût été secondé : mais il ne remporta de cette expédition que l'honneur d'avoir donné une nouvelle preuve de ce courage opiniâtre qui fesait son caractère.

Après bien d'autres pertes, il fallut enfin se retirer dans Pondichéri. Une escadre de seize vaisseaux anglais obligea l'escadre française, envoyée au secours de la colonie, de quitter la rade de Pondichéri après une bataille indécise, pour se radouber dans l'île de Bourbon.

Il y avait dans la ville soixante mille habitans noirs, et cinq à six cents familles d'Europe, avec très-peu de vivres. Ce général proposa d'abord de faire sortir les noirs qui affamaient Pondichéri; mais comment chasser soixante mille hommes ? le conseil n'osa l'entreprendre. Le général, ayant résolu de soutenir le siége jusqu'à l'extrémité, et ayant publié un ban par lequel il était défendu, sous peine de mort, de parler de se rendre, fut forcé d'ordonner une recherche rigoureuse des provisions dans toutes les maisons de la ville. Elle fut faite sans ménagement jusque

chez l'intendant, chez tout le conſeil et les principaux officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les eſprits déjà trop aliénés. On ne ſavait que trop avec quel mépris et quelle dureté il avait traité tout le conſeil. Il avait dit publiquement dans une de ſes expéditions : „ Je ne veux pas attendre plus long-temps „ l'arrivée des munitions qu'on m'a promiſes. „ J'y attelerai, s'il le faut, le gouverneur „ *Leyrit* et tous les conſeillers. „ Ce gouverneur *Leyrit* montrait aux officiers une lettre adreſſée depuis long-temps à lui-même, dans laquelle étaient ces propres paroles : „ J'irais „ plutôt commander les Cafres que de reſter „ dans cette Sodome, qu'il n'eſt pas poſſible „ que le feu des Anglais ne détruiſe tôt ou „ tard au défaut de celui du ciel. „

Ainſi, par ſes plaintes et ſes emportemens, *Lalli* s'était fait autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers et d'habitans dans Pondichéri. On lui rendait outrage pour outrage ; on affichait à ſa porte des placards plus inſultans encore que ſes lettres et ſes diſcours. Il en fut tellement ému que ſa tête en parut quelque temps dérangée. La colère et l'inquiétude produiſent ſouvent ce triſte effet. Un fils du nabab *Chandaſaeb*, était alors réfugié dans Pondichéri, auprès de ſa mère. Un officier débarqué depuis peu avec la flotte françaiſe qui s'en

était retournée, homme auſſi impartial que véridique, rapporte que cet indien ayant vu ſouvent ſur ſon lit le général français abſolument nu, chantant la meſſe et les pſaumes, demanda ſérieuſement à un officier fort connu ſi c'était l'uſage en France que le roi choisît un fou pour ſon grand viſir. L'officier étonné lui dit : Pourquoi me faites-vous une queſtion auſſi étrange? C'eſt, répliqua l'indien, parce que votre grand viſir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde.

Déjà les Anglais bloquaient Pondichéri par terre et par mer. Le général n'avait plus d'autre reſſource que de traiter avec les Marattes qui l'avaient battu. Ils lui promirent un ſecours de dix-huit mille hommes; mais ſentant qu'on n'avait point d'argent à leur donner, aucun maratte ne parut. On fut obligé de ſe rendre. Le conſeil de Pondichéri ſomma le comte de
14 janv. 1761. *Lalli* de capituler. Il aſſembla un conſeil de guerre. Les officiers de ce conſeil conclurent à ſe rendre priſonniers de guerre ſuivant les cartels établis : mais le général *Coote* voulut avoir la ville à diſcrétion. Les Français avaient démoli Saint-David : les Anglais étaient en droit de faire un déſert de Pondichéri. Le comte de *Lalli* eut beau réclamer le cartel de vive voix et par écrit. On périſſait de faim
16 janv. dans la ville : elle fut livrée aux vainqueurs qui

qui bientôt après rasèrent les fortifications, les murailles, les magaſins, tous les principaux logemens.

Dans le temps même que les Anglais entraient dans la ville, les vaincus s'accablaient réciproquement de reproches et d'injures. Les habitans voulurent tuer leur général. Le commandant anglais fut obligé de lui donner une garde. On le tranſporta malade ſur un palanquin. Il avait deux piſtolets dans les mains, et il en menaçait les ſéditieux. Ces furieux, reſpectant la garde anglaiſe, coururent à un commiſſaire des guerres, intendant de l'armée, ancien officier, chevalier de Saint-Louis. (*) Il met l'épée à la main : un des plus échauffés s'avance à lui, en eſt bleſſé et le tue.

Tel fut le ſort déplorable de Pondichéri, dont les habitans ſe firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. On tranſporta le général et plus de deux mille priſonniers en Angleterre. Dans ce long et pénible voyage, ils s'accuſaient encore les uns les autres de leurs communs malheurs.

A peine arrivés à Londres, ils écrivirent contre *Lalli* et contre le très-petit nombre de ceux qui lui avaient été attachés. *Lalli* et les

(*) Il s'appelait *du Bois*.

ſiens écrivaient contre le conſeil, les officiers et les habitans. Il était ſi perſuadé qu'ils étaient tous répréhenſibles et que lui ſeul avait raiſon, qu'il vint à Fontainebleau, tout priſonnier qu'il était encore des Anglais, et qu'il offrit
Novemb. 1762. de ſe rendre à la baſtille. On le prit au mot. Dès qu'il fut enfermé, la foule de ſes ennemis, que la compaſſion devait diminuer, augmenta. Il fut quinze mois en priſon ſans qu'on l'interrogeât.

En 1764, il mourut à Paris un jéſuite, nommé *Lavaur*, long-temps employé dans ces miſſions des Indes, où l'on s'occupe des affaires profanes ſous le prétexte des ſpirituelles, et où l'on a ſouvent gagné plus d'argent que d'ames; ce jéſuite demandait au miniſtère une penſion de quatre cents livres pour aller faire ſon ſalut dans le Périgord, ſa patrie, et l'on trouva dans ſa caſſette environ onze cents mille livres d'effets, ſoit en billets, ſoit en or ou en diamans. C'eſt ce qu'on avait vu depuis peu à Naples à la mort du fameux jéſuite *Peppe*, qu'on fut près de canoniſer. On ne canoniſa point *Lavaur*; mais on ſéqueſtra ſes tréſors. Il y avait dans cette caſſette un long mémoire détaillé contre *Lalli*, dans lequel il était accuſé de péculat et de lèſe-majeſté. Les écrits des jéſuites avaient alors auſſi peu de crédit que leurs perſonnes

profcrites par toute la France ; mais ce mémoire parut tellement circonftancié, et les ennemis de *Lalli* le firent tant valoir, qu'il fervit de témoignage contre lui.

L'accufé fut d'abord traduit au châtelet, et bientôt au parlement. Le procès fut inftruit pendant deux années. De trahifon, il n'y en avait point, puifque s'il eût été d'intelligence avec les Anglais, s'il leur eût vendu Pondichéri, il ferait refté parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne font pas abfurdes ; et c'eût été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étaient sûrs de prendre, étant maîtres de la terre et de la mer. De péculat, il n'y en avait pas davantage, puifqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du roi, ni de celui de la compagnie : mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppreffions, les juges en virent beaucoup dans les dépofitions unanimes de fes ennemis.

Toujours fermement perfuadé qu'il n'avait été que rigoureux et non coupable, il pouffa fon imprudence jufqu'à infulter dans fes mémoires juridiques des officiers qui avaient l'approbation générale. Il voulut les déshonorer, eux et tout le confeil de Pondichéri. Plus il s'obftinait à vouloir fe laver à leurs dépens, plus il fe noirciffait. Ils avaient tous de nombreux amis, et il n'en avait point. Le

cri public ſert quelquefois de preuve, ou du
6 mai 1766. moins fortifie les preuves. Les juges ne purent prononcer que ſuivant les allégations. Ils condamnèrent le lieutenant général *Lalli à être décapité*, *comme duement atteint d'avoir trahi les intérêts du roi*, *de l'Etat et de la compagnie des Indes*, *d'abus d'autorité*, *vexations et exactions.*

Il eſt néceſſaire de remarquer que ces mots *trahi les intérêts du roi* ne ſignifient pas ce qu'on appelle en Angleterre haute trahiſon, et parmi nous lèſe-majeſté. *Trahir les intérêts* ne ſignifie dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ſes intérêts, et non pas être perfide et traître. Quand on lui lut ſon arrêt, ſa ſurpriſe et ſon indignation furent ſi violentes, qu'ayant par haſard dans la main un compas dont il s'était ſervi dans ſa priſon pour faire des cartes de la côte de Coromandel, il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta. Il s'emporta contre ſes juges avec plus de fureur encore qu'il n'en avait étalé contre ſes ennemis. C'eſt peut-être une nouvelle preuve de la forte perſuaſion où il fut toujours qu'il méritait des récompenſes plutôt que des châtimens. Ceux qui connaiſſent le cœur humain ſavent que d'ordinaire les coupables ſe rendent juſtice eux-mêmes au fond de leur ame, qu'ils n'éclatent point

contre les juges, qu'ils reftent dans une confufion morne. Il n'y a pas un feul exemple d'un condamné avouant fes fautes, qui ait chargé fes juges d'injures et d'opprobres. Je ne prétends pas que ce foit une preuve que *Lalli* fût entièrement innocent ; mais c'eft une preuve qu'il croyait l'être. On lui mit dans la bouche un bâillon qui débordait fur les lèvres : c'eft ainfi qu'il fut conduit à la Grève dans un tombereau. Les hommes font fi légers que ce fpectacle hideux attira plus de compaffion que fon fupplice.

L'arrêt confifqua fes biens, en prélevant une fomme de cent mille écus pour les pauvres de Pondichéri. On m'a écrit que cette fomme ne put fe trouver. Je n'affure point ce que j'ignore. (*a*) Si quelque chofe peut nous convaincre de cette fatalité qui entraîne tous les événemens dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'eft de voir un irlandais chaffé de fa patrie avec la famille de fon roi, commandant à fix

(*a*) Prefque tous les journaux ont débité que le parlement de Paris avait député au roi pour le fupplier de ne point accorder de grâce au condamné. Cela eft très-faux. Un tel acharnement, incompatible avec la juftice et avec l'humanité, aurait couvert le parlement d'un opprobre éternel. Il eft vrai feulement que l'exécution fut accélérée de quelques heures, parce qu'on craignait que cet infortuné général ne mourût, et qu'on envoya un courrier au roi à Choify pour l'en prévenir. Voyez les *Fragmens fur l'Inde* dans le volume de l'*Hiftoire du parlement*.

mille lieues des troupes françaiſes dans une guerre de marchands, ſur des rivages inconnus aux *Alexandre*, aux *Gengis* et aux *Tamerlan*, mourant du dernier ſupplice ſur le bord de la Seine, pour avoir été pris par des anglais dans l'ancien golfe du Gange.

Cette cataſtrophe, qui m'a ſemblé digne d'être tranſmiſe à la poſtérité dans toutes ſes circonſtances, ne m'a pas permis de détailler tous les malheurs que les Français éprouvèrent dans l'Inde et dans l'Amérique. En voici un triſte réſumé.

CHAPITRE XXXV.

Pertes des Français.

Mars 1757.

LA première perte des Français dans l'Inde fut celle de Chandernagor, poſte important dont la compagnie françaiſe était en poſſeſſion vers les embouchures du Gange. C'était de là qu'elle tirait ſes plus belles marchandiſes.

Depuis la priſe de la ville et du fort de Chandernagor, les Anglais ne ceſsèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le gouvernement de l'empereur était ſi faible et ſi mauvais, qu'il ne pouvait empêcher des marchands d'Europe de faire des ligues et des guerres dans ſes propres Etats. Les Anglais

eurent même la hardieſſe de venir attaquer Surate, une des plus belles villes de l'Inde et la plus marchande, appartenante à l'empereur. Ils la prirent, ils la pillèrent, ils y détruiſirent les comptoirs de France, et en remportèrent des richeſſes immenſes, ſans que la cour auſſi imbécille que pompeuſe du grand mogol parût ſe reſſentir de cet outrage, qui eût fait exterminer dans l'Inde tous les Anglais ſous l'empire d'un *Aurengzeb*. Mars 1756.

Enfin il n'eſt reſté aux Français dans cette partie du monde, que le regret d'avoir dépenſé pendant plus de quarante ans des ſommes immenſes pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires et à ſes créanciers du profit de ſon négoce; qui dans ſon adminiſtration indienne n'a ſubſiſté que d'un ſecret brigandage, et qui n'a été ſoutenue que par une partie de la ferme du tabac que le roi lui accordait; exemple mémorable et peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation françaiſe a eue juſqu'ici du grand et ruineux commerce de l'Inde.

Tandis que les flottes et les armées anglaiſes ont ainſi ruiné les Français en Aſie, elles les ont auſſi chaſſés de l'Afrique. Les Français étaient maîtres du fleuve du Sénégal, qui eſt une branche du Niger; ils y avaient des Mai 1757.

forts; ils y fesaient un grand commerce de dents d'éléphans, de poudre d'or, de gomme arabique, d'ambre gris, et fur-tout de ces nègres que tantôt leurs princes vendent comme des animaux, et qui tantôt vendent leurs propres enfans ou fe vendent eux-mêmes pour aller fervir des européans en Amérique. Les Anglais ont pris tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées, et plus de trois millions tournois en marchandifes précieufes.

Le dernier établiffement que les Français avaient dans ces parages de l'Afrique était
29 décembre 1758. l'île de Gorée; elle s'eft rendue à difcrétion, et il ne leur eft rien refté alors dans l'Afrique.

Ils ont fait bien de plus grandes pertes en Amérique. Sans entrer ici dans le détail de cent petits combats, et de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il fuffit de dire que
26 juillet 1758. les Anglais ont pris Louisbourg pour la feconde fois, auffi mal fortifié, auffi mal approvifionné que la première. Enfin, tandis que les Anglais entraient dans Surate à l'em-
2 mars 1759. bouchure du fleuve Indus, ils prenaient Québec et tout le Canada au fond de l'Amérique feptentrionale; les troupes qui ont
18 fept. hafardé un combat pour fauver Québec, ont été battues et prefque détruites, malgré les efforts du général *Montcalm*, tué dans cette

journée

journée et très-regretté en France. On a perdu ainſi en un ſeul jour quinze cents lieues de pays.

Ces quinze cents lieues, dont les trois quarts ſont des déſerts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup et rapportait très-peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employée à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain conſidérable ; mais on avait voulu ſoutenir le Canada, et on a perdu cent années de peines avec tout l'argent prodigué ſans retour.

Pour comble de malheur, on accuſait des plus horribles brigandages preſque tous ceux qui étaient employés au nom du roi dans cette malheureuſe colonie. Ils ont été jugés au châtelet de Paris, tandis que le parlement informait contre *Lalli*. Celui-ci, après avoir cent fois expoſé ſa vie, l'a perdue par la main d'un bourreau, tandis que les concuſſionnaires du Canada n'ont été condamnés qu'à des reſtitutions et des amendes, tant il eſt de différence entre les affaires qui ſemblent les mêmes.

Dans le temps que les Anglais attaquaient ainſi les Français dans le continent de l'Amérique, ils ſe ſont tournés du côté des îles. La Guadeloupe, petite, mais floriſſante, où ſe

fabriquait le meilleur ſucre, eſt tombée entre leurs mains ſans coup férir.

Enfin ils ont pris la Martinique qui était la meilleure et la plus riche colonie qu'eût la France.

Ce royaume n'a pu eſſuyer de ſi grands déſaſtres ſans perdre encore tous les vaiſſeaux qu'il envoyait pour les prévenir ; à peine une flotte était-elle en mer, qu'elle était ou priſe ou détruite : on conſtruiſait, on armait des vaiſſeaux à la hâte ; c'était travailler pour l'Angleterre, dont ils devenaient bientôt la proie.

Quand on a voulu ſe venger de tant de pertes, et faire une deſcente en Irlande, il en a coûté des ſommes immenſes pour cette entrepriſe infructueuſe ; et dès que la flotte deſtinée pour cette deſcente eſt ſortie de Breſt, elle a été diſperſée en partie ou priſe, ou perdue dans la vaſe d'une rivière nommée la Vilaine, ſur laquelle elle a cherché un vain refuge. Enfin les Anglais ont pris Belle-Iſle à la vue des côtes de la France qui ne pouvait la ſecourir.

Le ſeul duc d'*Aiguillon* vengea les côtes de France de tant d'affronts et de tant de pertes. Une flotte anglaiſe avait fait encore une deſcente à Saint-Caſt, près de Saint-Malo ; tout le pays était expoſé. Le duc

d'*Aiguillon*, qui commandait dans le pays, marche fur le champ à la tête de la nobleffe bretonne, de quelques bataillons et des milices qu'il rencontre en chemin. Il force les Anglais de fe rembarquer; une partie de leur arrière-garde eft tuée, l'autre faite prifonnière de guerre; mais les Français ont été malheureux par-tout ailleurs. Au refte, quel a été le prix de ce fervice du duc d'*Aiguillon* et de fon fang verfé en Italie ? une perfécution publique et acharnée prefque femblable à celle de *Lalli*, qui prouve que ceux-là feuls ont raifon qui fe dérobent à la cour et au public. 1 fept. 1758.

Jamais les Anglais n'ont eu tant de fupériorité fur mer; mais ils en eurent fur les Français dans tous les temps. Ils avaient détruit la marine de la France dans la guerre de 1741; ils avaient anéanti celle de *Louis XIV* dans la guerre de la fucceffion d'Efpagne; ils étaient les maîtres des mers, du temps de *Louis XIII*, de *Henri IV*, et encore plus dans les temps infortunés de la ligue. Le roi d'Angleterre, *Henri VIII*, eut le même avantage fur *François I.*

Si vous remontez aux temps antérieurs, vous trouverez que les flottes de *Charles VI* et de *Philippe de Valois* ne tiennent pas contre celles des rois d'Angleterre, *Henri V* et *Edouard III.*

Quelle eſt la raiſon de cette ſupériorité continuelle ? N'eſt-ce pas que les Anglais ont beſoin de la mer, dont les Français peuvent à toute force ſe paſſer, et que les nations réuſſiſſent toujours, comme on l'a déjà dit, dans les choſes qui leur ſont abſolument néceſſaires ? N'eſt-ce pas auſſi parce que la capitale eſt un port de mer, et que Paris ne connaît que les bateaux de la Seine ? Serait-ce enfin que le climat et le ſol anglais produiſent des hommes d'un corps plus vigoureux, et d'un eſprit plus conſtant que celui de France, comme il produit de meilleurs chevaux et de meilleurs chiens de chaſſe ? Mais depuis Baïonne juſqu'aux côtes de Picardie et de Flandre, la France a des hommes d'un travail infatigable, et la Normandie ſeule a ſubjugué autrefois l'Angleterre.

Les affaires étaient dans cet état déplorable ſur terre et ſur mer, lorſqu'un homme d'un génie actif et hardi, mais ſage, ayant d'auſſi grandes vues que le maréchal de *Belle-Iſle*, avec plus d'eſprit, ſentit que la France ſeule pouvait à peine ſuffire à réparer des pertes ſi énormes. Il a ſu engager l'Eſpagne à ſoutenir la querelle ; il a fait une cauſe commune de toutes les branches de la maiſon de *Bourbon*. Ainſi l'Eſpagne et l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le

Portugal était en effet une province de l'Angleterre, dont elle tirait cinquante millions par an; il a fallu la frapper par cet endroit, et c'eſt ce qui a déterminé don *Carlos*, roi d'Eſpagne, par la mort de ſon frère *Ferdinand*, à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre eſt peut-être le plus grand trait de politique dont l'hiſtoire moderne faſſe mention. Elle a encore été inutile. Les Anglais ont réſiſté à l'Eſpagne, et ont ſauvé le Portugal.

Autrefois l'Eſpagne ſeule était redoutée de toute l'Europe ſous *Philippe II;* et maintenant réunie avec la France, elle ne peut rien contre les Anglais. Le comte de *la Lippe-Schombourg*, l'un des ſeigneurs de Veſtphalie, eſt envoyé par le roi d'Angleterre au ſecours du Portugal : il n'avait jamais commandé en chef; il avait peu de troupes. Cependant dès qu'il eſt arrivé il gagne la ſupériorité ſur les Eſpagnols et les Français réunis ; il repouſſe tous leurs efforts; il met le Portugal en ſureté.

Dans le même temps une flotte d'Angleterre feſait payer cher aux Eſpagnols leur déclaration tardive en faveur de la France.

La Havane, bâtie ſur la côte ſeptentrionale 13 auguſte
de Cuba, la plus grande île de l'Amérique, 1762.
à l'entrée du golfe du Mexique, eſt le rendez-

vous de ce nouveau monde. Le port, auſſi immenſe que sûr, peut contenir mille vaiſſeaux. Il eſt défendu par trois forts dont part un feu croiſé qui rend l'abord impoſſible aux ennemis. Le comte d'*Albermale* et l'amiral *Pocok* viennent attaquer l'île; mais ils ſe gardent bien de tenter les approches du port; ils deſcendent ſur une plage éloignée qu'on
13 auguſte 1762. croyait inabordable. Ils aſſiégent par terre le fort le plus conſidérable, ils le prennent, et forcent la ville, les forts et toute l'île à ſe rendre, avec douze vaiſſeaux de guerre qui étaient dans le port, et vingt-ſept navires chargés de tréſors. On trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs qui mirent à part la ſeixième partie du butin pour les pauvres. Les vaiſſeaux de guerre furent pour le roi, les vaiſſeaux marchands pour l'amiral et pour tous les officiers de la flotte. Tout ce butin montait à plus de quatre-vingts millions. On a remarqué que dans cette guerre et dans la précédente l'Eſpagne avait perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années.

Les Anglais, non contens de leur avoir pris la Havane dans la mer du Mexique et l'île de Cuba, coururent leur prendre dans la mer des Indes les îles Philippines qui

ſont à peu-près les antipodes de Cuba. Ces îles Philippines ne ſont guère moins grandes que l'Angleterre, l'Ecoſſe et l'Irlande, et feraient plus riches ſi elles étaient bien adminiſtrées, une de ces îles ayant des mines d'or, et leurs côtes produiſant des perles. Le grand vaiſſeau d'Acapulco, chargé de la valeur de trois millions de piaſtres, arrivait dans Manille la capitale. On prit Manille, les îles et le vaiſſeau ſur-tout, malgré les aſſurances données par un jéſuite, de la part de Ste *Potqmienne*, patronne de la ville, que Manille ne ferait jamais priſe. Ainſi la guerre, qui appauvrit les autres nations, enrichiſſait une partie de la nation anglaiſe, tandis que l'autre gémiſſait ſous le poids des impôts les plus rigoureux, auſſi-bien que tous les peuples engagés dans cette guerre. (1) 31 octob. 1762.

(1) L'archevêque de Manille était gouverneur de la place; mais il ne ſe conduiſit point comme l'archevêque *Goſlin* qui défendit Paris contre les Normands. Il reſta dans ſon palais. En vain quelques officiers français qui étaient dans la ville lui annoncèrent-ils que la brèche était praticable; ſes conſeillers lui ſoutinrent qu'il ne fallait pas que ſa ſeigneurie s'exposât à l'aller viſiter; qu'ils ſavaient bien qu'elle ne l'était pas; on délibérait encore, que l'aſſaut était donné et la ville priſe. Elle fut pillée pendant quarante heures et rançonnée enſuite. Il y avait alors à Manille une illuminée, nommée *la mère Paule*; elle aſſurait que les Anglais n'étaient venus que pour ſe convertir. Les moines annonçaient que St *François* paraîtrait ſur la brèche, et mettrait les Anglais en fuite avec ſon

La France alors était plus malheureuſe. Toutes les reſſources étaient épuiſées; preſque tous les citoyens, à l'exemple du roi, avaient porté leur vaiſſelle à la monnaie. Les principales villes et quelques communautés fourniſſaient des vaiſſeaux de guerre à leurs frais; mais ces vaiſſeaux n'étaient pas conſtruits encore, et quand même ils l'auraient été, on n'avait pas aſſez d'hommes de mer exercés.

Les malheurs paſſés en feſaient craindre de nouveaux. La capitale, qui n'eſt jamais expoſée au fléau de la guerre, jetait plus de cris que les provinces ſouffrantes; plus de ſecours, plus d'argent, plus de crédit. Ceux qu'on choiſiſſait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'adminiſtration. Les autres refuſaient cet emploi dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal.

cordon. Perſonne à Manille ne doutait que cette ville n'eût été ſauvée par lui, lorſque les Chinois tentèrent de s'en emparer, en 1603 : on l'avait vu ſur les murailles combattre à la tête des Eſpagnols. Les Anglais firent leurs approches, et établirent leurs batteries, couverts par deux égliſes qui étaient hors de la ville. Le gouverneur *Arandia*, prédéceſſeur de l'archevêque, avait voulu faire abattre ces égliſes, ſachant bien le tort qu'elles feraient à la ville en cas de ſiége; les moines menacèrent de l'excommunier; mais ſa mort les délivra bientôt d'un gouverneur qui préférait le ſalut de la colonie à l'amitié des moines, et cette mort fut regardée généralement à Manille comme l'effet du poiſon. Voyez le voyage dans les mers des Indes, tome II, par M. *le Gentil*.

Dans cette trifte fituation qui décourageait tous les ordres de l'Etat, le duc de *Praflin*, miniftre alors des affaires étrangères, fut affez habile et affez heureux pour conclure la paix, dont le duc de *Choifeul*, miniftre de la guerre, avait entamé les négociations. 10 février 1763.

Le roi de France échangea Minorque, qu'il rendit au roi d'Efpagne, contre Belle-Ifle, que l'Angleterre lui remit; mais l'on perdit, et probablement pour jamais, tout le Canada, avec ce Louisbourg qui avait coûté tant d'argent et de foins pour être fi fouvent la proie des Anglais. Toutes les terres fur la gauche du grand fleuve Miffiffipi leur furent cédées. L'Efpagne, pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encore la Floride. Ainfi du vingt-cinquième degré jufque fur le pôle, prefque tout leur appartint. Ils partagèrent l'hémifphère américain avec les Efpagnols. Ceux-ci ont des terres qui produifent les richeffes de convention, ceux-là ont les richeffes réelles qui s'achètent avec l'or et l'argent, toutes les denrées néceffaires, tout ce qui fert aux manufactures. Les côtes anglaifes, dans l'efpace de fix cents lieues, font traverfées par des fleuves navigables, qui leur portent leurs marchandifes jufqu'à quarante et cinquante lieues dans leurs terres. Les peuples d'Allemagne fe font empreffés

d'aller peupler ces pays où ils trouvent une liberté dont ils ne jouissaient point dans leur patrie. Ils sont devenus Anglais; et si toutes ces colonies demeuraient unies à leur métropole, il n'est pas douteux que cet établissement ne fasse un jour la plus formidable puissance. La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations, et ils y ont gagné deux mille lieues de terrain.

Les petites îles de Saint-Vincent, les Grenades, Tabago, la Dominique leur furent encore acquises; et c'est par le moyen de ces îles, ainsi que par la Jamaïque, qu'ils font un commerce immense avec les Espagnols, commerce sévèrement prohibé et toujours exercé, parce qu'il est favorable aux deux nations, et que la loi de la nécessité est toujours la première.

La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficulté le droit de pêche vers Terre-neuve, et une petite île inculte, nommée Michelon, pour y faire sécher la morue, sans pouvoir y faire le moindre établissement; triste droit sujet à de fréquentes avanies.

La France, à laquelle on rendit Pondichéri et quelques comptoirs, fut exclue dans l'Inde de ses établissemens sur le Gange; elle céda ses possessions sur le Sénégal en Afrique, mais on lui remit Gorée. On fut encore

obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque du côté de la mer.

L'Etat perdit, dans le cours de cette funeste guerre, la plus florissante jeunesse, plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume, sa marine, son commerce, son crédit. On a cru qu'il eût été très-aisé de prévenir tant de malheurs en s'accomodant avec les Anglais, pour un petit terrain litigieux vers le Canada : mais quelques ambitieux, pour se faire valoir et se rendre nécessaires, précipitèrent la France dans cette guerre fatale. Il en avait été de même en 1741. L'amour propre de deux ou trois personnes suffit pour désoler toute l'Europe. La France avait un si pressant besoin de cette paix, qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienfaiteurs de la patrie. Les dettes dont l'Etat demeurait surchargé, étaient plus grandes encore que celles de *Louis XIV*. La dépense seule de l'extraordinaire des guerres, avait été en une année de quatre cents millions : qu'on juge par-là du reste. La France aurait beaucoup perdu, quand même elle eût été victorieuse.

Les suites de cette paix si déshonorante et si nécessaire, furent plus funestes que la paix même. Les colons du Canada aimèrent mieux vivre sous les lois de la Grande-

Bretagne, que de venir en France; et quelque temps après, quand *Louis XV* eut cédé à la couronne d'Eſpagne la Nouvelle-Orléans et tout le pays qui s'étend ſur la rive droite du Miſſiſſipi, il arriva pour comble de douleur et d'humiliation, que les officiers du roi d'Eſpagne condamnèrent à être pendus les officiers du roi de France qui ne ſe ſoumirent à eux qu'avec répugnance. Le procureur général, ſon gendre, d'anciens capitaines chevaliers de Saint-Louis, des négocians, des avocats ayant fait quelques repréſentations ſur les formalités qu'il convenait d'obſerver, le commandant envoyé d'Eſpagne les invita à dîner; on leur fit leur procès au ſortir de table, on les condamna à la corde, et par grâce on les arquebuſa, ce qui eſt, dit-on, plus honorable. Le commandant qui fit cette étrange exécution, était ce même *O-reilli*, irlandais, au ſervice d'Eſpagne, qui fit battre depuis l'armée eſpagnole par les Algériens. Cette défaite a été publique en Europe et en Afrique; et l'indigne mort des officiers du roi de France dans la Nouvelle-Orléans eſt encore ignorée.

CHAPITRE XXXVI.

Gouvernement intérieur de la France. Querelles et aventures, depuis 1750 jusqu'à 1762.

LONG-TEMPS avant cette guerre funeste, et pendant son cours, l'intérieur de la France fut troublé par cette autre guerre si ancienne et si interminable, entre la juridiction séculière et la discipline ecclésiastique; leurs bornes n'ayant jamais été bien marquées, comme elles le sont aujourd'hui en Angleterre, dans tant d'autres pays, et sur-tout en Russie, il en résultera toujours des dissentions dangereuses, tant que les droits de la monarchie et ceux des différens corps de l'Etat seront contestés.

Il se trouva, vers l'an 1750, un ministre des finances assez hardi pour faire ordonner que le clergé et les religieux donneraient un état de leurs biens, afin que le roi pût voir, par ce qu'ils possédaient, ce qu'ils devaient à l'Etat. Jamais proposition ne fut plus juste, mais les conséquences en parurent sacriléges. Un vieil évêque de Marseille écrivit au contrôleur général: *Ne nous mettez pas dans la nécessité de désobéir à* DIEU *ou au roi; vous savez lequel des deux aurait la préférence.* Cette lettre

d'un évêque affaibli par l'âge, et incapable d'écrire, était d'un jésuite, nommé *Lemaire*, qui le dirigeait lui et sa maison. Ce jésuite était un fanatique de bonne foi, espèce d'hommes toujours dangereuse.

Le ministère fut obligé d'abandonner une entreprise qu'il n'eût pas fallu hasarder si on ne pouvait la soutenir. (*) Quelques membres du clergé imaginèrent alors d'occuper le gouvernement par une diversion embarrassante, et de le mettre en alarme sur le spirituel pour faire respecter le temporel.

Ils savaient que la fameuse bulle *Unigenitus* était en exécration aux peuples. On résolut d'exiger des mourans des billets de confession : il fallait que ces billets fussent signés par des prêtres adhérens à la bulle, sans quoi point d'extrême-onction, point de viatique ; on refusait sans pitié ces deux consolations aux appelans, et à ceux qui se confessaient à des appelans. Un archevêque de Paris entra surtout dans cette manœuvre, plus par zèle de théologien, que par esprit de cabale.

(*) Voyez les notes sur le *Siècle de Louis XIV*. Le contrôleur général des finances était M. de *Machault*. Cette entreprise, qui lui fit perdre sa place, lui mérite la reconnaissance de la nation ; on le fit ministre de la marine. Au reste, le clergé n'eut le crédit d'empêcher la réussite du plan de M. de *Machault*, que parce qu'il se ligua avec les ennemis que ce ministre avait dans le conseil. Les corps en France ne peuvent influer dans aucune révolution que comme les instrumens de l'ambition de quelques hommes en place, ou d'une cabale de courtisans.

Alors toutes les familles furent alarmées, le ſchiſme fut annoncé : pluſieurs de ceux qu'on appelle janſéniſtes commençaient à dire hautement, que ſi on rendait les ſacremens ſi difficiles, on ſaurait bientôt s'en paſſer à l'exemple de tant de nations. Ces minuties bourgeoiſes occupèrent plus les Pariſiens que tous les grands intérêts de l'Europe. C'étaient des inſectes ſortis du cadavre du moliniſme et du janſéniſme, qui, en bourdonnant dans la ville, piquaient tous les citoyens. On ne ſe ſouvenait plus ni de Metz, ni de Fontenoi, ni des victoires, ni des diſgrâces, ni de tout ce qui avait ébranlé l'Europe. Il y avait dans Paris cinquante mille énergumènes qui ne ſavent pas en quel pays coulent le Danube et l'Elbe, et qui croyaient l'univers bouleverſé pour des billets de confeſſion. Tel eſt le peuple.

Un curé de Saint-Etienne-du-Mont, petite paroiſſe de Paris, ayant refuſé les ſacremens à un conſeiller du châtelet, le parlement mit en priſon le curé.

Le roi voyant cette petite guerre civile, excitée entre les parlemens et les évêques, défendit à ſes cours de judicature de ſe mêler des affaires concernant les ſacremens, et en réſerva la connaiſſance à ſon conſeil privé. Les parlemens ſe plaignirent qu'on leur ôtât

ainſi l'exercice de la police générale du royaume, et le clergé ſouffrit impatiemment que l'autorité royale voulût pacifier des querelles de religion. Les animoſités s'aigrirent de tous côtés.

Une place de ſupérieure dans l'hôpital des filles acheva d'allumer la diſcorde. L'archevêque voulut ſeul nommer à cette place; le parlement de Paris s'y oppoſa; et le roi ayant jugé en faveur du prélat, le parlement ceſſa de faire ſes fonctions et de rendre la juſtice: il fallut que le roi envoyât, par ſes mouſquetaires, à chaque membre de ce tribunal, des lettres de cachet, portant ordre de reprendre leurs fonctions ſous peine de déſobéiſſance.

Les chambres ſiégèrent donc comme de coutume; mais quand il fallut plaider, il ne ſe trouva point d'avocats. Ce temps reſſemblait en quelque manière au temps de la fronde; mais, dépouillé des horreurs de la guerre civile, il ne ſe montrait que ſous une forme ſuſceptible de ridicule.

Ce ridicule était pourtant embarraſſant. Le roi réſolut d'éteindre, par ſa modération, ce feu qui feſait craindre un incendie; il exhorta le clergé à ne point uſer de rigueurs dangereuſes; le parlement reprit ſes fonctions.

Février 1752. Mais bientôt après, les billets de confeſſion reparurent; de nouveaux refus de ſacremens

irritèrent

irritèrent tout Paris. Le même curé de Saint-Etienne, trouvé coupable d'une ſeconde prévarication, fut mandé par le parlement, qui lui défendit à lui et à tous les curés de donner un pareil ſcandale, ſous peine de la ſaiſie du temporel. Le même arrêt invita l'archevêque à faire ceſſer lui-même le ſcandale. Ce terme d'*invitation* paraiſſait entrer dans les vues de la modération du roi. L'archevêque ne voulant pas même que la juſtice ſéculière eût le droit de lui faire une invitation, alla ſe plaindre à Verſailles. Il était ſoutenu par un ancien évêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, chargé du miniſtère de préſenter au roi les ſujets pour des bénéfices. Cet homme, autrefois théatin, puis évêque, et devenu miniſtre au département des bénéfices, était d'un eſprit fort borné, mais zélé pour les immunités de l'Egliſe ; il regardait la bulle comme un article de foi ; et ayant le crédit attaché à ſa place, il perſuada que le parlement touchait à l'encenſoir. L'arrêt du parlement fut caſſé ; ce corps fit des remontrances fortes et pathétiques.

Le roi lui ordonna de s'en tenir à lui rendre compte de toutes les dénonciations qu'on ferait ſur ces matières, ſe réſervant à lui-même le droit de punir les prêtres dont le zèle ſcandaleux pourrait faire naître des

ſemences de ſchiſme. Il défendit, par un arrêt de ſon conſeil d'Etat, que ſes ſujets ſe donnaſſent les uns aux autres les noms de novateurs, de janſéniſtes et de ſémi-pélagiens : c'était ordonner à des fous d'être ſages.

Les curés de Paris, excités par l'archevêque, préſentèrent une requête au roi en faveur des billets de confeſſion. Sur le champ le parlement décréta le curé de Saint-Jean-en-Grève, qui avait formé la requête. Le roi caſſa encore cette procédure de juſtice; le parlement ceſſa encore ſes fonctions. Il continua à faire des remontrances, et le roi perſiſta à exhorter les deux partis à la paix. Ses ſoins furens inutiles.

Une lettre de l'évêque de Marſeille, dénoncée au parlement, fut brûlée par la main du bourreau; un écrit de l'évêque d'Amiens condamné. Le clergé étant aſſemblé pour lors à Paris, comme il s'aſſemble tous les cinq ans, pour payer au roi ſes ſubſides, réſolut de lui aller porter ſes plaintes en habits pontificaux; mais le roi ne voulut point de cette cérémonie extraordinaire.

Auguſte 1752. D'un autre côté le parlement condamna un porte-dieu à l'amende, à demander pardon à genoux et à être admonété, et un vicaire de paroiſſe au banniſſement. Le roi caſſa encore cet arrêt.

Les affaires de cette eſpèce ſe multiplièrent. Le roi recommanda toujours la paix, ſans que les eccléſiaſtiques ceſſaſſent de refuſer les ſacremens, et ſans que le parlement ceſsât de procéder contre eux.

Enfin le roi permit aux parlemens de juger 1752. des ſacremens, en cas qu'il y eût un procès à leur ſujet; mais il leur défendit de chercher à juger, lorſqu'il n'y aurait pas de parties plaignantes. Le parlement reprit une ſeconde Novemb. fois ſes fonctions, et les plaideurs, qu'on avait négligés pour ces affaires, eurent la liberté de ſe ruiner à l'ordinaire.

Le feu couvait toujours ſous la cendre. Décemb. L'archevêque avait ordonné de refuſer le ſacrement à deux pauvres vieilles religieuſes de Sainte-Agathe, qui ayant entendu dire autrefois à leur directeur que la bulle *Unigenitus* eſt un ouvrage diabolique, craignaient d'être damnées ſi elles recevaient cette bulle en mourant; elles craignaient d'être damnées auſſi en manquant d'extrême-onction. Le parlement envoya ſon greffier à l'archevêque pour le prier de ne pas refuſer à ces deux filles les ſecours ordinaires; et le prélat ayant répondu, ſelon ſa coutume, qu'il ne devait compte qu'à DIEU ſeul, ſon temporel fut ſaiſi; les princes du ſang et les pairs furent invités à venir prendre ſéance au parlement.

La querelle alors pouvait devenir férieufe : on commença à craindre les temps de la fronde et de la ligue. Le roi défendit aux princes et aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris, fur des affaires dont il attribuait la connaiffance à fon confeil privé. L'archevêque de Paris eut même le crédit d'obtenir un arrêt du confeil pour diffoudre la petite communauté de Sainte-Agathe, où les filles avaient fi mauvaife opinion de la bulle *Unigenitus*.

Janvier 1753.

Tout Paris murmura. Ces petits troubles s'étendirent dans plus d'une ville du royaume. Les mêmes fcandales, les mêmes refus de facremens partageaient la ville d'Orléans; le parlement rendait les mêmes arrêts pour Orléans que pour Paris; le fchifme allait fe former. Un curé de Rofainvilliers, diocèfe d'Amiens, s'avifa de dire un jour à fon prône, *que ceux qui étaient janféniftes euffent à fortir de l'églife, et qu'il ferait le premier à tremper fes mains dans leur fang*. Il eut l'audace de défigner quelques-uns de fes paroiffiens, à qui les plus fervens conftitutionnaires jetèrent des pierres pendant la proceffion, fans que les lapidés et les lapidans euffent la moindre connaiffance de ce que c'eft que la bulle et le janfénifme.

Une telle violence pouvait être punie de

mort. Le parlement de Paris, dans le reſſort duquel eſt Amiens, ſe contenta de bannir à perpétuité ce prêtre factieux et ſanguinaire; et le roi approuva cet arrêt, qui ne portait pas ſur un délit purement ſpirituel, mais ſur le crime d'un ſéditieux perturbateur du repos public.

Dans ces troubles, *Louis XV* était comme un père occupé de ſéparer ſes enfans qui ſe battent. Il défendait les coups et les injures; il réprimandait les uns, il exhortait les autres; il ordonnait le ſilence, défendant aux parlemens de juger du ſpirituel, recommandant aux évêques la circonſpection, regardant la bulle comme une loi de l'Egliſe, mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dangereuſe. Ses ſoins paternels pouvaient peu de choſe ſur des eſprits aigris et alarmés. Les parlemens prétendaient qu'on ne pouvait ſéparer le *ſpirituel* du *civil*, puiſque les querelles *ſpirituelles* entraînaient néceſſairement après elles des querelles d'Etat.

Le parlement aſſigna l'évêque d'Orléans à comparaître pour des ſacremens. Il fit brûler par le bourreau tous les écrits dans leſquels on lui conteſtait ſa juridiction, excepté les déclarations du roi. Il envoya des conſeillers faire enregiſtrer ſes arrêts en ſorbonne, malgré les ordres du roi. On voyait tous les jours Mars.

le bourreau occupé à brûler des mandemens d'évêque, et les recors de la juſtice feſant communier des malades, la baïonnette au bout du fuſil. Le parlement dans toutes ſes démarches ne conſultait que ſes lois et le maintien de ſon autorité. Le roi voyait au-delà, il conſidérait les convenances qui demandent ſouvent que les lois plient.

Enfin, pour la troiſième fois, le parlement ceſſa de rendre la juſtice aux citoyens, pour ne s'occuper que des refus de ſacremens qui troublaient la France entière.

Le roi lui envoya auſſi pour la troiſième fois des lettres de juſſion, qui lui ordonnaient de remplir ſes devoirs, et de ne plus faire ſouffrir ſes ſujets plaideurs de ces querelles étrangères, les procès des particuliers n'ayant aucun rapport à la bulle *Unigenitus.*

Mai 1753. Le parlement répondit qu'il violerait ſon ſerment s'il reconnaiſſait les lettres patentes du roi, et qu'il ne pouvait *obtempérer :* (vieux mot tiré du latin, qui ſignifie *obéir.*)

Alors le roi ſe crut obligé d'exiler tous les membres des *enquêtes*, les uns à Bourges, les autres à Poitiers, quelques-uns en Auvergne, et d'en faire enfermer quatre qui avaient parlé avec le plus de force.

Parlement exilé. On épargna la grand'chambre : mais elle crut qu'il y allait de ſon honneur de n'être

point épargnée. Elle persista à ne point rendre la justice au peuple, et à procéder contre les réfractaires. Le roi l'envoya à Pontoise, bourg à six lieues de Paris, où le duc d'Orléans l'avait déjà envoyée pendant sa régence.

L'Europe s'étonnait qu'on fît tant de bruit en France pour si peu de chose, et les Français passaient pour une nation frivole qui, faute de bonnes lois reconnues, mettait tout en feu pour une dispute méprisée par-tout ailleurs. Quand on a vu cinq cents mille hommes en armes pour l'élection d'un empereur, l'Inde et l'Amérique désolées, et qu'on retombe ensuite dans cette petite guerre de plume, on croit entendre le bruit d'une pluie après les éclats du tonnerre. Mais on devait se souvenir que l'Allemagne, la Suède, la Hollande, la Suisse, avaient autrefois éprouvé des secousses bien plus violentes pour des inepties; que l'inquisition d'Espagne était pire que des troubles civils, et que chaque nation a ses folies et ses malheurs.

Le parlement de Normandie imita celui de Paris sur les sacremens. Il ajourna l'évêque d'Evreux, il cessa aussi de rendre la justice. Le roi envoya un officier de ses gardes biffer les registres de ce parlement, qui fut à la fin plus docile que celui de Paris.

Juillet 1753.

La justice distributive interrompue dans la

Chambre royale.

capitale eût été un grand bonheur, ſi les hommes étaient ſages et juſtes; mais comme ils ne ſont ni l'un ni l'autre, et qu'il faut plaider, le roi commit des membres de ſon conſeil d'Etat pour vider les procès en dernier

Novemb. reſſort. On voulut faire enregiſtrer l'érection de cette chambre au châtelet, comme s'il était néceſſaire qu'une juſtice inférieure donnât l'authenticité à l'autorité royale. L'uſage de ces enregiſtremens avait eu preſque toujours ſes inconvéniens; mais ce défaut de formalité en aurait eu peut-être de plus grands encore. Le châtelet refuſa l'enregiſtrement, on l'y força par des lettres de juſſion. La chambre royale s'aſſembla, mais les avocats ne voulurent point plaider; on ſe moqua dans Paris de la chambre royale; elle en rit elle-même: tout ſe tourna en plaiſanterie, ſelon le génie de la nation, qui rit toujours le lendemain de ce qui l'a conſternée ou animée la veille. Les eccléſiaſtiques riaient auſſi, mais de la joie de leur triomphe.

Juillet 1754. *Boyer*, ancien évêque de Mirepoix, qui avait été le premier auteur de tous les troubles ſans le ſavoir, étant tombé en enfance dans ſon grand âge, et par la conſtitution de ſes organes, tout parut tendre à la conciliation. Les miniſtres négocièrent avec le parlement de Paris. Ce corps fut rappelé et revint, à la

ſatisfaction

ſatisfaction de toute la ville, et au bruit de la populace qui criait : Vive le parlement ! Son retour fut un triomphe. Le roi, qui était auſſi fatigué de l'inflexibilité des eccléſiaſtiques que de celle des parlemens, ordonna le ſilence et la paix, et permit aux juges ſéculiers de procéder contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre. Auguſte

Le ſchiſme éclatait de temps en temps à Paris et dans les provinces ; et malgré les meſures que le roi avait priſes pour empêcher le refus des ſacremens, pluſieurs évêques cherchaient à ſe faire un mérite de ce refus auprès de la cour de Rome. Un évêque de Nantes ayant donné dans ſa ville cet exemple de rigueur ou de ſcandale, fut condamné par le ſimple préſidial de Nantes à payer ſix mille francs d'amende, et les paya ſans que le roi le trouvât mauvais, tant il était las de ces diſputes. Septemb.

De pareilles ſcènes arrivaient dans tout le royaume, et, en attriſtant quelques intéreſſés, amuſaient la multitude oiſive. Il y avait à Orléans un vieux chanoine janſéniſte qui ſe mourait, et à qui ſes confrères refuſaient la communion. Le parlement de Paris les condamna à douze mille livres d'amende, et ordonna que le malade ſerait communié. Le lieutenant criminel, en conſéquence, arrange Octobre

tout pour cette cérémonie, comme pour une exécution; les chanoines firent tant que leur confrère mourut ſans ſacremens, et ils l'enterrèrent le plus meſquinement qu'ils purent.

Rien n'était devenu plus commun dans le royaume que de communier par arrêt du parlement. Le roi qui avait exilé ſes juges ſéculiers, pour n'avoir pas *obtempéré* à ſes ordres, voulut tenir la balance égale, et exiler auſſi ceux du clergé qui s'obſtineraient au ſchiſme. Il commença par l'archevêque de Paris. Il fut relégué à ſa maiſon de Conflans, à trois quarts de lieue de la ville; exil doux qui reſſemblait plus à un avertiſſement paternel qu'à une punition.

Décemb. 1754.

Les évêques d'Orléans et de Troyes furent pareillement exilés à leurs maiſons de plaiſance, avec la même douceur. L'archevêque de Paris, étant auſſi inflexible dans ſa maiſon de Conflans que dans ſa demeure épiſcopale, fut relégué plus loin.

Le parlement pouvant alors agir en liberté, réprimait la ſorbonne, qui ayant autrefois regardé la bulle avec horreur, la regardait maintenant comme une règle de foi. Elle menaçait de ceſſer ſes leçons; et le parlement qui avait lui-même ceſſé ſes fonctions plus importantes, ordonnait à la faculté de conti-

nuer les ſiennes ; il ſoutenait les libertés de l'Egliſe gallicane, et le roi l'approuvait ; mais quand il allait trop loin, le roi l'arrêtait ; et en confirmant la partie des arrêts qui tendait au bien public, il caſſait celle qui lui paraiſſait trop peu meſurée. Ce monarque ſe voyait toujours entre deux grandes factions animées, comme les empereurs romains entre les bleus et les verds ; il était occupé de la guerre maritime que l'Angleterre commençait à lui faire ; celle de terre paraiſſait inévitable : ce n'était guère le temps de parler d'une bulle.

Il lui fallait encore apaiſer les conteſtations du grand conſeil et de ſes parlemens ; car preſque rien n'était déterminé en France par des lois préciſes, les bornes, les priviléges de chaque corps étant incertains : le clergé ayant toujours voulu étendre ſa juridiction, les chambres des comptes ayant diſputé aux parlemens beaucoup de prérogatives, les pairs ayant ſouvent plaidé pour les leurs contre le parlement de Paris, il n'était pas étonnant que le grand conſeil eût avec lui quelques querelles.

Ce grand conſeil était originairement le conſeil des rois, et les accompagnait dans tous leurs voyages. Tout changea peu à peu dans l'adminiſtration publique, et le grand conſeil changea auſſi. Il ne fut plus qu'une

cour de judicature ſous *Charles VIII.* Il décide des évocations, de la compétence des juges, de tous les procès concernant tous les bénéfices du royaume, excepté de la régale; il a le droit de juger ſes propres officiers. Un conſeiller de cette cour fut appelé au châtelet pour ſes dettes. Le grand conſeil revendiqua la cauſe, et caſſa la ſentence du châtelet. Auſſitôt le parlement s'émeut, caſſe l'arrêt du grand conſeil, et le roi caſſe l'arrêt du parlement. Nouvelles remontrances, nouvelles querelles; tous les parlemens s'élèvent contre le grand conſeil, et le public ſe partage. Le parlement de Paris convoque encore les pairs pour cette diſpute de corps, et le roi défend encore aux pairs *cette aſſociation :* l'affaire enfin reſte indéciſe comme tant d'autres.

Janvier, février et mars 1756.

Cependant le roi avait des occupations plus importantes. Il fallait ſoutenir contre les Anglais ſur terre et ſur mer une guerre onéreuſe; il feſait en même temps cette mémorable fondation de l'école militaire, le plus beau monument de ſon règne, que l'impératrice *Marie-Thérèſe* a imité depuis. Il fallait des ſecours de finances, et le parlement ſe rendait difficile ſur l'enregiſtrement des édits qui ordonnaient la perception des deux vingtièmes. On a été depuis obligé d'en payer trois, parce que lorſqu'on a guerre, il faut que

les citoyens combattent, ou qu'ils payent ceux qui combattent; il n'y a pas de milieu.

Le roi tint un lit de juſtice à Verſailles, où il convoqua les princes et les pairs, avec le parlement de Paris; il fit enregiſtrer ſes édits; mais le parlement, de retour à Paris, proteſta contre cet enregiſtrement. Il prétendait que non-ſeulement il n'avait pas eu la liberté néceſſaire de l'examen, mais que cet édit demandait des modifications qui ne bleſſaſſent ni les intérêts du roi, ni ceux de l'Etat, qui étaient les mêmes, et qu'il avait fait ſerment de maintenir; et il diſait que ſon devoir n'était pas de plaire, mais de ſervir: ainſi le zèle combattait l'obéiſſance. 2 auguſte 1756.

Les épines du ſchiſme ſe mêlaient à l'importante affaire des impôts. Un conſeiller du parlement, malade à ſa campagne, dans le diocèſe de Meaux, demanda les ſacremens; un curé les lui refuſa comme à un ennemi de l'Egliſe, et le laiſſa mourir ſans cette cérémonie: on procéda contre le curé qui prit la fuite.

L'archevêque d'Aix avait fait un nouveau formulaire ſur la bulle, et le parlement d'Aix l'avait condamné à donner dix mille livres aux pauvres; il fut obligé de faire cette aumône, et il en fut pour ſon formulaire et pour ſon argent. L'évêque de Troyes avait Septemb. troublé ſon diocèſe, le roi l'envoya priſonnier

chez des moines en Alſace. L'archevêque de Paris, à qui l'on avait permis de revenir à Conflans, déclara excommuniés ceux qui liraient les arrêts et les remontrances des parlemens ſur la bulle et ſur les billets de confeſſion.

Louis XV, que tant d'animoſités embarraſſaient, pouſſa la circonſpection juſqu'à demander l'avis du pape *Lambertini*, *Benoît XIV*, homme auſſi modéré que lui, aimé de la chrétienté pour la douceur et la gaieté de ſon caractère, et qui eſt aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne ſe mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. C'était ſon ſecrétaire des brefs, le cardinal *Paſſionei*, qui ſeſait tout. Ce cardinal, le ſeul alors dans le ſacré collége qui fût homme de lettres, était un génie aſſez élevé pour mépriſer les diſputes dont il s'agiſſait. Il haïſſait les jéſuites qui avaient fabriqué la bulle; il ne pouvait ſe taire ſur la fauſſe démarche qu'on avait faite à Rome, de condamner dans cette bulle des maximes vertueuſes, d'une vérité éternelle, qui appartiennent à tous les temps et à toutes les nations; celle-ci, par exemple : *La crainte d'une excommunication injuſte ne doit point empêcher de faire ſon devoir.*

Cette maxime eſt dans toute la terre la ſauve-garde de la vertu. Tous les anciens,

tous les modernes ont dit que le devoir doit l'emporter ſur la crainte du ſupplice même.

Mais quelque étrange que parût la bulle en plus d'un point, ni le cardinal *Paſſionei*, ni le pape ne pouvaient rétracter une conſtitution regardée comme une loi de l'Egliſe. *Benoît XIV* envoya au roi une lettre circulaire pour tous les évêques de France, dans laquelle il regardait, à la vérité, cette bulle comme une loi univerſelle, à laquelle on ne peut réſiſter *ſans ſe mettre en danger de perdre ſon ſalut éternel :* mais enfin il décidait que, *pour éviter le ſcandale, il faut que le prêtre avertiſſe les mourans ſoupçonnés de janſéniſme qu'ils ſeront damnés, et les communier à leurs riſques et périls.*

Le même pape, dans ſa lettre particulière au roi, lui recommandait les droits de l'épiſcopat. Quand on conſulte un pape, quel qu'il ſoit, on doit bien s'attendre qu'il écrira comme un pape doit écrire.

Mais *Benoît XIV*, en rendant ce qu'il devait à ſa place, donnait auſſi tout ce qu'il pouvait à la paix, à la bienſéance, à l'autorité du monarque. On imprima le bref du pape adreſſé aux évêques. Le parlement eut le 9 décemb. 1756. courage ou la témérité de le condamner et de le ſupprimer par un arrêt. Cette démarche choqua d'autant plus le roi que c'était lui-

même qui avait envoyé aux évêques ce bref condamné par ſon parlement. Il n'était point queſtion dans ce bref des libertés de l'Egliſe gallicane, et des droits de la monarchie, que le parlement a ſoutenus et vengés dans tous les temps. La cour vit dans la cenſure du parlement plus de mauvaiſe humeur que de modération.

Le conſeil croyait avoir un autre ſujet de réprouver la conduite du parlement de Paris; pluſieurs autres cours ſupérieures, qui portent le nom de parlement, s'intitulaient *Claſſes du parlement du royaume ;* c'eſt un titre que le chancelier de l'*Hoſpital* leur avait donné; il ne ſignifiait que l'union des parlemens dans l'intelligence et le maintien des lois : les parlemens ne prétendaient pas moins que repréſenter l'Etat entier, diviſé en différentes compagnies, qui toutes feſant un ſeul corps, conſtitueraient les états généraux perpétuels du royaume. Cette idée eût été grande; mais elle eût été trop grande, et l'autorité royale en était irritée.

Ces conſidérations, jointes aux difficultés qu'on feſait ſur l'enregiſtrement des impôts, déterminèrent le roi à venir réformer le parlement de Paris dans un lit de juſtice.

Quelque ſecret que le miniſtère eût gardé, il perça dans le public. Le roi fut reçu dans

Paris avec un morne ſilence. Le peuple ne voit dans un parlement que l'ennemi des impôts; il n'examine jamais ſi ces impôts ſont néceſſaires: il ne fait pas même réflexion qu'il vend ſa peine et ſes denrées plus cher à proportion des taxes, et que le fardeau tombe ſur les riches. Ceux-ci ſe plaignent eux-mêmes, et encouragent les murmures de la populace. (1)

Les Anglais dans cette guerre ont été plus chargés que les Français; mais en Angleterre la nation ſe taxe elle-même; elle ſait ſur quoi les emprunts ſeront rembourſés. La France eſt taxée, et ne ſait jamais ſur quoi ſeront aſſignés les fonds deſtinés au payement des emprunts. Il n'y a point en Angleterre de particuliers qui traitent avec l'Etat des impôts publics, et qui s'enrichiſſent aux dépens de

(1) Il eſt très-vrai que toute taxe annuelle n'eſt payée en réalité que par les propriétaires des terres; la petite partie qui peut l'être par les profits du commerce étranger ne mérite point d'être comptée; mais il n'en eſt pas de même des taxes extraordinaires levées en temps de guerre. Celles qui portent ſur les conſommations du peuple ne font pas augmenter ſes ſalaires, parce que les propriétaires alors font moins travailler. Le peuple ſouffre donc directement de ces taxes. Il ſouffre par la même raiſon de celles qui paraiſſent ne porter directement que ſur les propriétaires. Celles-là ne ſeraient indifférentes au peuple que dans le cas où le produit de ces taxes ſerait employé en entier à lui procurer des ſalaires: encore faudrait-il qu'elles ne fuſſent payées que par les propriétaires riches; le peuple, la populace même, ſouffrent donc réellement des impôts extraordinaires.

la nation ; c'eſt le contraire en France. Les parlemens de France ont toujours fait des remontrances aux rois contre ces abus ; mais il y a des temps où ces remontrances, et ſurtout les difficultés d'enregiſtrer, ſont plus dangereuſes que ces impôts mêmes ; parce que la guerre exige des ſecours préſens, et que l'abus de ces ſecours ne peut être corrigé qu'avec le temps.

Le roi vint au parlement faire lire un édit par lequel il ſupprimait deux chambres de ce corps et pluſieurs officiers. Il ordonna qu'on reſpectât la bulle *Unigenitus*, défendit que les juges ſéculiers preſcriviſſent l'adminiſtration des ſacremens, en leur permettant ſeulement de juger des abus et des délits commis dans cette adminiſtration, enjoignant aux évêques de preſcrire à tous les curés la modération et la diſcrétion, et voulant que toutes les querelles paſſées *fuſſent enſevelies dans*
13 décembre 1756. *l'oubli*. Il ordonna que nul conſeiller n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, et que perſonne ne pourrait opiner dans l'aſſemblée des chambres qu'après avoir ſervi dix années. Il fit enfin les plus expreſſes *inhibitions d'interrompre, ſous quelque prétexte que ce pût être, le ſervice ordinaire.*

Le chancelier alla aux avis pour la forme ; le parlement garda un profond ſilence ; le roi

dit qu'il voulait être obéi, et *qu'il punirait quiconque oserait s'écarter de son devoir.*

Le lendemain quinze conseillers de la grand'-chambre remirent leur démission sur le bureau. Cent quatre-vingts membres du parlement se démirent bientôt de leurs charges. Les murmures furent grands dans toute la ville.

Parmi tant d'agitations qui troublaient tous les esprits au milieu d'une guerre funeste, dans le prodigieux dérangement des finances, qui rendait cette guerre plus dangereuse, et qui irritait l'animosité des mécontens, enfin parmi les épines des divisions semées de tous côtés entre les magistrats et le clergé, dans le bruit de toutes ces clameurs, il était très-difficile de faire le bien, et il ne s'agissait presque plus que d'empêcher qu'on ne fît beaucoup de mal.

CHAPITRE XXXVII.

Attentats contre la personne du roi.

CES émotions du peuple furent bientôt 1757.
ensevelies dans une consternation générale, par l'accident le plus imprévu et le plus effrayant. Le roi fut assassiné, le 5 janvier, dans la cour de Versailles, en présence de son fils, au milieu de ses gardes et des grands officiers

de ſa couronne. Voici comment cet étrange événement arriva.

Un miſérable de la lie du peuple, nommé *Robert-François Damiens*, né dans un village auprès d'Arras, avait été long-temps domeſtique à Paris dans pluſieurs maiſons; c'était un homme dont l'humeur ſombre et ardente avait toujours reſſemblé à la démence.

Les murmures généraux qu'il avait entendus dans les places publiques, dans la grand'ſalle du palais et ailleurs, allumèrent ſon imagination. Il alla à Verſailles comme un homme égaré; et dans les agitations que lui donnait ſon deſſein inconcevable, il demanda à ſe faire ſaigner dans ſon auberge. Le phyſique a une ſi grande influence ſur les idées des hommes, qu'il proteſta depuis, dans ſes interrogatoires, *que s'il avait été ſaigné comme il le demandait, il n'aurait pas commis ſon crime.*

Son deſſein était le plus inoui qui fût jamais tombé dans la tête d'un monſtre de cette eſpèce; il ne prétendait pas tuer le roi, comme en effet il le ſoutint depuis, et comme malheureuſement il l'aurait pu; mais il voulait le bleſſer: c'eſt ce qu'il déclara dans ſon procès criminel devant le parlement.

›› Je n'ai point eu intention de tuer le roi;
›› je l'aurais tué ſi j'avais voulu; je ne l'ai

„ fait que pour que DIEU pût toucher le „ roi, et le porter à remettre toutes chofes „ en place, et la tranquillité dans fes Etats; „ et il n'y a que l'archevêque de Paris feul „ qui eft caufe de tous ces troubles. „ Interrogatoire du 18 janvier, art. 144, page 132 du procès de *Damiens*, in-4°.

Cette idée avait tellement échauffé fa tête, que, dans un autre interrogatoire, il dit:

„ J'ai nommé des confeillers au parlement, „ parce que j'en ai fervi un, et parce que „ prefque tous font furieux de la conduite „ de M. l'archevêque. „ Interrogatoire d 6 mars, page 289. En un mot le fanatifme avait troublé l'efprit de ce malheureux au point que dans les interrogatoires qu'il fubit à Verfailles, on trouve ces propres paroles:

„ Interrogé quels motifs l'avaient porté à „ attenter à la perfonne du roi, a dit que „ c'eft *à caufe de la religion.* „ Page 45.

Tous les affaffinats des princes chrétiens ont eu cette caufe. Le roi de Portugal n'avait été affaffiné qu'en vertu de la décifion de trois jéfuites. On fait affez que les rois de France *Henri III* et *Henri IV* ne périrent que par des mains fanatiques; mais il y avait cette différence, que *Henri III* et *Henri IV* furent tués parce qu'ils paraiffaient ennemis du pape, et que *Louis XV* fut affaffiné parce qu'il femblait vouloir complaire au pape.

L'affaffin s'était muni d'un couteau à

reſſort, qui d'un côté portait une longue lame pointue, et de l'autre un canif à tailler les plumes, d'environ quatre pouces de longueur. Il attendait le moment où le roi devait monter en carroſſe pour aller à Trianon. Il était près de ſix heures; le jour ne luiſait plus; le froid était exceſſif; preſque tous les courtiſans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption *redingotes*. L'aſſaſſin, ainſi vêtu, pénètre vers la garde, heurte en paſſant le dauphin, ſe fait place à travers la garniture des gardes du corps et des cent ſuiſſes, aborde le roi, le frappe de ſon canif à la cinquième côte, remet ſon couteau dans ſa poche, et reſte le chapeau ſur la tête. Le roi ſe ſent bleſſé, ſe retourne, et à l'aſpect de cet inconnu qui était couvert, et dont les yeux étaient égarés, il dit: *C'eſt cet homme qui m'a frappé, qu'on l'arrête, et qu'on ne lui faſſe point de mal.*

Tandis que tout le monde était ſaiſi d'effroi et d'horreur, qu'on portait le roi dans ſon lit, qu'on cherchait les chirurgiens, qu'on ignorait ſi la bleſſure était mortelle, ſi le couteau était empoiſonné, le parricide répéta pluſieurs fois: *Qu'on prenne garde à monſeigneur le dauphin, qu'il ne ſorte pas de la journée.*

A ces paroles l'alarme univerſelle redouble; on ne doute pas qu'il n'y ait une conſpiration contre la famille royale, chacun ſe figure les

plus grands périls, les plus grands crimes et les plus médités.

Heureusement la blessure du roi était légère; mais le trouble public était considérable, et les craintes, les défiances, les intrigues se multipliaient à la cour. Le grand prévôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaissance du crime commis dans le palais du roi, s'empara d'abord du parricide, et commença les procédures, comme il s'était pratiqué à Saint-Cloud dans l'assassinat de *Henri III*. Un exempt des gardes de la prévôté ayant obtenu un peu de confiance, ou apparente ou vraie, dans l'esprit aliéné de ce misérable, l'engagea à oser dicter de sa prison une lettre au roi même. (*a*) *Damiens* écrire au roi! un assassin écrire à celui qu'il avait assassiné!

(*a*) *SIRE*,

Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous approcher; mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous et monsieur le dauphin, et quelques autres périront: il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, par la trop grande bonté qu'il a pour les ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie; et si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de temps, il arrivera de très-grands malheurs, votre royaume n'étant pas en sureté; par malheur pour vous que vos sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les sacremens à l'article de mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice, dont le châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'est sauvé; je vous réitère que votre vie n'est pas en sureté, sur l'avis qui est très-vrai, que je prends la liberté

Sa lettre eſt inſenſée, et conforme à l'abjection de ſon état; mais elle découvre

de vous informer par l'officier porteur de la préſente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris eſt la cauſe de tout le trouble, par les ſacremens qu'il a fait refuſer. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre perſonne ſacrée, l'aveu ſincère que je prends la liberté de vous faire, me fait eſpérer la clémence des bontés de votre majeſté. Signé *Damiens.*

Cette lettre ſe trouve page 69 du procès de *Damiens*, donné au public par le greffier criminel du parlement avec la permiſſion de ſes ſupérieurs.

Au dos de ladite lettre eſt écrit, paraphé, *ne varietur*, ſuivant, et au déſir de l'interrogatoire du nommé *François Damiens*, en date du neuf janvier mil ſept cent cinquante-ſept, à Verſailles, le roi y étant. Signé *Damiens.*

Le Clerc du Brillet, et Duvoigne, avec paraphe.

Et plus bas eſt écrit :

AU ROI.

Suit la teneur d'un écrit ſigné *Damiens.*

Copie du billet.

MM. Chagrange. Seconde. Baiſſe de Liſſe. (*) De la Guyomie. Clément. Lambert.

Le préſident de Rieux Bonnainvilliers.

Préſident du Maſſy, et preſque tous.

Il faut qu'il remette ſon parlement, et qu'il le ſoutienne, avec promeſſe de ne rien faire aux ci-deſſus et compagnie. Signé *Damiens.*

Plus bas eſt écrit.

Paraphé, *ne varietur*, ſuivant, et au déſir de l'interrogatoire de ce jour neuf janvier mil ſept cent cinquante-ſept. Signé *Damiens.*

Le Clerc du Brillet, et Duvoigne, avec paraphe.

Ladite lettre, ainſi que ledit écrit, annexé à la minute dudit interrogatoire.

(*) Ce miſérable eſtropie preſque tous les noms de ceux dont il parle.

l'origine

l'origine de ſa fureur : on y voit que les plaintes du public contre l'archevêque avaient dérangé le cerveau du criminel, et l'avaient excité à ſon attentat. Il paraiſſait par les noms des membres du parlement cités dans ſa lettre, qu'il les connaiſſait, ayant ſervi un de leurs confrères ; mais il eût été abſurde de ſuppoſer qu'ils lui euſſent expliqué leurs ſentimens, encore moins qu'ils lui euſſent jamais dit ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime.

Auſſi le roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable à ceux de la grand'chambre qui n'avaient pas donné leur démiſſion. Il voulut même que les princes et les pairs rendiſſent par leur préſence le procès plus ſolennel et plus authentique dans tous ſes points aux yeux du public, auſſi défiant que curieux exagérateur, qui voit toujours dans ces aventures effrayantes au-delà de la vérité. Jamais en effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il eſt évident que cet inſenſé n'avait aucun complice : il déclara toujours qu'il n'avait point voulu tuer le roi, mais qu'il avait formé le deſſein de le bleſſer depuis l'exil du parlement. Interrogatoire au parlement, pages 132 et 135.

D'abord dans ſon premier interrogatoire, il dit que *la religion ſeule l'a déterminé à cet attentat*. Page 131.

Page 145. Il avoue qu'il n'a *dit du mal que des molinistes et de ceux qui refusent les sacremens, que ces gens-là croient apparemment deux dieux.*

Il s'écria, à la question, *qu'il avait cru faire une œuvre méritoire pour le ciel; c'est ce que j'entendais dire à tous ces prêtres dans le palais.* Il persista constamment à dire que c'étaient l'archevêque de Paris, les refus de sacremens, les disgrâces du parlement, qui l'avaient porté à ce parricide; il le déclara encore à ses confesseurs. Ce malheureux n'était donc qu'un insensé fanatique, moins abominable, à la vérité, que *Ravaillac* et *Jean Châtel*, mais plus fou, et n'ayant pas plus de complices que ces deux énergumènes. Les seuls complices pour l'ordinaire de ces monstres sont des fanatiques dont les cervelles échauffées allument, sans le savoir, un feu qui va embraser des esprits faibles, insensés et atroces. Quelques mots dits au hasard suffisent à cet embrasement. *Damiens* agit dans la même illusion
28 mars. que *Ravaillac*, et mourut dans les mêmes supplices.

Quel est donc l'effet du fanatisme, et le destin des rois! *Henri III* et *Henri IV* sont assassinés parce qu'ils ont soutenu leurs droits contre les prêtres. *Louis XV* est assassiné parce qu'on lui reproche de n'avoir pas assez sévi contre un prêtre. Voilà trois rois sur lesquels

ſe ſont portées des mains parricides dans un pays renommé pour aimer ſes ſouverains.

Le père, la femme, la fille de *Damiens*, quoiqu'innocens furent bannis du royaume, avec défenſe d'y revenir ſous peine d'être pendus. Tous ſes parens furent obligés par le même arrêt de quitter leur nom de *Damiens*, devenu exécrable.

Cet événement fit rentrer en eux-mêmes pour quelques temps, ceux qui, par leurs malheureuſes querelles eccléſiaſtiques, avaient été la cauſe d'un ſi grand crime. On voyait trop évidemment ce que produiſent l'eſprit dogmatique et les fureurs de religion. Perſonne n'avait imaginé qu'une bulle et des billets de confeſſion puſſent avoir des ſuites ſi horribles; mais c'eſt ainſi que les démences et les fureurs des hommes ſont liées enſemble. L'eſprit des *Poltrot* et des *Jacques Clément*, qu'on avait cru anéanti, ſubſiſte donc encore dans les ames féroces et ignorantes! La raiſon pénètre en vain chez les principaux citoyens: le peuple eſt toujours porté au fanatiſme; et peut-être n'y a-t-il d'autre remède à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même; mais on l'entretient quelquefois dans les ſuperſtitions, et on voit enſuite avec étonnement ce que ces ſuperſtitions produiſent.

Cependant ſeize conſeillers qui avaient

donné leurs démiſſions étaient envoyés. en exil ; et l'un d'eux (*b*) qui était clerc, et qui fut depuis conſeiller d'honneur, célèbre pour ſon patriotiſme et pour ſon éloquence, fonda une meſſe à perpétuité pour remercier DIEU d'avoir conſervé la vie du roi qui l'exilait.

On confina auſſi pluſieurs officiers du parlement de Beſançon dans différentes villes, pour avoir refuſé l'enregiſtrement d'un ſecond vingtième, et pour avoir donné un décret contre l'intendant de la province.

Le roi, malgré l'attentat commis ſur ſa perſonne, malgré une guerre ruineuſe, s'occupait toujours du ſoin d'étouffer les querelles des parlemens et du clergé, eſſayant de contenir chaque état dans ſes bornes, exilant encore l'archevêque de Paris, pour avoir contrevenu à ſes lois dans la ſimple élection de la ſupérieure d'un couvent ; rappelant enſuite ce prélat, et rendant toujours par la modération la fermeté plus reſpectable. Enfin les affaires mêmes du parlement de Paris s'accommodèrent ; les membres de ce corps, qui avaient donné leur démiſſion, reprirent leurs charges et leurs fonctions : tout a paru tranquille au-dedans, jusqu'à ce

(*b*) L'abbé de *Chauvelin*.

que le faux zèle et l'efprit de parti faffent naître de nouveaux troubles. (1)

(1) Il ne fera pas inutile d'obferver ici que tous ces troubles n'eurent d'éclat et d'importance que par les divifions du miniftère. Toute opération du gouvernement, qui n'eft pas de nature à foulever le peuple, ne peut exciter aucun trouble dans une monarchie tant qu'il fubfifte de la force et de l'union dans le confeil du prince.

Rien n'eft funefte aux rois que leur propre faibleffe.

Ce vers renferme toute la politique des monarques dans ce qui intéreffe la tranquillité de l'Etat, leur autorité, leur fureté.

Mais comment fe flatter que la tranquillité fe rétabliffe, lorfque chaque parti contre lequel le gouvernement fe déclare, eft sûr d'avoir des protecteurs dans le gouvernement même, et peut efpérer de les voir bientôt s'emparer du premier crédit? Comment s'affurer qu'il n'y aura pas de troubles, fi ceux mêmes qui devraient les réprimer s'uniffent en fecret avec les brouillons qui les excitent?

Dans une monarchie, c'eft à la cour feule que fe forment les orages; c'eft là que font les vrais perturbateurs; c'eft de là que partent les intrigues qui excitent les factions, ou les ordres violens qui foulèvent les peuples. A la Chine, on rend ceux qui gouvernent refponfables des troubles, quelle qu'en foit la caufe ou le prétexte; cette loi n'eft pas injufte en elle-même, mais elle eft abfurde. C'eft donner un moyen de plus à ceux qui veulent déplacer un gouverneur ou un miniftre; le feul remède à ce mal eft de n'avoir pour miniftres que des hommes honnêtes et guidés par les mêmes principes de politique.

CHAPITRE XXXVIII.

Aſſaſſinat du roi de Portugal. Jéſuites chaſſés du Portugal, et enſuite de France.

Un ordre religieux ne devrait pas faire partie de l'hiſtoire. Aucun hiſtorien de l'antiquité n'eſt entré dans le détail des établiſſemens des prêtres de *Cybèle* ou de *Junon*. C'eſt un des malheurs de notre police européane, que les moines, deſtinés par leur inſtitut à être ignorés, aient fait autant de bruit que les princes, ſoit par leurs immenſes richeſſes, ſoit par les troubles qu'ils ont excités depuis leur fondation.

Les jéſuites étaient, comme on ſait, les ſouverains véritables du Paraguai, en reconnaiſſant le roi d'Eſpagne. La cour d'Eſpagne avait cédé, par un traité d'échange, quelques diſtricts de ces contrées au roi de Portugal, *Joſeph II*, de la maiſon de Bragance. On accuſa les jéſuites de s'y être oppoſés, et d'avoir fait révolter les peuplades qui devaient paſſer ſous la domination portugaiſe. Ce grief, joint à beaucoup d'autres, fit chaſſer les jéſuites de la cour de Liſbonne.

Quelque temps après, la famille *Tavora*, et ſur-tout le duc d'*Aveiro*, oncle de la jeune comteſſe *Ataïde d'Atougnia ;* le vieux marquis

et la marquife de *Tavora*, père et mère de la jeune comteffe ; enfin le comte *Ataïde*, fon époux, et un des frères de cette comteffe infortunée, croyant avoir reçu du roi un outrage irréparable, ils réfolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très bien avec la fuperftition. Ceux qui méditent un grand attentat, cherchent parmi nous des cafuiftes et des confeffeurs qui les encouragent. La famille qui penfait être outragée, s'adreffa à trois jéfuites ; *Malagrida*, *Alexandre* et *Mathos*. Ces cafuiftes décidèrent que ce n'était pas feulement un péché qu'ils appellent *véniel*, de tuer le roi. (*aa*)

Il eft bon de favoir, pour l'intelligence de cette décifion, que les cafuiftes diftinguent entre les péchés qui mènent en enfer, et les péchés qui conduifent en purgatoire pour quelque temps ; entre les péchés que l'abfolution d'un prêtre remet, moyennant quelques prières ou quelques aumônes, et les péchés qui font remis fans aucune fatiffaction. Les premiers font *mortels*, les feconds font *véniels*.

La confeffion auriculaire caufa un parricide en Portugal, ainfi qu'elle en avait produit dans d'autres pays. Ce qui a été introduit

(*a*) C'eft ce qui eft rapporté dans l'*acordao* ou déclaration authentique du confeil royal de Lisbonne.

pour expier les crimes, en a fait commettre. Telle eſt, comme on l'a déjà vu ſouvent dans cette hiſtoire, la déplorable condition humaine.

3 ſept. 1758. Les conjurés, munis de leurs pardons pour l'autre monde, attendirent le roi qui revenait à Lisbonne d'une petite maiſon de campagne, ſeul, ſans domeſtiques et la nuit : il tirèrent ſur ſon carroſſe, et bleſsèrent dangereuſement le monarque.

Tous les complices, excepté un domeſtique, furent arrêtés. Les uns périrent par la roue, les autres furent décapités. La jeune comteſſe *Ataïde*, dont le mari fut exécuté, alla, par ordre du roi, pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs, dont elle paſſait pour être la cauſe. Les ſeuls jéſuites qui avaient conſeillé et autoriſé l'aſſaſſinat du roi par le moyen de la confeſſion, moyen auſſi dangereux que ſacré, échappèrent alors au ſupplice.

Le Portugal n'ayant pas encore reçu dans ce temps-là les lumières qui éclairent tant d'Etats en Europe, était plus ſoumis au pape qu'un autre. Il n'était pas permis au roi de faire condamner à la mort, par ſes juges, un moine parricide; il fallait avoir le conſentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le dix-huitième ſiècle; mais les Portugais ſemblaient être dans le douzième.

La

La poſtérité aura peine à croire que le roi de Portugal fit ſolliciter à Rome, pendant plus d'un an, la permiſſion de faire juger chez lui des jéſuites ſes ſujets, et ne put l'obtenir. La cour de Lisbonne et celle de Rome furent long-temps dans une querelle ouverte ; on alla même juſqu'à ſe flatter que le Portugal ſecouerait un joug que l'Angleterre, ſon alliée et ſa protectrice, avait foulé aux pieds depuis ſi long-temps ; mais le miniſtère portugais avait trop d'ennemis pour oſer entreprendre ce que Londres avait exécuté : il montra à la fois une grande fermeté et une extrême condeſcendance.

Les jéſuites les plus coupables étaient en priſon à Lisbonne ; le roi les y laiſſa, et prit le parti d'envoyer à Rome tous les jéſuites de ſes Etats. On les déclara bannis pour jamais du royaume ; mais on n'oſait livrer à la mort trois jéſuites accuſés et convaincus de parricide. Le roi fut réduit à l'expédient de livrer du moins *Malagrida* à l'inquiſition, comme ſuſpect d'avoir autrefois avancé quelques propoſitions téméraires qui ſentaient l'héréſie.

Les dominicains, qui étaient juges du ſaint-office et aſſiſtans du grand inquiſiteur, n'ont jamais aimé les jéſuites : ils ſervirent le roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines déterrèrent un petit livre de la *vie héroïque de*

ſainte Anne, mère de Marie, dictée au révérend père Malagrida par ſainte Anne elle-même. Elle lui avait déclaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à ſa fille, qu'elle avait parlé et pleuré dans le ventre de ſa mère, et qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les écrits de *Malagrida* étaient auſſi ſages ; de plus il avait fait des prédictions et des miracles : et celui d'éprouver, à l'âge de ſoixante et quinze ans, des pollutions dans ſa priſon, n'était pas un des moindres. Tout cela lui fut reproché dans ſon procès ; et voilà pourquoi il fut condamné au feu, ſans qu'on l'interrogeât ſeulement ſur l'aſſaſſinat du roi, parce que ce n'eſt qu'une faute contre un ſéculier, et que le reſte eſt un crime contre DIEU. Ainſi l'excès du ridicule et de l'abſurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en jugement que comme un prophète, et ne fut brûlé que pour avoir été fou, et non pas pour avoir été parricide.

Malagrida jéſuite brûlé, 21 ſeptemb. 1761.

Tandis qu'on chaſſait les jéſuites du Portugal, cette aventure réveillait la haine qu'on leur portait en France, où ils ont toujours été puiſſans et déteſtés. Il arriva qu'un profès de leur ordre, nommé *la Valette*, qui était chef des miſſions à la Martinique, et le plus fort commerçant des îles, fit une banqueroute de plus de trois millions. Les intéreſſés ſe

Banqueroute des jéſuites en France.

pourvurent au parlement de Paris. On crut découvrir alors que le général jésuite, résidant à Rome, gouvernait despotiquement les biens de la société. Le parlement de Paris condamna ce général et tous les frères jésuites solidairement à payer la banqueroute de *la Valette*.

Les parlemens abolissent l'ordre.

Ce procès, qui indigna la France contre les jésuites, conduisit à examiner cet institut singulier, qui rendait ainsi un général italien maître absolu des personnes et des fortunes d'une société de français. On fut surpris de voir que jamais l'ordre des jésuites n'avait été formellement reçu en France par la plupart des parlemens du royaume; on déterra leurs constitutions, et tous les parlemens les trouvèrent incompatibles avec les lois. Ils rappelèrent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet ordre, et plus de cinquante volumes de leurs décisions théologiques contre la sureté de la vie des rois. Les jésuites ne se défendirent qu'en disant que les jacobins et saint *Thomas* en avaient écrit autant. Ils ne prouvaient par cette réponse autre chose, sinon que les jacobins étaient condamnables comme eux. A l'égard de *Thomas d'Aquin*, il est canonisé; mais il y a dans sa somme ultramontaine des décisions que les parlemens de France feraient brûler le jour de sa fête, si on

voulait s'en ſervir pour troubler l'Etat. Comme il dit, en divers endroits, que l'Egliſe a le droit de dépoſer un prince infidèle à l'Egliſe, il permet en ce cas le parricide. On peut, avec de telles maximes, gagner le paradis et la corde.

Le roi daigna ſe mêler de l'affaire des jéſuites, et pacifier encore cette querelle comme les autres. Il voulut, par un édit, réformer paternellement les jéſuites en France; mais on prétend que le pape *Clément XIII* ayant dit qu'il fallait, ou qu'ils reſtaſſent comme ils étaient, ou qu'ils n'exiſtaſſent pas, cette réponſe du pape eſt ce qui les a perdus. On leur reprochait encore des aſſemblées ſecrètes. Le roi les abandonna alors aux parlemens de ſon royaume, qui tous, l'un après l'autre, leur ont ôté leurs colléges et leurs biens.

Les parlemens ne les ont condamnés que ſur quelques règles de leur inſtitut que le roi pouvait réformer, ſur des maximes horribles, il eſt vrai, mais mépriſées, publiées pour la plupart par des jéſuites étrangers, et déſavouées formellement depuis peu par les jéſuites français.

Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, et une cauſe véritable qu'on diſſimule. Le prétexte de la

punition des jésuites était le danger prétendu de leurs mauvais livres que personne ne lit : la cause était le crédit dont ils avaient long-temps abusé. Il leur est arrivé dans un siècle de lumière et de modération, ce qui arriva aux templiers dans un siècle d'ignorance et de barbarie ; l'orgueil perdit les uns et les autres : mais les jésuites ont été traités dans leur disgrâce avec douceur, et les templiers le furent avec cruauté. Enfin le roi, par un édit solennel, en 1764, abolit dans ses Etats cet ordre qui avait toujours eu des personnages estimables, mais plus de brouillons, et qui fut pendant deux cents ans un sujet de discorde.

Ce n'est ni *Sanchez*, ni *Lessius*, ni *Escobar*, ni des absurdités de casuistes, qui ont perdu les jésuites ; c'est *le Tellier*, c'est la bulle qui les a exterminés dans presque toute la France. La charrue que le jésuite *le Tellier* avait fait passer sur les ruines de Port-royal, a produit, au bout de soixante ans, les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui : la persécution que cet homme violent et fourbe avait excitée contre des hommes entêtés, a rendu les jésuites exécrables à la France ; exemple mémorable, mais qui ne corrigera aucun confesseur des rois, quand il sera ce que sont presque tous les hommes à la cour, ambitieux

et intrigant, et qu'il dirigera un prince peu inſtruit, affaibli par la vieilleſſe.

L'ordre des jéſuites fut enſuite chaſſé de tous les Etats du roi d'Eſpagne en Europe, en Aſie, en Amérique, chaſſé des deux Siciles, chaſſé de Parme et de Malthe; preuve évidente qu'ils n'étaient pas auſſi grands politiques qu'on le croyait. Jamais les moines n'ont été puiſſans que par l'aveuglement des autres hommes, et les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce ſiècle. Ce qu'il y eut d'aſſez étrange dans leur déſaſtre preſque univerſel, c'eſt qu'ils furent proſcrits dans le Portugal pour avoir dégénéré de leur inſtitut, et en France pour s'y être trop conformés. C'eſt qu'en Portugal on n'oſait pas encore examiner un inſtitut conſacré par les papes, et on l'oſait en France. Il en réſulte qu'un ordre religieux, parvenu à ſe faire haïr de tant de nations, eſt coupable de cette haine.

Cet ordre fut exterminé dans preſque tous les pays qui avaient été les théâtres de ſa puiſſance, en Eſpagne, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguai, en Portugal, au Bréſil, en France, dans les deux Siciles, dans le duché de Parme, à Malthe; mais il fut conſervé (du moins pour quelque temps) en Hongrie, en Pologne, dans le tiers de l'Allemagne, en Flandre, et même à Veniſe

où il n'avait aucun crédit, et dont il avait été autrefois chaſſé.

Il paraît raiſonnable et juſte que des ſouverains mécontens d'un ordre religieux s'en défaſſent, et que les puiſſances qui en ſont ſatisfaites, le conſervent dans leurs Etats.

Enfin cette ſociété a été abolie, après bien des négociations, par le pontife de Rome, *Ganganelli*, ſucceſſeur du pape *Rezzonicó*. Tous les princes catholiques de l'Europe ont chaſſé les jéſuites, et le roi de Pruſſe, prince proteſtant, les a conſervés, au grand étonnement des nations. C'eſt que ce monarque ne voyait en eux que des hommes capables d'élever chez lui la jeuneſſe, et d'enſeigner les belles-lettres peu cultivées dans ſes Etats, excepté par lui-même. Il les croyait utiles, et ne les craignait pas; il regardait du même œil les calviniſtes, les luthériens, les papiſtes, ceux qu'on appelle les miniſtres de l'évangile, et ceux qu'on appelait les pères de la ſociété de JESUS, les dédaignant tous également, établiſſant la tolérance univerſelle comme le premier des dogmes, plus occupé de ſon armée que de ſes colléges, ſachant très-bien qu'avec des ſoldats il contiendrait tous les théologiens, et ſe ſouciant fort peu que ce fût un jéſuite ou un prédicant qui fît connaître *Cicéron* et *Virgile* à la jeuneſſe. 1773.

CHAPITRE XXXIX.

De la bulle du pape Rezzonico, Clément XIII, et de ses suites.

L'INFANT duc de Parme, don *Ferdinand de Bourbon*, ayant suivi l'exemple de tous les princes de sa maison, en chassant les jésuites, fit dans ses Etats plusieurs règlemens utiles qui réprimaient les abus monastiques ; et son ministre, très-estimé dans l'Europe, (1) eut sur-tout la prudence de prévenir les prétentions de la cour de Rome, qui croyait être en droit de juger toutes les affaires contentieuses de Parme, Plaisance et Guastalle, et de conférer tous les bénéfices. Ces prétentions étaient tirées premièrement de St *Pierre* qu'on prétend avoir été évêque de Rome ; secondement, de la comtesse *Mathilde* qui avait donné Parme et Plaisance au pape *Grégoire VII*, avec plusieurs autres beaux domaines : mais il n'a jamais été prouvé que St *Pierre* ait été à Rome ; et il est prouvé qu'il ne donna aucun bénéfice dans Parme, Plaisance et Guastalle, et qu'il n'y jugea aucun procès.

(1) Ce ministre était un français, nommé du *Tillcau*, et créé, par l'infant, marquis de *Felino*. C'est sous ce dernier nom qu'il est connu.

Quant à la comteſſe *Mathilde*, ſœur de l'empereur *Henri III*, et tante de cet empereur *Henri IV* que les papes rendirent ſi malheureux, cette donation a toujours été regardée comme nulle par tous les juriſconſultes impériaux, n'étant pas permis de diſpoſer d'aucun fief de l'Empire ſans le conſentement du ſuzerain. On était même encore ſi perſuadé, du temps de *Charles-Quint*, de l'invalidité des droits pontificaux, que cet empereur s'empara de Plaiſance lorſque le bâtard du pape *Paul III*, à qui ſon père avait donné cette ville, y fut aſſaſſiné pour ſes débauches et pour ſes violences. *Charles-Quint* garda même Plaiſance juſqu'à ſa mort.

Les empereurs réclamèrent toujours depuis la mouvance de Parme et de Plaiſance, et enfin elle leur fut ſolennellement accordée au congrès de Cambrai et à celui de Soiſſons.

Dès que le pape *Clément XIII* ſut que le duc de Parme, don *Ferdinand*, voulait régner comme les autres ſouverains, il aſſembla une congrégation de cardinaux, qui ne manqua pas de regarder la ſage adminiſtration du duc de Parme et de ſes miniſtres comme un ſacrilége. Le pape ſigna dans Sainte-Marie-Majeure, le 30 janvier 1768, un bref pontifical, dans lequel il commence par dire que Parme et Plaiſance lui appartiennent, *in*

ducatu noſtro ; et que le duc de Parme étant laïque et non pas prêtre, tout ce que fait ſon conſeil eſt *illégitime.* Il excommunie tous ceux qui ont eu part aux édits du duc de Parme, ſans exception ; il défend de leur donner l'abſolution, en quelque cas que ce puiſſe être. Ce décret, ſcellé de l'anneau du pêcheur, fut affiché aux baſiliques de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Pierre, et au champ de Flore.

Un tel bref paraiſſait du douzième ſiècle plutôt que de celui où nous vivons. Le pape et les cardinaux qui l'entraînèrent dans ce piége, ne ſavaient pas combien les eſprits s'étaient éclairés dans l'Europe. Le malheur de la cour de Rome était de juger du préſent par le paſſé. Il y a des temps où un prêtre peut détrôner un ſouverain avec des préjugés ; il y en a d'autres où il faut déguiſer ſa faibleſſe par la condeſcendance. Jamais pontife ne fit une plus lourde faute. Il inſultait, dans la perſonne du duc de Parme, le roi d'Eſpagne don *Carlos*, ſon oncle ; *Louis XV*, ſon grand-père, chef de la maiſon de Bourbon ; et le roi des deux Siciles, ſon couſin germain.

Les papes n'avaient excommunié aucun ſouverain depuis l'an 1630, et c'était juſtement un duc de Parme, ancêtre maternel du duc régnant. Il ne s'était agi que d'argent

dans cette affaire. Le pape avait pris les duchés de Caſtro et de Ronciglione, appartenans à *Odoard Farnèſe*, duc de Parme.

En 1588, un ancêtre plus important de ce prince, le grand *Henri IV*, roi de France, avait été excommunié par *Sixte-Quint*. Ce pâtre de la Marche d'Ancone, devenu pape, avait oſé l'appeler *génération bâtarde et déteſtable de la maiſon de Bourbon.*

Telle fut long-temps la démence ſuperſtitieuſe et hardie de la cour de Rome, qu'un prêtre de ce pays déclara, de la part de DIEU, le deſcendant de tant de rois, incapable d'hériter, non-ſeulement du royaume de St *Louis*, mais même d'un ſeul arpent de terre.

Cet excès d'inſolence abſurde n'avait point été puni comme il devait l'être. Les querelles de religion et la politique ambitieuſe de *Philippe II* ſoutenaient alors l'audace du vatican ; mais il vient un temps où l'on réprime enfin ce qu'on a été forcé de tolérer, et où le faible eſt châtié des anciennes entrepriſes du fort qui n'exiſte plus.

Clément XIII fut bientôt puni de ſon peu de connaiſſance des affaires du monde. Le parlement de Paris commença par condamner ſon bref d'excommunication ; mais le conſeil du roi employa des armes plus réelles ; l'ordre fut donné de ſe ſaiſir d'Avignon et de tout le

comtat Venaiſſin. Les conceſſions, faites autrefois par les rois de France, de ce comtat au ſiége de Rome, ſont enveloppées de ce nuage d'incertitudes qui couvre une grande partie de l'hiſtoire. D'ailleurs l'aliénation d'un domaine de la couronne a toujours été réputée contraire aux lois du royaume par tous les parlemens, et particulièrement par celui de Provence, dans le reſſort duquel ſont Avignon et le Comtat.

Louis XIV était rentré deux fois dans ce domaine, l'une du temps du pape *Alexandre VII*, l'autre pour mortifier *Innocent XI* qui s'était déclaré ſon ennemi; et ayant ſaiſi ces terres comme domaine de la couronne, il les avait rendues deux fois ſans faire aucune déclaration qui pût préjudicier au droit qu'il avait de les reprendre.

Il faut ſavoir que lorſque les rois de France reprennent le Comtat, c'eſt en vertu d'un arrêt du parlement de Provence. Le miniſtère de France jugea qu'il fallait faire valoir le dernier arrêt de ce parlement qui réunit, en 1688, Avignon et le Comtat à la couronne. Cet arrêt n'avait point été ſpécialement révoqué; ainſi il fut mis en exécution comme ſubſiſtant dans toute ſa force.

Le comte de *Rochechouart* ſe préſenta de la part du roi, le 11 juin 1768, devant Avignon,

ſuivi de quelques troupes ; il alla droit au vice-légat qui gouvernait au nom du pape, et lui dit, ſelon l'ancien protocole uſité ſous *Louis XIV : Monſieur, le roi m'ordonne de remettre Avignon en ſa main, et vous êtes prié de vous retirer.*

Le premier préſident d'Aix, un ſecond préſident et huit conſeillers firent publier l'arrêt de réunion. Dans le même temps, toutes les cloches ſonnèrent, le peuple fit des feux de joie ; on commença dès ce jour à inſérer dans tous les actes publics : *Régnant ſouverain prince Louis, par la grâce de* DIEU, *XV du nom, roi de France et de Navarre, comte de Provence, de la ville d'Avignon et du comtat Venaiſſin.*

Le roi de Naples, de ſon côté, vengeait ſa maiſon et tous les ſouverains catholiques, en s'emparant de la ville de Bénévent et de celle de Ponte-Corvo, et en déclarant *que ces deux villes et leur territoire dépendent de la couronne de Naples, et qu'ils y ſeront réunis à perpétuité.*

On menaça auſſi de ſe ſaiſir de Caſtro et de Ronciglione ; mais on ſe contenta de menacer, et dans le temps même que la cour de Naples prenait Bénévent, qui appartient aux papes depuis environ ſept cents trente années, elle lui payait le tribut de vaſſal, qui conſiſte en ſept mille écus pendus au cou d'une haquenée.

On n'osa pas s'affranchir de cette servitude ; les hommes font rarement tout ce qu'ils peuvent : elle était encore moins ancienne de dix années que les droits du pape sur Bénévent. Cet hommage, qui n'était d'ailleurs et qui ne pouvait être qu'une simple cérémonie de piété, n'est point une véritable mouvance féodale. Il fut établi par le préjugé, et il peut aisément être aboli par la raison. Le ministre du roi de Naples, le marquis *Tannucci*, l'homme le mieux instruit de cette jurisprudence épineuse, ne crut pas que le temps fût encore venu de secouer un joug honteux aux têtes couronnées, mais imposé par la religion.

Si on ne dépouillait pas encore les papes de tous les droits qu'ils avaient usurpés, du moins on sapait par les fondemens l'édifice sur lequel la plupart de ces droits sont appuyés ; on proscrivait par-tout la fameuse bulle *In cœnâ Domini*, qu'on a fulminée tous les ans à Rome sans discontinuation depuis *Paul III*. Un cardinal diacre la lit à la porte de Saint-Pierre, le jour qu'on appelle du jeudi-saint, et le pape jette un flambeau allumé dans la place publique, pour marquer au peuple chrétien que DIEU brûlera ainsi dans l'enfer quiconque violera les lois portées par la bulle *In cœna Domini*.

C'est dans cette bulle, n°. 14, qu'on excommunie d'une excommunication majeure,

Les chanceliers, conſeillers ordinaires ou extraordinaires de quelques rois et princes que ce puiſſe être, les préſidens des chancelleries, conſeils, parlemens, comme auſſi les procureurs généraux qui évoquent à eux les cauſes eccléſiaſtiques, ou qui empêchent l'exécution des lettres apoſtoliques, même quand ce ſerait ſous le prétexte d'empêcher quelque violence.

Par le même article, le pape ſe réſerve à lui ſeul *d'abſoudre leſdits chanceliers, conſeillers, procureurs généraux et autres excommuniés, leſquels ne pourront être abſous qu'après qu'ils auront publiquement révoqué leurs arrêts, et les auront arrachés des regiſtres.*

Cette bulle avait été déjà fulminée par le violent *Jules II*, mais on n'avait point encore fait une loi de la publier tous les ans. Ce fut *Paul III* qui inſtitua cet uſage, et qui la fit imprimer dans le bullaire avec des additions aggravantes. Il eſt étrange que *Charles-Quint*, qui avait ſaccagé Rome et tenu un pape en priſon, laiſsât ſubſiſter une cérémonie abſurde et mépriſée, à la vérité, mais injurieuſe à la majeſté de l'Empire et à tous les rois.

L'inſulte faite à l'infant duc de Parme réveilla l'Europe catholique, après plus de deux cents ans d'aſſoupiſſement. Le miniſtère autrichien, à l'exemple du parlement de Paris, flétrit et ſupprima la bulle dans tous ſes Etats.

Le miniſtère de Naples en fit autant. Tous les conſeils des princes ouvrirent les yeux ; enfin, après avoir chaſſé les jéſuites de tant d'Etats, on vit par-tout de quelle importance il eſt de diminuer cette prodigieuſe multitude de moines, qui ſont dans toutes les ſociétés catholiques les ſoldats du pape payés aux dépens des peuples. La ſage république de Veniſe ſe ſignala ſur-tout par des lois qui mettent un frein à la multitude des moines et à leur rapacité.

Voilà ce que le pape *Rezzonico* attira à la cour de Rome pour avoir écouté de mauvais conſeils, et pour n'avoir pas fait réflexion que nous ſommes au dix-huitième ſiècle. Ce pape, plus vertueux qu'éclairé, mourut bientôt après ; on attribua ſa mort au chagrin, quoique rarement ce ſoit la maladie des vieillards.

Le miniſtre qu'on appelle en France *des affaires étrangères*, et qu'on nommait ſous *Louis XIV*, miniſtre *des étrangers*, ſecondé du cardinal de *Bernis*, eut le crédit à Rome de faire nommer un pape dont on eſpéra plus de circonſpection. Le cardinal de *Bernis* joignait à l'habileté dont les Italiens ſe piquent, une érudition littéraire, un goût et un génie dont le ſacré collége ne ſe pique plus guère, et qu'on n'avait retrouvés que dans le feu cardinal

Paſſionei.

Paſſionei. Ce fut lui qui fit le pape *Clément XIV*, et qui forma ſon conſeil.

Ce pape, qui avait été franciſcain, s'appelait *Ganganelli*, comme nous l'avons déjà dit; il était réputé très-ſage et très-circonſpect, au-deſſus des préjugés monaſtiques, et capable de ſoutenir par ſa ſageſſe le coloſſe du pontificat qui ſemblait menacé de ſa chute. C'eſt lui qui a enfin aboli la ſociété de JESUS, par ſa bulle de l'année 1773. Il acheva par-là de convaincre toutes les nations qu'il eſt auſſi aiſé de détruire les moines que de les inſtituer; et il fit eſpérer qu'on pourrait un jour diminuer dans l'Europe cette foule d'hommes inutiles aux autres et à eux-mêmes, qui font vœu de vivre aux dépens de ceux qui travaillent, et qui ayant été autrefois très-dangereux, ne paſſent aujourd'hui que pour ridicules dans l'eſprit de la plupart des pères de famille.

Lorſque le pape *Ganganelli* eut caſſé la ſociété de JESUS, et qu'il eut promis de ne plus fulminer chaque année la bulle *In cœnâ Domini*, on lui rendit Avignon et Bénévent avec Ponte-Corvo. Sa prudence guérit le mal que ſon prédéceſſeur avait fait à Rome.

CHAPITRE XL.

De la Corse.

Ces petits démêlés avec la cour de Rome ne coûtaient que de l'encre et du papier ; mais il fallut de l'or et du sang pour soumettre l'île de Corse au pouvoir du roi de France.

Il est à propos de donner quelque idée de cette île. Il faut bien que le terrain n'en soit pas aussi ingrat, ni la possession aussi inutile qu'on le disait, puisque tous ses voisins en ont toujours recherché la domination.

Les Carthaginois s'en étaient emparés avant leurs guerres contre les Romains. *Cornelius Scipion* en fit la conquête dès la première guerre punique ; les Romains en demeurèrent long-temps les maîtres ; ils y bâtirent plusieurs villes. Les Goths l'enlevèrent aux Romains. Les Arabes la conquirent ensuite sur les Goths.

Quelques seigneurs de la nouvelle Rome en chassèrent les Sarrasins, du temps du pape *Pascal II.* Les papes commencèrent dès-lors à prétendre qu'il n'appartenait qu'à eux de donner des royaumes, en qualité de vicaires de JESUS-CHRIST, dont le royaume n'était pourtant pas de ce monde. On croit communément que *Grégoire VII* fut le premier qui

établit la chimère d'une monarchie ſainte et univerſelle. On ne ſonge pas qu'*Eginhard* lui-même, le ſecrétaire de *Charlemagne*, dit que le pape *Etienne* dépoſa le roi des Francs, *Chilpéric*, et donna le royaume des Francs au maire du palais, *Pepin*, père de *Charlemagne ;* *Paſcal II* donna la Corſe à un de ces conquérans, nommé *Bianco*, et s'en réſerva l'hommage. L'île reſta peuplée d'anciens carthaginois, d'arabes et de naturels du pays. Les Piſans et les Génois s'en diſputèrent enſuite la poſſeſſion. Le pape *Urbain II* la donna aux Piſans, par une bulle dont l'original eſt encore, dit-on, à Florence. Les Génois, malgré la bulle, s'établirent dans une partie de l'île, au douzième ſiècle.

Un *Alfonſe*, roi d'Aragon, en chaſſa pendant quelque temps les Génois, qui l'en chaſsèrent à leur tour, en 1354. Les Corſes alors ſe firent de leur plein gré ſujets de Gènes, parce qu'ils étaient très-pauvres et qu'elle était très-riche.

Dans le cours de toutes ces révolutions, les villes bâties par les anciens Romains tombèrent en ruine, et les peuples furent plongés dans la barbarie et dans la misère. C'eſt le portrait de preſque toutes les nations chrétiennes depuis l'invaſion des barbares, excepté Conſtantinople, et des villes d'Italie, comme

Rome, Venise, Florence, Milan, et très-peu d'autres qui conservèrent la police et les arts bannis par-tout ailleurs.

C'était plutôt aux Corses à conquérir Pise et Gènes qu'à Gènes, et à Pise de subjuguer les Corses; car ces insulaires étaient plus robustes et plus braves que leurs dominateurs; ils n'avaient rien à perdre; une république de guerriers pauvres et féroces devait vaincre aisément des marchands de Ligurie, par la même raison que les Huns, les Goths, les Hérules, les Vandales, qui n'avaient que du fer, avaient subjugué les nations qui possédaient l'or. Mais les Corses ayant toujours été désunis et sans discipline, partagés en factions mortellement ennemies, furent toujours subjugués par leur faute.

Ce fut une triste condition pour les habitans d'un pays qui porte le titre de royaume, d'être sujets d'une république qui ne savait pas elle-même si elle était libre; car non-seulement le protocole de l'Empire a toujours regardé Gènes comme sa sujette; mais, lorsque Gènes se donna au roi de France, *Charles VI*, lorsqu'ayant massacré les Français elle se donna, en 1409, à un simple marquis de Montferrat, et ensuite à un duc de Milan; lorsqu'elle se soumit à *Charles VII* et à *Charles VIII*; lorsqu'elle fut au nombre des sujets de *Louis XII*,

et même de ſujets punis pour leur déſobéiſſance, il ſe trouvait que les Corſes étaient ſujets de ſujets non moins humiliés qu'eux-mêmes, ce qui eſt, après la condition d'eſclave, la plus humiliante qu'on puiſſe imaginer.

Lorſque les Génois furent véritablement libres, en 1553, grâce à la mauvaiſe conduite de *François I*, et au généreux courage de *François Doria*, l'homme qui, dans l'Europe moderne, a le plus illuſtré le nom de citoyen, alors les Corſes furent plus eſclaves que jamais; le poids de leurs chaînes étant devenu inſupportable, leur malheur ranima leur courage. La famille d'*Ornano*, qui depuis ſe réfugia et brilla en France, voulut faire en Corſe ce que les *Doria* avaient fait à Gènes, rendre la liberté à leur patrie, et cette famille d'*Ornano* était digne d'un ſi noble projet; elle n'y réuſſit pas: le plus grand courage et les meilleures meſures ont beſoin de la fortune. Le roi de France, *Henri II*, qui ſecourait déjà les Corſes, pour les ſubjuguer peut-être, fut tué dans un tournoi.

Les d'*Ornano*, n'ayant plus l'appui dangereux de la cour de France, en implorèrent un plus dangereux encore, celui des Ottomans. Mais la Porte dédaigna de ſe mêler des querelles de deux petits peuples qui ſe diſputaient des rochers ſur les côtes d'Italie. Les Corſes

reſtèrent aſſervis aux Génois ; plus ces inſulaires avaient voulu ſecouer leur joug, plus Gènes l'appeſantit.

Les Corſes furent long-temps gouvernés par une loi qui reſſemblait à la loi veimique ou veſtphalienne de *Charlemagne*, loi par laquelle le commiſſaire délégué dans l'île condamnait à mort ou aux galères, ſur une information ſecrète, ſans interroger l'accuſé, ſans mettre la moindre formalité dans ſon jugement. La ſentence était conçue en ces termes, dans un regiſtre ſecret : *Etant informé en ma conſcience que tels et tels ſont coupables, je les condamne à mort.* Il n'y avait pas plus de formalité dans l'exécution que dans la ſentence. Il eſt inconcevable que *Charlemagne* ait imaginé une telle procédure qui a duré cinq cents ans en Veſtphalie, et qui enſuite a été imitée chez les Corſes. Ces inſulaires s'aſſaſſinaient continuellement les uns les autres, et leur juge feſait enſuite aſſaſſiner les ſurvivans ſur l'information de ſa conſcience ; c'eſt des deux côtés le dernier degré de la barbarie. Les Corſes avaient beſoin d'être policés, et on les écraſait ; il fallait les adoucir, et on les rendait encore plus farouches. Une haine atroce et indeſtructible s'invétéra entre eux et leurs maîtres, et fut une ſeconde nature. Il y eut douze ſoulèvemens que les Corſes appelèrent *efforts de*

liberté, et les Génois *crimes de haute trahifon*. Depuis l'année 1725 ce ne furent que féditions, châtimens, foulèvemens, déprédations, meurtres de citoyens corfes affaffinés par leurs concitoyens. Croirait-on bien que, dans une requête envoyée au roi de France, par les chefs corfes, en 1738, il eft dit qu'il y eut vingt-fix mille affaffinats fous le gouvernement des feize derniers commiffaires génois, et dix-fept cents depuis deux années? Les plaignans ajoutaient que les commiffaires de Gènes connivaient à ces crimes, pour ramaffer plus de confifcations et d'amendes. L'accufation femblait exagérée, mais il en réfultait que le gouvernement était mauvais, et les peuples plus mauvais encore. La Corfe coûtait au fénat de Gènes beaucoup plus de tréfors et d'embarras qu'elle ne valait; il pouvait dire aux Corfes ce que *Louis XI* dit de Gènes quand elle voulut fe donner à lui: il la donna au diable.

Dès l'année 1729, la guerre était ouverte, comme entre deux nations rivales et irréconciliables. Gènes implora le fecours de *Charles VI*, en qualité de feigneur fuzerain qui doit protéger fes vaffaux: à cette raifon elle joignit de l'argent, et l'empereur envoya des troupes. Un prince de la maifon de Virtemberg, brave guerrier et homme généreux, fit mettre les armes bas aux Corfes; il

ménagea un accommodement entre eux et les Génois, en 1732, mais ce ne fut qu'une trève bientôt rompue par l'animofité des deux partis.

Les Corfes commençaient à avoir des chefs très-intelligens, tels qu'il s'en forme toujours dans les guerres civiles, un *Giafferi*, un *Hyacinthe Paoli*, un *Rivalora*, et fur-tout un chanoine nommé *Orticone*, qui eut quelque temps la principale influence; mais ces chefs ne pouvaient encore changer en un gouvernement régulier l'anarchie tumultueufe qui défolait et dépeuplait cette île.

Les Corfes, chez qui l'affaffinat était alors plus commun qu'il ne l'avait été, au quinzième fiècle, dans le continent de l'Italie, étaient auffi dévots que les autres italiens, et plufieurs prêtres parmi eux affaffinaient en difant leur chapelet. Les chefs convoquèrent, en 1735, une affemblée générale, dans laquelle on donna la Corfe à la Vierge *Marie*, qui ne parut pas accepter cette couronne. On brûla les lois génoifes, et on décerna peine de mort contre quiconque propoferait de traiter avec Gènes. *Hyacinthe Paoli* et *Giafferi* furent déclarés généraux.

A peine les Corfes fe furent-ils mis en république fous les ordres de la Vierge, qu'un aventurier de la baffe Allemagne vint fe faire

roi

roi de Corfe fans la confulter ; c'était un pauvre baron de Veftphalie, nommé *Théodore de Neuhoff*, frère d'une dame établie en France à la cour de la ducheffe d'Orléans. Cet homme ayant voyagé en Efpagne, et ayant eu quelque intelligence avec un envoyé de Tunis, paffa lui-même en Afrique, perfuada le bey qu'il pourrait lui foumettre la Corfe, fi le bey voulait lui donner feulement un vaiffeau de dix canons, quatre mille fufils, mille fequins et quelques provifions. La régence de Tunis fut affez fimple pour les donner. Il arriva à Livourne fur un bâtiment qui portait un faux pavillon anglais, vendit le vaiffeau, et écrivit aux chefs des Corfes que, fi on voulait le choifir lui-même pour roi, il promettait de chaffer les Génois de l'île avec le fecours des principales puiffances de l'Europe dont il était sûr.

Il faut qu'il y ait des temps où la tête tourne à la plupart des hommes. Sa propofition fut acceptée. Le baron *Théodore* aborda, le 15 mars 1736, au port d'Aléria, vêtu à la turque et coiffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des tréfors immenfes, et pour preuve il répandit parmi le peuple une cinquantaine de fequins, en monnaie de billon. Ses fufils, fa poudre, qu'il diftribua, furent les preuves de fa puiffance.

Il donna des fouliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corfe. Il apofta des courriers qui venaient de Livourne fur des barques, et qui lui apportaient de prétendus paquets des puiffances d'Europe et d'Afrique. On le prit pour un des plus grands princes de la terre ; il fut élu roi ; on frappa quelques monnaies de cuivre à fon coin ; il eut une cour et des fecrétaires d'Etat. Ce qui accrut principalement fa réputation et fon pouvoir, c'eft que le fénat génois mit fa tête à prix. Mais au bout de huit mois, les principaux corfes ayant reconnu le perfonnage, et le peu d'argent qu'il avait étant épuifé, il partit pour aller, difait-il, chercher les plus puiffans fecours.

Réfugié dans Amfterdam, un de fes créanciers le fit mettre en prifon. Cette difgrâce ne le rebuta point ; il fit de nouvelles dupes du fond de fa prifon même. Il reffemblait en cela à un marquis d'*Ammi de Conventiglio*, qui dans le même temps parcourait toutes les cours, fefant de l'or pour les princes et les feigneurs qui en avaient befoin, et fe fefait mettre en prifon dans toutes les capitales de l'Europe.

Cependant les Génois follicitèrent, en 1737, les bons offices de la France. Le cardinal de *Fleuri*, qui avait pacifié les troubles

de Genève, voulut auſſi être l'arbitre de la paix entre Gènes et la Corſe. Il fit partir le comte de *Boiſſieux*, neveu du maréchal de *Villars*, avec quelques troupes et des articles de pacification. Ce fut alors que les mécontens envoyèrent au roi cette ſupplique dont on a déjà parlé, dans laquelle ils ſe plaignaient de dix-ſept cents aſſaſſinats commis en deux ans dans leur île ; ce qui n'était pas une apologie de leur parti. Cette requête était d'ailleurs recommandable par une éloquence agreſte qui l'emporte ſur l'art oratoire, et par des ſentimens de liberté ſi peu connus dans les cours. *Si vos ordres ſouverains*, diſaient-ils, *nous obligent de nous ſoumettre à Gènes*, *allons*, *buvons à la ſanté du roi très-chrétien ce calice amer*, *et mourons.*

On dreſſa à Verſailles, au nom de l'empereur et du roi, un plan qui fut ſigné du miniſtre du roi et du prince de *Lichtenſtein*, ambaſſadeur de l'empereur. Les conventions en paraiſſaient équitables. On aboliſſait ſurtout ce droit que les commiſſaires de la république génoiſe s'étaient arrogé, de condamner à la potence ou aux galères ſur le ſimple témoignage de leur conſcience : mais on déſarmait par un article tous les habitans de la Corſe. Ils ne voulurent point du tout être déſarmés, et réſolurent de mourir

plutôt que de boire à la ſanté du roi très-chrétien.

Le roi *Théodore* leur promettait toujours, de ſa priſon d'Amſterdam, qu'il viendrait les délivrer bientôt du joug de Gènes et de l'arbitrage de la France. En effet, il trouva le ſecret de tromper des juifs et des négocians étrangers établis dans Amſterdam, comme il avait trompé Tunis et la Corſe; il leur perſuada non-ſeulement de payer ſes dettes, mais de charger un vaiſſeau d'armes, de poudre, de munitions de guerre et de bouche avec beaucoup de marchandiſes, leur perſuadant qu'ils feraient ſeuls tout le commerce de la Corſe, et leur feſant enviſager des profits immenſes. L'intérêt leur ôtait la raiſon; mais *Théodore* n'était pas moins fou qu'eux : il s'imaginait qu'en débarquant en Corſe des armes, et paraiſſant avec quelque argent, toute l'île ſe rangerait incontinent ſous ſes drapeaux, malgré les Français et les Génois. Il ne put aborder : il ſe ſauva à Livourne, et ſes créanciers de Hollande furent ruinés.

Il ſe réfugia bientôt en Angleterre; il fut mis en priſon pour ſes dettes à Londres, comme il l'avait été à Amſterdam. Il y reſta juſqu'au commencement de l'année 1736. M. *Walpole* eut la généroſité de faire pour lui une ſouſcription, moyennant laquelle il

apaisa les créanciers, et délivra de prison ce prétendu monarque, qui mourut très-misérable, le 2 décembre de la même année. On grava sur son tombeau *que la fortune lui avait donné un royaume et refusé du pain.*

Dans le temps que ce *Théodore* avait fait sa seconde tentative pour régner sur les Corses, et qu'il avait essayé en vain d'aborder dans l'île, les insulaires firent bien voir qu'ils n'avaient pas besoin de lui pour se défendre. Ils avaient promis à *Boissieux* de lui apporter leurs armes; ils les apportèrent en effet, le 12 décembre 1738, mais ce fut pour surprendre un poste de quatre cents français qui ne purent résister. *Boissieux* vint à leur secours: il fut repoussé, et conduit à coups de fusil jusque dans Bastia. Les Corses appelèrent cette journée *les vêpres corsiques*, quoique ce ne fût qu'une faible imitation des vêpres siciliennes.

Quelque temps après partit une flotte chargée de nouveaux bataillons, que le cardinal de *Fleuri* envoyait pour pacifier la Corse par la voie des armes. La flotte fut dispersée par une horrible tempête, deux vaisseaux furent brisés sur la côte, quatre cents soldats avec leurs officiers échappés au naufrage, tombèrent entre les mains de ceux qu'ils venaient assujettir, et furent dépouillés tous

nus. Le chagrin que reſſentit *Boiſſieux* de tant de diſgrâces, hâta ſa mort, dont ſa faible complexion le menaçait depuis long-temps. On n'a guère fait d'expédition plus malheureuſe.

Enfin on fit partir le marquis de *Maillebois*, officier d'une grande réputation, et qui fut bientôt après maréchal de France. Celui-ci, accoutumé aux expéditions promptes, dompta les Corſes en trois ſemaines, dans l'année 1739.

Déjà l'on commençait à mettre dans l'île une police qu'on n'y avait point encore vue, lorſque la fatale guerre de 1740 déſola la moitié de l'Europe. Le cardinal de *Fleuri*, qui l'entreprit malgré lui, et dont le caractère était de croire ſoutenir de grandes choſes par de petits moyens, mit de l'économie dans cette guerre importante. Il retira toutes les troupes qui étaient en Corſe. Gènes, loin de pouvoir ſubjuguer l'île, fut elle-même accablée par les Autrichiens, réduite à une eſpèce d'eſclavage, et plus malheureuſe que la Corſe, parce qu'elle tombait de plus haut.

Tandis que l'Europe était déſolée pour la ſucceſſion des Etats de la maiſon d'Autriche, et pour tant d'intérêts divers qui ſe mêlèrent à l'intérêt principal, les Corſes s'affermirent dans l'amour de la liberté et dans la haine

pour leurs anciens maîtres. Gènes possédait toujours Bastia, la capitale de l'île, et quelques autres places ; les Corses avaient tout le reste : ils jouirent de leur liberté ou plutôt de leur licence, sous le commandement de *Giafferi*, élu par eux général, homme célèbre par une valeur intrépide et même par des vertus de citoyen. Il fut assassiné en 1753. On ne manqua pas d'en accuser le sénat de Gènes, qui n'avait peut-être nulle part à ce meurtre.

La discorde alors divisait tous les Corses. Les inimitiés entre les familles se terminaient toujours par des assassinats ; mais on se réunissait contre les Génois, et les haines particulières cédaient à la haine générale. Les Corses avaient plus que jamais besoin d'un chef qui sût diriger leur fureur, et la faire servir au bien public.

Le vieux *Hyacinthe Paoli* qui les avait commandés autrefois, et qui était alors retiré à Naples, leur envoya son fils, *Pascal Paoli*, en 1755. Dès qu'il parut il fut reconnu pour commandant général de toute l'île, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans. Il ne prétendit pas le titre de roi, comme *Théodore*, mais il le fut en effet à plusieurs égards en se mettant à la tête d'un gouvernement démocratique.

Quelque chose qu'on ait dit de lui, il n'est pas possible que ce chef n'eût de grandes

qualités. Etablir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point, réunir ſous les mêmes lois des hommes diviſés et indiſciplinés, former à la fois des troupes réglées, et inſtituer une eſpèce d'univerſité qui pouvait adoucir les mœurs, établir des tribunaux de juſtice, mettre un frein à la fureur des aſſaſſinats et des meurtres, policer la barbarie, ſe faire aimer en ſe feſant obéir, tout cela n'était pas aſſurément d'un homme ordinaire. Il ne put en faire aſſez, ni pour rendre la Corſe libre, ni pour y régner pleinement; mais il en fit aſſez pour acquérir de la gloire.

Deux puiſſances très-différentes l'une de l'autre entrèrent dans les démêlés de Gènes et de la Corſe. L'une était la cour de Rome, et l'autre celle de France. Les papes avaient prétendu autrefois la ſouveraineté de l'île, et on ne l'oubliait pas à Rome. Les évêques corſes ayant pris le parti du ſénat génois, et trois de ces évêques ayant quitté leur patrie, le pape y envoya un viſiteur général qui alarma beaucoup le ſénat de Gènes. Quelques ſénateurs craignirent que Rome ne profitât de ces troubles pour faire revivre ſes anciennes prétentions ſur un pays que Gènes ne pouvait plus conſerver; cette crainte était auſſi vaine que les efforts des Génois pour

ſubjuguer les Corſes. Le pape qui envoyait ce viſiteur était ce même *Rezzonico* qui depuis éclata ſi indiſcrètement contre le duc de Parme; ce n'était pas un homme à conquérir des royaumes : le ſénat de Gènes ordonna qu'on empêchât le viſiteur d'aborder en Corſe. Il n'y arriva pas moins, au printemps de 1760. Le général *Paoli* le harangua pour s'en faire un protecteur : il fit brûler ſous la potence le décret du ſénat; mais il reſta toujours le maître. Le viſiteur ne put que donner des bénédictions, et faire des réglemens eccléſiaſtiques pour des prêtres qui n'en avaient que le nom, et qui allaient quelquefois, au ſortir de la meſſe, aſſaſſiner leurs camarades. Le miniſtère de France, plus agiſſant et plus puiſſant que celui de Rome, fut prié d'aſſiſter encore Gènes de ſes bons offices. Enfin la cour de France envoya ſept bataillons en Corſe, dans l'année 1764, mais non pas pour agir hoſtilement. Ces troupes n'étaient chargées que de garder les places dont les Génois étaient encore en poſſeſſion. Elles vinrent comme médiatrices. Il fut dit qu'elles y reſteraient quatre ans, et en partie aux dépens du ſénat pour quelques fournitures.

Le ſénat eſpérait que la France s'étant chargée de garder ſes places, il pourrait avec ſes propres troupes ſuffire à regagner le reſte

de l'île. Il ſe trompa : *Paoli* avait diſcipliné des ſoldats, en redoublant dans le peuple l'amour de la liberté. Il avait un frère qui paſſait pour un brave, et qui battit ſouvent les mercenaires de Gènes. Cette république perdit pendant quatre ans ſes troupes et ſon argent, tandis que *Paoli* augmentait chaque jour ſes forces et ſa réputation. L'Europe le regardait comme le légiſlateur et le vengeur de ſa patrie.

Les quatre années du ſéjour des Français en Corſe étant expirées, le ſénat de Gènes connut enfin qu'il ſe conſumait vainement dans une entrepriſe ruineuſe, et qu'il lui était impoſſible de ſubjuguer les Corſes.

Alors il céda tous ſes droits ſur la Corſe à la couronne de France ; le traité fut ſigné, au mois de juillet 1768, à Compiègne. Par ce traité le royaume de Corſe n'était pas abſolument donné au roi de France, mais il était *cenſé* lui appartenir, avec la faculté réſervée à la république de rentrer dans cette ſouveraineté, en rembourſant au roi les frais immenſes qu'il avait faits en faveur de la république. C'était en effet céder à jamais la Corſe ; car il n'était pas probable que les Génois fuſſent en état de racheter ce royaume ; et il était encore moins probable que l'ayant racheté, ils puſſent le conſerver contre toute

une nation qui avait fait ferment de mourir plutôt que de vivre fous le joug de Gènes.

Ainfi donc, en cédant la vaine et fatale fouveraineté d'un pays qui lui était à charge, Gènes fefait en effet un bon marché, et le roi de France en fefait un meilleur, puifqu'il était affez puiffant pour fe faire obéir dans la Corfe, pour la policer, pour la peupler, pour l'enrichir en y fefant fleurir l'agriculture et le commerce. De plus, il pouvait venir un temps où la poffeffion de la Corfe ferait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait à démêler en Italie.

Il reftait à favoir fi les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes : mais c'eft une queftion qu'on n'examina jamais dans aucun traité.

On commença par négocier avec le général *Paoli*. Il avait affaire au miniftre de la politique et de la guerre ; il favait que le cœur de ce miniftre était au-deffus de fa naiffance, que c'était l'homme le plus généreux de l'Europe, qu'il fe conduifait avec une nobleffe héroïque dans tous fes intérêts particuliers, et qu'il agirait avec la même grandeur d'ame dans les intérêts du roi fon maître. *Paoli* pouvait s'attendre à des honneurs et à des récompenfes. mais il était chargé du dépôt de la liberté de fa patrie. Il avait devant les

yeux le jugement des nations : quel que fût ſon deſſein, il ne voulait pas vendre la ſienne ; et quand il l'aurait voulu, il ne l'aurait pas pu. Les Corſes étaient ſaiſis d'un trop violent enthouſiaſme pour la liberté, et lui-même avait redoublé en eux cette paſſion ſi naturelle, devenue à la fois un devoir ſacré et une eſpèce de fureur. S'il avait tenté ſeulement de la modérer, il aurait riſqué ſa vie et ſa gloire.

Cette gloire n'était pas chez lui celle de combattre ; il était plus légiſlateur que guerrier ; ſon courage était dans l'eſprit ; il dirigeait toutes les opérations militaires. Enfin il eut l'honneur de réſiſter à un roi de France près d'une année. Aucune puiſſance étrangère ne le ſecourut. Quelques anglais ſeulement, amoureux de cette liberté dont il était le défenſeur et dont il allait être la victime, lui envoyèrent de l'argent et des armes ; car les Corſes étaient mal armés : ils n'avaient point de fuſils à baïonnette ; même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corſes ne purent s'en ſervir ; ils préférèrent leurs mouſquetons ordinaires et leurs couteaux ; leur arme principale était leur courage. Ce courage fut ſi grand que dans un des combats, vers une rivière nommée *le Gaulo*, ils ſe firent un rempart de leurs

morts, pour avoir le temps de charger derrière eux avant de faire une retraite néceſſaire ; leurs bleſſés ſe mêlerent parmi les morts pour raffermir le rempart. On trouve par-tout de la valeur, mais on ne voit de telles actions que chez des peuples libres. Malgré tant de valeur ils furent vaincus. Le comte de *Vaux*, ſecondé du marquis de *Marbœuf*, ſoumit l'île en moins de temps que le maréchal de *Maillebois* ne l'avait domptée.

Le duc de *Choiſeul*, qui dirigea toute cette entrepriſe, eut la gloire de donner au roi ſon maître une province qui peut aiſément, ſi elle était bien cultivée, nourrir deux cents mille hommes, fournir de braves ſoldats, et faire un jour un commerce utile.

On peut obſerver que, ſi la France s'accrut ſous *Louis XIV* de l'Alſace, de la Franche-Comté et d'une partie de la Flandre, elle fut augmentée ſous *Louis XV* de la Lorraine et de la Corſe.

Ce qui n'eſt pas moins digne de remarque, c'eſt que par les ſoins du même miniſtre, les poſſeſſions de la France en Amérique acquirent un degré de force et de proſpérité qui vaut de nouvelles acquiſitions. Ces avantages furent dus au choix que l'on fit du comte d'*Ennery*, pour adminiſtrer ſucceſſivement toutes nos colonies. Il ſe trouvait officier

général très-jeune, à la paix de 1762, et n'était connu alors que par ſes talens pour la guerre. Le duc de *Choiſeul* démêla en lui l'homme d'Etat. En effet, le comte d'*Ennery*, pendant ſix années de gouvernement, ne ceſſa de montrer toutes les lumières et les vertus qui peuvent faire chérir et reſpecter l'autorité. *Tout le monde le craint*, *et il n'a encore fait de mal à perſonne*, écrivait-on de la Martinique. Par-tout il fit régner la juſtice, et il inſpira l'amour de la gloire; par-tout il animait le commerce et l'induſtrie. Il parvint à entretenir la concorde entre tous les états, ce qui eſt une choſe bien rare. Il adoucit le triſte ſort des eſclaves. Il fit défricher l'île de Sainte-Lucie, et par-là il créa une colonie nouvelle.

Dans d'autres parties, en creuſant des canaux il épura l'air, féconda la terre, fit naître des nouvelles richeſſes; et en même temps il pourvoyait à la ſureté et à l'embelliſſement de nos poſſeſſions.

Quelque temps après avoir été rappelé en France pour le mauvais état de ſa ſanté, il ſe dévoua à de nouveaux ſacrifices, plutôt ſollicités qu'exigés par un jeune monarque qui lui écrivit de ſa propre main: *Votre réputation ſeule me ſervira beaucoup à Saint-Domingue.*

Le comte d'*Ennery* avait mérité une confiance ſi honorable en rendant au roi un des plus importans ſervices, celui de fixer avec les Eſpagnols les limites des deux nations. Cet adminiſtrateur, qui feſait tant d'honneur à la France, ne put réſiſter aux funeſtes influences de ce climat brûlant. Sa perte fut une calamité publique pour toutes nos colonies, qui s'empreſsèrent de lui élever des monumens, et qui ne prononcent ſon nom qu'avec attendriſſement et avec admiration.

Les Anglais, dont il avait acquis l'eſtime, et qui l'avaient ſouvent pris pour arbitre entre nos colonies et les leurs, avaient conſacré le nom du comte d'*Ennery* par le plus juſte et le plus flatteur de tous les éloges : *Cet homme ne fera ni ne ſouffrira jamais d'injuſtice.*

La récompenſe que reçut le duc de *Choiſeul* pour tant de choſes ſi grandes et ſi utiles qu'il avait faites, paraîtrait bien étrange ſi on ne connaiſſait les cours. Une femme le fit exiler lui et ſon couſin, le duc de *Praſlin*, après les ſervices qu'ils avaient rendus à l'Etat, et après que le duc de *Choiſeul* eut conclu le mariage du dauphin, petit-fils de *Louis XV*, depuis roi de France, avec la fille de l'impératrice *Marie-Thérèſe.* C'était un grand exemple des viciſſitudes de la fortune, que ce miniſtre eût réuſſi à ce

mariage, peu d'années après que le maréchal de *Belle-Iſle* eut armé une grande partie de l'Europe pour détrôner cette même impératrice, et qu'il n'eût réuſſi qu'à ſe faire prendre priſonnier. C'était une autre viciſſitude, mais non pas ſurprenante, que le duc de *Choiſeul* fût exilé.

Nous avons déjà vu que *Louis XV* avait le malheur de trop regarder ſes ſerviteurs comme des inſtrumens qu'il pouvait briſer à ſon gré. L'exil eſt une punition, et il n'y a que la loi qui doive punir. C'eſt ſur-tout un très-grand malheur pour un ſouverain, de punir des hommes dont les fautes ne ſont pas connues, dont les ſervices le ſont, et qui ont pour eux la voix publique que n'ont pas toujours leurs maîtres.

CHAPITRE XLI.

De l'exil du parlement de Paris, &c. et de la mort de Louis XV.

Si les exils du duc de *Choiſeul*, du duc de *Praſlin*, du cardinal de *Bernis*, du comte d'*Argenſon*, du garde des ſceaux *Machault*, du comte de *Maurepas*, du duc de la *Rochefoucauld*, du duc de *Châtillon* et de tant d'autres citoyens, n'avaient eu aucune cauſe légale, celui du

parlement de Paris et d'un grand nombre d'autres magiſtrats parut au moins en avoir une.

Qui aurait dit que ce corps antique, qui venait de détruire en France l'ordre des jéſuites, éprouverait bientôt après, non-ſeulement un exil rigoureux, mais ſerait détruit lui-même ? C'eſt une grande leçon aux hommes, ſi jamais les leçons peuvent ſervir.

Nous avons vu que ſous *Louis XIV* le parlement ne fut point exilé après la guerre de la fronde. Nous avons vu que les troubles de la fronde n'avaient commencé que par les oppoſitions de cette compagnie à une très-mauvaiſe adminiſtration des finances ; et que ces oppoſitions, d'abord légitimes dans leur principe, ſe tournèrent bientôt en une révolte ouverte et en une guerre civile. Nous avons vu que ſous *Louis XV* il n'y eut ni guerre ni révolte ; mais qu'une adminiſtration des finances, plus malheureuſe encore, jointe aux ridicules de la bulle *Unigenitus*, occaſionna les réſiſtances opiniâtres du parlement aux ordres du roi. On ſait qu'il fut caſſé, le 13 avril 1771 ; après quoi cette cour des pairs a été rétablie par le roi *Louis XVI*, avec quelques modifications néceſſaires.

Un autre exemple de la fatalité qui gouverne le monde fut la mort de *Louis XV*. Il n'avait

point profité de l'exemple de ceux qui avaient prévenu le danger mortel de la petite vérole en se la donnant, et sur-tout du premier prince du sang, le duc d'Orléans, qui avait eu le courage de faire inoculer ses enfans. Cette méthode était très-combattue en France, où la nation, toujours asservie à d'anciens préjugés, est presque toujours la dernière à recevoir les vérités et les usages utiles qui lui viennent des autres pays.

Sur la fin d'avril 1774, le roi allant à la chasse, rencontre le convoi d'une personne qu'on portait en terre; la curiosité naturelle qu'il avait pour les choses lugubres le fait approcher du cercueil; il demande qui on va enterrer; on lui dit que c'est une jeune fille morte de la petite vérole. Dès ce moment il est frappé à mort sans s'en apercevoir.

Deux jours après, son chirurgien dentiste, en examinant ses gencives, y trouve un caractère qui annonce une maladie dangereuse; il en avertit un homme attaché au roi; sa remarque est négligée; la petite vérole la plus funeste se déclare. Plusieurs de ses officiers sont attaqués de la même maladie, soit en le soignant, soit en s'approchant de son lit, et en meurent. Trois princesses, ses filles, que leur tendresse et leur courage retiennent auprès de lui, reçoivent les germes du poison qui dévore leur

père, et éprouvent bientôt le même mal et le même danger, dont heureusement elles réchappèrent.

Louis XV meurt, la nuit du 10 de mai. On couvre son corps de chaux, et on l'emporte, sans aucune cérémonie, à Saint-Denis, auprès du caveau de ses pères.

L'histoire n'ometra point que le roi, son petit-fils, le comte de Provence et le comte d'Artois, frères de *Louis XVI*, tous trois dans une grande jeunesse, apprirent aux Français, en se faisant inoculer, qu'il faut braver le danger pour éviter la mort. La nation fut touchée et instruite. Tout ce que *Louis XVI* fit depuis, jusqu'à la fin de 1774, le rendit encore plus cher à toute la France.

CHAPITRE XLII.

Des lois.

Les esprits s'éclairèrent dans le siècle de *Louis XIV* et dans le suivant, plus que dans tous les siècles précédens. On a vu combien les arts et les lettres s'étaient perfectionnés; la nation ouvrit les yeux sur les lois, ce qui n'était point encore arrivé. *Louis XIV* avait signalé son règne par un code qui manquait à la France; mais ce code regardait plutôt l'uniformité de la procédure que le fond des lois,

qui devait être commun à toutes les provinces, uniforme, invariable, et n'avoir rien d'arbitraire. La jurisprudence criminelle parut surtout tenir encore un peu de l'ancienne barbarie. Elle fut dirigée plutôt pour trouver des coupables que pour sauver des innocens. C'est une gloire éternelle pour le président de *Lamoignon*, de s'être souvent opposé dans la rédaction de l'ordonnance à la cruauté des procédures ; mais sa voix, qui était celle de l'humanité, fut étouffée par la voix de *Pussort* et des autres commissaires, qui fut celle de la rigueur.

Les hommes les plus instruits, dans nos derniers temps, ont senti le besoin d'adoucir nos lois comme on a enfin adouci nos mœurs. Il faut avouer que dans ces mœurs, il y eut autant de férocité que de légèreté et d'ignorance dans les esprits, jusqu'aux beaux jours de *Louis XIV*. Pour se convaincre de cette triste vérité, il ne faut que jeter les yeux sur le supplice d'*Augustin de Thou* et du maréchal de *Marillac*, sur l'assassinat du maréchal d'*Ancre*, sur sa veuve condamnée aux flammes, sur plus de vingt assassinats ou médités ou entrepris contre *Henri IV*, et sur le meurtre de ce bon roi. Les temps précédens sont encore plus funestes ; vous remontez de l'horreur des guerres civiles et de la Saint-Barthelemi, aux calamités du siècle de *François I*, et de là jusqu'à

Clovis tout eſt ſauvage. Les autres peuples n'ont pas été plus humains : mais il n'y a guère eu de nation plus diffamée par les aſſaſſinats et les grands crimes que la françaiſe. On racheta long-temps ces crimes à prix d'argent ; et enſuite les lois furent auſſi atroces que les mœurs. Ce qui en fit la dureté, c'eſt que la manière de procéder fut preſqu'entièrement tirée de la juriſprudence eccléſiaſtique. On en peut juger par le procès criminel des templiers, qui, à la honte de la patrie, de la raiſon et de l'équité, ne fut inſtruit que par des prêtres nommés par un pape.

Les hommes ayant été ſi long-temps gouvernés, en bêtes farouches par des bêtes farouches, excepté peut-être quelques années ſous St *Louis*, ſous *Louis XII* et ſous *Henri IV*, plus les eſprits ſe ſont civiliſés, et plus ils ont frémi de la barbarie, dont il ſubſiſte encore tant de reſtes. La torture, qu'aucun citoyen ni de la Grèce ni de Rome ne ſubit jamais, a paru aux juriſconſultes compatiſſans et ſenſés un ſupplice pire que la mort, qui ne doit être réſervé que pour les *Châtels* et les *Ravaillacs*, dont tout un royaume eſt intéreſſé à découvrir les complices. Elle a été abolie en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne ; elle eſt depuis peu proſcrite dans un empire de deux mille lieues, et s'il n'y a pas de plus grands

crimes dans ces pays que parmi nous, c'eſt une preuve que la torture eſt auſſi condamnable que les délits qu'on croit prévenir par elle, et qu'on ne prévient pas. (1)

On s'eſt élevé auſſi contre la confiſcation. On a vu qu'il n'eſt pas juſte de punir les enfans des fautes de leurs pères. C'eſt une maxime reçue au barreau, *qui confiſque le corps confiſque les biens;* maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainſi, par exemple, on y fait mourir de faim les enfans de ceux qui ont terminé volontairement leurs jours, comme les enfans des meurtriers. Ainſi une famille entière eſt punie, dans tous les cas, pour la faute d'un ſeul homme.

Ainſi, lorſqu'un père de famille aura été

(1) On employait en France la torture, 1°. pour tirer de l'accuſé l'aveu de ſon crime; 2°. pour forcer un criminel condamné à mort à révéler ſes complices. La première eſpèce de torture a été abolie en 1780, mais on a conſervé la ſeconde, qui n'eſt cependant ni moins inutile ni moins barbare. Le crime d'un homme en devient-il plus grand, mérite-t-il une peine plus cruelle, parce qu'on imagine qu'il a pu avoir des complices? Si l'on connaît d'avance ceux qu'il nomme, ſon témoignage peut également ſervir à tromper comme à éclairer le juge ſur la nature des recherches qui lui reſtent à faire. S'il nomme de nouveaux complices, on s'expoſe à compromettre des innocens ſur la parole d'un homme à qui, et ſa vie précédente et les moyens qu'on emploie pour l'obliger à parler, ne permettent pas d'accorder la moindre créance. Mais en voilà trop ſur cet article; jamais un homme qui aura quelques reſtes de bon ſens ou d'humanité ne comptera la torture parmi les moyens de découvrir la vérité.

condamné aux galères perpétuelles par une ſentence arbitraire, (*a*) ſoit pour avoir donné retraite chez ſoi à un prédicant, ſoit pour avoir écouté ſon ſermon dans quelques cavernes ou dans quelque déſert, la famille et les enfans ſont réduits à mendier leur pain.

Cette juriſprudence, qui conſiſte à ravir la nourriture aux orphelins, et à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le temps de la république romaine. *Sylla* l'introduiſit dans ſes proſcriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à ſuivre. Auſſi cette loi, qui ſemblait n'être dictée que par l'inhumanité et l'avarice, ne fut ſuivie ni de *Céſar*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec reſpect et avec amour. Enfin, ſous *Juſtinien*, la confiſcation n'eut lieu que pour le crime de lèſe-majeſté.

Il ſemble que dans les temps de l'anarchie féodale, les princes et les ſeigneurs des terres, étant très-peu riches, cherchaſſent à augmenter leur tréſor par les condamnations de leurs ſujets, et qu'on voulût leur faire un revenu du crime. Les lois chez eux étant arbitraires, et la juriſprudence romaine ignorée, les coutumes

(*a*) Voyez l'édit de 1724, 14 mai, publié à la ſollicitation du cardinal de *Fleuri* et revu par lui.

ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui, que la puiſſance des ſouverains eſt fondée ſur des richeſſes immenſes et aſſurées, leur tréſor n'a pas beſoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuſe. Ils ſont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais eſt-ce à un citoyen à s'engraiſſer des reſtes du ſang d'un autre citoyen ?

La confiſcation n'eſt point admiſe dans les pays où le droit romain eſt établi, excepté le reſſort du parlement de Toulouſe. Elle ne l'eſt point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où du moins elle reſpecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, et les Anglais l'abolirent lorſqu'ils en furent les maîtres. Il eſt étrange que les habitans de la capitale vivent ſous une loi plus rigoureuſe que ceux des petites villes : tant il eſt vrai que la juriſprudence a été ſouvent établie au haſard, ſans régularité, ſans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

Qui croirait que l'an 1673, dans le plus beau ſiècle de la France, l'avocat-général, *Omer Talon*, ait parlé ainſi en plein parlement, au ſujet d'une demoiſelle de *Canillac ?* (*b*)

Au chap. 13 du Deutéronome DIEU dit : „ Si tu te rencontres dans une ville et dans

(*b*) Journal du Palais, tome I, page 444.

„ un

" un lieu où règne l'idolâtrie, mets tout au
" fil de l'épée, ſans exception d'âge, de ſexe,
" ni de condition. Raſſemble dans les places
" publiques toutes les dépouilles de la ville,
" brûle-la toute entière avec ſes dépouilles, et
" qu'il ne reſte qu'un monceau de cendres de
" ce lieu d'abomination. En un mot, fais-en
" un ſacrifice au Seigneur, et qu'il ne demeure
" rien en tes mains des biens de cet anathême.

" Ainſi, dans le crime de lèſe-majeſté, le
" roi était maître des biens, et les enfans en
" étaient privés. Le procès ayant été fait à
" *Naboth*, *quia maledixerat regi*, le roi *Achab*
" ſe mit en poſſeſſion de ſon héritage. *David*
" étant averti que *Miphibozeth* s'était engagé
" dans la rebellion, donna tous ſes biens à
" *Siba* qui lui en apporta la nouvelle : *tua*
" *ſint omnia quæ fuerunt Miphibozeth.*

Il s'agit de ſavoir qui héritera des biens de mademoiſelle de *Canillac*, biens autrefois confiſqués ſur ſon père, abandonnés par le roi à un garde du tréſor royal, et donnés enſuite par le garde du tréſor royal à la teſtatrice. Et c'eſt ſur ce procès d'une fille d'Auvergne, qu'un avocat général s'en rapporte à *Achab*, roi d'une partie de la Paleſtine, qui confiſqua la vigne de *Naboth*, après avoir aſſaſſiné le propriétaire par le poignard de la juſtice; action abominable qui eſt paſſée en proverbe, pour

inſpirer aux hommes l'horreur de l'uſurpation. Aſſurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de mademoiſelle de *Canillac*. Le meurtre et la confiſcation des biens de *Miphibozeth*, petit-fils du roitelet juif *Saül*, et fils de *Jonathas*, ami et protecteur de *David*, n'ont pas une plus grande affinité avec le teſtament de cette demoiſelle.

C'eſt avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au ſujet, avec cette ignorance des principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus et mal appliqués, que la juriſprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur ſphère. On laiſſe aux lecteurs à ſe dire ce qu'il eſt ſuperflu qu'on leur diſe.

Si un jour les lois humaines adouciſſaient en France quelques uſages trop rigoureux, ſans pourtant donner des facilités au crime, il eſt à croire qu'on réformera auſſi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru ſe livrer à un zèle trop ſévère. L'ordonnance criminelle ne devrait-elle pas être auſſi favorable à l'innocent que terrible au coupable? En Angleterre, un ſimple empriſonnement fait mal à propos eſt réparé par le miniſtre qui l'a ordonné : mais en France, l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle conſolation à eſpérer, nul dommage à

répéter contre perſonne, quand c'eſt le miniſtère public qui l'a pourſuivi; il reſte flétri pour jamais dans la ſociété. L'innocent flétri! et pourquoi? parce que ſes os ont été briſés! il ne devrait exciter que la pitié et le reſpect. La recherche des crimes exige des rigueurs: c'eſt une guerre que la juſtice humaine fait à la méchanceté; mais il y a de la généroſité et de la compaſſion juſque dans la guerre. Le brave eſt compatiſſant; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare?

Comparons ſeulement ici, en quelques points, la procédure criminelle des Romains avec la françaiſe.

Chez les Romains, les témoins étaient entendus publiquement en préſence de l'accuſé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble et franche; elle reſpirait la magnanimité romaine.

Loi fondée ſur un ſoléciſme.

Chez nous tout ſe fait ſecrètement. Un ſeul juge, avec ſon greffier, entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique, établie par *François I*, fut autoriſée par les commiſſaires qui rédigèrent l'ordonnance de *Louis XIV*, en 1670. Une mépriſe ſeule en fut la cauſe.

On s'était imaginé, en liſant le code *de Teſtibus*, que ces mots, (*c*) *teſtes intrare judicii*

(*c*) Voyez *Bornier*, titre VI, article XI, *des informations*,

ſecretum, ſignifiaient que les témoins étaient interrogés en ſecret. Mais *ſecretum* ſignifie ici le cabinet du juge. *Intrare ſecretum*, pour dire parler ſecrètement, ne ſerait pas latin. Ce fut un ſolécifme qui fit cette partie de notre juriſprudence. Quelques juriſconſultes, à la vérité, ont aſſuré que le contumax ne devait pas être condamné ſi le crime n'était pas clairement prouvé ; mais d'autres juriſconſultes, moins éclairés et peut-être plus ſuivis, ont eu une opinion contraire ; ils ont oſé dire que la fuite de l'accuſé était une preuve du crime ; que le mépris qu'il marquait pour la juſtice, en refuſant de comparaître, méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainſi, ſuivant la ſecte des juriſconſultes que le juge aura embraſſée, l'innocent ſera abſous ou condamné.

Il y a bien plus : un juge ſubalterne fait ſouvent dire ce qu'il veut à un homme de campagne ; il le fait dépoſer ſuivant les idées qu'il a lui-même conçues ; il lui dicte ſes réponſes ſans s'en apercevoir. J'en ai vu plus d'un exemple. Si à la confrontation le témoin ſe dédit, il eſt puni, et il eſt forcé d'être calomniateur, de peur d'être traité comme parjure. Et on a vu des innocens condamnés, parce que des témoins imbécilles et timides n'avaient pas ſu d'abord s'expliquer, et enſuite n'avaient pas oſé ſe rétracter. La juriſprudence criminelle

de France tend des piéges continuels aux accuſés. Il ſemble que *Puſſort* et le chancelier *Boucherat* aient été les ennemis des hommes.

C'eſt d'ailleurs un grand abus dans la juriſprudence françaiſe, que l'on prenne ſouvent pour loi les rêveries et les erreurs, quelquefois cruelles, d'écrivains ſans miſſion, qui ont donné leurs ſentimens pour des lois.

Jugemens barbares.

La vie des hommes ſemble trop abandonnée au caprice. Quand de trente juges il y en a dix dont la voix n'eſt point pour la mort, faudra-t-il que les vingt autres l'emportent? Il eſt clair que le crime n'eſt point avéré ou qu'il ne mérite pas le dernier ſupplice, ſi un tiers d'hommes ſenſés réclame contre cette ſévérité. Quelques voix de plus ne doivent point ſuffire pour faire mourir cruellement un citoyen. En général, il faut avouer qu'on a tué trop ſouvent nos compatriotes avec le glaive de la juſtice. Quand elle condamne un innocent, c'eſt un aſſaſſinat juridique, et le plus horrible de tous. Quand elle punit de mort une faute qui n'attire chez d'autres nations que des châtimens plus légers, elle eſt cruelle et n'eſt pas politique. Un bon gouvernement doit rendre les ſupplices utiles. Il eſt ſage de faire travailler les criminels au bien public ; leur mort ne produit aucun avantage qu'aux bourreaux.

Sous le règne de *Louis XIV*, on a fait deux

ordonnances qui font uniformes dans tout le royaume. Dans la première, qui a pour objet la procédure civile, il eft défendu aux juges de condamner en matière civile fur défaut, quand la demande n'eft pas prouvée ; mais dans la feconde, qui règle la procédure criminelle, il n'eft point dit que faute de preuves l'accufé fera renvoyé. Chofe étrange ! La loi dit qu'un homme à qui on demande quelque argent, ne fera condamné par défaut qu'au cas que la dette foit avérée ; mais s'il eft queftion de la vie, c'eft une controverfe au barreau pour favoir fi l'accufé fera condamné fans avoir été convaincu. On prononce prefque toujours fon arrêt ; on regarde fon abfence comme un crime. On faifit fes biens ; on le flétrit.

Loi qui préfère l'argent à la vie.

La loi femble avoir plus fait de cas de l'argent que de la vie : elle permet qu'un concuffionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au miniftère d'un avocat, et très - fouvent un homme d'honneur eft privé de ce fecours ! S'il peut fe trouver une feule occafion où un innocent ferait juftifié par le miniftère d'un avocat, n'eft - il pas clair que la loi qui l'en prive eft injufte ?

Le premier préfident de *Lamoignon* difait contre cette loi que „ l'avocat ou confeil qu'on „ avait accoutumé de donner aux accufés n'eft „ point un privilége accordé par les ordon-

» nances ni par les lois; c'eſt une liberté acquiſe
» par le droit naturel, qui eſt plus ancien que
» toutes les lois humaines. La nature enſeigne
» à tout homme qu'il doit avoir recours aux
» lumières des autres quand il n'en a pas aſſez
» pour ſe conduire, et emprunter du ſecours
» quand il ne ſe ſent pas aſſez fort pour ſe
» défendre. Nos ordonnances ont retranché
» aux accuſés tant d'avantages, qu'il eſt bien
» juſte de leur conſerver ce qui leur reſte, et
» principalement l'avocat qui en fait la partie
» la plus eſſentielle. Que ſi l'on veut comparer
» notre procédure à celle des Romains et des
» autres nations, on trouvera qu'il n'y en a
» point de ſi rigoureuſe que celle qu'on obſerve
» en France, particulièrement depuis l'ordon-
» nance de 1539. (*d*)

Cette procédure eſt bien plus rigoureuſe depuis l'ordonnance de 1670. Elle eût été plus douce, ſi le plus grand nombre des commiſſaires eût penſé comme M. de *Lamoignon.*

Plus on fut autrefois ignorant et abſurde, plus on devint intolérant et barbare. L'abſurdité a fait condamner aux flammes la maréchale d'*Ancre;* elle a dicté cent arrêts pareils. C'eſt l'abſurdité qui a été la première cauſe de la Saint-Barthelemi. Quand la raiſon eſt pervertie, l'homme devient néceſſairement brute;

(*d*) *Procès-verbal de l'Ordonnance*, page 163.

la ſociété n'eſt plus qu'un mélange de bêtes qui ſe dévorent tour à tour, et de ſinges qui jugent des loups et des renards. Voulez-vous changer ces bêtes en hommes, commencez par ſouffrir qu'ils ſoient raiſonnables.

L'anarchie féodale ne ſubſiſte plus, et pluſieurs de ſes lois ſubſiſtent encore; ce qui met dans la légiſlation françaiſe une confuſion intolérable.

Jugera-t-on toujours différemment la même cauſe en province et dans la capitale? Faut-il que le même homme ait raiſon en Bretagne et tort en Languedoc? Que dis-je? il y a autant de juriſprudence que de villes; et dans le même parlement, la maxime d'une chambre n'eſt pas celle de la chambre voiſine. (*e*)

On s'attache aux lois romaines dans les pays de droit écrit, et dans les provinces régies par la coutume, lorſque cette coutume n'a rien décidé. Mais ces lois romaines ſont au nombre de quarante mille, et ſur ces quarante mille lois il y a mille gros commentaires qui ſe contrediſent.

Outre ces quarante mille lois, dont on cite toujours quelqu'une au haſard, nous avons cinq cents quarante coutumes différentes, en comptant les petites villes et même quelques

(*e*) Voyez ſur cela le préſident *Bouhier*.

bourgs qui dérogent aux ufages de la juridiction principale ; de forte qu'un homme qui court la pofte en France change de lois plus fouvent qu'il ne change de chevaux, comme on l'a déjà dit, et qu'un avocat qui fera très-favant dans fa ville ne fera qu'un ignorant dans la ville voifine.

Contrariétés ridicules dans les lois.

Quelle prodigieufe contrariété entre les lois du même royaume ! A Paris, un homme qui a été domicilié dans la ville pendant un an et un jour, eft réputé bourgeois. En Franche-Comté, un homme libre qui a demeuré un an et un jour dans une maifon main-mortable, devient efclave ; fes collatéraux n'hériteraient pas de ce qu'il aurait acquis ailleurs, et fes propres enfans font réduits à la mendicité s'ils ont paffé un an loin de la maifon où le père eft mort. La province eft nommée franche ; mais quelle franchife !

Main-morte.

Ce qui eft plus déplorable, c'eft qu'en Franche-Comté, en Bourgogne, dans le Nivernois, dans l'Auvergne, et dans quelques autres provinces, les chanoines, les moines ont des main-mortables, des efclaves. On a vu cent fois des officiers décorés de l'ordre militaire de Saint-Louis, et chargés de bleffures, mourir ferfs main-mortables d'un moine auffi infolent qu'inutile au monde. Ce mot de main-mortable vient, dit-on, de ce qu'autrefois,

lorſqu'un de ces ſerfs décédait ſans laiſſer d'effets mobiliers que ſon ſeigneur pût s'approprier, on apportait au ſeigneur la main droite du mort : digne origine de cette domination. Il y eut plus d'un édit pour abolir cette coutume qui déshonore l'humanité; mais les magiſtrats qui poſſédaient des terres avec cette prérogative, éludèrent des lois qui n'étaient faites que pour l'utilité publique; et l'Egliſe, qui a des ſerfs, s'oppoſa encore plus que la magiſtrature à ces lois ſages. Les états généraux de 1615 prièrent vainement *Louis XIII* de renouveler les édits éludés de ſes prédéceſſeurs, et de les faire exécuter. Le préſident de *Lamoignon* dreſſa un projet pour détruire cet uſage, et pour dédommager les ſeigneurs; ce projet fut négligé. (2)

(2) Quelle que ſoit la première origine de la ſervitude de la glèbe, on ne peut la regarder dans l'état actuel que comme une condition ſous laquelle la propriété d'une habitation, d'une terre, a été cédée au ſerf. Cette propriété a pu, ſans doute, être uſurpée par le ſeigneur; mais la preſcription a couvert preſque par-tout le vice du premier titre de propriété. C'eſt donc ſous ce point de vue qu'il faut conſidérer la ſervitude. Toute convention dont l'exécution embraſſe un temps indéterminé, rentre néceſſairement dans la dépendance du légiſlateur; il peut la rompre ou la modifier en conſervant les droits primitifs de chacun. Ce droit du légiſlateur dérive de la nature même des choſes qui changent continuellement. Le conſentement du légiſlateur ne peut même lui enlever ce droit, parce qu'il eſt également contre la nature qu'il puiſſe prendre un engagement éternel. Il n'eſt obligé alors que de ſe conformer aux droits primitifs des hommes, antérieurs aux lois civiles et indépendans de ces

De nos jours, le roi de Sardaigne a détruit cette ſervitude en Savoie ; elle reſte établie en France, parce que les maux des provinces ne ſont pas ſentis dans la capitale. Tout ce qui eſt loin de nos yeux ne nous touche jamais aſſez.

Quand on veut poſer les limites entre l'autorité civile et les uſages eccléſiaſtiques, quelles diſputes interminables ! Où ſont ces limites ?

lois. Dans le cas particulier que nous examinons, tout ce qu'on doit au ſeigneur eſt un dédommagement d'une valeur égale à ce qu'il perd par la ſuppreſſion de la ſervitude, et, autant qu'il eſt poſſible, d'une nature ſemblable. Ainſi le légiſlateur doit ſubſtituer aux corvées, aux droits éventuels, un revenu égal levé ſur la terre et évalué en denrées, et non un rembourſement ou une rente en monnaie. Sans doute, le légiſlateur a également le droit de rendre toute rente foncière rembourſable à un taux fixé par la loi, mais il n'eſt ici queſtion que de l'abolition de la ſervitude ; celle des rentes féodales eſt un objet plus étendu, mais beaucoup moins preſſant, parce qu'il n'en réſulte qu'une perte pour l'Etat, et non une injuſtice.

Quant aux ſervitudes qui tombent ſur ceux qui ne tiennent aucune terre du ſeigneur, elles doivent être abolies ſans accorder aucun dédommagement, puiſqu'elles ſont une violation du droit naturel contre lequel aucun uſage, aucune loi ne peut preſcrire.

Le dédommagement dont nous avons parlé ne peut au reſte regarder que les ſeigneurs laïques ; les biens eccléſiaſtiques appartiennent à la nation, et le légiſlateur, qui a le droit abſolu d'en diſpoſer, peut faire pour leurs ſerfs tout ce qu'il peut faire pour ceux du domaine direct de l'Etat.

Obſervons enfin que jamais le dédommagement ne peut aller au-delà du revenu net de la terre qui a été abandonnée par le ſeigneur, et doit être fixé un peu au-deſſous. Quant aux opérations néceſſaires pour former toutes les évaluations avec une juſtice rigoureuſe, elles dépendent des principes connus de l'arithmétique politique.

Qui conciliera les éternelles contradictions du fisc et de la jurisprudence ? Enfin pourquoi, dans les causes criminelles, les arrêts ne sont-ils jamais motivés ? y a-t-il quelque honte à rendre raison de son jugement ? Pourquoi ceux qui jugent au nom du souverain ne présentent-ils pas au souverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute ?

Vénalité. De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve la contrariété, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Enfin la vénalité de la magistrature est un opprobre dont la France seule, dans l'univers entier, est couverte, et dont elle a toujours souhaité d'être lavée. On a toujours regretté, depuis *François I*, les temps où le simple jurisconsulte blanchi par l'étude des lois parvenait, par son seul mérite, à rendre la justice qu'il avait défendue par ses veilles, par ses lois et par son crédit. *Cicéron*, *Hortensius* et le premier *Marc-Antoine* n'achetèrent point une charge de sénateur. En vain l'abbé de *Bourzeys*, dans son livre d'erreurs, intitulé : *Testament politique du cardinal de Richelieu*, a-t-il prétendu justifier la vente des dignités de la robe ; en vain d'autres auteurs, plus courtisans que citoyens, et plus inspirés par l'intérêt personnel que par l'amour de la patrie, ont-ils suivi les traces de l'abbé de *Bourzeys* ; une preuve que cette vente est un abus, c'est qu'elle ne fut

produite que par un autre abus, par la dissipation des finances de l'Etat. C'est une simonie beaucoup plus funeste que la vente des bénéfices de l'Eglise : car si un ecclésiastique isolé achète un bénéfice simple, il n'en résulte ni bien ni mal pour la patrie, dans laquelle il n'a nulle juridiction; il n'est comptable à personne; mais la magistrature a l'honneur, la fortune et la vie des hommes entre ses mains. Nous cherchons dans ce siècle à tout perfectionner, cherchons donc à perfectionner les lois.

CHAPITRE XLIII.

Des progrès de l'esprit humain dans le siècle de Louis XV.

Un ordre entier aboli par la puissance séculière, la discipline de quelques autres ordres réformée par cette puissance, les divisions même entre toute la magistrature et l'autorité épiscopale, ont fait voir combien de préjugés se sont dissipés, combien la science du gouvernement s'est étendue, et à quel point les esprits se sont éclairés. Les semences de cette science utile furent jetées dans le dernier siècle; elles ont germé de tous côtés dans celui-ci, jusqu'au fond des provinces, avec la véritable éloquence qu'on ne connaissait guère qu'à Paris, et qui

tout d'un coup a fleuri dans plusieurs villes ; témoin les discours sortis ou du parquet ou de l'assemblée des chambres de quelques parlemens, discours qui sont des chefs-d'œuvre de l'art de penser et de s'exprimer, du moins à beaucoup d'égards. Du temps des d'*Aguesseau*, les seuls modèles étaient dans la capitale, et encore très-rares. Une raison supérieure s'est fait entendre dans nos derniers jours, du pied des Pyrénées au nord de la France. La philosophie, en rendant l'esprit plus juste, et en bannissant le ridicule d'une parure recherchée, a rendu plus d'une province l'émule de la capitale.

En général le barreau a quelquefois mieux connu cette jurisprudence universelle, puisée dans la nature, qui s'élève au dessus de toutes les lois de convention ou de simple autorité, lois souvent dictées par les caprices ou par des besoins d'argent ; ressources dangereuses plus que lois utiles, qui se combattent sans cesse, et qui forment plutôt un chaos qu'un corps de législation, ainsi que nous l'avons dit.

Les académies ont rendu service en accoutumant les jeunes gens à la lecture, et en excitant par des prix leur génie avec leur émulation. La saine physique a éclairé les arts nécessaires ; et ces arts ont commencé déjà à fermer les plaies de l'Etat, causées par deux guerres

funeſtes. Les étoffes ſe ſont manufacturées à moins de frais par les ſoins d'un des plus célèbres mécaniciens. (*a*) Un académicien encore plus utile (*b*) par les objets qu'il embraſſe, a perfectionné beaucoup l'agriculture, et un miniſtre éclairé a rendu enfin les blés exportables, commerce néceſſaire défendu trop long-temps, et qui doit être contenu peut-être autant qu'encouragé.

Un autre académicien (*c*) a donné le moyen le plus avantageux de fournir à toutes les maiſons de Paris l'eau qui leur manque, projet qui ne peut être rejeté que par la pauvreté, ou par la négligence, ou par l'avarice.

Un médecin (*d*) a trouvé enfin le ſecret long-temps cherché de rendre l'eau de la mer potable: il ne s'agit plus que de rendre cette expérience aſſez facile pour qu'on en puiſſe profiter en tout temps ſans trop de frais.

Si quelque invention peut ſuppléer à la connaiſſance qui nous eſt refuſée des longitudes ſur la mer, c'eſt celle du plus habile horloger de France (*e*) qui diſpute cette invention à l'Angleterre. Mais il faut attendre que le temps mette ſon ſceau à toutes ces découvertes. Il n'en eſt pas d'une invention qui peut avoir ſon

(*a*) M. *Vaucanſon.*
(*b*) M. *Duhamel.*
(*c*) M. de *Parcieux.*
(*d*) M. *Poiſſonnier.*
(*e*) M. *le Roi.*

utilité et ses inconvéniens, d'une découverte qui peut être contestée, d'une opinion qui peut être combattue, comme de ces grands monumens des beaux arts, en poësie, en éloquence, en musique, en architecture, en sculpture, en peinture, qui forcent tout d'un coup le suffrage de toutes les nations, et qui s'assurent ceux de la postérité par un éclat que rien ne peut obscurcir.

Nous avons déjà parlé du célèbre dépôt des connaissances humaines, qui a paru sous le titre de *Dictionnaire encyclopédique.* C'est une gloire éternelle pour la nation, que des officiers de guerre sur terre et sur mer, d'anciens magistrats, des médecins qui connaissent la nature, de vrais doctes quoique docteurs, des hommes de lettres dont le goût a raffiné les connaissances, des géomètres, des physiciens aient tous concouru à ce travail aussi utile que pénible, sans aucune vue d'intérêt, sans même rechercher la gloire, puisque plusieurs cachaient leurs noms, enfin sans être ensemble d'intelligence, et par conséquent exempts de l'esprit de parti.

Mais ce qui est encore plus honorable pour la patrie, c'est que dans ce recueil immense, le bon l'emporte sur le mauvais; ce qui n'était pas encore arrivé. Les persécutions qu'il a essuyées ne sont pas si honorables pour la France. Ce même malheureux esprit de formes,

mêlé

mêlé d'orgueil, d'envie et d'ignorance, qui fit profcrire l'imprimerie du temps de *Louis XI*, les fpectacles fous le grand *Henri IV*, les commencemens de la faine philofophie fous *Louis XIII*, enfin l'émétique et l'inoculation ; ce même efprit, dis-je, ennemi de tout ce qui inftruit et de tout ce qui s'élève, porta des coups prefque mortels à cette mémorable entreprife ; il eft parvenu même à la rendre moins bonne qu'elle n'aurait été, en lui mettant des entraves dont il ne faut jamais enchaîner la raifon : car on ne doit réprimer que la témérité et non la fage hardieffe, fans laquelle l'efprit humain ne peut faire aucun progrès. Il eft certain que la connaiffance de la nature, l'efprit de doute fur les fables anciennes honorées du nom d'hiftoires, la faine métaphyfique dégagée des impertinences de l'école, font les fruits de ce fiècle, et que la raifon s'eft perfectionnée. (1)

(1) Qu'il nous foit permis d'ajouter ici quelques traits au tableau tracé par M. de *Voltaire*. C'eft dans ce fiècle que l'aberration des étoiles fixes a été découverte par *Bradley* ; que les géomètres font parvenus à calculer les perturbations des comètes, et à prédire le retour de ces aftres ; que les mouvemens des planètes ont été foumis à des calculs finon rigoureux, du moins certains, et d'une exactitude égale à celle qu'on peut attendre des obfervations. Les principes généraux du mouvement des corps folides et des fluides ont été découverts par M. d'*Alembert*. Le problême de la préceffion des équinoxes, dont *Newton* n'avait pu donner qu'une folution incomplète, a été réfolu par le même géomètre ; et on

Il eſt vrai que toutes les tentatives n'ont pas été heureuſes. Des voyages au bout du monde,

lui doit encore la découverte d'un nouveau calcul néceſſaire dans la théorie du mouvement des fluides et des corps flexibles. Les lois de la gradation de la lumière, trouvées par *Bouguer ;* la découverte des lunettes acromatiques, dont la première idée eſt due à M. *Euler ;* la méthode d'appliquer le priſme aux lunettes, de décompoſer par ce moyen la lumière des étoiles, de meſurer avec plus d'exactitude les lois de la réfraction et de la diffraction, que l'on doit à M. l'abbé *Rochon*, avec de nouvelles méthodes de meſurer les angles et les diſtances, et des obſervations importantes ſur la théorie de la viſion ; tous ces travaux ſont autant de monumens du génie des ſavans qui ont illuſtré ce ſiècle.

Quels progrès n'avons-nous point faits dans la chimie, devenue une des branches les plus utiles et les plus étendues de nos connaiſſances? Nous avons ſu découvrir, analyſer, ſoumettre aux expériences ces fluides élaſtiques connus ſous le nom d'airs, et dont le ſiècle dernier ſoupçonnait à peine l'exiſtence; les phénomènes électriques ont encore été une ſource féconde de découvertes ; la nature de la foudre a été connue, grâce à M. *Franklin*, et il nous a inſtruits à nous préſerver de ſes ravages. L'hiſtoire naturelle eſt devenue une ſcience nouvelle par les travaux des *Linneus*, des *Rouelle*, des d'*Aubenton* et de leurs diſciples, tandis que l'éloquent hiſtorien de la nature en répandait le goût parmi les hommes de tous les états et de tous les pays. Les mathématiques ont fait par le génie des *Bernouilli*, des *Euler*, des d'*Alembert*, et des *la Grange*, d'immenſes progrès dont *Newton* et *Leibnitz* ſeraient eux-mêmes étonnés. Le calcul des probabilités, qui ne ſervait preſque dans le ſiècle dernier qu'à calculer les chances des jeux de haſard, a été appliqué à des queſtions utiles au bonheur des hommes.

Les principes généraux de la légiſlation, de l'adminiſtration des Etats ont été découverts, analyſés et développés dans un grand nombre d'excellens ouvrages.

L'art tragique enfin perfectionné par M. de *Voltaire* eſt devenu un art vraiment moral; il a fait du théâtre une école d'humanité et de philoſophie.

Si nous examinons enſuite les progrès des arts, nous compterons au nombre des avantages du même ſiècle la

pour conſtater une vérité que *Newton* avait démontrée dans ſon cabinet, ont laiſſé des doutes ſur l'exactitude des meſures. L'entrepriſe du fer brut forgé, ou converti en acier, celle de faire éclore des animaux à la manière de l'Egypte dans des climats trop différens de l'Egypte, beaucoup d'autres efforts pareils, ont pu faire perdre un temps précieux, et ruiner même quelques familles. Mais nous avons dû à ces mêmes entrepriſes des lumières utiles ſur la nature du fer et ſur le développement des germes contenus dans les œufs. Des ſyſtêmes trop haſardés ont défiguré des travaux qui auraient été très-utiles. On s'eſt fondé ſur des expériences trompeuſes pour faire revivre cette ancienne erreur, que des animaux pouvaient naître ſans germe. De là ſont ſorties des imaginations plus chimériques que ces animaux. Les uns ont pouſſé l'abus de la découverte de *Newton* ſur l'attraction, juſqu'à dire que les

perfection de l'art de conſtruire les vaiſſeaux, la méthode de les doubler de cuivre, l'art d'inſtruire les muets et de les rendre en quelque ſorte à la ſociété, les ſecours établis pour les hommes frappés d'une mort apparente, l'art militaire enfin, dont le génie de *Frédéric* a fait en quelque ſorte une ſcience nouvelle.

Enfin nous avons vu tous les arts mécaniques, toutes les manufactures, toutes les branches de l'agriculture ſe perfectionner, s'enrichir de méthodes nouvelles, ſe diriger par des principes plus sûrs et plus ſimples, fruits d'une application heureuſe des ſciences à tous les objets de l'induſtrie humaine.

enfans se forment par attraction dans le ventre de leurs mères. Les autres ont inventé des molécules organiques. On s'est emporté dans ses vaines idées jusqu'à prétendre que les montagnes ont été formées par la mer ; ce qui est aussi vrai que de dire que la mer a été formée par les montagnes.

Qui croirait que des géomètres ont été assez extravagans pour imaginer qu'en exaltant son ame, on pouvait voir l'avenir comme le présent ? Plus d'un philosophe, comme on l'a déjà dit ailleurs, a voulu, à l'exemple de *Descartes*, se mettre à la place de DIEU, et créer, comme lui, un monde avec la parole : mais bientôt toutes ces folies de la philosophie sont réprouvées des sages ; et même ces édifices fantastiques, détruits par la raison, laissent dans leurs ruines des matériaux dont la raison même fait usage.

Une extravagance pareille a infecté la morale. Il s'est trouvé des esprits assez aveugles pour saper tous les fondemens de la société, en croyant la réformer. On a été assez fou pour soutenir que le *mien* et *le tien* sont des crimes, et qu'on ne doit point jouir de son travail ; que non-seulement tous les hommes sont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en se rassemblant ; que l'homme est né pour être isolé comme une bête farouche ; que les castors, les abeilles et les fourmis dérangent les lois éternelles en vivant en république.

Ces impertinences, dignes de l'hôpital des fous, ont été quelque temps à la mode, comme les ſinges qu'on fait danſer dans des foires.

Elles ont été pouſſées juſqu'à ce point incroyable de démence, qu'un je ne ſais quel charlatan ſauvage a oſé dire dans un projet d'éducation, (*f*) *qu'un roi ne doit pas balancer à donner en mariage à ſon fils la fille du bourreau, ſi les goûts, les humeurs et les caractères ſe conviennent.*

La théologie n'a pas été à couvert de ces excès : des ouvrages dont la nature eſt d'être édifians, ſont devenus des libelles diffamatoires, qui ont même éprouvé la ſévérité des parlemens, et qui devaient auſſi être condamnés par toutes les académies, tant ils ſont mal écrits.

Plus d'un abus ſemblable a infecté la littérature ; une foule d'écrivains s'eſt égarée dans un ſtyle recherché, violent, inintelligible, ou dans la négligence totale de la grammaire. On eſt parvenu juſqu'à rendre *Tacite* ridicule. On a beaucoup écrit dans ce ſiècle ; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée ſous *Louis XIV* au plus haut point de perfection dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux inutiles, mais en ſe ſervant avec art de tous les mots néceſſaires

(*f*) Ces propres paroles ſe trouvent dans le livre intitulé *Emile*, tome IV, page 178.

qui étaient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère par cette malheureuse facilité d'écrire que le siècle passé a donnée aux siècles suivans ; car les modèles produisent une foule d'imitateurs, et ces imitateurs cherchent toujours à mettre en parole ce qui leur manque en génie. Ils défigurent le langage, ne pouvant l'embellir. La France sur-tout s'était distinguée dans le beau siècle de *Louis XIV*, par la perfection singulière à laquelle *Racine* éleva le théâtre, et par le charme de la parole qu'il porta à un degré d'élégance et de pureté inconnu jusqu'à lui. Cependant on applaudit après lui à des pièces écrites aussi barbarement que ridiculement construites.

C'est contre cette décadence que l'académie française lutte continuellement ; elle préserve le bon goût d'une ruine totale, en n'accordant au moins des prix qu'à ce qui est écrit avec quelque pureté, et en réprouvant ce qui pèche par le style. Il est vrai que les beaux arts, qui donnèrent tant de supériorité à la France sur les autres nations, sont bien dégénérés, et la France serait aujourd'hui sans gloire dans ce genre, sans un petit nombre d'ouvrages de génie, tels que le poëme des *Quatre saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire*, s'il est permis de mettre la prose à

côté de la plus élégante poëſie. Mais enfin la littérature, quoique ſouvent corrompue, occupe preſque toute la jeuneſſe bien élevée: elle ſe répand dans les conditions qui l'ignoraient. C'eſt à elle qu'on doit l'éloignement des débauches groſſières, et la conſervation d'un reſte de la politeſſe introduite dans la nation par *Louis XIV* et par ſa mère. Cette littérature, utile dans toutes les conditions de la vie, conſole même des calamités publiques, en arrêtant ſur des objets agréables l'eſprit qui ſerait trop accablé de la contemplation des misères humaines.

Fin du Précis du Siècle de Louis XV.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Fin de la Table des Chapitres.

TABLE GENERALE

OU

LISTE ALPHABETIQUE

De tous les noms des personnes dont il est fait mention dans les Siècles de Louis XIV et de Louis XV.

Cet ouvrage commençant par un catalogue raisonné des hommes célèbres, cette liste ne comprend que les noms depuis la page 271 du tome I.

Le chiffre romain indique le tome, et le chiffre arabe la page où se trouve le nom que l'on cherche; l'on a désigné par tome IV le Siècle de Louis XV, *qui est une suite du* Siècle de Louis XIV.

A.

B.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

K.

L.

M.

Motteville.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

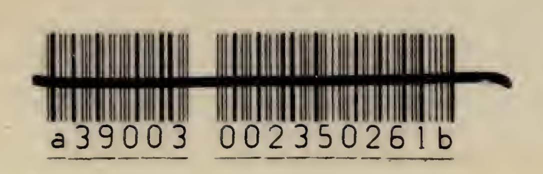
W.

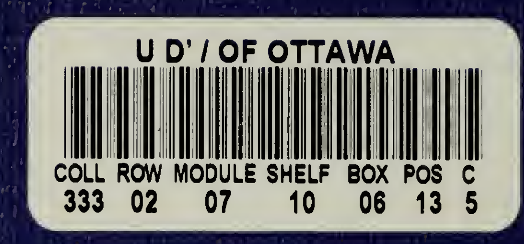
X.

Y.

Z.

Fin de la Table des matières.


a39003 002350261b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 10 06 13 5